DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12831 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 30 AVRIL 1986

ANNONCÉ PAR LES PAYS NORDIQUES ET RECONNU PAR MOSCOU

L'accident de la centrale nucléaire soviétique a fait plusieurs victimes

Un grave accident a affecté, le samedi 26 avril, un des réacteurs de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl, située à 130 kilomètres au nord de la ville de Kiev (Ukraine). L'événement, d'abord tenu sous silence par les Soviétiques, a été rendu public dans la soirée de lundi. Ce n'est pas le premier accident nucléaire survenu en URSS, mais c'est la première fois que Moscou le reconnait aussi rapidement.

Catastrophe ? Nul ne le sait encore. L'agence Tass relate en quelques lignes qu'un des quatre réacteurs de 950 mégawatts de la centrale de Tchernobyl *« a été endommagé »*, que *« des mesures ont été prises pour pallier les conséquences »* et que *« des soins ont été donnés aux victimes »*. Sans doute aurait-il été difficile de cacher plus longtemps la vérité. Les vents du sud-est ont en effet trahi les Soviétiques.

Dès lundi matin, les Suédois mesuraient dans l'atmosphère un taux anormal de radioactivité. Un moment, ils se demandaient même si cette anomalie ne venait pas d'une de leurs installations nucléaires et évacuaient aussitôt une partie du personnel de la centrale de Forsmark, sur la côte est de la Baltique. Dans les heures qui suivaient, les pays scandinaves s'interrogeaient sur l'éventualité d'un accident nucléaire survenu en Union soviétique. En dépit de leurs demandes, Moscou se refusait d'abord à répondre.

Selon un responsable de l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire, les populations scandinaves ne risquent rien, mais il n'en va sûrement pas de même pour les populations habitant à proximité de cette centrale. A-t-on frôlé le fameux « syndrome chinois » porté à l'écran par les Américains, ou seulement connu un incident sans trop de conséquences sur l'environnement ?

Selon un expert du Commissariat à l'énergie atomique, *« le fait que l'on ait pu mesurer à 2 000 kilomètres de là des taux de radioactivité supérieurs d'un facteur 10 à la normale laisse penser que le cœur du réacteur a souffert »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire l'ensemble de nos informations page 8.)

Pas de contrôle international

L'accident de Tchernobyl fera probablement date dans l'histoire, encore toute jeune, du nucléaire civil. Jamais les défaillances techniques d'une centrale nucléaire n'avaient risqué d'affecter des pays voisins. L'accident de Three Mile Island, si célèbre que les professionnels le désignent sous ses initiales, TMI, a profondément modifié les techniques et les méthodes de contrôle de la plupart des réacteurs dans le monde. Il n'avait fait pourtant aucune victime.

Tchernobyl soulève d'autres questions. Ce réacteur relevant d'une technique connue mais unique au monde, d'ailleurs en passe d'être abandonnée en Union soviétique même, ses défauts fourniront peu d'enseignements aux autres pays. En revanche, l'accident, dont on peut redouter qu'il n'ait été majeur, pose le problème de la sécurité civile et surtout de l'absence totale de contrôle international. Il est choquant que l'Union soviétique n'ait pas jugé bon de prévenir ses voisins et n'ait reconnu les faits qu'un jour au moins après l'incident, lorsque les pays scandinaves en ont constaté les effets, sous forme de nuage radioactif. Il est d'ailleurs probable qu'on n'en aurait jamais rien su si les employés d'une centrale suédoise n'avaient remarqué lundi des signes alarmants de radioactivité.

Mais aucune règle internationale n'existe à ce sujet, sinon celles crées par l'habitude et la collaboration des pays détenteurs de la technique nucléaire. L'Agence internationale de l'énergie atomique, chargée par le traité de non-prolifération de vérifier le caractère pacifique de toutes les actions nucléaires des Etats non dotés de la bombe, n'a dans le domaine de la sécurité aucun pouvoir réglementaire ou contraignant. Pas plus d'ailleurs que les organismes spécialisés de l'OCDE ou de la CEE.

La règle de la souveraineté nationale prévaut. Chaque pays est seul chargé d'assurer la protection de sa population. Aucune norme, aucun code international. Seule la coopération technique et scientifique, au demeurant largement développée, permet des échanges et une certaine concertation. La règle, peu à peu née de la pratique encouragée par les organismes internationaux, veut seulement que les pays membres *informent leurs partenaires* de tous les incidents techniques intervenus, afin qu'ils puissent en tirer des enseignements pratiques.

L'URSS n'a pas appliqué ce code de bonne conduite. On comprend l'indignation des Etats scandinaves, bien qu'apparemment les degrés de radioactivité constatés soient très inférieurs aux seuils dangereux. La Suède a aussitôt demandé que l'Union soviétique soumette l'ensemble de ses installations civiles aux contrôles de l'AIEA. Mais ce contrôle, même élargi à l'ensemble des centrales soviétiques, ne servirait probablement à rien. La technique utilisée à Tchernobyl relève, soulignent les spécialistes, de l'utilisation civile du nucléaire, et l'AIEA, quand bien même elle l'inspecterait, n'a aucun pouvoir pour imposer à Moscou des normes de sécurité supplémentaires jugées éventuellement nécessaires.

Les normes soviétiques sont-elles d'ailleurs moins draconiennes qu'ailleurs ? Les experts scandinaves l'affirment. Les Français, eux, sont plus mesurés. L'URSS, constatant les défauts de son programme nucléaire, pourtant vital pour assurer l'équilibre énergétique du pays, a fait semble-t-il depuis quelques années d'énormes efforts pour améliorer tant son efficacité technique que la sécurité de ses installations. Pour la première fois, le comité spécialisé chargé du contrôle, créé en 1983, va être mis à l'épreuve.

LE BILAN DE LA GESTION SOCIALISTE

Le rapport de M. de La Genière embarrasse le gouvernement

Le rapport sur l'état des finances publiques, commandé il y a un mois par le gouvernement à M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, fixe à 159 milliards de francs le déficit prévisible du budget en 1986. Ne dénonçant pas d'anomalies graves dans la gestion par la gauche des comptes de l'Etat, le rapport embarrasse le gouvernement. Toutefois, M. de La Genière s'inquiète de l'avenir de la Sécurité sociale.

En confiant, il y a un mois, à M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, le soin d'établir un bilan des finances publiques, le gouvernement pensait découvrir une situation à la fois mauvaise et désordonnée. Une situation qui lui aurait permis de critiquer vertement la gestion des socialistes et de se poser en bon gestionnaire, seul capable de mener à son terme la double tâche de réduire les déficits et d'abaisser les impôts.

Le rapport qu'a remis M. de La Genière à MM. Balladur et Juppé, décrit certes une situation difficile (le déficit de l'Etat tangente les 160 milliards de francs) qui pose problème et appelle des solutions. Mais l'ancien gouverneur de la Banque de France note aussi que les besoins de financement des administrations publiques, c'est-à-dire les déficits de l'ensemble formé par l'Etat, la Sécurité sociale et les collectivités locales se réduisent régulièrement depuis 1983, année où ils représentaient 3,1 % de la richesse nationale (2,9 % en 1984, 2,6 % en 1985). Cela au prix d'un maintien l'année dernière des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) à leur niveau de 1984 : 45,4 % du PIB. Le non-respect des promesses faites sur ce point par M. François Mitterrand aura finalement permis d'assainir la situation malgré l'alourdissement du poids de la dette publique, passée de 418 milliards en 1980 à 1 228 milliards.

La situation des comptes sociaux apparaît en revanche à M. de La Genière inquiétante à terme dans la mesure où les dépenses croissent inexorablement plus vite que les recettes, mangeant progressivement les excédents de trésorerie accumulés grâce aux efforts de gestion de ces dernières années.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 37.)

La stratégie de communication de M. Mitterrand

Comment marquer la différence entre le président et le premier ministre, sans troubler la cohabitation.

PAGE 10

Une affaire gênante pour le PS

Enquête sur la comptabilité du « Carrefour du développement ».

PAGE 40

Epreuve de force entre M. Monory et la FEN

Le recrutement des professeurs de collège par le CAPES provoque la colère des syndicats d'enseignants socialistes.

PAGE 13

M. Chalandon manageur de la justice

Le garde des sceaux propose de faire appel à des capitaux privés pour la construction de [illegible]

[illegible]

(Pages [illegible])

Débats : [illegible] ● [illegible] ● Politique [illegible] ● Société [illegible] ● Culture (14 et [illegible]) ● Communication (15) ● Economie (36 à 39)

Programme des spectacles [illegible] ● Radio-télévision [illegible] ● Informations services : météorologie, Mots croisés [illegible] ● Loto (34) ● Carnet (34) ● Annonces classées (22 à 33)

INCERTITUDES EN LIBYE APRÈS LE RAID AMÉRICAIN

Les défauts de l'armure du colonel

L'hebdomadaire libyen *Jamahirya* – organe des Comités révolutionnaires – critique le comportement des Libyens durant le raid du 15 avril : la DCA a été lente à entrer en action ; les lumières sont restées allumées dans Tripoli ; des centaines d'habitants ont fui la ville.

De notre envoyé spécial

Tripoli. – Sur l'affiche, placardée comme tant d'autres au coin d'un mur de Tripoli, il ne porte aucun de ses habituels couvre-chefs : ni turban enroulé à la bédouine, *ni casquette militaire* plate à visière. La chevelure abondante est soigneusement tirée en arrière ; le visage s'est un peu empâté, mais le sourire se veut toujours angélique et le regard inspiré. L'artiste a voulu un Kadhafi plus prophète que guerrier.

En toile de fond, le pays dont il rêve : une Libye irriguée par un gigantesque fleuve artificiel, parcourue de moissonneuses-batteuses, parsemée d'usines ultra-modernes, peuplée de citoyens-soldats ; une nation de révolutionnaires occupés à bâtir un nouveau monde et prêts, derrière le « guide », à se sacrifier au service de la *« lutte anti-impérialiste »* et de l'unité arabe.

La réalité est tout autre, bien plus prosaïque. La première leçon du raid américain et des journées qui l'on suivi est que jamais la population libyenne n'a semblé aussi éloignée des aspirations du colonel. Il aurait souhaité un sursaut militant, une mobilisation massive contre l'agresseur, *« le peuple en armes »* dans la rue, criant sa colère. Il n'en a rien été.

Le premier réflexe des Tripoli*tains a été de fuir la ville ou de se* terrer chez eux. Passé un instant de stupeur et, peut-être, un bref accès de fierté et de solidarité nationale, ce fut, les jours suivants, l'indifférence. Une indifférence contrastant singulièrement avec le discours enflammé des dirigeants.

Toute la semaine dernière, à l'heure du dîner, les Comités révo*lutionnaires – l'équivalent* du parti unique dans le système de « l'Etat des masses » – ont bien organisé des manifestations dans la capitale, mais sans grand succès. Les défilés n'ont réuni que quelques dizaines de jeunes gens, attirant plus les journalistes étrangers que les Tripolitains. Le vendredi suivant le raid, le prêche dans les mosquées n'a suscité ni enthousiasme militant ni débordements anti-américains.

Les slogans du régime ont beau stigmatiser *« Reagan le barbare nécrophage et Thatcher la tueuse d'enfants »*, la population paraît réagir avec une totale passivité. On a *plus manifesté* à Khartoum ou sur le campus de l'université de Tunis qu'à Tripoli. Tel n'est pas le moindre paradoxe de Kadhafi : il provoque sans doute plus de ferveur chez les déshérités du monde arabe et africain qu'auprès de ses concitoyens, que *la manne pétrolière a quelque peu* embourgeoisés. Pour le « chef de la révolution », c'est un signal d'alarme, un indice qu'il ne peut négliger.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)

Philippe

SOLLERS

Paradis II

GALLIMARD nrf

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE MÉHAIGNERIE

« Nous ne sommes pas les « malgré-nous » du gouvernement »

Hostiles à la cohabitation et rangés derrière M. Barre avant le 16 mars, les centristes du CDS sont entrés en force dans le gouvernement. Leur président, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire et des transports, affirme, dans un entretien avec *le Monde*, que ses amis ne veulent pas être les « malgré-nous » du gouvernement.

« Le CDS, ces dernières années, s'est défini essentiellement par rapport à M. Raymond Barre. Aujourd'hui, l'ancien premier ministre se tait, après sa contre-performance lyonnaise, et le CDS, hostile, comme lui, à la cohabitation, participe au gouvernement. Comment pensez-vous concilier une fidélité à M. Barre et votre engagement dans un gouvernement dominé par le RPR ?

– Le CDS assume totalement la responsabilité de sa participation au gouvernement. Sans états d'âme. Après avoir analysé les résultats du 16 mars, les parlementaires du CDS, à l'unanimité, ont estimé que le parti devait participer au gouvernement. Cette position a été ratifiée dès le 22 mars par le conseil politique du CDS.

» Nous ne sommes pas les « malgré nous » du gouvernement.

– Ne vous sentez-vous pas dans une position ambiguë ?

– Non.

– Même par rapport à M. Barre ?

– Par rapport à M. Barre, les trois mots-clés de notre action sont : fidélité, complémentarité et travail en commun.

» Fidélité à une approche fondée à la fois sur la rigueur et le courage. Et ce ne sont pas les résultats des dernières élections qui vont modifier notre jugement. Croire que M. Barre, sur le résultat d'une seule élection, est « dévalué » relève, selon moi, d'une analyse bien courte !

» Complémentarité : nous avons les obligations et les priorités d'une formation politique. Ce ne sont pas forcément les mêmes que celles d'un homme.

» Travail en commun, enfin. Nous souhaitons continuer, comme par le passé, à travailler avec M. Barre, pour améliorer l'action gouvernementale.

» Ceux qui n'auraient que des préoccupations tactiques – il y en a partout – seraient très mal jugés par les Français qui ont voulu, manifestement, expérimenter la cohabitation. Nous n'en gardons pas moins nos réserves quant aux difficultés institutionnelles de la cohabitation. Mais nous estimons qu'il faut saisir chaque possibilité de mettre en application notre programme, chaque chance de pouvoir assurer un réveil de l'investissement et du dynamisme économique.

– Très rapidement, [illegible] avec l'approche de l'élection présidentielle, l'heure [illegible] Comment alors réussirez-vous à ne rien renier si M. Barre reste votre candidat ?

– Aujourd'hui, les Français n'ont pas envie qu'on leur parle de l'élection présidentielle. Il est vrai que le problème du présidentiable se posera, à l'intérieur de l'UDF.

Propos recueillis par
CHRISTINE [illegible]

(Lire la suite page [illegible])

هكذا من الاصل

débats

LE « DROIT A LA DIFFÉRENCE »

Les discussions sur l'immigration doivent dépasser les cadres nationaux. C'est ce que pense Dominique Boyer, qui estime que l'interdépendance est le fait dominant de notre époque. La défense de la diversité des cultures ne doit pas être détournée, écrit Alain Policar. Certaines récupérations pourraient conduire à un « racisme différentialiste ».

L'esprit de communauté

Le problème des immigrés ne peut se résoudre « dans un seul pays »

par DOMINIQUE BOYER (*)

EN fait, le problème des immigrés est mal posé. Pas plus que le « sanctuaire » matérialisé par la force de frappe ne peut garantir la France contre l'holocauste nucléaire, la défense de l'*indépendance nationale* ne peut la préserver des autres phénomènes de portée internationale. Les causes des mouvements de populations étant économiques, elles sont liées aux problèmes du développement.

Les économistes utilisent une méthode « multilinéaire », comparant taux de population, capacité agricole, disponibilité de ressources, d'énergie et de capitaux. Pour les futurologues, l'analyse des systèmes est une méthode « circulaire », qui permet d'étudier les interactions entre ces différentes données — les répercussions de chaque phénomène — ou chaque option — sur chaque autre. Les tableaux qui en résultent lui permettent de se faire une idée de la capacité porteuse de la terre dans son ensemble, et de chaque pays où région en particulier.

Ainsi, le futurologue sait que les populations des pays sous-développés vont continuer à se déplacer vers les zones développées, que le monde de demain sera métissé, et que tous les peuples devront apprendre à vivre dans des communautés où se côtoient des cultures et des religions diverses. Il sait aussi que la progression de la planète vers un niveau de développement plus équilibré ne sera possible que si les gouvernements acceptent de renoncer à une part de leur souveraineté en faveur d'institutions globales, quitte à accroître les autonomies locales.

Mais une telle évolution est liée à celle de l'Etat-nation, et donc à celle de la citoyenneté. Lorsque certains parlent d'exiger des jeunes Beurs une adhésion au passé ou au futur de la France, ils bloquent une évolution nécessaire des mentalités : tout individu doit rester libre de rejeter la politique de son pays. Et le désir de vivre *sur une terre plutôt que sur une* autre ne doit supporter aucun jugement de valeur, aucune notion de supériorité d'un pays par rapport aux autres. Une conception exacerbée de la souveraineté nationale rend difficile la résolution non seulement du problème des immigrés, mais aussi l'antagonisme Est-Ouest. En effet, tout étant lié, le cloisonnement des questions de développement et de sécurité est artificiel.

Un cadre plus vaste

Un exemple : la croissance des populations musulmanes est ressentie avec autant d'acuité par les Soviétiques que par les autres Européens, en particulier les Français. Les incidents de frontière sino-soviétiques sont imputés, à tort, à des désaccords idéologiques. En réalité, ils sont dus au fait qu'avec seulement le quart de la population de son voisin, l'URSS dispose d'un territoire deux fois plus grand. Un conflit dans cette zone ne sera évité que dans le cadre d'un équilibrage entre les populations et les capacités porteuses des différentes parties de l'Eurasie.

C'est peut-être parce que les Soviétiques, eux, s'intéressent aux travaux des futurologues, que Mikhaïl Gorbatchev cherche à améliorer ses relations avec le Japon, puissance économique clef pour le grand continent. De la même façon, la France, pour vaincre ses craintes — et ses problèmes économiques, — a besoin d'insérer « son » problème dans un cadre plus vaste.

(*) Journaliste.

Veut-on parler de races ? A l'heure qu'il est, il y a dans le monde un peu plus d'un milliard et demi de Jaunes, un peu moins d'un milliard et demi de Blancs, presque un milliard d'Indiens, moins d'un demi-milliard de Noirs et rien qu'une poignée d'Arabes : 150 millions (mais 800 millions de musulmans, il est vrai...). Ces chiffres, que nous disent-ils ? Que la question des immigrés, pas plus que les autres grands problèmes de cette fin du vingtième siècle, ne peut se résoudre *« dans un seul pays... »* Mais il peut se résoudre dans le cadre d'une communauté eurasiatique liée à l'Afrique.

Cela commence par la construction d'une Grande Europe, capable, aux côtés de la Chine, du Japon, de l'Inde, et des pays du Golfe, de faire le poids par rapport à l'URSS. Et cela continue avec la recherche patiente d'un *« esprit de communauté »* entre les différentes grandes entités que je viens d'évoquer. Ces entités constitueront d'ailleurs l'étape intermédiaire *entre la multitude d'Etats-nations* qui existent aujourd'hui et l'avènement d'un gouvernement planétaire.

Dans ce cadre régional, la notion de deux catégories de pays : les uns blancs et développés, les autres bariolés et sous-développés, pourra céder la place à des relations économiques, culturelles et politiques définies par l'interdépendance qui constitue le fait déterminant de notre époque, et donc indifférenciées aussi bien sur le plan racial qu'idéologique. C'est alors seulement que les Maghrébins, les Turcs, les Africains — et les Chinois — cesseront à nos yeux, soit indulgents soit dédaigneux, de représenter l'« autre » pour devenir nos pairs. C'est alors seulement que les Français seront tranquilles dans leur coin du monde.

Les pièges

Nous devons penser à la fois à la diversité et à l'unité

par ALAIN POLICAR (*)

CONCILIER l'exigence d'égalité et la revendication du droit à la différence apparaît, aux yeux de nombreux progressistes, comme la quadrature du cercle. Notre propos est de *montrer* que le problème n'est pas insoluble mais seulement, le plus souvent, mal posé.

Il n'est évidemment pas question de relativiser la légitimité du premier terme : la réalité de l'inégalité devant la fortune, l'emploi et le pouvoir impose, comme l'avait souligné « Convergence 84 », la primauté de l'exigence d'égalité. Le deuxième terme nécessite une lecture plus attentive. Bien entendu, le respect des différences constitue un principe dont la portée éthique est indéniable. En outre, l'effort d'assimilation demandé aux minorités est inacceptable, car il suppose la disparition, par acculturation, de la spécificité des communautés qui ont choisi la France comme terre d'accueil. Il est donc souhaitable de substituer à l'*assimilation la* perspective de l'intégration, celle-ci étant comprise comme la participation à la vie de la cité dans un enrichissement mutuel.

Sur ces principes, il se dégage, chez les démocrates, un incontestable consensus. C'est pourquoi il nous a paru plus opportun d'insister sur le risque de perversion de l'idéal démocratique que constitue la référence au droit à la différence, lorsque celle-ci sert de slogan quasiment exclusif aux forces de progrès.

Il est symptomatique que des courants de pensée opposés aux valeurs de la gauche aient choisi de privilégier le même thème (parmi ceux-ci la Nouvelle Droite et, en particulier le GRECE dans un numéro de sa revue *Eléments* de février 80). Cette récupération, par des théories politiques fondées sur l'inégalitarisme et la hiérarchisation des aptitudes, permet de repérer la mise en place d'un nouveau type de racisme que l'on peut nommer *« racisme différencialiste »*.

Parmi ses traits pertinents figurent l'absolutisation de la différence (de façon que l'individu n'existe que comme représentant de sa communauté d'origine, voire, au-delà, de sa région ou de sa famille) et sa biologisation (d'où les emprunts à la sociobiologie américaine en tant qu'héritière du darwinisme social) (1).

Il convient peut-être, ici, d'attirer l'attention du lecteur sur une confusion fréquente commise, certes dans une perspective opposée, tant par les sophistes de droite que par les sophistes de gauche (pour reprendre la terminologie de R. Zazzo) (2). En effet, il n'est pas possible d'utiliser les enseignements tirés de l'étude des différences individuelles pour interpréter les différences collectives, et réciproquement. Si les premières s'expliquent, partiellement, par des facteurs génétiques, les différences entre groupes peuvent, intégralement, s'expliquer par l'hétérogénéité des milieux.

Ainsi, alors que la droite conservatrice étend, illicitement, aux collectivités les données biologiques valant pour l'individu, l'antiracisme naïf n'hésite pas à nier l'existence de différences héréditaires entre individus craignant qu'elle *ne ruine son échafaudage* idéologique.

Une erreur pernicieuse

Il s'agit là d'une erreur particulièrement *pernicieuse : en effet*, négliger les constats scientifiques élémentaires afin de justifier des *a priori* politiques suppose que la légitimité du combat antiraciste est suspendue au verdict biologique alors que l'égalité des individus constitue un impératif juridique et éthique absolu. Or, ce n'est pas l'attention exclusive aux différences de tous ordres et, en particulier, culturelles, qui facilitera la prise en compte de cet impératif.

La jeune cinéaste algérienne F. Belghoul l'a souligné fortement : *« Le fameux droit à la différence n'aboutit jamais à l'égalité, c'est une forme voilée de l'exclusion... La France est un pays qui respecte les différences au point d'imposer des justices différentes, des conditions de vie différentes et de perpétuer ainsi l'ordre établi. »* (3) Elle ne fait que formuler, avec véhémence, ce que l'un des fondateurs de l'anthropologie psychanalytique, G. Roheim, adversaire résolu du relativisme culturel, avait écrit il y a déjà trente-cinq ans : *« Vous êtes complètement différent de moi, mais je vous pardonne. »*

Les relativistes, réduisant l'homme à un précipité culturel, contribuent à amplifier les différences au détriment de la reconnaissance de l'unité du genre humain. Il y a, de fait, une étonnante symétrie entre les positions de ceux qui, adeptes du déterminisme racial, affirment que certaines facultés mentales sont génétiquement différentes d'un groupe humain à un autre et les positions de ceux qui, faisant du cerveau une table rase, caractérisent l'homme par son infinie malléabilité. Ces positions conduisent, l'une et l'autre, à la dissolution du concept d'homme.

Nous avons, au contraire, la certitude que notre tâche est de mettre l'accent sur la nécessité de redonner à l'anthropologie le sens qu'elle aurait toujours dû avoir, celui de Kant, pour qui l'objet de cette discipline était la recherche des attributs spécifiques à l'homme et communs à tous les hommes. Fidèles à cet objectif, *nous nous devons de penser*, à la fois, la diversité, dont nous faisons quotidiennement l'expérience, et l'unité, irréductible bien que souvent occultée. Dans ces conditions, peut-être apprendrons-nous à vivre, au sein d'une « société métissée » (4), respectueuse de *l'égalité des droits et cultivant*, plutôt que nos différences, nos essentielles ressemblances.

(*) Professeur de sciences sociales.

(1) Lire, sur ces points, les travaux de P.-A. Taguieff, notamment « La stratégie culturelle de la Nouvelle Droite en France (1968-1983) », *in : Vous avez dit fascismes ?* (Arlhand/Montalba, 1984), et « Alain de Benoist, philosophe », *in : les Temps modernes* (n° 451, février 1984).

(2) Entretien avec R. Zazzo dans *le Monde* du 26 décembre 1982.

(3) *Le Monde* daté 16-17 décembre 1984.

(4) Expression d'E. Balibar dans *le Monde* du 1er décembre 1984.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex *MONDPUB 206 136 F*

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

COURRIER DES LECTEURS

Du « droit » à l'« obligation »...

L'abondant courrier que vous publiez sur les problèmes de l'immigration m'amène à attirer l'attention sur les dangers du concept très en vogue de « droit à la différence ».

Dangers pour ceux qui le revendiquent ; dangers non pas à cause du mot « *différence* », bien entendu, mais à cause du mot « droit » : car tout droit implique des obligations et rien ne serait plus nocif que le glissement du « droit à la différence » à l'« obligation à la différence »... que symbolisa en son temps, par exemple, l'étoile jaune. Un droit n'est jamais la simple adjonction de quelques avantages particuliers au droit général : c'est un tout cohérent qui implique nécessairement des aspects négatifs et des servitudes. Certains musulmans, me dit-on, réclameraient, en France, le droit à la polygamie ; ce qui entraînera automatiquement toute une législation spécifique pour eux sur le divorce, l'héritage, les pensions de reversion, les droits de leurs enfants, etc.

Et c'est là qu'est le danger. Danger, pour eux, de se trouver marginalisés par une juridiction particulière qui empêcherait l'intégration que certains d'entre eux souhaitent ; car jusqu'où aller dans cette voie ?

Mais danger, surtout, pour la société française, qui se trouverait « atomisée » en une juxtaposition de droits différents.

Dr ÉMILE ARIE
(Paris).

Vive l'administration !

Deux éminents professeurs viennent de faire la critique de l'administration dans *le Monde* du 2 avril.

Ces messieurs font du poujadisme sans le savoir. Ignorent-ils qu'ils sont eux-mêmes fonctionnaires et qu'ils appartiennent à l'université si décriée ? Haro sur le baudet ! L'Administration avec un grand A, les Fonctionnaires avec un grand F.

J'ai été fonctionnaire de préfecture pendant quarante-deux ans, je n'ai jamais rencontré dans l'administration ces hauts fonctionnaires qui n'ont pas une activité intense et qui risquent de couler la France (...).

Messieurs les professeurs, vous *semblez ignorer que les hauts fonc*tionnaires et les autres ne font qu'appliquer les directives gouvernementales (lois-décrets-arrêtés, voire circulaires d'interprétation des textes législatifs et réglementaires).

Vous ignorez aussi, surtout, les dizaines de milliers de fonctionnaires des catégories A, B, C, D, qui « triment » en essayant d'appliquer avec le plus de justice possible des textes souvent compliqués qui ne sont pas leur fait et d'accueillir avec le maximum de sourire et de complaisance une population remontée contre les fonctionnaires par la droite la plus bête du monde.

L'administration a été longtemps la fierté de la France. On nous l'enviait. On nous l'enviera toujours, n'en déplaise à MM. Prud'homme et Leroux.

ROGER DUPONT,
chef de service des Préfectures (en retraite).

Et les otages ?

M. Levy-Lambert (*le Monde* du 19 avril) proteste contre le refus de l'Etat français de laisser survoler son territoire par les bombardiers américains. Point de vue irresponsable car il a tout simplement osé oublier que nous avons huit otages au Liban menacés de mort à tout instant. Dans ces conditions on peut comprendre que le gouvernement français « marche sur des œufs ».

BERNARD FABRIQUE
(Arpajon).

« EUROPE, TIERS-MONDE, MÊME COMBAT » d'Alain de Benoist

Nationalismes intégraux

ON aura tout vu. On aura tout lu. Qu'Alain de Benoist, porte-drapeau de la nouvelle droite, se retrouve aux côtés de Régis Debray, de Frantz Fanon ou de François Perroux pour parler du tiers-monde, à leur façon, voilà bien qui montre à quel point se brouille le paysage idéologique depuis quelque temps. Notre auteur n'a que mépris dans son dernier ouvrage pour les thuriféraires de la division internationale du travail et de la loi du marché, qui selon lui ne profite qu'aux forts, aussi bien que pour les marxistes expliquant par les séquelles du colo*nialisme le sous-développement* du Sud.

Il renvoie dos à dos les Etats-Unis et l'URSS comme, estime-t-il, devraient le faire les Européens, fustige Pascal Bruckner et son *Sanglot de l'homme blanc*, et rejoint au fond le dernier livre de Samir Amin, *le Déconnexion* (1), qui demande que soient brisées les chaînes qui relient la « périphérie » au « centre ». Comme l'auteur africain, Alain de Benoist souhaite le développement endogène et des liens Sud-Sud entre groupes et nations.

Alors quoi ? Les tiers-mondistes durs, étrillés ces derniers temps, ont-ils trouvé une nouvelle recrue... dont ils se seraient peut-être bien passés ? En fait, il faut y regarder de plus près. En prenant parti pour la cause des peuples contre les droits de l'homme abstraits, Alain de Benoist magnifie deux « valeurs » : le nationalisme, seul moteur efficace du développement, et le « droit à la différence », face au rouleau compresseur culturel du capitalisme.

Séduisantes propositions, qui ne doivent pas masquer les perversions, sur lesquelles l'auteur ne nous dit rien. Tout justifier au nom de la nation, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Même les pratiques qui vont contre les droits les plus élémentaires de la personne : l'excision, la violence, l'apartheid, etc. ? On voit où a mené en Amérique du Sud le thème de la « sécurité nationale ».

Le « droit à la différence ». Certes, les biologistes tels Jacques Ruffié ou Jean Dausset, que cite Alain de Benoist, ont insisté sur le fait que *« chaque homme a son identité inscrite dans ses cellules »*. Mais de quel droit passer des individus aux peuples (2) ? Au nom de la « différence », il peut, hélas ! aussi y avoir rejet de l'Autre... L'affirmation du « relativisme culturel » (p. 121) face à la notion d'homme et de développement peut, elle aussi, entraîner des déviations graves. Sans doute la croissance quantitative n'est pas une loi universelle, ni forcément une norme, mais on ne voit pas pourquoi la notion de « développement » non ethnocentrique englobant tout ce qui peut donner plus de densité à la personne humaine ne pourrait être un paradigme.

Cela dit, que l'on soit ou non d'accord avec lui, Alain de Benoist, à l'écriture passionnée et au répertoire encyclopédique, donne à réfléchir de manière peu conformiste sur un thème rebattu. Une démarche « non alignée », souvent irritante et qui, donc, *stimule la discussion.*

PIERRE DROUIN.

★ Robert Laffont, 256 p., 78 F.

(1) Ed. La Découverte, Paris, 1986.

(2) Comme se le demande, dans cette même page, Alain Policar.

étranger

LA LUTTE ANTITERRORISTE ET LA SITUATION EN LIBYE

A leur tour, la Belgique et le Luxembourg ont annoncé, lundi 28 avril, une réduction du personnel diplomatique libyen en poste sur leur territoire, conformément aux décisions prises, la semaine dernière, par les ministres des affaires étrangères de la CEE. A Bruxelles, le nombre de diplomates libyens reviendra de quatorze à sept ; à Luxembourg de seize à trois. La plupart des pays de la CEE ont déjà annoncé des décisions similaires au cours des jours derniers.

Celles-ci ont été vivement critiquées par les dirigeants libyens. Ainsi, Tripoli a accusé, lundi, les pays de la CEE *« d'abriter eux-mêmes, d'organiser et d'exporter le terrorisme »*, en donnant asile *« à des mouvements terroristes hostiles à la Libye et aux pays arabes progressistes »*. Cette prise de position officielle a été transmise à Tripoli au chargé d'affaires néerlandais, dont le gouvernement assure actuellement la présidence du Conseil des Communautés.

● A BEYROUTH, le groupe Abou Nidal (Fatah-Conseil révolutionnaire) a revendiqué l'assassinat du touriste britannique Paul Appleby, tué d'une balle dans la tête, dimanche, à l'entrée de la vieille ville de Jérusalem. Selon un communiqué du groupe, le meurtre a été commis *« en riposte au raid américain contre la Libye »*. D'autre part, dans une interview diffusée lundi soir par la chaîne de télévision américaine CBS, M. Atef Abou Bakr, l'un des dirigeants du groupe Abou Nidal, assure que son organisation a dressé une liste d'*« objectifs américains et britanniques »* auxquels son organisation compte s'attaquer.

■ A WASHINGTON, le Pentagone a annoncé que le porte-avions *Enterprise*, actuellement dans l'océan Indien, allait faire route vers la Méditerranée pour y relever un autre bâtiment du même type, le *Coral Sea*. De son côté, le vice-président américain, M. George Bush, a assuré que le bombardement sur la Libye *« avait été une bonne chose »* : *« le message a été transmis (...) ceux qui menaceraient nos ressortissants doivent savoir qu'il y aura un prix à payer »*, a-t-il dit.

● A ANKARA, un tribunal a délivré lundi des mandats d'arrêt contre trois Libyens à la suite d'une tentative d'attentat contre un club d'officiers américains le 18 avril dernier. Ces trois hommes — dont deux sont employés à l'ambassade de Libye à Ankara — ont quitté la Turquie entre le 20 et le 23 avril. Deux autres Libyens arrêtés précédemment à Ankara, dans le cadre de la même affaire, ont été inculpés lundi. Enfin, en visite dans la capitale turque, le premier ministre algérien, M. Abdelhamid Brahimi, a estimé que la Libye n'était pas responsable des actions terroristes qu'on lui impute : *« Nous ne pourrons accepter que la Libye soit impliquée dans le terrorisme ; le terrorisme est un produit des Occidentaux »*, a-t-il notamment déclaré.

● A TUNIS, la Ligue arabe a commencé à lancer officiellement les invitations pour le sommet arabe qui doit se réunir le 3 mai à Fès (Maroc) pour dénoncer le raid américain contre la Libye. Selon certaines sources, il est possible que le colonel Kadhafi n'assiste pas au sommet : *« L'important, c'est de réunir le sommet, non de savoir qui représentera la Libye »*, a déclaré le ministre libyen de l'information, M. Fituri, au quotidien d'Abou-Dhabi *Al Ittihad*.

● A TOKYO, nous signale notre correspondant, Philippe Pons, le premier ministre japonais, M. Nakasone, a estimé lundi que la lutte contre le terrorisme serait *« un des thèmes politiques importants »* abordés du 4 au 6 mai par les chefs d'Etat ou de gouvernement des sept pays occidentaux les plus industrialisés.

Interrogé sur la position, pour le moins réservée, du Japon à l'égard du raid américain, M. Nakasone a déclaré : *« Le Japon a constamment condamné le terrorisme. En ce qui concerne l'affaire américano-libyenne, nous avons été informés que les Etats-Unis avaient agi en état de légitime défense, et que Washington avait des preuves contre la Libye. Pour notre part, nous ne sommes pas en possession de tels détails. »* Le trafic ferroviaire a par ailleurs été interrompu mardi en plusieurs points du réseau japonais par des courts-circuits délibérément provoqués, selon la police, par des militants d'extrême gauche, qui entendaient protester contre la célébration du quatre-vingt-cinquième anniversaire de l'empereur, et la tenue du sommet des pays industrialisés.

● A PARIS, le nouveau porte-parole de l'Elysée, Mme Gendreau-Massaloux, a indiqué que, lors du sommet de Tokyo, ce serait essentiellement *« le principe de l'efficacité »* qui guiderait l'action de la France en matière de lutte anti-terroriste. M. Mitterrand est prêt, a ajouté Mme Gendreau-Massaloux, à *« examiner tout ce qui peut permettre une meilleure organisation »* de cette lutte, mais sans envisager la création d'une nouvelle structure internationale : *« Il n'est question de rien de tel »*, a précisé la porte-parole. De son côté, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a affirmé lundi soir sur TF 1 que le sommet de Tokyo, où *« le président de la République et le premier ministre seront bien sûr d'accord pour présenter la position française »*, allait notamment produire une déclaration commune des Sept sur le terrorisme.

« Les liens avec la France sont trop importants pour être mis en cause par les récents incidents »

déclare l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris

Dans une déclaration faite lundi 28 avril à Paris, l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Joe Rodgers, s'est efforcé de dédramatiser les conséquences pour les relations franco-américaines du désaccord à propos du raid contre la Libye. *« La déception appartient au passé »*, a dit M. Rodgers. *Les liens avec la France sont trop importants pour être mis en cause par cet incident. »*

Reconnaissant que les Etats-Unis *« ont été déçus par la décision »* de la France d'interdire aux appareils américains le survol de son territoire, l'ambassadeur ajoute : *« Les enjeux sont trop importants pour que nous laissions les adversaires de la démocratie profiter de l'occasion pour tenter de nous brouiller. Je crois que le monde occidental se prépare à montrer une extraordinaire unité sur la question du terrorisme. Nous ne devons pas laisser l'occasion qui nous est offerte se perdre dans les malentendus ou les divergences d'opinion d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. »*

A propos des sentiments anti-français qui se manifestent aux Etats-Unis à la suite de l'attitude adoptée par Paris, le diplomate a l'intention de rappeler *« à tous ceux qu'il verra »* au cours du voyage qu'il doit effectuer dans son pays dans les prochains jours que *« la France nous a toujours soutenu dans nombre de circonstances. Je dirai aussi aux Américains que, contrairement à beaucoup de nos alliés, la France défend activement la liberté par sa présence au-delà de son territoire. Elle a été à nos côtés à Beyrouth, où elle a perdu nombre de ses soldats. Elle s'est montrée résolue à empêcher la Libye de conquérir les terres de ses voisins, attitude qui est essentielle pour nous.*

Elle a récemment apporté la preuve de sa résolution par son action militaire contre l'agression libyenne au Tchad. Je rappellerai encore que la France a fourni un soutien capital à la décision prise par l'OTAN d'installer des missiles de portée intermédiaire en Europe. C'est en grande partie grâce à cette décision que se poursuivent les négociations sur les réductions des armements ».

En ce qui concerne les inquiétudes des Américains vivant en France ou qui désirent s'y rendre, M. Rodgers a indiqué qu'il *« conseille la prudence »*, mais a souligné que « [son] *gouvernement n'a donné et ne donne à* [ses] *nos concitoyens aucun conseil pour annuler leur voyage en France, quitter la France ou renoncer à leurs activités normales ».*

Il a ajouté : *« Je suis personnellement convaincu que le gouvernement français fait et continuera à faire tout son possible pour assurer la sécurité de tous les Américains et de toutes les institutions américaines en France. »*

LA CHUTE DU TRAFIC SUR L'ATLANTIQUE NORD BOULEVERSE LES PRÉVISIONS D'AIR FRANCE ET DE PAN AM

Les attentats perpétrés en Europe et la crise libyenne continuent d'effrayer les Américains, qui renoncent en grand nombre à franchir l'Atlantique. C'est ainsi que le trafic passagers d'Air France a chuté de 15 % au cours du premier trimestre 1986. La compagnie nationale incrimine aussi la baisse du dollar et la concurrence renforcée des compagnies aériennes américaines.

De son côté, la compagnie Pan Am, qui devait ouvrir trois nouvelles liaisons vers la France, a renoncé à une partie de ses projets à cause de l'effondrement de la demande américaine. Pan Am remet à des jours meilleurs une ligne entre Paris et la Californie (San-Francisco et Los Angeles). En revanche, elle maintient sa nouvelle ligne sans escale qui dessert Miami (Floride) quatre fois par semaine au départ de Paris. Pan Am s'inquiète de cette évolution, car elle a misé gros sur l'Atlantique et l'Europe, qui représentent 60 % de son trafic depuis qu'elle a vendu son réseau du Pacifique à United Airlines. Si cette conjoncture médiocre se prolongeait, elle pourrait compromettre le redressement de la compagnie, qui a perdu en 1985 181,5 millions de dollars (1,2 milliard de francs).

DES MUSICIENS AMÉRICAINS RENONCENT A VENIR EN FRANCE

Après les cinéastes, ce sont les musiciens qui annulent leur participation à des manifestations françaises par peur du terrorisme : l'Orchestre de l'université du Michigan vient de renoncer à venir au Festival d'Evian, qui a lieu du 8 au 18 mai, et dont la formation devait être la cheville ouvrière.

Cette défection devrait, en outre, mettre gravement en péril la production à l'Opéra de Lille du *Rake's Progress*, de Stravinsky (mise en scène de Robert Altman) à laquelle devaient participer de nombreux éléments de cette université.

Les défauts de l'armure du colonel

(Suite de la première page.)

« Les Libyens, explique un diplomate, *détestent l'épouvantable image qu'a leur pays à l'étranger ; ils tolèrent l'activisme révolutionnaire de leurs dirigeants tant que cela ne tire pas trop à conséquence pour eux ; mais si des bombes viennent à tomber sur Tripoli et Benghazi, il peut en aller autrement. En public, on ne dit rien, mais radio-médina fonctionne très bien, véhiculant un certain sentiment de lassitude. »*

De là à conclure que la primauté du colonel a été gravement ébranlée par le raid et que le « guide » a été relégué en marge du pouvoir par ses proches compagnons, constitués en junte de gouvernement, il y a un pas que la plupart des diplomates interrogés à Tripoli se refusent à franchir.

Certains observateurs se sont étonnés du « profil bas », de la relative discrétion de M. Kadhafi après le raid. Il s'est peu manifesté en public, n'a pas rencontré la presse occidentale, laissant alors le devant de la scène à quelques-uns de ses fidèles, les commandants Abdessalam Jalloud et Khouildi Al Hamidi, notamment. Avec le colonel Mohamed Kharoubi et le général Abou Bakr Younes, chef d'état-major de l'armée, ils forment le dernier carré des « compagnons historiques », ceux qui ont fait le coup d'Etat de 1969.

Certes, ces hommes comptent, particulièrement le commandant Jalloud, « numéro deux du régime », que l'on dit « bien placé » en cas de succession. En très bons termes — dit-on — avec les Soviétiques et les Algériens, il a la responsabilité du principal secteur économique, le pétrole, et la haute main sur les finances publiques depuis qu'il n'y a plus de gouverneur de la banque centrale.

Toutefois, aucun des « historiques » n'est vraiment populaire ni ne dispose du charisme dont on crédite encore leur chef.

« Kadhafi reste le patron », disent la plupart des diplomates occidentaux et arabes à Tripoli. C'est lui qui a reçu les rares hôtes étrangers de passage en Libye après le raid. Il a accordé des entretiens à des médias de l'Est, à un journaliste de l'opposition égyptienne et à un envoyé spécial indien d'un quotidien britannique. S'il a laissé ses compagnons monter en première ligne, c'est peut-être simplement pour les « mouiller », pour les forcer à témoigner de leur solidarité dans un moment difficile. Sans doute y a-t-il eu une période de flottement dans les vingt-quatre heures ayant suivi le raid ; mais le colonel Kadhafi, appuyé par les comités révolutionnaires, semble avoir vite repris les choses en main.

Les problèmes de fond demeurent, lourds de périls. Pour le dirigeant libyen, ils sont essentiellement de deux ordres : la grogne dans l'armée et les difficultés économiques.

Une armée mécontente

C'est d'abord de l'armée que peut venir le danger ; d'une armée humiliée au Tchad, éprouvée par l'affrontement avec les Etats-Unis, totalement dépendante de la maintenance étrangère pour le matériel très complexe dont elle dispose ; une armée déjà sévèrement épurée après la tentative de coup d'Etat de mai 1984.

C'est aussi une armée placée sous haute surveillance, noyautée par les « officiers révolutionnaires », qui sont, au sein de l'institution militaire, le pendant des comités révolutionnaires.

Ces officiers-là, plus politiques que techniciens, contrôlent les dépôts de munitions, de préférence aux « professionnels » formés à l'Est ou à l'Ouest et envers lesquels la confiance du régime est toute relative.

« Kadhafi s'est toujours méfié de l'armée, dit un observateur européen, *il a besoin d'une armée de métier pour ses visées régionales, mais il a peur du danger potentiel qu'elle représente. »* En substance, le pouvoir est confronté à un cas de figure classique : trouver un équilibre entre les officiers « professionnels » en qui il n'a pas confiance et les « politiques » sans trop s'aliéner les premiers.

Or, au lendemain de l'opération américaine, un net mécontentement se serait manifesté dans l'armée. A en croire un observateur digne de foi, le mercredi 16 avril, vingt-quatre heures après le bombardement, certains officiers supérieurs sont allés trouver le colonel Kadhafi pour lui faire part de leur ressentiment.

Leur message était simple : il n'est plus possible de continuer ainsi, sans munitions, dans un état de dangereuse impréparation. En bref, poursuivre l'affrontement avec les Etats-Unis présente des risques qui peuvent conduire à un état de rébellion au sein de l'armée. Là encore, c'est un signal d'alarme que le régime ne peut enregistrer dans l'indifférence.

Il en va de même sur le front économique. En 1980, la Libye disposait de 23 milliards de dollars de revenus pétroliers. En 1981, il n'y en avait plus que 16 ; 14 en 1983 ; 11 en 1984 et 4 aujourd'hui — avec une production estimée à 900 000 barils/jour. La chute est brutale.

La chute des revenus pétroliers

Certes, les réserves en devises du pays restent substantielles : quelque 5 milliards de dollars. Mais la dette militaire à l'égard de Moscou est évaluée à 4 milliards de dollars, et la Libye s'en acquitterait en fournitures de pétrole sur la base du prix particulièrement bas de 13 dollars le baril — le protecteur et ami n'est pas tendre en affaires.

Quatre milliards de dollars de revenu annuel restent une somme coquette pour une nation de trois millions d'habitants.

Il n'en faut pas moins commencer à serrer les écrous, dans un pays où tout, ou à peu près, est importé. Certains grands projets d'infrastructure ont dû être révisés à la baisse. Il a fallu, cet été, renvoyer de nombreux travailleurs étrangers, notamment tunisiens et égyptiens, et ces départs ont porté un coup à l'agriculture.

Enfin, conséquence la plus impopulaire, des pénuries de produits de grande consommation — viande, café, beurre — apparaissent fréquemment, même si c'est pour des périodes de courte durée.

Faut-il ajouter un « danger intégriste naissant » à cette liste des difficultés menaçant le régime ? On peut prudemment constater que le pouvoir semble se méfier de plus en plus du regain d'activisme de certaines confréries musulmanes et que l'islam moderniste du colonel Kadhafi n'est pas toujours bien perçu dans une population attachée à certaines valeurs traditionnelles.

La Libye n'est pas un pays « fondamentaliste », au sens où peut l'être l'Iran. Le fichu islamique est plus rare dans les rues de Tripoli que dans celles de Tunis ou d'Alger. Hors les ambassades, l'alcool est absent de la ville ; mais, ici, et ce n'est pas si fréquent dans le monde arabe, les femmes conduisent, sortent seules, font un service armé, arpentent les rues de la capitale en *battle-dress* ou en jeans et constitueraient près de la moitié des effectifs des universités.

Face à une situation difficile, le colonel Kadhafi a pu compter sur l'efficacité des comités révolutionnaires. Ils se sont rapidement mobilisés au lendemain du raid américain.

Mais de quel poids pèseraient-ils en cas de conflit ouvert avec l'armée ? Et quel camp choisirait alors l'allié soviétique soucieux d'abord de sauvegarder, avec la Libye, un important point d'appui stratégique en Méditerranée ? La question ne se pose pas encore. Mais le colonel Kadhafi a assez de sens politique pour en saisir la portée. Au-delà de ses chimères, l'auteur du *Petit Livre vert* est homme à mesurer l'évolution des rapports de force et à en tenir compte.

ALAIN FRACHON.

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Trois militants d'extrême gauche tués par l'explosion de leur bombe

Santiago-du-Chili. — Trois membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) ont été tués lundi 28 avril par l'explosion d'une bombe qu'ils manipulaient dans une maison utilisée comme cache par l'organisation d'extrême gauche à Ville-Alemana, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Santiago. En outre, deux attentats non revendiqués ont fait quatre blessés dans la capitale. Enfin, un carabinier et un civil ont été tués le même jour à Santiago au cours d'un échange de coups de feu. — *(AFP.)*

SRI-LANKA

2 500 victimes de la rupture du barrage

Quelque 2 500 personnes sont portées disparues à Sri-Lanka dans cette catastrophe dont les autorités locales ont *« minimisé les conséquences »*, a déclaré lundi 28 avril le secrétaire de la Croix-Rouge norvégienne, M. Odd Grann.

Le gouvernement sri-lankais avait avancé un chiffre de moins de 150 morts. Une organisation inconnue, le Parti communiste révolutionnaire de l'Eelam, a affirmé avoir fait sauter le barrage. M. Grann a indiqué que les inondations ont, en outre, fait 7 800 sans-abri. Il a estimé que le Sri-Lanka a tenté de dissimuler l'ampleur du désastre parce qu'il la jugeait fâcheuse pour la réputation du pays. Il a, en outre, fait état de retards dans l'organisation des secours. — *(Reuter.)*

LES DERNIERS JOURS DE L'AFRIQUE DU SUD

Par Charles Zorgbibe

Briser l'apartheid, décoloniser les bantoustans, approfondir l'engagement de l'Occident, tel est le programme original de Charles Zorgbibe après un voyage à l'intérieur de l'Afrique du Sud.

puf

Collection "Perspectives internationales", 224 pages - 108 F

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

AFRIQUE

République sud-africaine

HOTES PENDANT DEUX JOURS DE L'ÉVÊQUE TUTU

MM. Fabius et Lang ont rencontré les animateurs de la lutte contre l'apartheid

De notre correspondant

Johannesburg. — MM. Laurent Fabius et Jack Lang sont arrivés lundi matin 28 avril en Afrique du Sud à l'invitation de l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix. Un voyage de deux jours au cours duquel l'ancien premier ministre et son ministre de la culture ont rencontré des personnalités des mouvements anti-apartheid et de l'opposition politique. Aucun entretien n'était prévu avec des membres du gouvernement ou des responsables du pouvoir. M. Fabius a catégoriquement rejeté l'offre qui avait été faite par le ministère des affaires étrangères. A leur arrivée à Johannesburg, MM. Fabius et Lang ont été accueillis par des membres de l'ambassade, laquelle est actuellement dirigée par un chargé d'affaires, M. Claude Blanchemaison, l'ambassadeur, M. Pierre Boyer, ayant été rappelé à Paris en juillet dernier. Aucun officiel sud-africain n'était présent à l'aéroport.

La première journée du séjour s'est déroulée au Cap, où une série d'entretiens ont eu lieu avec le révérend Allan Boesak, fondateur de l'UDF (Front démocratique uni). Mme Hélène Suzman et M. Colin Eglin, deux figures dominantes du PFP (Parti fédéral progressiste), M. Van Zyl Slabbert, ancien dirigeant de cette formation, qui a récemment démissionné avec fracas du Parlement, et enfin M. Gavin Relly, directeur de l'Anglo-American.

MM. Fabius et Lang ont visité le gigantesque camp de squatters de Crossroads, aux portes du Cap. Trois pierres ont été jetées par de jeunes Noirs en direction du minibus dans lequel ils voyageaient. L'une d'elles a fracassé le pare-brise. Il n'y eut pas de blessés. Pour M. Fabius, c'est davantage le contraste entre ce bidonville, *« avec ses maisons qui s'écroulent dans tous les sens, et les quartiers bourgeois du Cap qui renforce le sentiment de violence »*.

Mardi, les deux parlementaires socialistes devaient poursuivre leurs conversations à Johannesburg et se rendre à Soweto. Un déjeuner était prévu avec plusieurs animateurs de la lutte anti-apartheid, et notamment Mme Winnie Mandela. Une conférence de presse devait clore cette brève visite. M. Fabius a indiqué que ce voyage avait pour but de *« poursuivre l'action en faveur des droits de l'homme entreprise sous son gouvernement »*, estimant que *« le témoignage d'une ancien premier ministre pouvait avoir une certaine influence »*.

La lutte en faveur des droits de l'homme ne s'arrête pas parce que les socialistes ne sont plus au pouvoir, a dit M. Fabius, qui a été surpris de constater que *« les gens savaient ce qu'était la France »*. C'est le résultat d'une politique qui avait fait de Paris le champion européen de la cause anti-apartheid, après la décision, l'été dernier, de geler les investissements et de rappeler l'ambassadeur.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Tunisie

REMANIEMENT PARTIEL DU GOUVERNEMENT

Le premier ministre, M. Mzali, perd le portefeuille de l'intérieur au bénéfice du général Ben Ali

Le président Bourguiba a procédé lundi 28 avril à un remaniement partiel de son gouvernement, marqué par la nomination du général Zine El Abidine Ben Ali, jusqu'alors ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la sûreté nationale, au poste de ministre de l'intérieur.

Depuis la démission de M. Driss Guiga, aujourd'hui réfugié à l'étranger et accusé d'avoir cherché à profiter des « émeutes du pain » en janvier 1984 pour affaiblir la position du premier ministre, M. Mzali, c'était ce dernier qui assumait lui-même les fonctions dévolues lundi à son ancien adjoint. Âgé de cinquante ans, ancien de Saint-Cyr, le général Ben Ali a été directeur de la sûreté nationale de décembre 1977 à avril 1980 avant d'être nommé ambassadeur en Pologne. Les syndicalistes lui reprochaient ses méthodes de « répression » lors des émeutes de janvier 1978. Au lendemain des nouvelles émeurtes de janvier 1984 il fut rappelé de Varsovie pour occuper les fonctions de directeur de la sûreté nationale. En octobre 1984, il devenait secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, avant d'être promu au rang de ministre délégué lors du remaniement du 23 octobre 1985.

Agissant sur instructions du gouvernement, le général Ben Ali a toujours fait preuve de fermeté pour le maintien de l'ordre ; néanmoins il s'est efforcé d'engager le dialogue avec certains contestataires et la Ligue tunisienne des droits de l'homme. Sa nomination est de nature à limiter les pouvoirs de M. Mzali. Déjà responsable de l'armée et de la police, le général Ben Ali a maintenant la haute main sur l'administration régionale.

Ce changement d'attributions a été annoncé par M. Mzali lui-même, à l'issue d'une entrevue avec le chef de l'Etat. Le 9 avril, un précédent remaniement ministériel partiel avait permis de « rogner » sur les prérogatives du premier ministre : son ami M. Mezri Chekir, ministre de la fonction publique et de la réforme administrative, avait été remplacé par M. Mansour Skhiri, un des partants dans la course à la succession.

Un premier pas vers la réforme universitaire ?

Le remaniement de lundi concerne aussi M. Rachid Sfar, précédemment ministre de l'économie nationale, qui devient ministre de l'économie et des finances. Le titulaire de ce dernier portefeuille, M. Salah Ben Mbarka, est chargé d'un nouveau département, celui de l'énergie et des mines. Un ministre de l'industrie et du commerce est, en outre, créé et confié à M. Slaheddine Ben Mbarek, président d'une banque tuniso-algérienne et membre du bureau politique du Parti socialiste destourien.

Par ailleurs, le président Bourguiba a décidé de scinder en trois unités l'Université de Tunisie, théâtre d'une agitation chronique ces derniers mois, particulièrement dans la capitale. Selon l'agence TAP, il y aura désormais une université de Tunis, du Centre et du Sud. L'Université de Tunisie avait son siège dans la capitale, mais plusieurs facultés étaient situées dans les principales villes du pays.

M. Bourguiba a choisi le professeur Amor Chedli, directeur de l'Institut Pasteur tunisien, pour présider l'université de Tunis.

Le chef de l'Etat a ordonné un renforcement de la sécurité dans certains établissements d'enseignement supérieur en vue de *« bannir l'anarchie entretenue par certaines tendances extrémistes »* et d'assurer un déroulement normal des études, ajoute l'agence TAP.

Cela pourrait être le début de la mise en œuvre de la réforme universitaire que les autorités jugent nécessaire depuis longtemps, en raison de la dégradation du niveau des études et de la « politisation » à outrance des campus.

Maroc

● *Deux touristes ouest-allemands poignardés.* — Deux touristes ouest-allemands, un homme et une jeune femme, ont été poignardés à mort dimanche 27 avril à Al Hoceima, dans le nord du pays, par un déséquilibré qui a été arrêté, a rapporté lundi l'agence marocaine MAP. Un incident similaire, impliquant cette fois des touristes britanniques, avait eu lieu le 15 avril à Marrakech, quelques heures après l'annonce du bombardement américain sur la Libye. Deux personnes avaient été tuées et deux autres blessées par un homme hurlant des insultes anti-américaines. Les autorités avaient déclaré qu'il s'agissait d'un fou. — *(Reuter.)*

ASIE

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DU RÈGNE DE HIROHITO

M. Nakasone se défend d'exploiter le prestige impérial à des fins politiques

De notre correspondant

Tokyo. — L'homme est par nature effacé, et la Constitution a réduit sa fonction à celle de symbole de l'unité nationale. C'est pourtant en grande pompe que le gouvernement japonais célèbre, ce mardi 29 avril, le soixantième anniversaire du règne de l'empereur Hirohito. La Constitution de 1946 a clairement mis l'empereur hors du jeu politique, lui conférant des fonctions honorifiques et un rôle formel. Sa personne et la famille impériale ne s'en trouvent pas moins aujourd'hui impliquées, contre leur gré semble-t-il, dans des manœuvres politiques.

Le choix de la date des cérémonies est déjà révélateur. L'empereur Hirohito a accédé au trône le 25 décembre 1926. En raison de la période de deuil qui suivit la mort de son père, la cérémonie d'intronisation n'eut lieu que le 10 novembre 1928. C'est donc un 10 novembre qui avait été retenu par le gouvernement Miki pour fêter, en 1976, le cinquantième anniversaire du règne impérial. Malgré l'opposition de la maison impériale, soucieuse de tradition, M. Nakasone, lui, a choisi le 29 avril, jour de naissance de Hirohito (il y a quatre-vingt-cinq ans). Le mandat du premier ministre expire le 31 octobre prochain. Il entend, à l'approche d'une échéance électorale, le renouvellement, fin juin, — de la Chambre haute, — rehausser sa popularité par une série de manifestations contribuant au rayonnement international du Japon. En l'espace de deux semaines, il a regroupé les cérémonies de l'anniversaire de l'empereur, le sommet des pays industrialisés et la visite du couple princier britannique.

Le Parti communiste japonais, qui, dans un document de 1973, avait expressément demandé que l'empereur ne soit pas impliqué dans des affaires politiques, accuse le gouvernement Nakasone de l'utiliser à des fins électorales. Ni le PCJ ni le Parti socialiste n'assisteront aux cérémonies de ce mardi.

La droite n'exclut pas l'existence de tentatives de manipulations politiques ; mais, *« même si c'est le cas, ce n'est pas une raison pour négliger de célébrer l'anniversaire du règne de l'empereur »*, nous a dit M. Hogen, ancien ambassadeur et membre du comité pour la célébration du soixantième anniversaire.

La maison impériale reste muette : l'empereur et sa famille sont astreints à une réserve absolue et doivent s'abstenir de toute intervention à caractère politique. Mais les journalistes accrédités (les seules personnes qui ont accès à cette forteresse secrète) se font l'écho en privé d'une certaine irritation, notamment de la part du prince héritier, Akihito.

Un néonationalisme

Impliquer la maison impériale dans un dessein politique risque, estiment certains, d'ébranler le statut de l'empereur et de rompre le consensus national. La génération née, après la guerre (60 % de la population) éprouve sans doute plus d'indifférence que de respectueuse sympathie à l'égard de l'empereur (selon un récent sondage de l'agence Kyodo, les indifférents sont passés de 25 % en 1975 à 46 % en 1984, tandis que les sympathisants diminuaient de 50 à 34 % au cours de la même période), mais seule une petite minorité conteste son statut actuel.

Le premier ministre se défend de toute arrière-pensée. Il s'agit uniquement, estime-t-il, de fêter un règne particulièrement long et nullement de servir son propre grand dessein de « clore l'après-guerre ».

Si ces célébrations suscitent cependant certaines polémiques, c'est qu'elles interviennent après une série d'événements qui donnent à penser que, dans un souci légitime de renforcer l'identité culturelle nationale, M. Nakasone encourage une sorte de néonationalisme fondé sur la volonté d'effacer la coupure qu'a constituée la défaite et de restaurer une continuité historique entre l'avant et l'après-guerre.

Lorsque M. Nakasone commémorera, le 15 août dernier, au sanctuaire de Yasukuni, la défaite japonaise d'il y a quarante ans, il rompit avec la réserve observée par ses prédécesseurs, qui avaient toujours évité de donner à cette cérémonie un caractère officiel. Le sanctuaire, où reposent certains des 2,4 millions de soldats japonais morts pendant la guerre, est plus que l'équivalent de la tombe du Soldat inconnu pour l'Occident. Edifié en 1869 pour vénérer les âmes de ceux qui donnèrent leur vie à la cause impériale dans la lutte contre le régime shogu, il devint par la suite, pendant la période militariste, le lieu de glorification des actes guerriers.

La visite officielle de M. Nakasone suscita un tollé de protestation en Chine et en Corée, deux pays victimes de l'expansionnisme japonais, au point qu'on se demande si le premier ministre récidivera cette année. Elle a en tout cas donné satisfaction à l'association des familles des victimes de la guerre qui, avec plus d'un million de membres, constitue une machine électorale non négligeable pour le parti libéral démocrate.

Une nouvelle droite

Une autre initiative suscita également des polémiques. Le premier ministre et seize membres de son cabinet assistèrent le 11 février dernier au théâtre de Tokyo aux cérémonies marquant le jour de la fondation du Japon. C'était la deuxième fois que M. Nakasone participait en tant que chef de gouvernement à de telles célébrations. Cette fête a été instituée en 1966. Jusqu'à la fin de la guerre, c'était le jour de Kigensetsu, ou ascension sur le trône du premier empereur (mythique) Jimmu. Celui-ci serait à l'origine de la dynastie impériale (Hirohito étant ainsi le cent vingt-quatrième empereur du Japon) et surtout la *« source de l'identité nationale japonaise »*.

Ces célébrations, auxquelles sont liées les plus hautes personnalités de l'Etat, ont pour contexte intellectuel un mouvement de recoquête de l'identité culturelle japonaise sur les idées importées après la guerre. Ce mouvement se développe sur deux plans : d'abord, la réorientation du contenu des manuels scolaires, jugé comme entaché par les conceptions marxisantes qui prévalurent dans les cercles intellectuels au lendemain de la guerre ; ensuite, le renforcement d'un courant de pensée insistant sur l'originalité de la culture japonaise et la « déstabilisation » dont elle a été victime depuis la guerre. Ce courant intellectuel est à l'origine d'ouvrages qu'on appelle *Nihonjin-ron* ou *« théorie sur les Japonais »* et qui ont fleuri depuis la fin des années 70.

Tant ces théories, qui mettent souvent l'accent sur une vision plus fantasmatique qu'historiquement fondée du Japon, que les initiatives du gouvernement Nakasone tendent à encourager la droite à relever la tête. Les extrémistes de droite qui sillonnent Tokyo sur leurs camions en arborant le drapeau du Soleil-Levant et en hurlant des *« Vive l'empereur ! »* sont plus spectaculaires que politiquement significatifs. Une nouvelle droite plus jeune partage certes les idéaux de ses prédécesseurs (anticommunisme, dévotion à l'empereur et nationalisme romantique). Mais elle insiste beaucoup plus sur l'identité culturelle du Japon, rejettant dos à dos le communisme et le capitalisme : de ce point de vue, contrairement à celui de la génération précédente, son nationalisme est anti-américain. C'est le cas de la Société Issui-kai, dont la revue *Reconquista* tire à deux mille exemplaires.

Selon la police, la droite compte au Japon huit cent quarante organisations, qui regrouperaient cent vingt mille membres. A côté de cette droite extrême existent des mouvements plus modérés, comme le Conseil pour la défense du Japon, présidé par un ancien ambassadeur auprès des Nations unies, M. Kase, qui a des ramifications dans tous les pays et une organisation de jeunes particulièrement active. Alors que la gauche accuse M. Nakasone de faire le jeu des *« réactionnaires »*, une bonne partie de la nouvelle droite le trouve encore un peu timide.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT ENTRE QATAR ET BAHREIN

● Les étrangers enlevés sont sains et saufs
● Des troupes qatariotes débarquent sur l'îlot contesté

Manama. — La crise entre Bahrein et Qatar a pris lundi 28 avril la forme d'une véritable épreuve de force avec le débarquement d'unités qatariotes sur l'îlot de Facht-al-Dibel, revendiqué par les deux pays et où vingt-neuf employés d'une compagnie opérant à Bahreïn ont été enlevés samedi dernier *(le Monde* du 29 avril).

Qatar a finalement reconnu qu'il était à l'origine de l'enlèvement des techniciens et ouvriers de la compagnie néerlandaise Ballast Nedam qui travaillaient sur cet îlot désert pour le compte de la force de défense bahreïnie. Les autorités de Qatar ont affirmé à l'ambassade des Pays-Bas à Koweït que les vingt-neuf expatriés — un Hollandais, deux Anglais et vingt-six Philippins et Thaïlandais — étaient tous sains et saufs, selon des sources diplomatiques. L'ambassade n'a pu toutefois obtenir une quelconque indication sur le lieu où il se trouvaient et la date de leur retour à Bahreïn.

Un ministre omanais, en mission de médiation, a déclaré que *« les forces de Qatar ont débarqué »* dans la zone contestée. Des blindés de l'armée qatariote auraient pris position à Facht-al-Dibel, où le drapeau de Qatar aurait été hissé, et des vedettes croisent au large de l'îlot. Qatar avait annoncé samedi dernier que cet endroit était désormais zone d'exclusion maritime.

L'îlot est situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Bahreïn et entre 20 et 24 kilomètres au nord de Qatar. Des travaux y étaient en cours pour aménager un poste de garde de la BDF (Bahrain Defense Force).

Selon des milieux informés, des unités de l'armée qatariote auraient également débarqué sur l'île de Ketaat-Garada, au sud de Facht-al-Dibel dont la superficie est également d'une dizaine de kilomètres carrés.

Les deux îlots font partie des zones revendiquées par Qatar depuis le dix-huitième siècle, notamment la grande île de Hawar. — *(AFP.)*

● *Les relations entre Israël et la Pologne.* — Israël et la Pologne échangeront des représentants officiels dans un mois, a indiqué dimanche 27 avril, la radio israélienne citant son correspondant à Bonn. L'ambassadeur israélien en RFA, M. Yitzhak Ben Ari, s'est entretenu la semaine dernière avec une délégation de diplomates polonais dirigée par l'ambassadeur polonais à Bonn sur les *« moyens de concrétiser l'accord de principe portant sur un échange de représentants officiels conclu entre Israël et la Pologne »*, a poursuivi la radio. — *(AFP.)*

Liban

Les milices chrétiennes proclament sans succès un cessez-le-feu unilatéral

De notre correspondant

Beyrouth. — Des « retrouvailles » entre les maronites et les sunnites à l'occasion de l'intronisation du nouveau patriarche maronite ont donné lieu à la proclamation unilatérale par les forces libanaises (milice chrétienne unifiée) d'un cessez-le-feu pour mardi 29 avril à 0 heure. Il a été aussitôt suivi d'une recrudescence des affrontements le long de la ligne de démarcation. C'était là une éclatante démonstration de ce que cette entente des deux communautés, naguère décisive, n'était plus en mesure de restaurer la paix au Liban ou même d'y instaurer une simple trêve.

Le mufti sunnite, Cheikh Hassan Khaled, s'était rendu lundi, à la tête d'une délégation de sa communauté, au patriarcat maronite de Bkerké, au cœur du pays chrétien, pour féliciter le nouveau titulaire du siège, Mgr Nasrallah Sfeir. Dans son homélie, celui-ci avait souhaité la proclamation de la fin de l'état de guerre. Le mufti s'est associé à son vœu et les forces libanaises ont saisi la balle au bond.

Elles avaient, la semaine dernière, fait un geste de même nature en libérant unilatéralement aussi, trente-quatre otages musulmans. Affirmant ne pas en détenir d'autres, elles les avaient remis au mufti sunnite qui avait exprimé son approbation.

Cette initiative n'a, néanmoins, pas trouvé d'écho favorable au sein de la majorité du camp musulman, notamment chez les chiites. « Amal » et le « Hezbollah » ont fait valoir que ce n'est pas en libérant trente-quatre otages que les forces libanaises passeront l'éponge sur deux mille cent onze autres musulmans disparus.

De leur côté, les chrétiens ont une liste d'environ mille cinq cents disparus dont une centaine seulement sont identifiés et localisés à l'instar des trente-quatre musulmans libérés. Ces otages chrétiens répertoriés n'ont pas été libérés, quant aux milliers de disparus de part et d'autre, les chances d'en retrouver la trace sont presque nulles.

Le mufti Khaled a, enfin, au cours des derniers jours et à deux reprises, exprimé sa *« compréhension »* à propos de l'initiative du camp chrétien — considéré comme hautement « partitionniste » par ses adversaires — d'ouvrir prochainement un aéroport dans son territoire, à Halate. Le mufti estime que, pour éviter une telle mesure, le camp musulman aurait dû être en mesure d'assurer la sécurité de l'accès de l'aéroport à tous les Libanais. Il est vrai que la route de l'aéroport est devenue ces derniers temps de moins en moins sûre, pas seulement pour les chrétiens, qui ne l'empruntent plus guère, mais même pour les musulmans, notamment les sunnites.

LUCIEN GEORGE.

EXCLU DE L'OLP

Abou Zaïm convoque un « conseil supérieur militaire » à Amman

De notre correspondant

Amman. — L'ancien chef des renseignements militaires palestiniens, le colonel Atallah Atallah (Abou Zaïm), démis de ses fonctions au sein de l'OLP par M. Yasser Arafat pour cause d'insubordination, a convié à son domicile, lundi 28 avril, tout ce qu'Amman compte de correspondants de presse pour assister à la réunion d'une quarantaine de ses partisans présentés comme étant des membres du « Conseil supérieur militaire du Fath ».

Sanglé dans une saharienne impeccable et s'appuyant sur une canne à pommeau doré, Abou Zaïm a poussé la coquetterie jusqu'à faire procéder à l'appel des participants en présence des journalistes... en commençant par Yasser Arafat et Khalil Al-Wazir (Abou Jihad), déclarés « absents » — et pour cause... Après que le secrétaire de la séance eut annoncé que *« quarante et un membres du Conseil sur cinquante-deux »* étaient présents et que le quorum était par conséquent atteint, les journalistes ont été priés de quitter la salle pendant les délibérations. Une heure plus tard, le colonel Atallah leur a lu la résolution votée « à l'unanimité » par le « Conseil ».

Celle-ci rejette, en les qualifiant d'illégales, les mesures disciplinaires prises à l'encontre d'Abou Zaïm et des autres officiers du « Mouvement de réforme du Fath », mesures, affirme le texte, qui ont *« dépassé les limites acceptables »*. Dans la même déclaration, les partisans d'Abou Zaïm appellent à la convocation du congrès général du Fath *« pour mettre fin aux errements politiques, militaires, organisationnels et financiers, ainsi qu'aux abus de pouvoir de Yasser Arafat »*.

Cette réunion se voulait une réplique du colonel Atallah à celle du Comité supérieur militaire de l'OLP, qui a décrété son exclusion de la centrale palestinienne la semaine dernière à Bagdad *(le Monde* du 26 avril).

« C'est une plaisanterie », commentait, lundi soir, le numéro deux du Fath, Abou Jihad. *« C'est la première fois que j'entends parler de l'existence d'un Conseil supérieur militaire du Fath de cinquante-deux membres. Nous n'avons qu'un Conseil militaire du Fath qui comprend dix-sept membres et un Conseil militaire de la révolution palestinienne* [celui qui s'est réuni à Bagdad], *qui compte actuellement vingt-cinq et est présidé par Yasser Arafat. En dehors d'Abou Zaïm et de son frère Abou Hajem, aucun des participants n'a jamais appartenu à l'un de ces organes. Ce sont de simples officiers ou même, pour certains, des gens qui ne sont pas militaires et dont on n'avait jusque-là jamais entendu parler. »* Un point de vue que corroboraient d'autres sources palestiniennes à Amman.

EMMANUEL JARRY.

SAIRE DU RÈGNE DE HIROHITO

'exploiter le prestige impérial
ns politiques

...ennent après une ... qui donnent à ... un souci légitime ... identité culturelle ... Nakasone encourage ... nationalisme fondé ... exalter la couture ... artiste et de res... ...ique historique ... guerre.

... Nakasone commé... ...mmer, au suc... ... la défaite jap... ...ans, il rangi... ...ur ses pré... ...ent toujours ... ...ette cérémonie un ... le sanctuaire, où ... 2,4 millions de ... pendant la ... ...squelles de ... ...ont inscrits pour ... en 1969 pour ... ...ce qu'un dénué... ...le lieu de pèleri...

... de M. Naka... ... de protection ... ...nnel japonais, ...la pro... ...ont pas ... ...des vic... ...ont pas ... ...culture ... ...des dou...

Une nouvelle droite

... La presse ... ...ce ... ...ce ... ...ce ... ...ce ... ...ce ...

...nt sans succès
...téral

PHILIPPE PONS

ASIE

Indonésie

AU COURS DE SA RENCONTRE AVEC M. SUHARTO

Le président Reagan n'entend pas insister sur la question des droits de l'homme

Honolulu. — Le président Ronald Reagan a quitté, lundi 28 avril, Hawaï pour Bali (Indonésie), après avoir fait savoir qu'il n'avait pas l'intention d'insister auprès du président Suharto sur la question des droits de l'homme en Indonésie.

Les Etats-Unis souhaitent *« le maintien d'un environnement stable permettant la poursuite du progrès économique, politique et social en Asie orientale »*, a déclaré M. Reagan, avant d'entreprendre la première tournée d'un président américain dans la région depuis dix ans. La Maison Blanche a indiqué que la question des droits de l'homme *« ne sera pas une question importante à l'ordre du jour »* de la rencontre de jeudi entre M. Reagan et le président Suharto.

Plus d'une centaine de parlementaires américains, démocrates et républicains, ont adressé récemment une lettre au président Reagan lui demandant d'*« ajouter à l'ordre du jour* (de ses conversations avec le général Suharto) *le sort du peuple de Timor-Est »*, l'ancienne colonie portugaise annexée de force par l'Indonésie en 1975. Alors que le président a mis sa tournée asiatique sous le signe des *« vents de la liberté »* qui soufflent, selon lui, sur le Pacifique, les parlementaires l'ont adjuré de faire peser *« le prestige et la force morale des Etats-Unis »* afin d'améliorer la situation des droits de l'homme à Timor-Est.

Mme Corazon Aquino bientôt en URSS ?

A l'exception des Philippines, qui n'ont pas officiellement pris position, les pays de la région, proches des Etats-Unis mais comptant tous de fortes communautés musulmanes, ont condamné le raid américain contre Tripoli. Ils ont par ailleurs fait savoir qu'ils étaient plus préoccupés par le problème de leurs relations économiques et commerciales avec Washington (leur principal partenaire après Tokyo dans ces domaines) que par les questions de lutte contre le terrorisme.

Le président Reagan — qui a créé un certain embarras en s'entretenant au téléphone, le week-end dernier à Honolulu, avec M. Marcos — aura, d'autre part, un tête-à-tête avec M. Salvador Laurel, vice-président philippin. En attendant, on apprend à Manille que la présidente, Mme Corazon Aquino, a reçu lundi le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Mikhail Kapitsa. Ce dernier, arrivé discrètement pour une visite de cinq jours, lui a notamment transmis les vœux de M. Gorbatchev. Mme Aquino a déclaré, à l'issue de l'entretien, qu'elle comptait, d'une part, se rendre prochainement en visite en URSS, et, d'autre part, nommer un ambassadeur des Philippines à Moscou, poste vacant depuis quatre ans.

Enfin, sur un sujet qui préoccupe particulièrement les Etats-Unis, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumasmadja, a déclaré lundi à un hebdomadaire de Hongkong qu'il ne considérait pas la présence d'une base soviétique dans le port vietnamien de Cam-Ranh-Bay comme une menace pour les pays du Sud-Est asiatique. Le ministre souligne que les Américains disposent, pour leur part, de bases militaires aux Philippines.

Enfin, le gouvernement indonésien a maintenu son refus de délivrer des visas à la presse australienne, y compris à deux journalistes accompagnant le président Reagan. Cette mesure fait suite à la publication récente dans la presse de Sydney d'un article affirmant que M. Suharto et son épouse ont accumulé une fortune, à l'instar de M. et Mme Marcos. — *(AFP, Reuter.)*

Afghanistan

Des résistants trop peu mobiles

Islamabad. — Les résistants afghans, qui viennent de subir un revers au cours d'une bataille contre les forces gouvernementales épaulées par l'armée rouge, auraient-ils oublié les règles de base de la guérilla, se demande-t-on à Islamabad.

Une force comptant dix mille hommes a, en effet, écrasé plusieurs places fortes de la résistance, dont celle de Jhawar, dans la province de Paktia, après trois semaines de combats qui auraient fait de nombreuses victimes des deux côtés.

« C'est une grande défaite pour les moudjahidins », reconnaît un chef de la rébellion basée au Pakistan. Plusieurs responsables de la guérilla admettent en privé que la mise sur pied de bases comme Jhawar a été une erreur grave. Elles constituaient à la fois des cibles fixes et un défi direct sur lesquels le commandement soviétique ne pouvait pas fermer les yeux.

Dans la province de Paktia, les moudjahidins ont abandonné leur tactique de harcèlement et d'embuscades et se sont lancés dans une guerre de positions, mais sans disposer des armes ou de la force nécessaire pour défendre des bases face à l'offensive d'une armée régulière bien équipée. Jhawar, constitué d'un ensemble de souterrains, de casemates et d'entrepôts, était défendu par des batteries d'artillerie et même par quelques chars T-54 de fabrication soviétique. Mais ses vieux canons antiaériens ne faisaient pas le poids face aux chasseurs-bombardiers soviétiques.

Rakim Wardak, l'un des plus anciens responsables du Front national islamique d'Afghanistan, a assisté à l'offensive. Il affirme qu'il n'avait jamais vu de bombardements aussi intenses en sept ans de guerre. Des vagues comptant, selon lui, jusqu'à vingt chasseurs-bombardiers attaquaient en même temps, et la défense aérienne rebelle a été rapidement mise hors de combat.

Les moudjahidins se sont bien défendus, mais ils ont été submergés par une puissance de feu très supérieure. Des centaines des leurs ont été tués ou blessés, et de grandes quantités d'armes et de ravitaillement ont été détruites.

Les troupes de Kaboul se sont retirées de Jhawar après avoir détruit la base, et des moudjahidins s'y sont déjà réinstallés. Certains responsables affirment que la place forte sera reconstruite. D'autres espèrent que l'épreuve aura servi de leçon. — *(AP.)*

● *La « disparition » de M. Karmal.* — L'agence Tass a accusé lundi 28 avril les États-Unis d'*« empêcher un règlement politique »* en Afghanistan, dans un long commentaire qui ne mentionne à aucun moment le nom du « numéro un » afghan, M. Babrak Karmal. L'agence soviétique ne cite parmi les dirigeants du régime de Kaboul que le premier ministre Sultan Ali Kesthmand.

Par ailleurs, le ministre afghan des affaires étrangères, Shah Mohammed Dost est parti lundi pour Genève où il doit participer à une série de conversations indirectes avec le Pakistan, a annoncé Radio-Kaboul, selon laquelle les troupes afghanes ont quitté le secteur de Jhawar (frontière nord-ouest avec le Pakistan) après avoir *« infligé de sérieux revers aux rebelles »* de la région (voir ci-dessus). — *(AFP.)*

EUROPE

Italie

La fin du monopole public de l'information télévisée : une victoire pour MM. Craxi et Berlusconi

De notre correspondant

Rome. — M. Silvio Berlusconi dirigera désormais en Italie une télévision à part entière : il pourra, notamment, diffuser des journaux ainsi que des matches de football en direct, au lieu de devoir continuer à « bricoler » à grande échelle, comme il le faisait depuis bientôt dix ans.

Tel est le résultat le plus spectaculaire de l'exercice dit de « vérification » auquel viennent de se livrer, depuis deux mois, les cinq partis de la majorité gouvernementale. Les efforts des socialistes en faveur du champion des réseaux privés ont, le lundi 28 avril, prévalu contre les réticences de son principal partenaire, la démocratie chrétienne : le Parlement devrait avant l'été étudier un projet autorisant ce qu'il est convenu d'appeler ici l' « interconnexion ». C'est la possibilité pour le patron de Canale 5, Rete 4 et Italia 1 d'émettre en direct au plan national, et non plus en distribuant à l'avance des cassettes enregistrées à des centaines de réémetteurs, à partir desquels la quasi-totalité de la péninsule était « couverte » jusqu'à présent.

La fin légale du monopole de l'information télévisée, qui devrait être acquise pour le début de 1987, mettrait ainsi un terme aux ennuis périodiques de « Sua emittenza » avec la justice. L'accord entre les cinq partis prévoit cependant que nul ne pourra émettre plus d'un seul journal ni être propriétaire de plus de deux chaînes, ce qui obligera M. Berlusconi à abandonner l'un de ses réseaux. Il envisageait d'ailleurs cette éventualité.

Les secrétaires généraux des partis de la majorité sont en fait tombés d'accord sur un projet réglementant l'ensemble du secteur audiovisuel, y compris donc les trois chaînes publiques de la RAI, à propos desquelles demeurait pendante l'épineuse question des volumes maximaux de publicité. Ceux-ci seront un peu mieux contrôlés.

Un tel texte était attendu depuis dix ans, c'est-à-dire depuis qu'une décision de la Cour constitutionnelle avait autorisé l'émission privée, au nom de la liberté d'expression.

L'un des effets de cet accord devrait être de permettre la nomination d'un nouveau conseil d'administration de la RAI, attendue depuis... près de trois ans. La présidence, selon la règle de « répartition » en vigueur, doit échoir à un socialiste.

L'heureux aboutissement de la *verifica* est un grand succès pour le président du conseil, M. Bettino Craxi. L'accord survient par coïncidence au millième jour d'existence de son gouvernement, de loin le record absolu de toute l'histoire de la République. Le président du conseil a obtenu de M. de Mita, secrétaire de la démocratie chrétienne, de pouvoir en principe poursuivre son action jusqu'au moment où le Parlement aura approuvé le budget de 1987 (celui de 1986 a été voté le... 27 février dernier). Nombreux étaient ceux au sein du principal parti de la coalition qui réclamaient une « alternance » à la tête du gouvernement, sitôt après le congrès démocrate-chrétien, qui doit avoir lieu à la fin de mai.

JEAN-PIERRE CLERC.

AMÉRIQUES

Argentine

ACCUSÉ DE NOMBREUX ENLÈVEMENTS

Le lieutenant Astiz est acquitté par la justice militaire

De notre correspondante

Buenos-Aires. — Le lieutenant Astiz est innocent aux yeux de la justice militaire argentine. Le Conseil suprême des forces armées a fait connaître officiellement, lundi 28 avril, à Buenos-Aires, sa sentence : *« faute de preuves »*, le jeune lieutenant de vaisseau a été déclaré *« libre de charge »* et lavé de l'accusation portée contre lui d'avoir enlevé et fait disparaître en 1977 une Suédoise de seize ans, Dagmar Hagelin.

Des témoins avaient pourtant affirmé en 1984 devant la CONADEP (Commission nationale argentine sur la disparition des personnes, nommée par le président Raul Alfonsin et dirigée par l'écrivain Ernesto Sabato) avoir vu le lieutenant Astiz tirer sur la jeune fille dans une rue de la banlieue de Buenos-Aires et la jeter dans le coffre d'une automobile sans plaque minéralogique.

Le huis clos entourant tout procès devant la cour martiale ne permet pas de dire aujourd'hui si ces témoignages ont été insuffisants, ou si leurs auteurs se sont rétractés.

Dix mille « disparus » en sept ans

Détenu préventivement de décembre 1984 à mars 1985, il ne retournera pas en prison. Au grand scandale des organisations de défense des droits de l'homme et du père de la victime, qui a annoncé son intention de faire appel devant la justice civile cette fois. Si celle-ci décidait de se saisir du dossier, elle aurait une lourde responsabilité, car, au delà du problème juridique, le cas Astiz s'est transformé, depuis la restauration de la démocratie, fin 1983, en enjeu politique.

Pour les défenseurs des droits de l'homme, Astiz est — à tort ou à raison — le symbole de la répression. L'archétype de ces exécutants qui, avec ou sans ordre, ont enlevé, torturé, tué ou fait disparaître des milliers de personnes : dix mille entre 1976 et 1982, selon la CONADEP.

Il doit donc être condamné. Pour l'exemple.

Pour l'armée, au contraire, il est le représentant des centaines de sous-officiers qui n'ont fait qu'obéir aux ordres. Le condamner, c'est les condamner tous. Pour le gouvernement — et les sources les mieux informées n'en font pas mystère, — une condamnation d'Astiz aurait de graves répercussions. Certains fonctionnaires vont même jusqu'à évoquer en privé un *« bain de sang »*.

Innocenté par la justice militaire dans le cas Hagelin, Astiz n'en a pas pour autant terminé avec les tribunaux. Outre le procès en appel, il est impliqué dans trois autres affaires. Ses pairs le jugent encore pour s'être rendu sans combattre aux Anglais, pendant la guerre des Malouines, avec l'unité qu'il commandait dans les îles de Georgie du Sud. Mais il n'a rien à craindre : le procureur lui-même a déjà réclamé son acquittement.

Le Conseil suprême des forces armées est également saisi d'une plainte déposée par les familles de deux religieuses françaises, Alice Domont et Léonie Duquet, venues à Buenos-Aires pour des raisons humanitaires, et disparues toutes les deux en 1977. Une plainte qu'il sera bien difficile de faire aboutir tant — dans ce cas plus encore que dans l'affaire Hagelin, — les preuves matérielles font défaut.

Enfin, au terme de récentes instructions délivrées par le ministère de la défense, Astiz devrait être au moins cité lors du procès qui évoquera les violations des droits de l'homme commises à l'École supérieure de mécanique de la marine (ESMA), transformée à l'époque de la dictature en centre de détention et de torture.

CATHERINE DERIVERY.

● *Le ministre de l'éducation tué dans un accident d'avion.* — Le ministre équatorien de l'éducation, M. Camilo Gallegos, un de ses fils et quatre autres personnes ont péri dans un accident d'avion en Equateur, a-t-on appris lundi 28 avril. — *(AFP.)*

URSS

Le retour d'Oleg Toumanov

« Chaque homme intègre doit être avec son peuple, c'est pour cela que je suis ici. »

Le visage carré, la barbe bien coupée et la voix neutre, Oleg Toumanov semble au bord de l'épuisement, à l'issue d'une conférence de presse de deux heures lundi 28 avril, face aux journalistes occidentaux en poste à Moscou.

L'ex-rédacteur en chef du service russe de *Radio-liberté* passé à l'ouest en 1965 en sautant d'un navire soviétique en Méditerranée n'en dira pas plus long, malgré les sollicitations pressantes des journalistes. Silence sur les raisons qui l'on poussé à rentrer dans son pays, et sur les circonstances de son retour. *« Un véritable cauchemar »*, selon Oleg Toumanov.

En revanche, il se montrera beaucoup plus prolixe dans ses accusations contre *Radio-Liberté*, une station américaine émettant en direction de l'URSS et des pays communistes.

Pour Oleg Toumanov *Radio-Liberté* est une pure et simple officine de renseignements dont les activités de propagande en direction de la population soviétique ne sont *« que la partie visible de l'iceberg »*.

Le transfuge met en cause divers services dépendant de *Radio-Liberté* et de *Radio-Europe Libre*, émettant depuis le territoire de la RFA, qui effectueraient des études dans le domaine militaire pour le compte du Pentagone. Il s'agirait notamment du Service d'études de l'auditoire, situé à Paris, 193, boulevard Saint-Germain, dirigé par M. Gene Parta, dénoncé par les Soviétiques comme fonctionnaire de la CIA.

Des « antennes » du même type existeraient également à Vienne, Salzbourg, Hambourg et Copenhague. Samedi dernier, le quotidien moscovite *Sovietskaïa Rossia* avait dénoncé, en termes violents, deux journalistes américains. Oleg Toumanov a cité de son côté trois noms de journalistes américains et britanniques, dont deux ne sont plus en poste à Moscou, qui seraient *« de fréquents visiteurs du consulat américain de Munich qui assure la liaison avec Radio-Liberté »*.

Oleg Toumanov a également précisé dans sa conférence de presse qu'il n'était pas un agent du KGB. Ce qui va sans dire va encore mieux en le disant... — *(AFP, Tass.)*

Norvège

CONSÉQUENCE DE LA BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Le gouvernement s'apprête à démissionner

Oslo. — Le gouvernement de centre-droit, dirigé par M. Kaare Willoch, devait démissionner dans la journée du mardi 29 avril. C'est ce qu'a annoncé lundi le premier ministre, en expliquant qu'il n'avait plus les moyens de gouverner si le Parlement refuse comme prévu, ce mardi, d'entériner les mesures d'austérité qu'il préconise. M. Kaare Willoch juge ces mesures indispensables pour résorber la baisse des ressources publiques norvégiennes, consécutive à la chute des prix du pétrole. La baisse prévisible des recettes provenant de l'impôt sur la production de pétrole et de gaz de la mer du Nord est estimée à plus de 40 milliards de couronnes (37 milliards de francs) pour le prochain exercice budgétaire.

La balance commerciale de ce pays de 3,1 millions d'habitants était excédentaire l'an dernier de 40 milliards de couronnes, mais, si l'on défalque les revenus de l'extraction de pétrole et de gaz, elle a en fait accusé un déficit de 50 milliards. Par ailleurs, l'industrie manque de compétitivité en raison de la montée des coûts salariaux ces dernières années, à la suite de la flambée des prix pétroliers et du dollar.

Parmi les mesures proposées par le gouvernement, la plus impopulaire était l'augmentation de 35 centimes des taxes sur le litre d'essence à la pompe à partir du 1er mai. Des économies sur les budgets des ministères des transports et de la défense étaient également prévues. Mais les Norvégiens ne semblent pas disposés à se serrer la ceinture.

Le petit Parti du progrès, dont les deux députés apportent généralement leur soutien au gouvernement minoritaire de M. Willoch (78 députés sur 157) on décidé cette fois de rejoindre l'opposition.

Celle-ci, dirigée par Mme Gro Harlem Bruntland (travailliste), préconise pour sa part essentiellement une augmentation de 2 % de l'impôt sur les revenus supérieurs à 150 000 couronnes et sur les voitures de société : une plate-forme populaire pour un électorat qui a mal admis le refus du patronat d'entériner comme chaque année des hausses de salaires substantielles, et qui vient d'exprimer son mécontentement par de longues grèves suivies de lock-out. — *(AFP.)*

(Publicité)

PLUTOT QU'UNE « ECOLE DE COMMERCE » EN FRANCE

DIPLOME de BUSINESS aux USA

Dans une grande université de Californie ou de Floride. Durée 12 mois. Il faut avoir de 18 à 35 ans, niveau bac min. Stage anglais préalable si nécessaire. Doc. contre 5 timbres. U.S.A.-French-Office, 57, rue Ch.-Laffitte, 92200 Neuilly. 47.22.94.94.

PIANO: LE BON CHOIX

- Vente à partir de 8.900 F ou 209,59 F par mois* (Crédit souple et personnalisé).
- Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
- Location à partir de 235 F par mois.
- Service après-vente garanti.

Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.

Prix comptant 8.900 F
* sur 84 mois – T.E.G. 22,20 % CREG.
Coût du crédit : 8.705,56 F

hamm
La passion de la musique.
139, rue de Rennes, 75006 PARIS. Tél. 45 44 38 66 Parking à proximité.

(Publicité)

AVIS AUX ESPAGNOLS

A l'occasion des élections générales qui doivent avoir lieu le 22 juin 1986, les ressortissants espagnols de la juridiction du Consulat général d'Espagne à Paris ayant demandé leur inscription sur les listes électorales des résidents à l'étranger, au plus tard le 31 juillet 1985, peuvent, du 28 avril au 5 mai prochain, vérifier s'ils sont bien inscrits sur lesdites listes et, le cas échéant, déposer leurs réclamations.

Ces listes peuvent être consultées au Consulat général d'Espagne, 165 boulevard Malesherbes – 75017 Paris.

de l'information télévisée
. Craxi et Berlusconi

JEAN-PIERRE CLERC

URSS

Le retour d'Oleg Toumanov

Norvège

SÉQUENCE DE LA BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

• gouvernement s'apprête à démissionner

AVIS AUX ESPAGNOLS

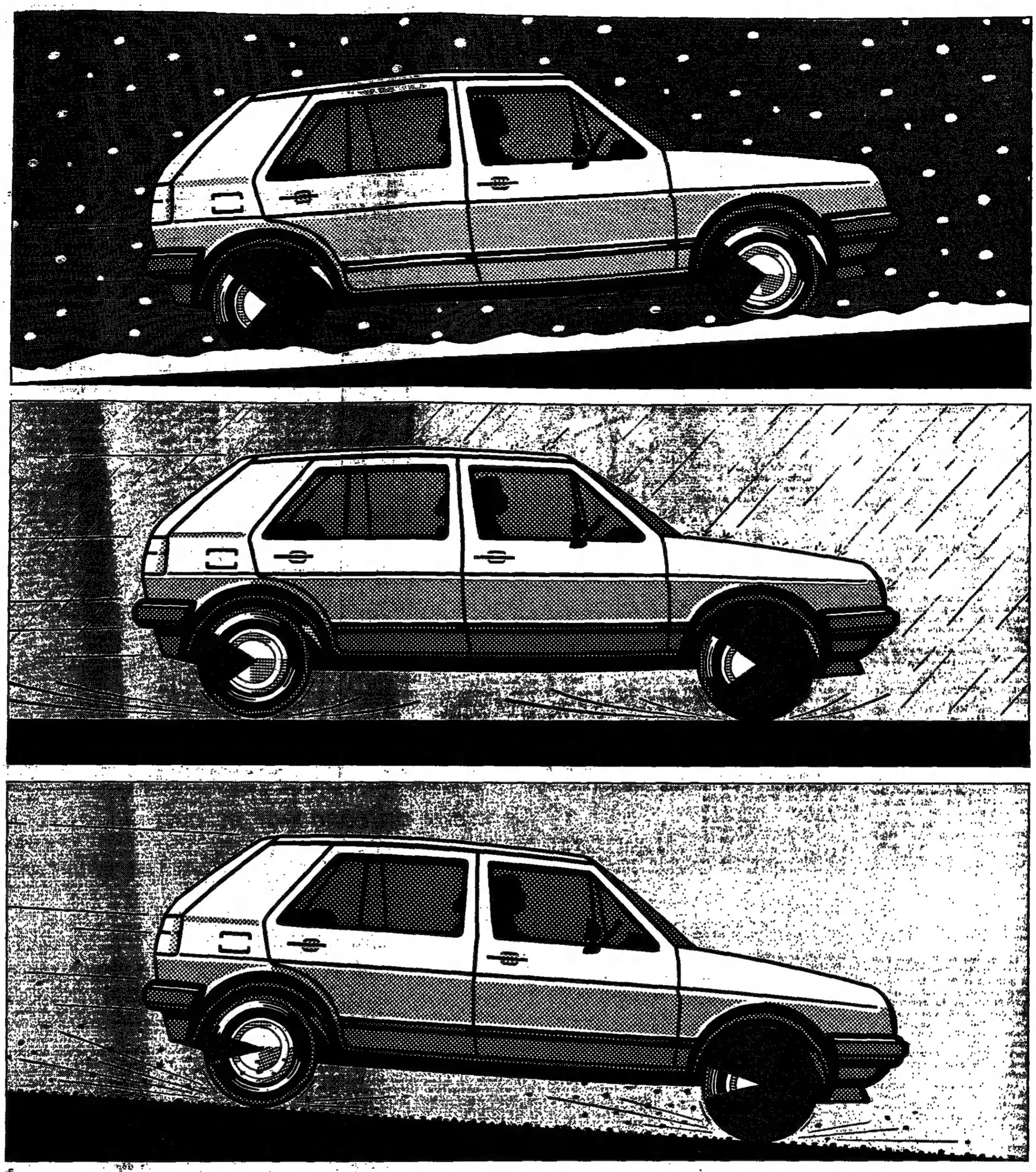

Doyle Dane Bernbach

Golf Syncro 4 roues motrices. La sécurité réflexe.

Voici une découverte aussi importante que celle de la traction avant, une invention qui va transformer la vie des automobilistes : Volkswagen présente aujourd'hui la transmission intégrale permanente sans intervention manuelle, avec le système Visco-Coupleur. En fait Volkswagen a inventé la sécurité réflexe.

C'est simple : la puissance se répartit entre les trains avant et arrière selon l'état du sol. Si par exemple les roues avant patinent sur du verglas ou du pavé mouillé en accélération, une partie de la force motrice se reporte sur les roues arrière. La différence de motricité entre les trains peut varier de 10 à 90%, sans aucune intervention du conducteur. Le système Visco-Coupleur réagit seul, au centième de seconde. Pour plus de détails, une visite chez V.A.G vous apprendra tout ce que vous voulez savoir sur cette véritable révolution technologique.

Ainsi, sur une pente verglacée, sur un revêtement mouillé, sur des gravillons, dans les virages ou au freinage, la stabilité de la trajectoire est parfaitement maintenue. La Golf Syncro inaugure donc une ère nouvelle, celle de la sécurité réflexe. La conduite devient plus facile et surtout plus rassurante. Vous aimerez ça.

Je roule en Volkswagen et j'aime ça.

EUROPE

L'accident de la centrale nucléaire soviétique

L'Union soviétique a annoncé, lundi 28 avril dans la soirée, qu'un accident s'était produit dans la centrale de Tchernobyl, près de Kiev, et qu'il avait fait *« des victimes »*. Dès lundi matin, une augmentation de la radioactivité (plus de cinq fois supérieure à la moyenne habituelle) avait été constatée en Suède, puis en Finlande et au Danemark.

Peu après l'annonce officielle de l'accident, le ministre danois de l'environnement, M. Christian Christensen, et son collègue suédois de l'énergie, Mme Birgitta Dahl, ont publiquement demandé que l'URSS *« explique pourquoi elle n'a pas prévenu les pays voisins »* qui risquaient d'être contaminés. Mme Dahl a réitéré son souhait que l'Union soviétique autorise une inspection internationale de son programme civil. Dans les pays scandinaves, on continuait mardi matin à surveiller les taux de radioactivité dans l'atmosphère, tout en multipliant les déclarations apaisantes à la radio.

● A BERLIN-OUEST, où une radioactivité plus de deux fois supérieure à la normale a été enregistrée, un expert de la commission chargée du contrôle technique des centrales nucléaires en Allemagne fédérale a estimé que l'accident survenu en Ukraine était *« très grave »*. *« Il devrait être bien plus grave que celui de la centrale de Three-Miles-Island (Etats-Unis) car on n'avait pas dû y* « prodiguer des soins aux victimes,comme les Soviétiques ont indiqué l'avoir fait ». Le ministère de l'intérieur a par ailleurs recommandé à tous les Laender de contrôler le degré de radioactivité dans l'air. Quant au ministre de la recherche, faisant écho au ministre de l'énergie suédois, il demande que *« les standards de sécurité de toutes les centrales nucléaires en URSS soient vérifiés »*.

● A WASHINGTON, un porte-parole de la Maison Blanche a qualifié lundi de *« sérieux »* l'accident survenu en Union soviétique, dont les Américains disent avoir eu, de façon *« indépendante »*, confirmation. M. Donald Regan, le secrétaire général de la Maison Blanche, a pour sa part déclaré que les Etats-Unis *« pourraient aider* (l'Union soviétique) *et le feraient si on le leur demandait »*.

● A PARIS, les experts se disent d'accord avec leurs collègues suédois et américains pour qualifier l'affaire de *« sérieuse »*. Ils insistent toutefois sur le fait qu'il *« n'y a aucun risque de retombées radioactives en France »*. Les stations du Service central de protection contre les rayonnements ionisants installées dans l'Hexagone n'ont d'ailleurs rien détecté d'anormal.

Le mouvement SOS-Environnement souhaite qu'au prochain sommet de Tokyo il soit donné *« autant d'importance à la prévention des accidents industriels qu'à la lutte contre le terrorisme »*.

De leur côté, les Amis de la Terre constatent que la mobilisation écologiste des années 70 a freiné le développement du nucléaire dans certains pays comme les Etats-Unis. *« Nous parions,* ajoutent-ils, *comme lors de l'accident de Three-Mile-Island, que les responsables français vont dire que cela ne peut pas se produire en France. C'est faux. Dans chaque société, le contrôle démocratique des choix technologiques est indispensable. »*

Tchernobyl, ville interdite

De notre correspondant

Moscou. – L'URSS a reconnu officiellement, le lundi 28 avril, pour la première fois de son histoire, qu'un accident s'était produit dans une de ses centrales nucléaires et qu'il y avait des victimes. *« Un accident est survenu à la centrale nucléaire thermique de Tchernobyl, dont un des réacteurs a été endommagé. Des mesures sont prises pour éliminer les conséquences de cet incident. Des soins sont apportés aux personnes contaminées. Une commission gouvernementale d'enquête a été formée »*, a annoncé Tass. Ce communiqué a été lu au journal télévisé.

La centrale de Tchernobyl est située en Ukraine, à environ 160 kilomètres au nord de Kiev. Elle comporte quatre réacteurs identiques de 1000 mégawatts chacun, construits en 1977, 1978, 1981 et 1983. Ceux-ci fonctionnent selon le procédé RBMK (initiales des mots russes signifiant « réacteur de grande puissance à tubes de force »). Le cœur du réacteur est entouré de graphite qui, joue le rôle de modérateur, la vapeur est produite dans ces « tubes de force » où l'eau circule avant d'aimanter des turbines classiques produisant l'électricité.

Le procédé RBMK est de conception entièrement soviétique et n'existe guère ailleurs il est jugé relativement « rustique » et peu économique par les spécialistes. Il était également considéré jusqu'ici comme plus sûr que le procédé à eau pressurisée inventé par la firme américaine Westinghouse, et beaucoup plus répandu en Occident parce que plus rentable.

Les autorités soviétiques répugnent traditionnellement à révéler les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou provoquées par l'homme. Elles n'avaient cependant guère le choix. Les stations de contrôle suédoises avaient noté dimanche soir une nette élévation du taux de radioactivité dans l'atmosphère. Les Finlandais avaient décelé quelques heures auparavant une augmentation encore plus forte, mais sans donner l'alerte.

La centrale de Tchernobyl se trouve à environ 1 100 kilomètres de la première station suédoise qui a donné l'alerte. Il faut donc que les vents porteurs de pollution radioactive aient franchi cette distance. Ceci implique que l'accident a été considérable, et peut-être même, comme certains experts scientifiques occidentaux à Moscou l'envisagent, que le cœur du réacteur a fondu.

La presse soviétique de ce mardi 29 avril est muette sur l'événement, peut-être faute de temps. Le communiqué de Tass ne précise ni la date de l'accident, ni le nombre des *« victimes »*, ni la nature des mesures prises pour *« éliminer les conséquences de l'accident »*. Ce flou artistique autorise toutes les rumeurs.

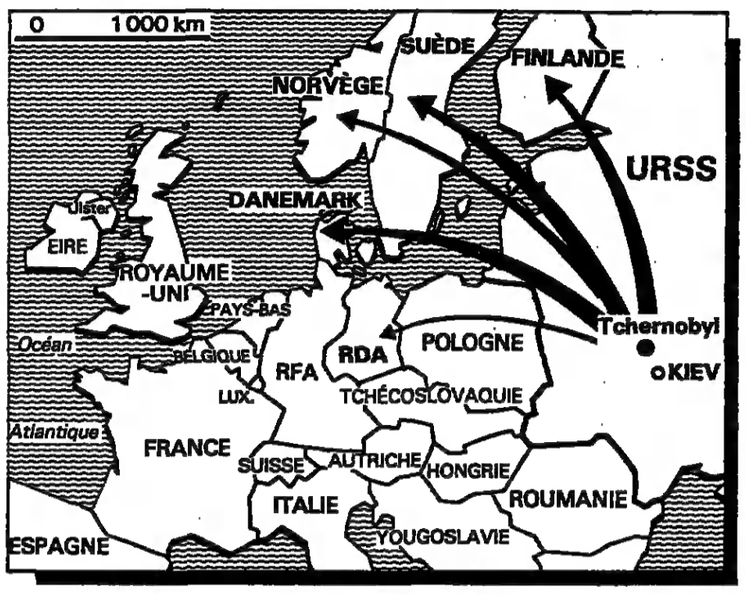

La ville de Tchernobyl (qui signifie « herbe noire ») est de création récente : elle a été édifiée en 1941 sur les bords de la rivière Pripiat, à environ 160 kilomètres au nord de Kiev, la capitale de l'Ukraine. C'est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement (« rayon ») à la fois industriel et agricole. La ville abrite une base navale, des laminoirs et d'importantes fromageries. On y trouve aussi un centre de formation de médecins. Tchernobyl est l'un des deux centres de production d'électricité nucléaire en Ukraine.

Des habitants de Kiev, joints par téléphone, ont déclaré qu'ils étaient au courant (ils avaient regardé la télévision comme tout le monde), mais qu'ils n'avaient pas remarqué de changements en ville. Sept stagiaires français résident actuellement à Kiev, où ils travaillent dans des établissements d'enseignement. Ils ont été joints ce mardi matin par l'ambassade de France ; ils ont fait savoir qu'ils étaient en bonne santé et qu'ils n'avaient, eux non plus, rien trouvé d'anormal dans la ville. Aucune consigne concernant l'eau ou les aliments n'avait en tout cas été donnée dans la capitale de l'Ukraine.

Tass parle de *« victimes »* sans préciser s'il s'agit de blessés ou de morts. La dépêche est cependant, dans sa version russe, surmontée de la mention *« condoléances »*, qui implique, sans bien sûr que cela soit explicitement formulé, qu'il y a eu des morts.

L'accident a vraisemblablement eu lieu samedi ou dimanche. La présence dans la région de Kiev d'un anticyclone a probablement provoqué une très large dispersion de la radioactivité vers le nord et l'ouest, ce qui explique que celle-ci ait pu être détectée en Suède, en Finlande et en RFA.

Tass affirme que cet accident est le premier du genre survenu en URSS, alors que des événements comparables seraient monnaie courante en Occident et surtout aux États-Unis. Pourtant, une catastrophe, qui a sans doute provoqué la mort de plusieurs centaines de personnes, avait eu lieu à Tcheliabinsk, dans l'Oural en 1958. Selon les témoignages recueillis plus tard auprès de scientifiques soviétiques passés à l'Ouest, une réaction en chaîne incontrôlée se serait produite dans un dépôt militaire de matériaux irradiés. La région contaminé est toujours fermée au public, et toute végétation en a disparu.

DOMINIQUE DHOMBRES.

« Il faut rentrer chez soi »

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, un accident de centrale nucléaire ne correspond en aucun cas à une explosion nucléaire. Les caractéristiques de l'uranium utilisé par l'industrie (uranium faiblement enrichi) interdisent en effet qu'un tel scénario puisse se réaliser.

L'accident le plus grave pouvant survenir dans une centrale (échauffement non maîtrisé, explosion thermique, fonte du « cœur » et libération de la radioactivité à l'extérieur) pose un tout autre problème : celui de l'exposition prolongée d'une population aux rayonnements ionisants. Bien qu'on parle de *« nuage radioactif »*, il s'agit là d'une menace totalement invisible et dont il est difficile de prévoir l'évolution géographique. Les vents, les paramètres météorologiques et la rotation de la Terre sont alors autant d'éléments à prendre en compte.

« En France, dans l'hypothèse la plus « masochiste », compte tenu de la qualité exemplaire des normes de construction et de fonctionnement de nos centrales nucléaires, l'exposition de la population ne correspondrait au pire des cas qu'à l'équivalent de quelques radiographies médicales », explique le professeur Pierre Pellerin, directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI).

Pour certains spécialistes, l'accident majeur pourrait toutefois être une irradiation sérieuse *« à moins de 2 kilomètres sous le vent, par le panache invisible de produits de fission libérés équivalant au passage du nuage initial de la bombe atomique* (1) ».

En dehors de ce cas de figure, les conséquences d'un accident de centrale pour la population environnante sont celles de l'exposition de l'organisme humain à de faibles doses de radioactivité. Le risque est alors celui d'une altération du patrimoine génétique (maladies hématologiques, pathologies cancéreuses). C'est une question prêtant à controverses compte tenu du faible nombre de cas connus et des délais souvent longs entre l'exposition et la maladie.

Reste en pratique à savoir quelle est la meilleure conduite à observer. *« Il faut rentrer chez soi,* explique le professeur Pellerin, *fermer portes et fenêtres et attendre les instructions. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) Cahiers médicaux lyonnais, 9 août 1983. « Agression nucléaire, effets biologiques et conséquences médicales », par le docteur R. Perlès (service de santé des armées).

Le cœur du réacteur atteint

Il y a tout lieu de penser qu'une partie du combustible (uranium enrichi) contenu dans le cœur du réacteur de la centrale de Tchernobyl a fondu en raison, sans doute, d'un arrêt du système de refroidissement, libérant ainsi une fraction non négligeable de produits radioactifs parmi lesquels se trouvent du krypton, du plutonium, du cobalt, du strontium, etc. Ces matières fortement radioactives ont-elles été confinées au bâtiment réacteur ? Il semble que non, d'après les mesures faites par les pays scandinaves. Quelles mesures de sécurité étaient prises à Tchernobyl pour pallier leur effet ? Nul ne le sait non plus.

Reste que cet accident, s'il se confirme, est à rapprocher de celui qu'avait connu, en mars 1979, l'un des réacteurs de la centrale américaine de Three Mile Island (Pennsylvanie), dont le combustible – on le sait aujourd'hui – avait aussi en partie fondu. Seule différence, mais différence essentielle, l'ensemble des produits du cœur étaient restés confinés dans le bâtiment réacteur et cela n'avait donné lieu à aucun rejet de matières nucléaires dans l'atmosphère. L'affaire avait fait grand bruit, et ce d'autant plus que les autorités locale avaient, à juste titre, évacué un grand nombre de personnes dès que l'alerte avait été donnée.

Autre différence aussi : il est clair que les responsables de l'exploitation des centrales nucléaires ne tireront pas, contrairement à ce qui s'est passé pour Three Mile Island, beaucoup d'enseignements de l'accident soviétique. En effet, ce type de centrale n'est construit nulle part ailleurs qu'en URSS, alors que la plupart des réacteurs installés dans le monde sont de type eau pressurisée-uranium enrichi (PWR) comme l'était la centrale pennsylvanienne. Mais il y a tout lieu de penser qu'ils analyseront, si la possibilité leur en est offerte, le déroulement minute par minute de cet accident, pour voir s'il n'y a pas là un scénario pouvant se reproduire sur une de leurs centrales.

Cet accident est grave et certainement plus important que celui qu'avait connu, en septembre 1973, la centrale à neutrons rapides de 350 mégawatts de Chevtchenko, installée sur les bords de la mer Caspienne. Une fissuration dans les circuits d'eau avait alors donné lieu à une réaction de type sodium-eau, conduisant à une production d'hydrogène dont l'explosion avait grandement endommagé un générateur de vapeur de la centrale. Les Soviétiques s'étaient alors bien gardés d'annoncer la nouvelle, qui avait été révélée par les services de renseignements américains et confirmée plus d'un an après par le président de la commission soviétique pour l'utilisation de l'énergie atomique.

Y avait-il eu ou non des morts dans cet accident ? Nul ne l'a jamais dit. Pas plus que les Soviétiques ne se sont hasardés à commenter la catastrophe nucléaire qui, à la fin de 1957 ou au début de 1958, a frappé la région de Cheliabinsk, dans l'Oural du Sud, où existait un centre de stockage de déchets radioactifs. Selon le biologiste et dissident soviétique Jaurès Medvedev, exilé depuis 1973 en Grande-Bretagne, plusieurs centaines de kilomètres carrés avaient été stérilisés et des centaines de personnes avaient, paraît-il, trouvé la mort dans cette catastrophe.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Le nucléaire civil en URSS : un parent pauvre de l'industrie d'armement

L'agence Tass n'a pas encore précisé la composition de la commission d'enquête créée à la suite de l'accident de Tchernobyl, mais il est clair que cette affaire est le premier test sérieux pour un organisme créé à l'initiative d'Andropov il y a moins de trois ans : le Comité d'Etat de l'URSS pour la sécurité dans l'industrie nucléaire.

Paradoxalement, il a fallu attendre trente ans après la construction de la première centrale atomique soviétique (qui était aussi la première au monde, en 1954), et les graves accidents déjà signalés de sources occidentales à la fin des années 50, pour que le problème de la sécurité dans cette industrie soit confié à une institution spéciale. Le motif en avait été, apparemment, de graves anomalies constatées lors de la construction d'une centrale nucléaire dans le sud de la Russie d'Europe : sans qu'il y ait eu accident nucléaire proprement dit, des éboulements et affaissements de terrain avaient causé des victimes.

Au plan institutionnel, le nucléaire civil est séparé du nucléaire militaire, en URSS, mais il est en fait un sous-produit de l'industrie d'armement, et les hommes qui en ont la charge sont tous passés par le ministère des « constructions mécaniques moyennes » : il s'agit du nom codé de l'administration en charge de la fabrication de la bombe depuis la fin de la seconde guerre mondiale et que préside depuis un quart de siècle M. Slavski, âgé de... quatre-vingt-neuf ans. M. Evgueni Koulov, président du Comité pour la sécurité dans l'industrie nucléaire, était premier adjoint de M. Slavski jusqu'à sa nomination en août 1983.

Il en va de même de M. Andronik Petrosiants, un Arménien, qui préside depuis 1962 le Comité d'Etat pour l'utilisation de l'énergie nucléaire, l'organisme officiellement chargé du nucléaire civil en URSS, au plan national comme international (il a participé notamment à certaines négociations sur la non-prolifération). Lui aussi avait fait toute sa carrière antérieure dans les « constructions mécaniques moyennes », comme M. Slavski, tout en étant un peu plus jeune que ce dernier.

Au côté toutefois des grands fabricants d'armes atomiques, les responsables du nucléaire civil font figure de parents pauvres, leur statut étant très inférieur dans la hiérarchie de la nomenklatura : ni M. Petrosiants ni M. Koulov ne siègent au comité central du parti, pas même comme membres suppléants.

M. T.

Le troisième producteur mondial d'électricité nucléaire

L'Union soviétique est le troisième producteur mondial d'électricité d'origine nucléaire après les Etats-Unis et la France. L'Union soviétique, qui pourtant dispose actuellement d'un plus grand nombre de réacteurs en fonctionnement (51 tranches au mois d'août 1985 selon la revue *Nuclear Ingineering*) que la France (41 réacteurs), ne fournit qu'un peu plus de 26000 MW électriques contre près de 33000 pour EDF.

Le programme électronucléaire soviétique repose sur trois types de réacteurs : la filière RBMK à *« graphite, uranium enrichi et tubes de force eau-vapeur »* forte de 27 tranches nucléaires, capable de fonctionner à la demande soit pour produire de l'électricité, soit pour fabriquer du plutonium à vocation militaire (le réacteur de la centrale de Tchernobyl appartient à ce premier type) ; la filière VVER, analogue à nos centrales nucléaires à eau pressurisée, qui compte 18 tranches, la filière à neutrons rapides BN, qui compte quatre unités seulement. Il s'agit, comme pour les surgénérateurs français Phénix et Superphénix, de réacteurs nucléaires encore au stade préindustriel. S'ajoutent à cela deux unités de type particulier.

Si le programme d'équipement électronucléaire des Etats-Unis est en fort ralentissement, voire complètement stoppé depuis la catastrophe de Three-Miles-Island (Pennsylvanie), en mars 1979, si le programme français ne connaît plus l'essor des années 70, les Soviétiques continuent à développer le secteur électronucléaire. Huit tranches RBMK sont en construction et six autres sont en principe programmées. Vingt-sept réacteurs de type VVER sont mis en place et trente autres sont programmés. Pour les réacteurs de type BN, deux unités de 800 à 1 600 mégawatts doivent être mises en chantier.

L'Union soviétique espère tirer 20 à 21 % de sa production d'électricité du nucléaire en 1990, contre 10 à 11 % aujourd'hui. Selon les récentes déclarations de M. Semonov, vice-président du Comité national pour l'énergie nucléaire, le douzième plan quinquennal prévoit de mettre en service 41 millions de kilowatts. MM. Valeri Legasov et Lev Feoktistov, tous deux collaborateurs de l'Institut de l'énergie nucléaire de Moscou, définissent ainsi la stratégie du développement de l'énergie nucléaire en URSS dans la revue *Priroda* : *« Le développement de l'énergie nucléaire se fera à l'avenir par l'accroissement de la puissance unitaire des réacteurs et par leur plus grande concentration par site. Dans les dix prochaines années, un effort prioritaire sera consacré à la création de réacteurs à neutrons rapides. »*

L'accent mis sur le développement de l'énergie nucléaire par les Soviétiques s'explique par le fait que le pays connaît des difficultés dans le secteur pétrolier.

Les précédents accidents

● En Union soviétique, une explosion nucléaire se serait produite dans la centrale de Tcheliyabinsk (au sud de l'Oural) durant l'hiver 1957-1958, et, selon Jaurès Medvedev, un biologiste soviétique dissident, elle aurait fait plusieurs centaines de victimes. Cette catastrophe, révélée par la CIA américaine, aurait eu pour origine l'explosion d'un dépôt de déchets nucléaires enfouis dans le sol. Elle n'a jamais été confirmée par les autorités soviétiques.

En 1973, toujours en URSS, un accident se serait produit dans la centrale nucléaire de Chevtchenko, sur les bords de la mer Caspienne. L'explosion, décelée par un satellite américain, a été attribuée à une réaction violente entre le sodium et l'eau.

● *Les Etats-Unis* ont aussi été en alerte, le 28 mars 1979, à la suite de fuites d'eau radioactive et de la formation d'une bulle de gaz radioactif survenues à la centrale de Three Miles Island (en Pennsylvanie). L'accident, dû à la rupture d'une valve d'une pompe d'alimentation en eau du système de refroidissement, a entraîné le déplacement de quelque 140 000 personnes, mais il n'y a eu ni blessé, ni irradié.

Le 5 janvier dernier, à Webbers Falls (Oklahoma), un ouvrier a été tué et huit autres blessés dans une usine de traitement d'uranium par l'explosion d'un gaz radioactif et toxique.

● *Au Japon*, de janvier à mars 1981, d'importantes fuites radioactives à la centrale de Tsuruga (au centre du pays) provoquent une concentration élevée de substances radioactives dans la baie d'Urazoko.

● Enfin, en *Grande-Bretagne*, un réacteur de l'usine de retraitement nucléaire située à Windscale a brûlé pendant vingt-quatre heures, provoquant des retombées d'iode radioactive dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres carrés autour de l'usine. L'accident n'a blessé personne.

Soviétique

...nucléaires dans l'Hexagone n'ont d'ail...
...souhaité le durcissement
...environnement souhaite
...Tokyo il soit donné
...à la prévention des acci...
...la lutte contre le terro...

...les Amis de la Terre constatant
...politique énergétique des années 70 a
...du nucléaire dans cer...
...Nous parions,
...président de Three-
...français vont
...procédure en France,
...société. Le contrôle
...techniques est indis...

...il faut rentrer chez soi »

...ionisante

...épidémiologistes,
...pourront toute...
...tion sérieuse
...mesures sous le
...mixité de
...bases équipe...
...nucléaire »),

...ces cas de figure,
...d'un accident
...la population
...sont celles de
...l'organisme
...fortes doses de
...risque est alors
...prévention du pan-
...cause (maladies
...autres pathologies)
...est une question
...recherches conclu
...ouverture de ces
...doses soient
...prévention et la

...scientifique à savoir
...ne conclue à
...faut rentrer chez
...portes et fenêtres et
...actions »

...JEAN-YVES NAU.

...ur atteint

...mondial d'électricité nucléaire

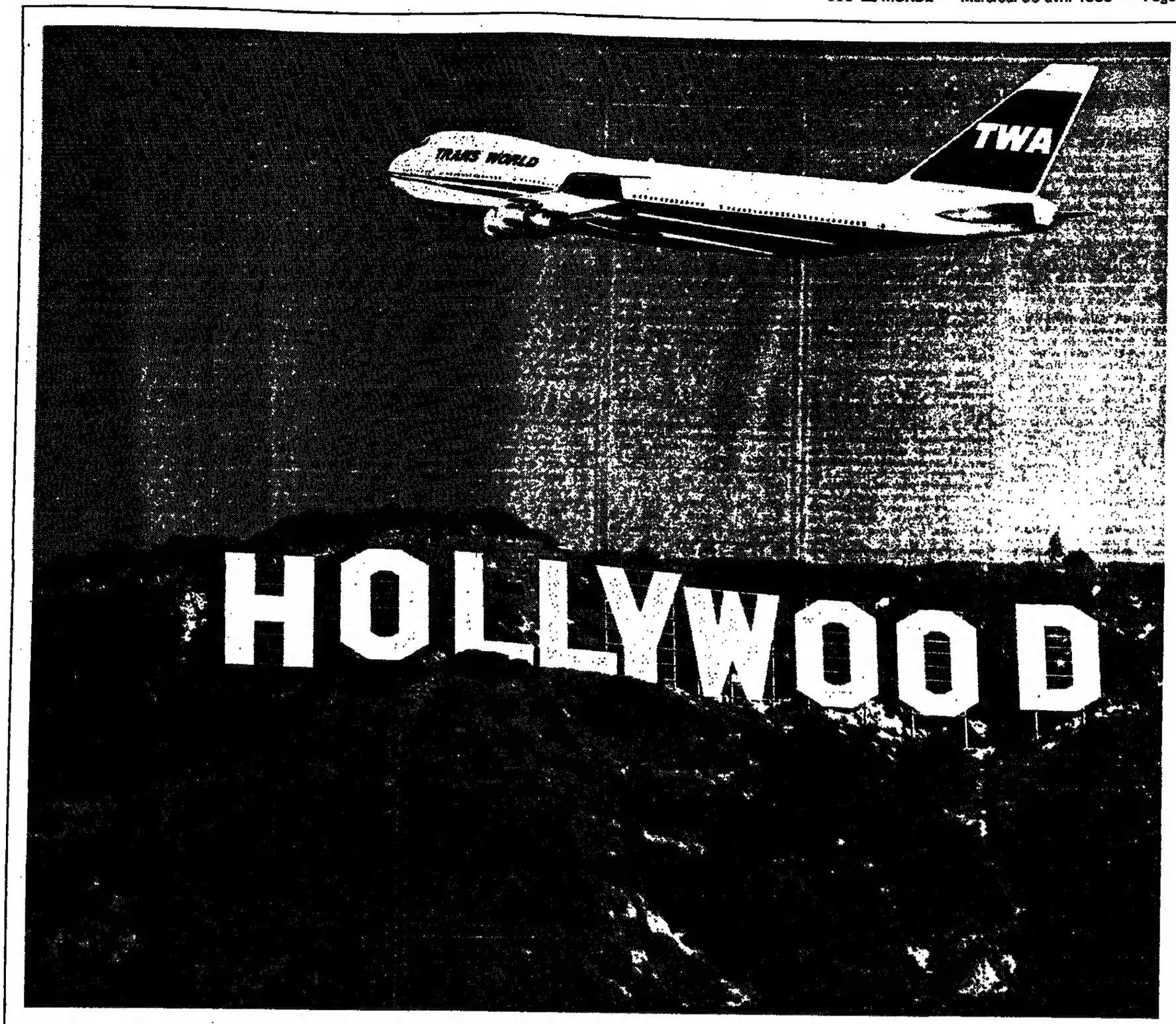

Paris-Los Angeles non stop avec TWA.

A partir du 4 juin, prenez la route de Los Angeles sans escale avec TWA.
Départ de Paris-Charles de Gaulle les dimanche, mercredi et vendredi à 13 h 45. Arrivée à Los Angeles à 16 h 05.
Vous profiterez pendant la traversée de tous les services et du célèbre confort TWA.
A vous l'Amérique et la Côte Ouest, la Californie insolite et les plages du Pacifique ! En direct avec TWA.
Pour prendre le chemin le plus court vers Hollywood, consultez TWA ou votre agent de voyages.

TWA ouvre la voie vers les USA. TWA

politique

LA COHABITATION A L'ÉPREUVE DES FAITS

La nouvelle stratégie de communication du président

M. Mitterrand n'est pas rancunier : le premier ministre et lui rencontreront ensemble M. Reagan à Tokyo. Le président de la République manifeste ainsi qu'il privilégie l'harmonie de l'exécutif — la France parle d'une seule voix — plutôt que les querelles de préséance. De ce point de vue, la préparation du sommet de Tokyo, qui avait pris des allures de guéguerre entre l'Elysée et Matignon, se termine au mieux.

Cette affaire est révélatrice d'un état d'esprit, constant chez M. Mitterrand : les faits parlent d'eux-mêmes ; mieux en tout cas que les mots, lorsqu'ils sont en contradiction avec le discours. Ainsi le chef de l'Etat et ses conseillers comptent-ils sur la réalité du déroulement du sommet de Tokyo pour que s'impose tout naturellement son véritable rôle de chef de la diplomatie française, d'interlocuteur principal des grands de ce monde. Ce à quoi on lui répondra que l'image télévisée d'une poignée de main Reagan-Chirac effacera le relevé notarial de tous les dîners, entretiens ou échanges de lettres.

M. Chirac est, depuis longtemps, un expert en images. Le premier ministre croit autant à la force de ce qui est perçu par l'opinion qu'à la réalité des faits. A court terme, le premier ministre a sans doute raison. M. Mitterrand lui-même a éprouvé, de 1981 à 1986, la difficulté — voire le danger — de s'en tenir à une vision confiante de l'action politique fondée sur la reconnaissance, par le peuple, d'un bilan et du bien-fondé des thèses qui ont permis de l'établir. Les Français, disait-il, un an ou deux ans avant les élections législatives, rendront justice aux socialistes. Plus orgueilleusement — ou plus modestement, si l'on se place du point de vue de l'efficacité électorale, — il est passé, à l'approche du 16 mars, à une ambition plus lointaine : l'histoire, affirmait-il, me rendra justice.

Les mots, les faits : M. Mitterrand a une longue expérience des uns et des autres, et il sait bien que les premiers bousculent souvent les seconds. L'expérience du gouvernement Chirac est, de ce point de vue, amère pour lui. S'il est arrivé, jeudi dernier, de fort méchante humeur à l'Elysée, c'est que, la veille, à la télévision, le verbe de M. Chirac avait fait mouche et lui avait, probablement, fait mal. A « l'heure de vérité », le premier ministre ne s'était pas seulement présenté comme le champion du *« redressement »* économique, social et sécuritaire du pays, mais aussi comme le *« patron »* de la diplomatie française.

Dès lors, le président a paru prendre la pleine mesure de l'impact de la stratégie de communication du premier ministre. La machine Chirac, en la matière, est rodée depuis plusieurs années, et tourne à plein régime. L'équipe est formée de professionnels : de Mme Lydie Gerband, chef du service de presse de Matignon, formée dans des entreprises américaines avant de s'engager en politique, à M. Denis Baudouin, ancien porte-parole de Georges Pompidou en passant par Maurice Ulrich, directeur de cabinet, qui connaît la musique pour avoir été PDG d'Antenne 2.

Dans un premier temps, M. Mitterrand avait été pris, comme tous les socialistes, par une sorte d'allégresse nourrie du score inattendu du PS le 16 mars, et du spectacle donné par le premier ministre « présenti », pendant vingt-quatre heures, lorsqu'il devait composer avec les partis et les ambitions individuelles pour former son gouvernement. Puis il a ressenti le poids de la défaite et la pression de l'étau que les vainqueurs du 16 mars ont resserré autour de l'Elysée. Bien que ses conseillers, à l'époque, se soient efforcés de le dire *« en pleine forme »*, *« serein »*, ses amis le sentaient atteint, ayant besoin d'être soutenu et entouré.

La reconquête

M. Mitterrand a repris tout doucement le dessus. Première manifestation tangible : l'atmosphère insensiblement allégée du conseil des ministres.

Exemple : Le 23 avril, en développant sa philosophie de la sécurité des Français et de la défense de leurs libertés, le chef de l'Etat s'est adressé au ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, à propos de la carte d'identité infalsifiable. Ces papiers-là, en d'autres temps, on faisait plutôt profession de les falsifier, a-t-il fait remarquer avec un brin de malice, avant d'ajouter à demi mots, que le ministre de l'intérieur et lui s'étaient livrés à cette activité illicite... pendant l'Occupation. M. Pasqua et M. Mitterrand appartenaient au même réseau de résistance.

La bonne humeur, voire l'esprit de reconquête, étaient dans l'air depuis le week-end des 19 et 20 avril. Plusieurs des collaborateurs du président s'étaient réunis à Puy-Guillaume, chez M. Michel Charasse, au fin fond de l'Auvergne. M. Mitterrand est passé les voir et leur a annoncé ce qu'il avait en tête depuis quelques jours : la réorganisation, en termes de communication, des structures de l'Elysée. Le lendemain a été rendue publique la nomination d'un nouveau porte-parole, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, d'un chargé des relations avec le Parlement, puissant relais d'opinion, M. Jean Glavany, et d'une sorte de conseiller itinérant, M. Jean-Michel Gaillard, chargé, tel un joyeux laboureur, d'aller d'abord défricher les provinces avant de récolter les idées et les hommes nécessaires à la « reconquête ». Pour sa part, M. Jean-Louis Bianco a renouvelé sa demande aux collaborateurs de la présidence : s'intéresser, se mêler à la société civile plutôt que de faire de la politique en chambre, contribuer à la réflexion sur le nouveau visage du socialisme, dont le prochain candidat à l'élection présidentielle devra être porteur.

Pour ce qui concerne la communication, les hommes de l'Elysée ont eu l'occasion, sans attendre, d'exercer leurs talents. La prestation de M. Chirac à Antenne 2 a été si réussie, si déplaisante pour le chef de l'Etat, que la question a été brutalement posée : comment répondre ?

Les faits, toujours les faits, pour dominer, au bout du compte, les mots. Si Matignon ment par omission ou par exagération, l'Elysée rétablira — foi de président — la vérité. Ainsi remarque-t-on autour de M. Mitterrand que la meilleure preuve de l'ascendant présidentiel en matière de politique extérieure se trouve dans la continuité de l'action de la France. Le Liban ? L'opposition d'hier criait au scandale parce que la France *« lâchait »* les chrétiens ; et le gouvernement d'aujourd'hui retire les observateurs français de Beyrouth. Le Tchad ? L'opposition d'hier se moquait de ces socialistes accrochés, face au colonel Kadhafi, à la ligne du 16e parallèle ; le gouvernement d'aujourd'hui campe sur cette même position naguère hrocardée. Pour l'instant, les collaborateurs de M. Mitterrand ne s'inquiètent que d'un sujet de conflit possible : l'Europe. Le comportement tonitruant du ministre de l'agriculture les inquiète, et ils attendent de savoir — toujours les faits — comment le gouvernement assurera la continuité politique et financière du projet Eurêka, dont M. Chirac n'a d'ailleurs pas soufflé mot dans son discours-programme.

Comment répondre autrement à des discours ? M. Mitterrand ne peut pas se permettre de commenter les paroles du premier ministre. Il attend les actes, notamment la traduction précise des projets en cours de discussion à l'Assemblée nationale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

POINT DE VUE

La partie de cache-cache

par MONBERCET*

LES élections législatives du 16 mars ont induit une situation politique à la fois neuve et non usuelle : la coexistence d'un président de gauche et d'un premier ministre de droite.

Coexistence pacifique ? Sans doute. Mais pour savoir où celle-ci mènera notre pays il faut garder à l'esprit qu'elle se terminera, tôt ou tard, au plus tard dans deux ans, par un affrontement : l'élection présidentielle qui verra face à face, très probablement, au deuxième tour, un candidat de droite et un candidat de gauche.

D'ici là que se passera-t-il ? Nul ne peut le deviner. Mais l'on peut, pour essayer d'y voir clair, envisager toutes les hypothèses :

— Ce que l'on sait d'abord, et les sondages actuels le prouvent aisément, c'est que l'opinion est profondément « cohabitationniste », ou plus exactement « coexistentialiste ». Autant elle loue ceux qui s'engagent dans cette voie respectueuse de la Constitution, comme le président de la République ou le premier ministre, autant elle condamne ceux qui s'en éloignent, comme M. Barre. A partir de là, malheur à celui par qui la rupture arrivera !

En clair, le président de la République et le premier ministre feront tout pour éviter une crise, sauf si l'un ou l'autre peut clairement, nettement, en faire porter la responsabilité par l'autre aux yeux de l'opinion. Là est le premier signe de la partie de cache-cache.

— Mais ce que l'on ne sait pas, ensuite, c'est ce qui se passera si la coexistence va à son terme, c'est-à-dire 1988. Qui en tirera le plus grand bénéfice ?

Le président de la République pourra-t-il se voir contester la qualité essentielle que l'opinion réclame, celle de rassembleur ? A l'inverse, dans quelles conditions de crédibilité pourrait-il demander un mandat pour mettre en œuvre une politique différente de celle qu'il aura, peu ou prou aux yeux de l'opinion, laissé faire ?

Le premier ministre actuel pourra-t-il revendiquer la présidence pour avoir *vraiment* les moyens de gouverner alors qu'il les a déjà aujourd'hui, infiniment plus en tout cas que lorsqu'il démissionna, pour cette raison, en 1976 ?

A l'inverse, pourquoi ne serait-il pas à même de revendiquer le mandat de président pour continuer et amplifier l'œuvre entreprise dans le calme ?

En revanche, ce que l'on sait de l'hypothèse où la coexistence fonctionnerait, c'est que MM. Giscard d'Estaing et Barre ne sauraient l'admettre sans réagir, sauf à prendre le risque d'être définitivement distancés par M. Jacques Chirac pour l'élection présidentielle. Tel est le deuxième signe de la partie de cache-cache. En automne, la chasse va rouvrir... et l'échéance du budget de 1987 sera difficile pour le premier ministre face à sa fragile majorité. Le discours de l'ancien président de la République lors du vote de confiance à l'Assemblée le 9 avril, tout autant que le communiqué du député de Lyon sont, à cet égard, pleins de promesses.

Comment éviter la confusion ?

C'est dans ce cadre où l'échéance sera affrontement au terme soit d'une coexistence pacifique, soit d'une crise, que se mettant en place des règles de jeu complexes pour l'opinion : le président préside, et le gouvernement gouverne. Il n'y a pas de cogestion, indique le président de la République, qui a assumé avec dignité et courage cette épreuve que lui imposait son attachement profond aux règles du jeu démocratique : l'alternance sous son septennat.

« Il n'y a pas de cogestion », fait-il savoir, et tous les responsables socialistes à l'identique, afin d'éviter, autant que faire ce peut, la confusion politique : *« Ce gouvernement n'est pas le mien, ces ministres qui siègent au conseil des ministres chaque mercredi à l'Elysée ne sont pas mes ministres, la politique mise en œuvre n'est pas ma politique. »*

Et pour cela, il importe, comme on l'a vu plus haut, que la gouvernement ait vraiment les moyens de gouverner, afin que sa politique entre dans les faits et que l'opinion puisse « écouter la différence ».

Mais l'opinion comprend-elle bien tout cela, elle qui croyait très majoritairement au lendemain du 16 mars qu'il y aurait des ministres socialistes dans le gouvernement de cohabitation ?

Comment éviter la confusion politique quand, par le jeu des communiqués officiels et des commentaires officieux, chacun des deux pôles du pouvoir exécutif expose, de fait, les conditions d'un partage des pouvoirs ? Quand le président reçoit désormais régulièrement le premier ministre mais aussi le ministre de la défense, celui des affaires étrangères, celui de l'économie et des finances, voire d'autre, encore ?

Comment éviter la confusion politique quand on sait les liens étroits que les « domaines réservés » — même si chacun se défend de ce thème, la Constitution est là, — affaires étrangères et défense, peuvent entretenir avec les autres secteurs de la vie politique, économique et sociale ?

Comment éviter la confusion politique quand, du refus de certains noms proposés pour appartenir au gouvernement au refus de signer certaines ordonnances, en passant par le vœu de voir le découpage électoral arbitré par une commission de magistrats, le président de la République ne fait rien d'autre que de rendre la politique chiraquienne un peu plus supportable ?

Comment éviter la confusion politique quand, de toute façon, tôt ou tard, le président de la République sera contraint de signer des lois rétrogrades, réactionnaires ?

Oui, comment éviter la confusion ? Certes, le président de la République dispose de nombreux moyens pour éviter cette confusion : des moyens constitutionnels et, surtout, la liberté de s'adresser au pays. Mais ce sera le rôle essentiel du Parti socialiste, ce parti à qui la situation actuelle impose une certaine schizophrénie : être avec le président, contre le gouvernement ! Voilà un travail de pédagogie difficile et ambitieux pour ce parti. Il lui impose de ne pas jouer, lui, à cache-cache avec l'opinion.

* Personnalité proche du président de la République tenue, du fait de ses fonctions, à l'obligation de réserve et qui s'exprime à titre personnel. (*Le Monde* a publié un premier point de vue de Montbercet sur le PS dans ses éditions du 29 avril).

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Philippe Séguin précise ses intentions

Sans se presser, l'Assemblée nationale a poursuivi, le lundi 28 avril, l'examen du projet de loi d'habilitation économique et sociale. Le gouvernement doit faire face aux feux croisés de ses oppositions de droite et de gauche, voire aux critiques de ceux qui, dans la majorité, lui reprochent de ne pas aller assez loin.

Le Front national a lui aussi ralenti les débats en répliquant avec vivacité à certaines des propositions de la gauche. Le gouvernement n'a pas cherché à les accélérer. Bien au contraire. Sur la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi et sur les contrats à durée déterminée. M. Philippe Séguin a clairement expliqué ses intentions. Ainsi réplique-t-il à ceux qui affirment que le Parlement s'apprête à donner au gouvernement le droit de légiférer par ordonnances sans connaître ses intentions.

La majorité n'entend pas, pour autant, réduire sa liberté de manœuvre. Le PS voudrait inscrire dans la loi l'interdiction de modifier certaines dispositions du code du travail. Non nous n'avons pas l'intention de changer cet aspect de la législation, donc il est inutile de le préciser ; oui nous voulons le faire, donc ne nous l'interdisez pas, répond alternativement le gouvernement. Le débat est simple : d'un côté le souhait d'une loi d'habilitation laissant le champ libre au gouvernement, de l'autre la volonté de contrôler et de contenir son action.

La stratégie des socialistes leur permet, certes, d'obtenir de nombreuses précisions. Mais la discussion est ralentie. Lundi, en deux petites séances et quelque cinq heures et demie de travail, 54 amendements ont été examinés, 2 venaient du FN, 11 du PC et 41 du PS. L'Assemblée n'a pas achevé la discussion de l'alinéa de l'article 2 du projet concernant les contrats à durée déterminée. Depuis le début de l'examen des articles, elle a étudié 153 amendements, soit un tiers de tous ceux qui ont été déposés. A ce rythme, il lui faudrait, au moins, 4 à 5 jours de débat pour venir à bout du texte.

Soit en présentant la partie du projet concernant l'Agence nationale pour l'emploi, soit en répondant aux amendements des uns et des autres, M. Séguin a précisé ce qu'il entend faire. L'Agence est *« devenue une énorme machinerie administrative, utile sans doute, nécessaire même, mais qui enregistre les chômeurs plus qu'elle ne les place »*, dit-il. Sa réforme sera discutée avec les partenaires sociaux, c'est-à-dire après « concertation », mais non après « négociation », comme le souhaitaient les socialistes. Puisqu'il s'agit d'un établissement public, l'Etat n'a pas à négocier avec d'autres son statut, dit-il. Ne serait-ce que par respect d'une convention de l'Organisation internationale du travail, son *« caractère de service public ne sera pas remis en cause ». Mais son statut sera modifié pour que l'Agence soit régionalisée.*

Cela n'est pas du goût de tous les élus de droite. M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) n'est pas convaincu que *« cette réforme aille assez loin »* ; pour lui, le statut de l'Agence *« est à remanier de fond en comble »*. Il pense même que le projet ne correspond pas *« à la philosophie de la plate-forme »* RPR-UDF. Trouvant le ministre *« trop timoré »*, il lui demande de se montrer *« plus téméraire »*. Le député barriste précise : *« Le système fonctionnerait beaucoup mieux si on créait dans chaque bassin d'emploi des organismes décentralisés d'intérêt public à gestion paritaire. Mais je crains que le gouvernement n'ait pas le courage d'aller jusque-là, notamment en raison de l'opposition des partenaires sociaux. »* Le ministre lui répond : *« De l'audace oui ; de la témérité non. »*

L'utilisation des contrats à durée déterminée

La critique du Front national est encore plus totale puisqu'il demande que soit *« supprimé le monopole dont dispose l'Agence »*. Cette suggestion est vue d'un bon œil par plusieurs membres de la majorité gouvernementale. M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général du budget, reconnaît : *« Personnellement, je ne serais pas hostile à un amendement comme le vôtre. »* Il ajoute même que, pour certains élus de la majorité, il faut *« se faire violence »* pour repousser l'amendement de l'extrême droite, *« car comme employeurs et comme élus nous n'avons jamais été satisfaits de l'ANPE »*. De fait, si cet amendement du FN n'est voté que par ses députés présents, dix-sept élus de l'UDF sont *« non votants »* à ce scrutin, les autres rejoignant tous ceux du RPR, du PS et du PC qui le repoussent.

La discussion de l'article permettant une réforme de la législation des diverses formes de contrats à durée déterminée (contrat temporaire ou temps partiel) donne lieu à un long débat. Les socialistes en général se contentent de s'abstenir sur les amendements très généraux des communistes. Le PC et le FN laissent le PS face à la majorité lors du vote des amendements techniques des socialistes pour des raisons différentes : ils ne vont pas assez loin dans un cas, trop dans l'autre.

Les socialistes auraient souhaité que l'on ne touche pas cette partie de la législation qu'ils estiment avoir suffisamment assouplie en 1985. De sa propre initiative ou en répondant à leurs questions, le ministre de l'emploi et des affaires sociales apporte de nombreuses précisions. Le contrat à durée indéterminée restera la *« pierre angulaire »* du système d'embauche ; le délai de carence entre deux contrats à durée déterminée sur un même poste ne sera pas réduit ; avant d'ouvrir une entreprise de travail temporaire, il faudra continuer à le déclarer à l'administration ; l'indemnité de *« précarité »* ne sera pas modifiée ; il n'y aura toujours pas de possibilité d'appel au travail temporaire en cas de conflits sociaux ou pour les travaux dangereux : les règles sur l'échéance du terme et sur le calcul de l'ancienneté des travailleurs ne seront pas changées, pas plus que celle sur la rupture du contrat ; l'indemnité de fin de contrat ne sera pas supprimée.

En revanche, le gouvernement veut étendre les possibilités d'utilisation des contrats à durée déterminée ou de travail temporaire ; aucune autorisation administrative ne sera nécessaire pour y avoir recours ; la durée maximum de ces contrats sera allongée ; les contrats resteront écrits, mais leur formulation sera simplifiée ; la réglementation de la période d'essai et les conditions de renouvellement de ces contrats seront revues après négociation avec les partenaires sociaux ; un plus grand nombre de secteurs économiques auront la possibilité d'avoir recours au contrat à durée déterminée ; le nombre des travailleurs soumis à ces contrats ou travaillant à temps partiel comptera moins qu'actuellement dans le calcul des effectifs de l'entreprise, donc dans le franchissement des seuils sociaux.

Th. B.,

Premières difficultés

Esprit fin dans un corps rond, M. Philippe Séguin doit naviguer au plus juste : ne pas rompre l'état de grâce qu'il sait faire régner dans ses relations avec la plupart des organisations syndicales, sans désespérer sa majorité parlementaire. L'exercice est difficile. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a réussi — jusqu'alors — à éviter les écueils les plus dangereux, mais pour combien de temps ?

Sa mission est claire : obtenir pour le gouvernement la paix sociale, apanage de ses prédécesseurs. Pour ce faire, il est contraint d'atténuer le programme sur lequel la nouvelle majorité s'est fait élire. Or celle-ci commence à ranâcler. Fidèle à sa stratégie de « l'ange gardien », le Front national ne rate pas une occasion de souligner les coups de canif dans le contrat électoral. Mais le débat à l'Assemblée nationale montre que, même dans les rangs du RPR et de l'UDF, la pilule a de plus en plus de mal à passer.

La logique politique n'est pas mise à mal quand un barriste comme M. Edmond Alphandéry manifeste avec vivacité sa contestation. Mais plus surprenantes apparaissent les prises de position de ceux qui devraient soutenir sans faille un ministre de Jacques Chirac. Pourtant M. Robert-André Vivien, un RPR pur sucre, a clairement indiqué qu'il n'acceptait la prudente réforme de l'Agence nationale pour l'emploi, préparée par le gouvernement que par discipline.

M. Séguin n'est pas un « patron », mais, avant d'être un député et un ministre, il fut un haut fonctionnaire. Aux yeux de certains, cela explique peut-être sa prudence. A entendre quelques élus de l'extrême droite ou de la droite classique, seuls ceux qui ont dirigé des entreprises ont la capacité de légiférer pour elles. M. Jean-Pierre Schénardi (FN, Val-de-Marne) l'a dit brutalement. M. Henri Bouvet, un nouvel élu UDF-rad. de la Haute-Vienne, qui n'a pas l'air de supporter que l'opposition puisse s'exprimer dans l'hémicycle, l'a dit aussi clairement. Et quand M. Robert-André Vivien lance aux socialistes fonctionnaires : *« Le monde du travail, nous le connaissons d'une autre façon que vous. Pas de façon livresque ! »*, ne se rend-il pas compte que sa critique — si critique il y a — s'adresse aux élus fonctionnaires, qu'ils soient de gauche ou de droite ? Faut-il être chef d'entreprise pour avoir le droit de s'exprimer à l'Assemblée nationale ?

THIERRY BRÉHIER.

M. Queyranne demande que le PS puisse avoir connaissance du découpage électoral

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a demandé, le lundi 28 avril, que le projet gouvernemental de redécoupage des circonscriptions électorales (pour le retour au scrutin majoritaire), soit *« rendu public officiellement devant la représentation nationale »*. Il a souligné qu'il serait *« injuste, illégitime »* que deux groupes parlementaires seulement soient informés, les autres étant *« tenus dans l'ignorance »* (1).

M. Queyranne a souligné, à propos de la politique du gouvernement, que *« de plus en plus dans la chorale gouvernementale, des voix discordantes (...) se font entendre »*.

Pour M. Queyranne, des désaccords *« assez profonds »* opposent M. Chirac à son ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. Selon M. Queyranne, le ministre de la culture se caractérise par *« des décisions négatives »*, la *« remise en cause de la décentralisation »* et la *« peur de la création »*.

Le porte-parole du PS a enfin évoqué l'entretien accordé par M. François Mitterrand au quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, (*le Monde* du 29 avril), pour estimer que le président de la République a rappelé qu'il est *« le commandant du bateau France »*.

(1) Dans *le Nouvel observateur* daté du 25 avril au 1er mai, M. Pascal Clément, député (UDF-PR) de la Loire et rapporteur du projet de loi d'habilitation sur la réforme du mode de scrutin, affirme notamment que le ministre de l'intérieur *« a mis à la disposition de l'UDF et du RPR deux membres de son cabinet »* pour que *« chacun, individuellement, puisse faire valoir ses observations »* auprès de M. Charles Pasqua. M. Clément précise : *« Si des députés socialistes demandent à être reçus à l'intérieur, ils auront droit au même régime que nous. Cela s'est d'ailleurs déjà produit. »*

DEVANT LES PRÉFETS RÉUNIS EN PRÉSENCE DE M. CHIRAC

M. Pasqua annonce un « réexamen » de la décentralisation

M. Jacques Chirac s'est adressé, le lundi 28 avril, à l'ensemble des commissaires de la République, réunis au ministère de [illegible]. Les préfets ont, également, [illegible] des allocutions de MM. [illegible] Pasqua, ministre de l'intérieur, Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, Bernard Bosson, secrétaire d'Etat aux collectivités locales.

Cette réunion a été l'occasion, pour M. Pasqua, d'annoncer une « pause » dans la décentralisation et un réexamen des réformes faites par la gauche dans ce domaine. Le gouvernement n'a l'intention ni de prolonger ces réformes ni de revenir en arrière, mais de freiner ce que l'on considère, à [illegible] Matignon et [illegible] Beauvau, comme des débordements, tels que la création, par certains conseils régionaux, de délégations aux affaires extérieures ou étrangères et la multiplication d'administrations régionales ou départementales qui doublent les services de l'Etat et pèsent sur la fiscalité locale.

S'inspirant davantage du pacte RPR pour [illegible] France que [illegible] la plate-forme pour gouverner ensemble du RPR et de l'UDF, M. Pasqua a souligné la nécessité de renforcer l'autorité de l'Etat et, par conséquent, celle des préfets. [illegible] a réaffirmé, quant à lui, que [illegible] France ne peut avoir quatre échelons d'administration : l'Etat, la région, le département et la commune. Aux yeux du premier ministre et du ministre de l'intérieur, [illegible] véritable niveau de mise en œuvre de la politique gouvernementale est le département.

P. J.

Après avoir assuré les préfets de son « *estime* » et de sa « *confiance* », M. Chirac a souligné que le gouvernement attend des commissaires de la Républiqu[illegible] qu'ils exercent « *pleinement* » [leur] *rôle au service de la politique de redressement qui est mise en œuvre* ». Le premier ministre a déclaré à ce sujet : « *Le redressement de notre pays suppose, à côté des [illegible]breuses mesures législatives ou [illegible]glementaires qui interviendront, une transformation de l'état d'esprit des Français. C'est par le développement des initiatives individuelles, par la volonté d'aller de l'avant, par la mise en commun et l'encouragement de toutes les énergies, que la France reprendra sa place dans le [illegible]. Il vous appartient, à vous, qui représentez l'Etat, de favoriser ces initiatives et ce dynamisme et de [illegible] l'image d'une administration ouverte et [illegible] au progrès.* »

« L'ordre public »

Selon M. Chirac, « *les Français sont sensibles à l'image à la fois négative et contradictoire que l'Etat [illegible] donnée au cours des dernières années : celle d'un Etat de plus en plus envahissant et étouffant dans tous les domaines de la vie du pays, et, simultanément, celle d'une démission de l'autorité et d'une incapacité à exercer ses véritables responsabilités* ».

« *Je souhaite,* a-t-il dit aux préfets, *que l'administration cesse de s'occuper de tout, mais qu'elle exerce, dans les domaines qui sont les siens, la plénitude de ses attributions. Il vous appartient au premier chef, [illegible] départements, de veiller au respect de ce principe.* »

M. Chirac a rappelé, enfin, aux commissaires de la République que « *les problèmes de sécurité [illegible] d'ordre public sont au tout premier [illegible] de* [leurs] *responsabilités* ». « *[illegible] missions,* [illegible] dit, *l'ordre public, [illegible] le plus large, [illegible] plus ancienne, la plus [illegible] la plus importante* (...) *Vous devez vous consacrez sans faiblesse à cette tâche, pour laquelle je vous demande de vous tenir en contact très étroit avec les procureurs de la République, dans le respect de [illegible].* »

M. Pasqua a insisté, lui aussi, sur ce point, tout en invitant les préfets [illegible] être « *particulièrement vigilants* » [illegible] le [illegible] des libertés. Le ministre de l'intérieur a exprimé, ensuite, l'intention de « *relancer vivement* » la déconcentration par des « *[illegible] concrètes* », [illegible] à réaffirmer « *l'autorité [illegible] dans les départements et les régions* ». Il est nécessaire, selon M. Pasqua, de « *donner aux préfets les moyens de manifester la prééminence de l'Etat sur ses partenaires publics et privés* » et de renforcer leur maîtrise sur les crédits publics.

Le ministre de l'intérieur a déclaré ensuite : « *On ne pourra mener à bien l'effort considérable de remise en ordre des affaires de [illegible] parallèlement, [illegible] maîtriser la décentral[illegible] : une pause est, aujourd'hui, indispensable en ce domaine. Cette pause est nécessaire pour faire le point des dizaines de lois et des centaines de décrets déjà parus. Nous verrons quelles sont celles de ces dispositions qui peuvent être appliquées en l'état, celles qui, dans la pratique, créent des difficultés trop grandes et devront être corrigées, et celles qui, éventuellement, devront être abrogées.* »

[illegible] Pasqua a indiqué, en outre, que le projet de loi électorale « *viendra en discussion à l'Assemblée nationale vers le 15 mai et devrait être publié dans la deuxième quinzaine du mois de juin* ».

La mort de Raymond Guyot

UNE LETTRE DE M. GÉRARD LONDON

Après le récit, par M. Philippe Robrieux, de la vie de Raymond Guyot (le Monde du 19 avril), nous avons reçu de M. Gérard London la lettre suivante :

Je découvre avec stupéfaction sous la plume de M. Robrieux que j'aurais, au moment du procès de mon père Arthur London, tenu des propos infamants contre lui et que je l'aurais condamné. J'avais neuf ans à l'époque. J'étais simplement très malheureux et jamais il ne me serait venu à l'idée de faire une chose pareille.

M. Robieux n'a donc visiblement pas vérifié ses sources, ce qui constitue à mon égard une véritable diffamation et me paraît fâcheux pour un historien.

[M. Philippe Robrieux à qui nous avons fait part de cette lettre nous précise qu'il s'est mal exprimé. Les « propos infamants » qu'il attribue au fils d'Arthur London, ont été – en réalité – prêtés à celui-ci par Raymond Guyot lui-même en 1952.]

EN BREF

● *Le PCF appelle à manifester le 1er mai.* – Le Parti communiste a lancé, le lundi 28 avril, un « *appel* » à ses militants et ses organisations à « *contribuer largement aux manifestations du 1er mai* », pour en faire « *une grande journée de lutte contre la politique du capital et pour les revendications des travailleurs* ».

● *Une nouvelle lettre confidentielle animée par M. [illegible]* – M. Guy Perrimond, ancien membre du cabinet de M. Pierre Joxe au ministère de l'intérieur et ancien rédacteur en chef de l'*Unité*, hebdomadaire du PS, doit faire paraître, le lundi 5 mai, une lettre confidentielle hebdomadaire, « Le pli », destinée notamment aux élus ou responsables politiques, qui donnera des informations politiques, économiques et régionales. L'essentiel de la rédaction sera assurée par d'anciens membres du cabinet de M. Joxe, mais n'est pas destinée à être l'expression d'un courant ou d'un homme au sein du PS, affirment les promoteurs du « Pli ».

Le numéro 1 du journal fondé par Henri Lefebvre arrive
début Mai
Abonnement-fondateur:500F/ Normal:300F. Le numéro:35F (port compris). Chèque à Sté du journal M, 30 [illegible] Rambuteau, 75003 Paris
M
MENSUEL, MARXISME, MOUVEMENT

Un entretien avec M. Pierre Méhaignerie

(Suite de la première page.)

» Dans les prochains mois, l'UDF devra progressivement [illegible] vers le choix d'une per[illegible] qu'elle soutiendra. Mais ce choix ne peut intervenir aujourd'hui.

» L'équipe gouvernementale est appelée à une tâche prioritaire : redresser le pays. Même si certains nourrissent des arrière-pensées – je suis suffisamment lucide pour m'en apercevoir, – nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des semaines et des mois dans des combats politiques.

– Cette remarque est valable jusqu'en 1988 ?

– Ou avant ! Personne ne peut prédire la durée de cette expérience de cohabitation.

– Au terme d'un peu plus d'un mois de cohabitation êtes-vous optimiste ?

– Tout dépendra de l'évolution de l'opinion publique. C'est la raison pour laquelle j'estime qu'il [illegible] extrêmement important, vital même, [illegible] un bilan de l'action du précédent gouvernement. C'est à partir de faits, de chiffres, que les Français doivent juger la situation et pourront mesurer les progrès accomplis par la nouvelle majorité.

– Qu'est-ce qui différencie les centristes des libéraux ?

– Nous sommes des libéraux décidés à réhabiliter l'économie de marché et la responsabilité à tous les niveaux. Mais, en même temps, nous sommes attachés à ce que des progrès sociaux et [illegible] souci de la promotion des hommes accompagnent cette évolution libérale. Nous saurons à chaque occasion marquer [illegible] nos convic[illegible].

L'impératif de la sécurité

– Quel est votre pouvoir d'influence au sein d'un gouvernement où vous avez tenu à ne prendre en charge que des ministères « techniques » ?

– [illegible] ministère techniques sont pour moi les ministères qui touchent [illegible] la vie quotidienne des Français : le logement, les transports, le développement régional, l'emploi, l'éducation, la protection sociale, la décentralisation... J'arrête là l'énumération. Cela ne me paraît pas être des ministères sans influence.

» Vous remarquerez aussi que pour ces ministères techniques, et dans un gouvernement qui compte beaucoup d'énarques, le CDS n'en [illegible] aucun, ayant préféré des hommes de terrain, en p[illegible] directe avec la vie quotidienne des Français.

» J'ajoute que nous faisons entendre clairement notre voix sur la totalité des choix du gouvernement, car un gouvernement c'est une équipe et pas une juxtaposition de ministres...

– M. Jacques Barrot craint « [illegible] gouvernement [illegible] l'opinion publique ». [illegible] ce gouvernement cédait à certaines pressions, dans [illegible] domaine de l'audiovisuel par exemple, réagiriez-vous violemment ?

– Le gouvernement a su donner une image de modération et de tolérance, et grande est la part du CDS dans cette attitude. Les hommes seront jugés sur leur compétence et leur loyauté.

– Estimez-vous que le gouvernement manifeste sa tolérance en matière de sécurité et d'immigration ?

– Il est complètement inutile et même provocant de parler de libertés si la simple sécurité n'est pas assurée. La première exigence d'une [illegible] démocratique est [illegible] à [illegible] en particulier [illegible] plus vulnérables, la sécurité, c'est-à-dire [illegible] droit de sortir dans [illegible] rue, [illegible] agressé, [illegible] rentrer [illegible] soi, sans avoir été cambriolé.

» Nous [illegible] au CDS. Le parti n'a pas manifesté, majoritairement, d'opposition aux projets du gouvernement. Il a [illegible] la nécessité, d'une part, de rechercher [illegible] le traitement et la prévention un bon équilibre et, d'autre part, de [illegible] chance de [illegible] coupables. Il [illegible] des [illegible] qui s'expriment différemment. Mais si, [illegible] ces domaines, avec [illegible] parlementaires, [illegible] avec les orientation, [illegible] par [illegible] gouvernement, je [illegible] point de vue.

Szafran

– Qui est le plus marginal au CDS : Bernard Stasi ou René Monory ?

– C'est l'arc-en-ciel. L'un et l'autre apportent leur contribution. L'une, très économique et réaliste, l'autre dans le sens de l'idéal du mouvement. Mais je constate que sur la quasi-totalité des décisions, nous nous retrouvons parfaitement unis.

Trouver ses marques

– Comment se fait-il, si vous exercez une influence sur la politique gouvernementale, que certains des [illegible] du gouvernement se plaignent d'être laissés complètement à l'écart des [illegible] ; se sentent marginalisés par rapport au RPR et au PR et que l'un d'entre eux menace même déjà de démissionner ?

– Ce peut être le [illegible] de certains secrétaires [illegible]. Mais les premières semaines de tout secrétariat d'Etat, qu'il soit CDS, PR ou RPR, sont toujours difficiles. Il [illegible] du mal [illegible] trouver ses marques. Je l'ai expérimenté moi-même en 1976 !

» C'est la raison pour laquelle je réunis ministres, secrétaires d'Etat et principaux responsables du CDS, le mardi soir, pour que nous puissions ensemble préparer les décisions gouvernementales et que je puisse défendre leur point de vue [illegible] des réunions [illegible] concertation des responsables de la majorité.

» Nous faisons entendre notre différence, mais une fois les décisions prises, nous sommes totalement loyaux.

– Reprenons les [illegible] qui ont justement pu être examinés à ces déjeuners de concertation. Ordonnances, autorisation préalable de licenciement, collectif budgétaire, impôt sur les grandes fortunes, audiovisuel... Où faut-il distinguer votre influence ?

– Dans chacun de [illegible] domaines. Mais particulièrement en ce qui concerne l'emploi, et plus spécialement l'emploi des jeunes, le CDS a fait valoir la nécessité d'un effort substantiel en faveur de cette priorité [illegible].

– Le CDS a d'autant plus facilement exercé son [illegible] que vous n'avez pas eu, sur ce point, [illegible] combattre le ministre en charge du dossier, M. Philippe Séguin !

– Cela [illegible] nos [illegible] passent ! Je [illegible] en phase [illegible] Philippe Séguin. [illegible] aussi que l'influence de nos deux secré[illegible] d'Etat, qui [illegible] rattachés, Jean Arthuis et Adrien Zeller, est importante.

» En matière d'arbitrages budgétaires, j'ai souhaité que, pour mon ministère, on ne sacrifie pas [illegible] investissements, quitte [illegible] aller beaucoup plus loin dans les [illegible] pour réduire les dépenses de fonctionnement. Pour les routes, il y [illegible] ainsi, [illegible] projet, une diminution de 500 millions. [illegible] ne s'est pas fait.

» Sur le logement et la loi Quilliot, je n'accepterais jamais [illegible] voir privilégier les uns aux [illegible] des autres. Je veux une [illegible] qui permette [illegible] tous les Français [illegible] le logement auquel [illegible] aspirent. Je pense en priorité [illegible] ceux qui, aujourd'hui, doi[illegible] pour bénéficier d'un logement connaître [illegible] jours durant les files d'attente dans les escaliers, sans oublier les questions humiliantes. C'est pourquoi [illegible] loi [illegible] de l'investissement immobilier, [illegible] rapports entre locataires et propriétaires [illegible] enfin [illegible] sociale à [illegible] propriété.

– La loi d'amnistie pour les capitaux expatriés, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, ne recueillent pas l'adhésion de tous les centristes. Vous êtes-vous opposés à ces mesures ?

– La suppression [illegible] l'impôt sur [illegible] grandes [illegible] qui figurait [illegible] la plate-forme commune RPR-UDF, nous l'avons acceptée après un large débat, et le CDS [illegible] signé.

» [illegible] même ambition : créer des [illegible] emplois. Il s'agit [illegible] prendre [illegible] dispositions qui [illegible] le sens de [illegible] objectif prioritaire ! Avec cinq impôts [illegible] le patrimoine : impôt foncier bâti et non bâti, [illegible] professionnelle, impôt sur [illegible] plus-values, impôt sur [illegible] successions, impôt sur [illegible] grandes fortunes... nous sommes [illegible] qu'il [illegible] peut [illegible] avoir [illegible] réveil [illegible] l'investissement industriel [illegible] immobilier. C'est clair, nous [illegible] d'impôts [illegible] le patrimoine. Comment voulez-vous [illegible] quelqu'un [illegible] pour aboutir à [illegible] taux [illegible] nul [illegible] même négatif ?

» La [illegible] vient du terme IGF, qui ne correspond pas [illegible] la [illegible]. Il faudrait l'appeler impôt [illegible] le patrimoine. [illegible] verriez changer [illegible] position [illegible] Français !

» On [illegible] peut [illegible] une [illegible] contraire. [illegible] l'on [illegible] réveiller l'investissement, créer des richesses [illegible] emplois, [illegible] faut s'en donner les moyens ! [illegible] pour l'amnistie sur les capitaux expatriés.

– En participant au gouvernement, vous n'auriez rien abdiqué de vos ambitions ?

– Les décisions gouvernementales qui ont été prises sont en [illegible] la plate-forme RPR-UDF, [illegible] j'ai négociée au nom de l'UDF et signée.

– Mais la plate-forme, c'était déjà un compromis entre des courants différents !

– [illegible] des divergences. Nous avons [illegible] faire des concessions. Tout comme nos partenaires. Le tout a été équilibré.

– L'acceptation d'un [illegible] scrutin majoritaire par un parti qui a longtemps [illegible] la proportionnelle figure-t-elle au nombre de ces [illegible] ?

– Nous avions défendu l'idée de maintenir dans le scrutin majoritaire [illegible] de proportionnelle, lors de notre dernier congrès, [illegible] Toulouse en [illegible]. Fallait-il mettre [illegible] application cette idée dans la nouvelle loi électorale ? Nous en avons débattu avec les parlementaires et le collège [illegible]. Mais, finalement, parce qu'il [illegible] être simple [illegible] rapide en ce domaine, nous avons accepté le retour à un mode de scrutin qui ne soit que majoritaire.

Un secrétaire d'Etat aux affaires européennes

– Votre combat, c'est aussi la décentralisation. Ne partagez-vous pas sur ce point le pessimisme d'un Bernard [illegible] qui, dans nos colonnes, parlait notamment de la « *fin du rêve régionaliste* » ?

– Il est vrai que la décentralisation bénéficie plus aux départe[illegible] qu'aux régions. Le combat pour la décentralisation n'est pas gagné d'avance, mais nous avons l'intention de prendre l'initiative.

– Votre combat, c'est [illegible] l'Europe. Ne trouvez-vous pas qu'il est un peu paradoxal de vous voir tenir à célébrer avec un certain éclat, le 8 juillet prochain, le centième anniversaire de la naissance de Robert Schuman et ne pas parvenir à imposer un secrétariat d'Etat aux affaires européennes ?

– Il n'est jamais trop tard ! J'ai bon espoir que cela devienne une réalité très prochainement.

» Il [illegible] un secrétaire d'Etat aux affaires européennes si nous voulons gagner le combat du marché unique en 1992 [illegible] aller [illegible] de [illegible] autonomes au sein de l'Europe. Sinon [illegible] risque de dilution [illegible] très grand. Cette exigence suppose un homme de conviction qui apporte son soutien total aux initiatives européennes, allant dans le sens [illegible] constitution de ce marché unique.

– Ce secrétaire d'Etat devrait [illegible] issu [illegible] rangs du CDS, naturellement...

– Oui. D'autant plus que ce [illegible] partis démocrates-chrétiens qui sont au pouvoir dans six des douze pays de la Communauté (Allemagne fédérale, Bénélux, Irlande [illegible] Italie).

– La vocation [illegible] CDS est-elle de travailler le centre gauche, [illegible] concurrence avec [illegible] ou de s'en tenir à une alliance privilégiée avec la droite ?

– [illegible] largement discuté de ces questions. Pour en arriver [illegible] une conclusion simple. Si [illegible] n'agissons pas de façon rapide et efficace, la France risque de connaître [illegible] même déclin que [illegible] Grande-Bretagne : baisse des investissements, réduction [illegible] parts de marché, réduction de l'emploi. Pour [illegible] risque, [illegible] compte tenu des rigidités de la [illegible] française, [illegible] l'importance [illegible] public, [illegible] pen[illegible] que [illegible] avec nos amis [illegible] RPR et du PR que nous [illegible] les mieux à même [illegible] le réveil économique [illegible] France.

– [illegible] le passé, pourtant, [illegible] avez souffert de cette alliance, [illegible] pouvoir comme dans l'opposition !

– C'est vrai ! Mais les pro[illegible] ne sont plus du [illegible] qu'en 1974-1975. Le risque le plus grave pour [illegible] France, c'est le déclin ; [illegible] l'inégalité la plus grave aujourd'hui, c'est celle qui sépare [illegible] qui [illegible] travail [illegible] ceux qui n'en ont pas.

– Cette alliance [illegible] droite. [illegible] enregistrez, [illegible] même, une perte [illegible] voix dans [illegible] du [illegible] et vous reconnaissez que vous ne réussirez pas [illegible] le retenir...

– C'est en partie [illegible] puisque [illegible] des électeurs qui [illegible] au centre ont voté pour le PS en mars dernier. Parce [illegible], pendant la [illegible], [illegible] n'avons [illegible], [illegible] mon avis, [illegible] expliqué [illegible] choix ou renouvelé les hommes. Il nous [illegible] encore [illegible] les salariés, particulièrement ceux [illegible] secteur privé et plus encore ceux qui sont proches du SMIC, que nous [illegible] plus et [illegible] d'autres, apporter des réponses à leurs aspirations. En matière d'emplois [illegible] bien sûr, mais aussi [illegible] justice sociale et de considération.

– Vous n'envisagez plus de nouvelles alliances. Il n'y [illegible] si longtemps, pourtant, certains centristes rêvaient d'un rapprochement avec une partie du PS...

– Après l'échec de 1981 et en pleine [illegible] idéologique, c'était difficile.

– Mais aujourd'hui vous reconnaissez l'évolution du PS ?

– Le Parti socialiste, [illegible] par les faits, a évolué au pouvoir. Le [illegible] dans l'opposition l'a déjà malheureusement [illegible] retrouver un langage dur. Il [illegible] obligé, [illegible] au PC, de [illegible] un [illegible] idéologique sous peine [illegible] voir le PC et [illegible] du PS retrouver de l'influence.

» Nous sommes sur une [illegible] pour l'instant. On ne va pas poursuivre deux lièvres [illegible]. De [illegible] façon, seule une élection présidentielle peut permettre une redistribution [illegible] politiques.

– Par rapport au PS, vous [illegible] plus proche de Michel Rocard, Jack Lang, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement, ou peut-être Jacques Delors ?

– Il faudrait plutôt parler du courant qui se trouve le plus proche de nous [illegible] voir la part du PS qui revient au CDS... Mais je ne veux [illegible] entrer dans ce débat. Je dis simplement qu'il m'arrive de lire avec plaisir certaines analyses venant de socialistes, [illegible] par exemple, l'honnêteté et la rigueur intellectuelle du raisonnement [illegible] M. Christian Pierret me [illegible]nent parfaitement. [illegible] j'ai [illegible] que, au PS, M. Pierret était bien souvent isolé. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. ROSSINOT (RAD.) : NAVIGATION FORESTIÈRE

Le nouveau ministre chargé des relations avec le Parlement ne craint pas, pour mieux expliquer ses craintes de voir se développer dans la majorité des « *prétentions présidentielles anticipées* », d'avoir recours à force métaphores. Au risque de malencontreux téléscopages. C'est ainsi que le lundi 28 avril, à Nancy, ville dont il est le maire, M. Rossinot a prévenu tout à trac : « *Actuellement dans la majorité, nous sommes tous dans le même bateau, malheur à qui sort le premier du bois.* » Mais à force de charger la barque, le ministre ne risque-t-il pas de s'emmêler les pieds dans les racines allégoriques ?

C.F.M.

[illegible] ÉCONOMIQUES ET SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

[illegible]in précise ses intentions

Premières difficultés

M. Queyranne demande que le PS [illegible] avoir connaissance du découpage électoral

société

M. Albin Chalandon, manager

Des capitaux privés pour construire les prisons

Pour sa première conférence de presse parisienne, lundi 28 avril, M. Albin Chalandon ne risquait pas de surprendre ses auditeurs. Les projets que le nouveau garde des sceaux aura à défendre, avant l'été, devant le Parlement, avaient été dévoilés le 9 avril par M. Jacques Chirac.

Le conseil des ministres du 23 les a explicités et, sur certains points, édulcorés. [illegible] d'ensemble, l'idée que M. Chalandon se fait d'une fonction à laquelle il n'était pas destiné.

L'état des lieux est, à juste titre, alarmiste : la justice est en « crise ». Le ton et l'approche sont ceux du chef d'entreprise, qu'il a longtemps été : M. Chalandon parle de « *management* » et de « *ratios* ». Il réclame des crédits qu'il juge indispensables au « *redressement* » de l'institution judiciaire et se ménage ainsi une excuse au cas où la Rue de Rivoli les lui refuserait.

Aux restrictions budgétaires dont ont souffert ses prédécesseurs, l'ancien président d'ELF-Aquitaine croit néanmoins avoir trouvé une solution : faire construire des prisons par d'autres, les louer ensuite ou les acquérir à crédit. On verra si cet appel aux capitaux privés est la panacée.

Cinq ans après M. Alain Peyrefitte, M. Chalandon se lance dans un difficile exercice : faire passer pour respectueuse des libertés une politique axée sur la sécurité. Le recul du gouvernement sur la peine « *incompressible* » de trente ans montre néanmoins que M. Chirac a retenu les leçons, désastreuses politiquement, de l'épisode « sécurité et liberté ». La promesse faite lundi par M. Chalandon de confier aux juges du siège le contrôle du nouvel arsenal pénal est, elle aussi, de bon augure, de même que sa volonté de rester « *en deçà des limites fixées par la Cour européenne des droits de l'homme* ». Le détail des textes en préparation dira si de telles garanties existent réellement ou si M. Chalandon n'est qu'un épigone de M. Peyrefitte.

Voici les principales déclarations que M. Chalandon a faites lundi 28 avril :

■ LA JUSTICE EN CRISE

Pour M. Chalandon, la justice est en « *crise* ». Elle est, de toutes les institutions, celle « *qui semble inspirer la plus grande défiance aux Français* », « *Coupée de la nation* », « *morcelée en clans* », elle est le champ d'« *affrontements idéologiques* ». Elle est surtout « *submergée* » par le nombre des affaires qui lui sont soumises. Depuis 1914, commente le garde des sceaux, les effectifs de la magistrature n'ont pas bougé, « *alors que le nombre d'affaires a [illegible] en [illegible] ans* ». Pour ne rien arranger, les textes se sont multipliés de manière « *incohérente* ». En 1983, par exemple, mille deux cents lois et décrets ont vu le jour.

A cette situation, le garde des sceaux entend remédier de manière « *pragmatique* ». Il se limitera « *aux réformes législatives [illegible] nécessaires* ». Il souhaite aussi être celui qui, après « *beaucoup de tempêtes* » ramènera la « *sérénité* ».

Ancien inspecteur des finances, M. Chalandon sait, par expérience, que la justice est « *toujours la victime expiatoire* » du ministère du budget. Aussi il estime qu'« *il est impossible de redresser la situation sans avoir les fonds [illegible]* ». L'état des lieux auquel il s'est livré place Vendôme lui a fait découvrir, affirme-t-il, qu'il n'y avait pas assez d'argent en caisse « *pour subvenir jusqu'à la fin de l'année aux besoins des détenus* ». Il reconnaît, néanmoins, n'avoir pas obtenu de fonds supplémentaires lors de la préparation du collectif budgétaire. Les crédits du ministère de la justice pour 1986 ont même été amputés à cette occasion de 7 millions de francs.

Ces sombres perspectives incitent le garde des sceaux à envisager autrement l'utilisation des [illegible] alloués à son [illegible]. La priorité sera donnée à la création de postes.

Mobiliser les hommes

Pour les équipements, c'est-à-dire les prisons, M. Chalandon est favorable à des formules de location ou de crédit-bail (les établissements pénitentiaires seraient acquis sur une durée de quinze ou vingt ans). Le garde des sceaux exclut néanmoins de créer des prisons dont la [illegible] à des entreprises privées, comme il en existe aux Etats-Unis.

Il compte surtout sur une « *mobilisation des hommes* ». Il y a là, à ses yeux, « *une marge d'amélioration possible, grâce à ce qu'on peut appeler un meilleur management* ». « *Les magistrats*, estime-t-il, *doivent travailler mieux, pas plus.* » Tout cela, l'informatisation des juridictions, « *engagée du temps de M. Peyrefitte et développée par M. Badinter* », va être « *poussée le plus fort possible* ». Les conciliateurs créés par M. Olivier Guichard à l'époque où celui-ci était garde des sceaux lui paraissent être une « *bonne idée* », apte à décharger les magistrats de certaines affaires. La comparution immédiate des délinquants devant les tribunaux [illegible], elle aussi, favorisée (cette procédure, connue sous le nom de « flagrants délits », *évite* le recours préalable à un juge d'instruction). Enfin, M. Chalandon ambitionne de faire sauter les « *goulets d'étranglement* » qui retardent les [illegible] judiciaires.

■ CHATIER, RÉÉDUQUER

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, note le garde des sceaux, le délinquant est davantage considéré comme un « *malade* » que comme une personne « *responsable* » de ses actes. M. Chalandon entend [illegible] l'équilibre entre les deux fonctions de la justice : « *châtier* » et « *rééduquer* ».

« *La sanction*, affirme-t-il, *est devenue théorique, illusoire* », alors qu'elle devrait être rapide et effective. Il se dit « *effaré* » des pouvoirs dont disposent les juges de l'application des peines de réduire la durée des incarcérations. Il vaut mieux, à ses yeux, une peine d'emprisonnement courte mais exécutée réellement, qu'un peine plus longue assortie d'un sursis. De toute façon, les récidivistes ne doivent plus bénéficier de sursis, estime le garde des sceaux, qui déclare cependant « *approuver les peines de substitution* », comme le travail d'intérêt général [illegible] à l'[illegible] par l'Assemblée nationale au cours de la précédente législature.

M. Chalandon dénonce le « *laxisme* », [illegible] : qui prévalait jusqu'ici. Il défend la nouvelle position du gouvernement sur la peine de [illegible] ans. Celle-ci, avait [illegible] le 9 avril le premier ministre, sera « *incompressible* ». Finalement lors du conseil [illegible] du 23 : il ne s'agit plus, aux yeux du gouvernement, que d'« [illegible] qui *pourra aller jusqu'à* [illegible] » et pourra être réduite par les chambres d'accusation. Justification du revirement par M. Chalandon : « *Il faut laisser un espoir aux condamnés un petit espoir.* » Il faut aussi, dit-il, tenir compte des préoccupations des gardiens de prison, hostiles à toute peine incompressible. De toute façon, ajoute le garde des sceaux, « *le Parlement disposera* ».

Prévention

Partisan de sanctions plus rigoureuses, M. Chalandon croit cependant à la prévention. Pour lui, la petite délinquance « *concerne toute la société française* ». C'est, à ses yeux, « *un problème d'éducation (...) sur le terrain* », ainsi qu'il l'a observé dans un quartier de Lille dont il est l'élu, quartier habité par une « *population du quart-monde* ». Là, souligne-t-il, des associations ont obtenu des « *résultats substantiels* ». Aussi M. Chalandon, cet exemple devrait inciter les Français à se mobiliser en faveur des marginaux. Il fixe à dix mille par an le nombre des bénévoles indispensables à cette entreprise.

■ DIVERSIFIER LE RÉGIME CARCÉRAL

M. Chalandon est préoccupé par la situation dans les prisons, dont le taux d'occupation moyen est de 140 %. Il souhaite, pour remédier à cela, réduire le nombre d'étrangers qui y séjournent et qui représentent actuellement, remarque-t-il, 28 % des détenus. Pour cela, le garde des sceaux entend introduire dans le code pénal une peine d'expulsion qui tiendra lieu de condamnation. Il préfère cette solution aux échanges de détenus entre les pays dont ils sont ressortissants. Il craint que ce remède-là ne donne pas « *beaucoup de résultat* ».

M. Chalandon [illegible] aussi diversifier les régimes d'incarcération. Pour les détenus les plus dangereux, il faut, si le besoin s'en fait sentir, imaginer une solution ; pas nécessairement le retour aux quartiers de haute sécurité, encore qu'il ne l'exclut pas. Le rétablissement des QHS lui semble, en tout cas, un « *problème marginal* », moins essentiel que la nécessité de créer des « *prisons légères* » où seraient enfermés les condamnés à de courtes peines, sous la surveillance d'un nombre réduit de gardiens.

A propos des mineurs, le garde des sceaux estime : « *En ne les punissant pas, on risque de favoriser la récidive. Or la prison est indispensable pour les multirécidivistes. Tout le prouve. Mais en mettant les mineurs dans les prisons de tout le monde, on risque de [illegible] pour toujours.* »

■ L'EUROPE CONTRE LE TERRORISME

« *Je ne suis pas capable de dire s'il faut ratifier ou non* » la convention d'extradition signée à Dublin, en décembre 1979, par les pays membres de la Communauté européenne, a déclaré M. Chalandon. Comme l'a rappelé M. François Mitterrand lors du conseil des ministres du 2 avril, cette convention oblige les pays qui n'extradent pas les terroristes, réels ou supposés, arrêtés chez eux, à les juger, avec les risques de représailles que cela entraîne. Pour cette raison, le garde des sceaux hésite sur la conduite à tenir.

BERTRAND LE [illegible]

■ *Des magistrats s'inquiètent de* « l'emprise » *du ministère de l'intérieur.* — Après la conférence de presse du garde des sceaux, lundi 28 avril, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) « *s'inquiète de l'emprise que semble prendre actuellement le ministère de l'intérieur sur un secteur législatif touchant aux libertés et devant relever, de ce fait, du seul ministère de la justice* ». L'USM estime que « *la plupart des lignes générales d'action définies par le ministre en matière pénale se conforment à ses propres orientations* », mais rappelle son hostilité « à la limitation possible de la liberté d'appréciation du juge dans l'individualisation de la sanction pénale ».

Grand concours des lecteurs GF Flammarion Le Monde
du 15 Avril au 15 Mai 1986

VOYAGEZ SUR NOS LIGNES

LE BRÉSIL - L'INDE - LA GRÈCE

Le Brésil, l'Inde, la Grèce, des abonnements au journal "LE MONDE" et des milliers de chefs-d'œuvre à gagner.
Si vous aimez et si vous connaissez la littérature, participez à ce concours qui fait appel à votre culture et à la richesse du catalogue GF FLAMMARION. LE MONDE et la GF FLAMMARION vous présentent, pendant 4 semaines, 8 extraits de textes se rapportant à des œuvres de la collection GF FLAMMARION dont il vous faut retrouver les titres. Les 4 premiers extraits concernant ce concours ont paru dans "LE MONDE" daté du 18 et du 25 avril. Ils seront suivis de 2 autres extraits dans "LE MONDE" daté du 7 mai.

Pour trouver vos recherches :
■ Aidez-vous de l'indice accompagnant chaque extrait du texte.
● Consultez chez les libraires revendeurs de la collection GF FLAMMARION l'annonçant l'opération, le catalogue joint au bulletin de participation ainsi que les ouvrages de la collection.

Vous pouvez envoyer votre réponse à l'aide du bulletin de participation disponible chez les libraires annonçant l'opération ou sur papier libre comportant l'ensemble des 8 réponses. Dans ce cas, indiquez le numéro de l'extrait de l'œuvre ou de l'appareil critique, le titre de l'œuvre auquel il se rapporte ainsi que vos coordonnées (nom, prénom, adresse, profession, âge) en lettres capitales d'imprimerie.

Envoyez votre réponse sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 15 mai 1986 (cachet de la poste faisant foi) à :
Grand Concours des Lecteurs GF FLAMMARION - LE MONDE
CEDEX 7446 - 75914 PARIS BRUNE.

Les gagnants seront désignés en fonction du nombre de bonnes réponses. Les éventuels ex aequo seront départagés par tirage au sort effectué sous contrôle d'huissier.

N° 5 - EXTRAIT D'ŒUVRE
"Même quand elle était sortie, quand j'étais seul, je l'embrassais encore. J'avais continué depuis qu'elle était en Touraine. J'avais moins besoin de sa fidélité que de son retour. Et si ma raison pouvait impunément le mettre quelque-fois en doute, mon imagination ne cessait pas un seul instant de me le représenter".

INDICE N° 5
Une œuvre dont le titre reste incertain.

N° 6 - EXTRAIT DE L'APPAREIL CRITIQUE
"Il y a quelques chances pour que cet auteur n'ait pas eu conscience d'être un créateur tant il était porté par l'urgence de sa tradition. Ce qui signifie aussi que, d'une certaine manière, le mouvement historique qui nous fuit dans son évolution concrète transparaît dans le texte. Si la Révélation fournit un langage, un cadre de pensée incontournable au [illegible], c'est son horizon de chaque jour qui donne son sens et sa finalité à son entreprise, et sans doute en plus quelques éléments de son canevas."

INDICE N° 6
GF FLAMMARION a proposé la première édition de poche de cette œuvre.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT
Un grand jeu concours du 15 avril au 15 [illegible]
Ce jeu concours est gratuit et sans obligation d'achat. Il s'adresse à toute personne résidant en France Métropolitaine, en Belgique et Luxembourg, à l'exclusion des libraires, des revendeurs de livres, des sociétés organisatrices, [illegible] de leurs familles. Le règlement complet sera déposé chez Maître GENNA, Huissier de justice à Paris et expédié à toute personne en faisant la demande à l'adresse du concours (joindre une enveloppe pré-timbrée et pré-adressée pour la réponse). Le timbre utilisé pour la participation sera remboursé au tarif lent en vigueur sur simple demande à l'adresse du concours.

GF. Flammarion les œuvres vives

A LA SUITE D'UN TRAFIC

Marc Francelet est [illegible] à dix-huit mois de [illegible] dont six avec [illegible]

A MARSEILLE

Escroquerie aux faux [illegible] neuf personnes sont [illegible]

En pleine campagne électorale

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES MAGISTRATS S'EN PREND AU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Dans un communiqué, l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), publié par la voix de son secrétaire général, M. Alain Terrail, a une attaque en règle contre le Syndicat de la magistrature et ses récentes prises de position. L'APM considère en particulier que « sont inacceptables et dangereuses les manifestations extérieures de complaisance vis-à-vis des magistrats de tous horizons, dont le Syndicat de la magistrature devient le champion plus que le défenseur. Une telle attitude indigne d'un juge et a l'opposé de l'attente du justiciable, comme l'est aussi cette volonté manifeste de hâter à tout prix la mise en liberté des délinquants, fussent-ils les plus dangereux ». L'ultime ambition et l'ultime développement d'un syndicat, lorsqu'il va sur de marginalisation ne sont-ils pas la suppression [illegible] », demande l'APM.

Face au Syndicat de la magistrature, l'APM « ne craint pas d'affirmer que les orientations et les prises de parole des ministres de la justice et de l'intérieur, et qui sont à l'opposé de la politique menée aujourd'hui sont dans la bonne direction. Ils tendent à rendre aux Français la confiance, la sécurité et la possibilité de l'exercice de leurs libertés essentielles ».

Les attaques de l'APM contre le Syndicat de la magistrature justifient les propos et les regrets émis par M. Alain Chalandon lundi 28 avril « entrevue en classe », la justice est le champ clos d'« affrontements idéologiques ». Ces attaques interviennent en pleine campagne pour les élections professionnelles : les magistrats éliront leurs représentants du 12 au 21 mai. L'APM entend ainsi se « positionner » face à des électeurs dont elle sollicite pour la première fois les suffrages. Née en 1981, l'APM n'avait pas présenté officiellement de candidats en 1983.

A LA SUITE D'UN TRAFIC DE BIJOUX

Marc Francelet [redacted] condamné [redacted] dix-huit mois de prison dont six avec sursis

[redacted] notre correspondant

Bordeaux. — Placé en garde à vue, mardi 22 avril, au cours de l'enquête sur les attentats d'Action directe, Marc Francelet, journaliste à *VSD*, où il venait d'entrer en tant que conseiller de la direction, était condamné [redacted] lendemain, à Bordeaux, [redacted] deux ans de prison ferme pour [redacted] de confiance. [redacted] peine assez lourde qui avait sans doute été aggravée par son absence au procès alors qu'il [redacted] signé la citation [redacted] comparaître.

Statuan[redacted] l'[redacted]tion au jugement, la troisième chambre correctionnelle [redacted] Bordeaux n'a fait aucune difficulté [redacted] reconnaître le [redacted] des arguments [redacted] Marc Francelet : [redacted] garde-à-vue est [redacted] plus forte qu'une simple détention. Prévenus de la citation, [redacted] policiers, qui voulaient interroger rapidement le témoin, n'en avaient pas avisé les juges de Bordeaux, et [redacted] donc pu [redacted] entendre.

Marc Francelet a été rejugé [redacted] lundi 28 avril. Il était inculpé d'abus de confiance à la suite d'une plainte d'un commerçant [redacted] Langon (Gironde) qui [redacted] seulement n'avait [redacted] été [redacted] à [redacted] suite d'un « confier » [redacted] bijoux (opération qui consiste [redacted] charger un mandataire de revendre des valeurs avec bénéfice), mais encore n'avait récupéré ni l'argent escompté ni même la mise initiale. L'opération avait en effet été contrecarrée le 17 février 1982 par la douane, qui avait arrêté [redacted] Francelet à l'aérodrome de Toussus-le-Noble alors qu'il s'envolait pour Périgueux afin de négocier des bijoux.

Les défenseurs de Marc Francelet, Mes Samdja et Spizner, ont d'abord tenté d'invoquer la prescription. Elle fut repoussée par le tribunal, qui n'a [redacted] voulu prendre en compte la date de [redacted] transaction commerciale mais celle de la volonté manifeste [redacted] non-remboursement.

Les juges n'ont pas été plus sensibles [redacted] la caution de l'écrivain Françoise Sagan et de François Siégel, directeur de [redacted] venus témoigner par leur présence que le Marc Francelet actuel n'avait plus rien [redacted] voir, trois ans après, avec celui qu'il [redacted] été jusqu'en [redacted] Les [redacted] judiciaires de l'accusé ont, semble-t-il, pesé plus lourd.

Marc Francelet a été condamné à [redacted] prison, [redacted] six avec sursis, non plus pour abus de confiance mais pour complicité d'escroquerie.

PIERRE CHERRUAU.

A MARSEILLE

Escroquerie [redacted] faux accidents : neuf personnes sont inculpées

De notre correspondant

Marseille. — La brigade finan[redacted] de la police judiciaire [redacted] Marseille vient de [redacted] activités d'une filière d'escrocs aux [redacted] à laquelle participaient une [redacted] de [redacted] dont deux [redacted]

C'est [redacted] la suite de la plainte déposée par les inspecteurs des Assurances générales de France de Marseille que l'enquête des policiers a permis d'établir comment fonctionnait l'escroquerie aux « *faux acci[redacted] corporels* ». Dans le [redacted] s'occupant [redacted] ces questions au [redacted] de la compagnie d'assurances, on [redacted] rendu compte que plusieurs dossiers [redacted] de certificats médicaux ayant entraîné des frais à [redacted] fois médicaux et chirurgicaux ainsi que des incapacités de travail ne comportaient pas les constats de police établis sur les lieux des accidents présumés.

Les inspecteurs avaient également remarqué que c'étaient souvent les noms des mêmes assurés qui en étaient les « *victimes* », et toujours à leur [redacted] notamment grâce [redacted] présence [redacted] médicaux attestant [redacted] magement importants.

Les policiers, agissant sur commission rogatoire, purent établir que les « victimes » d'accidents étaient de connivence ou bien même que les accidents n'avaient jamais eu lieu. Les enquêteurs utilisaient également la complicité de deux médecins marseillais.

L'un d'eux, le [redacted] Tourré, exerçant dans [redacted] quartier de la [redacted] Marseille, a été inculpé [redacted] placé [redacted] judiciaire par Mme Françoise Llaurens, juge d'instruction, de faux et usage de faux, tandis [redacted] huit autres [redacted] ont été inculpées, [redacted] elles ayant [redacted] écrouées. Il s'agit [redacted] Ebeyer, Mireille Ebeyer, Jacques Gabro, [redacted] et Jean-Pierre Kokoyan, Jocelyne Germain et Jean-Pierre Alizar, qui appartiennent [redacted] à [redacted] degrés divers, [redacted] la même famille.

J. C.

En pleine campagne électorale

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES MAGISTRATS S'EN PREND AU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Dans un communiqué, l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), se livre par la voix de son [redacted] général, M. Alain Terrail, [redacted] une attaque en [redacted] le Syndicat de la magistrature et « *ses récentes prises de position* ». L'APM considère en particulier que « *sont inacceptables et dangereuses* [redacted] *manisf*[redacted] *réitérées de complaisance vis-à-vis des marginaux de tous horizons, dont le Syndicat de la magistrature devient le complice plus que le défenseur.* [redacted] *est indigne d'un juge* [redacted] *à l'opposé de l'attente du justiciable, comme l'est aussi cette vol*[redacted] *maniaque de hâter à tout prix* [redacted] *mise en liberté des délin*[redacted]*, f*[redacted]*-ils* [redacted] *plus dangereux* ». « *L'ultime* [redacted] *et l'ul*[redacted] *d'un syndicat,* [redacted] *marginalisation,* [redacted] *sont-ils pas de supprimer* [redacted] *prisons ?* », [redacted] l'APM.

[redacted] au Syndicat de la magistrature, l'APM [redacted] *craint pas d'affir*[redacted] *que* [redacted] *les projets actuels* [redacted] *de la justice et de l'intérieur, et qui sont à l'opposé de la politique menée jusqu'ici,* [redacted] *dans la bonne direction. Ils tendent à rendre aux Français* [redacted] *confiance,* [redacted] *la plénitude de l'exercice de leurs libertés essentielles* ».

[Les attaques de l'APM contre le Syndicat de la magistrature justifient les propos et les regrets émis par M. Albin Chalandon lundi 28 avril : « *morcelée en clans* », la justice est le champ clos d'« *affrontements idéologiques* ». Ces attaques interviennent en pleine campagne pour les élections professionnelles : les magistrats éliront leurs représentants du 12 au 21 mai. L'APM entend ainsi se « positionner » face à des électeurs dont elle sollicite pour la première fois les suffrages. Née en 1981, l'APM n'avait pas présenté officiellement de candidats en 1983.]

UN NOUVEAU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE MARSEILLE

Par décret du 25 avril, M. Michel Vigneron [redacted] nommé président [redacted] tribunal [redacted] grande instance [redacted] Marseille. Il remplace M. Henri Frayssinhes, mis d'office [redacted] la [redacted] pour avoir « emprunté » [redacted] objets [redacted] local [redacted] pièces [redacted] tribunal. Le [redacted] premier vice-président du tribunal de Marseille est M. Henri Mas, qui remplace M. Henri Aldémar, muté comme conseiller à Agen pour [redacted] reprochés à M. Frayssinhes.

[Né le 2 septembre [redacted] à Châlons-sur-Marne, [redacted] Vigneron a été juge d'instruction à Valenciennes et à Lille, puis vice-président à Béthune et à Lille. Il a été [redacted] président [redacted] tribunaux [redacted] de [redacted] Il était président du tribunal de [redacted] depuis avril 1983.]

● [redacted] *à Paris* [redacted] *des organisations opposées à l'avorte*[redacted] — Une explosion criminelle [redacted] eu lieu vers 23 h 30 [redacted] 139, boulevard Magenta à Paris (10e). Elle visait un local où se réunissent plusieurs associations opposées à l'avortement, notamment le mouvement « Laissez-les vivre ». Deux per[redacted] légèrement blessées. Les [redacted] matériels sont importants.

L'engin avait été déposé devant la porte au deuxième étage de l'immeuble, [redacted] du local [redacted] étaient réunie une dizaine de mem[redacted] l'association « [redacted] pour [redacted] l'enfant à [redacted] ».

ÉDUCATION

LE CAPES POUR LES PROFESSEURS DE COLLÈGE

L'épreuve [redacted] force est engagée entre M. Monory et la FEN

« *Les hommes politiques, c'est fait pour faire des réformes. Je suis venu pour changer beaucoup* [redacted] *choses* », a déclaré, lundi 28 avril, devant les journalistes, M. Monory, un mois après avoir annoncé qu'il ne souhaitait rien chambouler. Et il a enchaîné en annonçant la suppression du recrutement des professeurs de l'enseignement général des collèges (PEGC) (*le Monde* [redacted] 29 avril), l'extinction progressive [redacted] ce corps, qui [redacted] quatre-vingt mille professeurs (sur trois [redacted] mille enseignants du secondaire), [redacted] le recrutement des professeurs de collège par le CAPES, [redacted] leur donnera accès aux lycées.

Le ministre justifie [redacted] par le [redacted] le niveau de qualification [redacted] enseignants, de [redacted] collège une véritable « *antichambre du lycée* » [redacted] la voie du [redacted] à un nombre [redacted] cesse croissant d'élèves.

Professeur « bivalent »

[redacted] à l'origine parmi [redacted] ins[redacted] pour permettre la démocra[redacted] de l'enseignement [redacted] PEGC [redacted] devenus, [redacted] 1969, [redacted] indépendant, [redacted] étudiants formés [redacted] deux ans pour enseigner deux matières différentes, [redacted] leur appellation de professeur « *biva*[redacted] ». [redacted] formation, [redacted] vivement critiquée, [redacted] même désignée par M. Laurent [redacted] comme [redacted] tielle [redacted] dégradation [redacted] l'enseignement [redacted] collèges. « *De bival*[redacted] *rapide*[redacted] *polyvalents. On donne* [redacted] *enseigner n'importe quoi* [redacted] *n'importe qui* », [redacted] dans son [redacted] *de la France* [redacted]

Mais, en [redacted] PEGC, M. Monory ne se [redacted] pas de tirer de façon spectaculaire la conclusion de ces analyses [redacted] gentes. [redacted] qu'officiellement il « *préfère ignorer* » [redacted] *conséquences corporatives* [redacted] sa décision, il ne peut oublier que [redacted] collèges [redacted] coexistent, [redacted] part presque égale, des PEGC [redacted] professeurs certifiés, constituent le milieu sensible de [redacted] FEN, puisque [redacted] deux principaux syndicats s'y affrontent. Le SNI-PEGC, [redacted] majorité socialiste, regroupe instituteurs et PEGC et a donc toujours souhaité multiplier [redacted] et le collège. A l'inverse, le [redacted] communiste, syndique les [redacted] et les [redacted] et tire les [redacted] sa base traditionnelle : les lycées.

« Coup de poignard dans le dos »

La décision de M. Monory ne [redacted] que [redacted] les [redacted] listes du SNI — et, curieusement, satisfaire le [redacted] (même s'il critique le maintien de la bivalence dans les collèges qui ne correspond pas à sa conception de [redacted] spécialisation). Le SNI estime avoir reçu « *un coup de poignard dans le dos* » et la FEN parle de « *provocation* ». Le [redacted] se [redacted] du passage [redacted] Quant au syndicat national des collèges (autonome), il s'insurge contre le « *manque de* [redacted] *tion* » et qualifie [redacted] promesses [redacted] promotion interne [redacted] *aux* [redacted] ».

Le [redacted] n'est pas nouveau. Déjà quelques [redacted] l'arrivée [redacted] la gauche [redacted] pouvoir, M. Christian Beullac avait annoncé le [redacted] recrutement des PEGC, [redacted] très vite par son successeur, M. Alain Savary. Les socialistes ne pouvaient pas se permettre de mécontenter d'actifs artisans de leur [redacted]ire.

Même M. Chevènement, chantre [redacted] la qualité des contenus d'enseignement, prétend[redacted] point faible des PEGC, ne les inquiétera [redacted] Pour[redacted] les mesures qu'il décidera pour améliorer leur formation constituent les fondements sur lesquels s'appuie aujourd'hui M. Monory.

En décidant d'aligner [redacted] obliga[redacted] de service hebdomadaire des PEGC (vingt [redacted] une heures) sur celle [redacted] professeurs certifiés (dix-huit heures), M. Chevènement a fait un [redacted] décisif [redacted] l'unification [redacted] deux statuts. En compensant cette [redacted] d'horaire par un dispositif complet [redacted] formation continue, il poursuivait [redacted] la [redacted] voie, déjà tracée depuis 1977 par le [redacted] ment [redacted] effectifs des PEGC. En revanche, plusieurs décrets publiés [redacted] derniers jours du [redacted] ment [redacted] (*le* [redacted] du [redacted] mars 1986) préparaient le terrain [redacted] instaurant [redacted] pour [redacted] les certifiés et en prévoyant la création d'un [redacted] interne [redacted] le [redacted] catégorie vers l'autre.

Pour l'essentiel, [redacted] être conservés [redacted] M. Monory. Par une étonnante coïncidence, les épreuves [redacted] de recrutement des [redacted] n'avaient pas [redacted] organisées, [redacted] circulaires d'application du décret sur leurs nouveaux [redacted] n'ayant pas été publiées. Il restait juste [redacted] nouveau ministre [redacted] annoncer que [redacted] mille [redacted] (chiffre indicatif) seraient mis au nouveau CAPES interne [redacted] 1987, ce concours étant réservé, comme l'avait prévu M. Chevènement, aux seuls titulaires d'une licence (un tiers seulement des PEGC). M. Monory a annoncé que les certi[redacted] pourraient avoir [redacted] enseigner deux matières différentes dans [redacted] collèges — en particulier dans les petits établissements qui [redacted] peuvent [redacted] permettre d'avoir [redacted] professeurs [redacted] dans [redacted] les disciplines. Cette possibilité, en fait, n'est pas nouvelle : elle [redacted] prévue par [redacted] 1950, qui [redacted] en désuétude. Il ne semble [redacted] tou[redacted] que la bivalence des [redacted] sera étendue dans [redacted] lycées, sauf [redacted] exceptionnels, ou pour [redacted] ensei[redacted] volontaires (qui préfèrent par exemple enseigner deux [redacted] le même établisse[redacted] plutôt qu'une dans [redacted] lieux différents).

Cette obligation [redacted] bivalence ne [redacted] pas entraîner de modifications des épreuves [redacted] — ce qui [redacted] sembler curieux puisque ce concours [redacted] organisé [redacted] d'une seule discipline. Mais on estime que la formation reçue pour la licence permettrait d'enseigner une matière complémentaire.

« Trente ans pour s'éteindre »

Quant [redacted] l'annonce de l'extinction [redacted] PEGC, déjà inscrite en perspective [redacted] l'évolution [redacted] dernières [redacted] elle est surtout destinée [redacted] déstabiliser la FEN [redacted] convaincre l'opinion publique [redacted] efforts [redacted] gouvernement [redacted] faveur de la qualité de l'enseignement. Car les quatre-vingt mille PEGC [redacted] encore de longs jours devant eux, [redacted] quelques milliers d'entre [redacted] pouvant espérer réussir [redacted] difficiles épreuves du [redacted] et arrondir [redacted] sensiblement leur [redacted] Les gestionnaires de l'éducation nationale prévoient même que la mesure annoncée n'aura [redacted] d'« *effet budgétaire immédiat* » puisque, comme le précise poétiquement l'un d'entre [redacted], « [redacted] *corps met toujou*[redacted] *vingt* [redacted] *s'éteindre* ».

[redacted] son intervention [redacted] collèges [redacted] cette affaire statutaire complexe, le ministre semble pres[redacted] avoir [redacted] les [redacted] diffi[redacted] de ceux-ci, point sensible du système scolaire, [redacted] que révéla[redacted] l'échec. Silence complet sur les nouveaux programmes Chevènement recentrés sur les contenus, qui [redacted] vigueur, [redacted] prévu, à la prochaine rentrée ; [redacted] total [redacted] la poursuite éventuelle de la rénovation des collèges, engagée [redacted] un quart [redacted] établissements, [redacted] tenter [redacted] traiter le problème de l'hétérogénéité [redacted] classes, sans [redacted] pied des [redacted] ségrégatives.

Et [redacted] de commentaires sur l'amélioration de la formation [redacted] maîtres (1), [redacted] et pédagogie s'opposent trop souvent. M. Monory [redacted] seulement souhaité un ajout aux programmes [redacted] : que [redacted] professeurs des collèges reçoivent [redacted] *contact,* [redacted] *convivialité* ».

PHILIPPE BERNARD.

(1) Selon le sondage « Le Monde »-Ipsos de sep[redacted]bre 1985, 49 % des professeurs (et 53 % de ceux du collège) pensent [redacted] mal [redacted] leur métier.

1 000 postes dan[redacted] les lycées

[redacted] ont [redacted] annoncées par M. Monory au cours de sa conférence de presse [redacted] que [redacted] avons citées [redacted] éditions du 29 avril).

— L'équivalent [redacted] millier d'emplois d'enseignants [redacted] la [redacted] prochaine sera prévu [redacted] budgétaire [redacted] lycées publics, en complément des 1 800 déjà retenus par la loi [redacted] (M. Monory [redacted] annoncé une rallonge [redacted] 400 postes pour [redacted] lycées privés). Mais [redacted] que la suppresson de 700 postes de non-enseignants [redacted] pourrait pas être évitée.

— Les [redacted] de conseil [redacted] seront réunis par le ministre qui souhaite passer avec eux un [redacted] pour la réhabilitation [redacted] collèges.

— La décentralisation [redacted] compétences [redacted] l'éducation nationale [redacted] accompagnée par [redacted] mesures [redacted] déconcentra[redacted] aux [redacted] de l'administration (rec[redacted] inspecteurs d'académie, [redacted] d'établissement) « [redacted] *capacités de réagir* [redacted] *et bien* ». [redacted] dossier, [redacted] Alliot-Marie, [redacted] d'Etat [redacted] l'enseignement, [redacted] l'objet d'un [redacted] fin [redacted]

— Le calendrier scolaire publié pour 1986-1987 ne [redacted] pas modifié. « *On va voir comment* [redacted] *on* [redacted] *fiera* [redacted] *après* », a [redacted] le ministre.

SPORTS

■ HOCKEY SUR GLACE : *L'URSS champ*[redacted] *monde.* — En [redacted] (3 à 2) lors du dernier match [redacted] championnats du monde, lundi 28 avril [redacted] Moscou, l'URSS [redacted] remporté son vingtième titre [redacted] le pays le plus [redacted] de l'[redacted]oire du hockey sur glace. Elle partag[redacted] jusque-là [redacted] avec [redacted] Canada, [redacted] cette [redacted] Suède (deuxième) [redacted] devant la Fin[redacted] (quatrième).

● TENNIS : *Tournoi* [redacted] *Monte-Carlo.* — Yannick Noah et Guy Forget ont remporté, lundi 28 avril, la [redacted] du double [redacted] du Tournoi [redacted] Monte-Carlo en [redacted] les Suédois [redacted] Wilander [redacted] Joakim Nystroem 6-4, 3-6, 6-4.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

(Publicité)

La culture doit rester une priorité nationale !

Contre la réduction du budget du ministère de la culture

Déclaration de personnalités du monde artistique et culturel

Dans [redacted] cadre [redacted] la politique d'écono[redacted] budgétaires [redacted] gouvernement, vient [redacted] paraître [redacted] *Journal* [redacted] un [redacted] qui annule [redacted] millions [redacted] du ministère [redacted] la culture. Alors que le budget [redacted] la culture représente un peu [redacted] 1 % du budget [redacted] l'Etat, ce sont près de 7 % d'économies qui lui [redacted] imposées.

Pour la première fois, [redacted] doute, dans [redacted] l'histoire du ministère de la culture, [redacted] aux [redacted] culturelles et artistiques vont [redacted] amputées [redacted] d'exercice dans une proportion majeure : plus de 8 % [redacted] ce budget.

Nous nous interrogeons avec inquiétude sur les [redacted] d'une réduction [redacted] brutale, [redacted] qu'un large accord [redacted] le pays pour reconnaître l'importance cruciale pour l'avenir de notre [redacted] d'une [redacted] artistique forte, d'une vie culturelle dynamique, alors [redacted] le poids financier [redacted] la culture [redacted] faible par rapport [redacted] l'équilibre budgétaire global.

[redacted] amputation budgétaire frappe [redacted] plein fouet la [redacted] vivante [redacted] ses formes et dans tous les domaines : le théâtre, la musique [redacted] danse, le livre [redacted] la lecture, les [redacted] plastiques, l'action culturelle, la commande publique.

[redacted] signifie, chaque fois, [redacted] qui ne seront pas réalisées, [redacted] projets annulés, [redacted] équipes artistiques et culturelles [redacted] en difficulté, [redacted] emplois supprimés.

La [redacted] qui, dans la [redacted] la vie artistique [redacted] culturelle, réunit la recherche [redacted] l'innovation technologique, le [redacted] création, [redacted] différentes disciplines artisti[redacted] responsabilités [redacted] l'édition et de la diffusion, l'action culturelle, [redacted] initiatives associatives, qui allie les [redacted] l'Etat [redacted] ceux d[redacted] collectivités locales, donne [redacted] ces régressions multiples un [redacted] cumulatif.

Dans [redacted] perspective, l'attaque brutale portée au budget [redacted] la direction du développement culturel (– 20 %) [redacted] particulièrement inquiétante. A [redacted] crédits [redacted] depuis cinq [redacted] bien [redacted] initiatives parmi [redacted] plus porteuses d'avenir, qu'il s'agisse de la [redacted] contractuelle au [redacted] régions, [redacted] départe[redacted] communes, de la rénovation [redacted] la culture et des [redacted] d'action culturelle, du soutien à la jeune création, [redacted] l'expression artistique [redacted] jeunes comme à celle [redacted] communautés culturelles, de [redacted] promotion de la culture scientifique [redacted] technique, [redacted] modernisation [redacted] entreprises et industries culturelles...

Au-delà [redacted] l'atteinte [redacted] qui [redacted] portée [redacted] moyens des artistes et des équipes de production [redacted] de diffusion artistique, [redacted] bases d'une vie culturelle pluraliste et décentralisée qui sont touchées, [redacted] institutions [redacted] projets.

PREMIÈRE LISTE DE SIGNATAIRES. — Georges APERGHIS, Pierre BELLEVILLE, [redacted] BOURDET, Jean-Claude BOUVIER, Saïd BOUZIRI, Jean-Louis CHAUTEMPS, Paul-Henry CHOMBART DE LAUWE, Brice COUTURIER, Patrice CHÉREAU, Michel CRESPIN, M. CUECO, Pierre DEBAUCHE, Philippe DRUILLET, Michel DUBOIS, Pierre DUMAYET, Rachel ERTEL, Henri GIORDAN, René GONZALES, Michel JONASZ, Jean HURSTEL, Nacer KETTANE, Robert LAFFONT, Georges LAVAUDANT, Maguy MARIN, Ariane MNOUCHKINE, NICOLETTA, Ernest PIGNON ERNEST, Paul PUAUX, Jean-Pierre RAYNAUD, Etienne RODA-GIL, Karine SAPORTA, Simone SCHWARZ-BART, Claude SEVENIER, Daniel SONZINI, Delphine SEYRIG, Alain SOUCHON, Catherine TASCA, Télémaque, Lucette VALENSI, Jean-Pierre VINCENT, Jean-Pierre VIGIER, Antoine VITEZ.

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 TOUTE UNE ÉPOQUE...

IL ne fait pas bon en général quand on est un peu connu de mourir en même temps que quelqu'un qui [illegible] plus que [illegible] que ce n'est pas gai de mourir, mais mourir avec plus fort que soi, c'est vraiment la poisse. En mourant à quelques heures d'intervalle, [illegible] de Beauvoir et Jean Genet, tout au contraire, ont donné plus d'entrain, plus d'importance [illegible] nos commentaires. Morts séparément, je ne dis pas qu'on ne leur aurait pas accordé de [illegible] place, mais la simultanéité de leurs décès n'a fait qu'accroître la grandeur [illegible] leur [illegible]. Chacun à lui seul, c'était déjà du gros gibier, la mort qui les a réunis en avril [illegible] les a métamorphosés en chapitre. Et [illegible] ce n'était pas assez, le destin, nous prenant vraiment pour des cancres, nous a soufflé : « A six ans près, le même jour que Sartre! » Plus la peine de nous faire un dessin : « C'est toute une époque qui s'en va! » Et nous par la même occasion malgré notre manque [illegible] figurer [illegible] la composition.

La mort ne libère pas forcément le talent de ceux qui restent. Et [illegible] pouvaient [illegible] lire, [illegible] disparus n'éprouveraient [illegible], je le crains, un grand étonnement [illegible] commentaires. On se souvient peut-être [illegible] mot de René Mayer [illegible] Henri Queuille après [illegible] l'Assemblée [illegible]. Le bon docteur de la Corrèze demandait [illegible] l'homme des Rothschild avec une [illegible] qui n'était [illegible] le [illegible] nature : « [illegible] *m'avez-vous trouvé? Je* [illegible] *pas en forme. Je* [illegible] *d'avoir* [illegible] » « *Egal* [illegible] *vous-même,* [illegible] » [illegible] Shakespeare n'arriverait [illegible] changer nos phrases. Et ce qui, en nous, [illegible] bâiller [illegible] risque [illegible] de réveiller les morts! On peut dire en ce sens que *le Quotidien* [illegible] n'a [illegible] arrangé Dassault [illegible] annonçant prématurément [illegible] départ. Après avoir lu [illegible] ment il allait être traité, Marcel Dassault s'est définitivement assoupi. Ne soyons pas injuste. [illegible] grands enterrements ne sont pas les meilleurs endroits pour réveiller les vivants, ils permettent parfois [illegible] confi[illegible] que l'on chuchote entre deux signes de croix, deux pelletées de terre.

[illegible] une phrase de Monique Lange, entendue lors du pas[illegible] de *l'Observateur,* a picoté ma curiosité! « *On* [illegible] *que ce* [illegible] — M. L. évoque le *Saint Genet, comédien et martyr,* [illegible] six [illegible] par Sartre [illegible] guise de préface [illegible] *Œuvres complètes* [illegible] Genet — [illegible] *une pierre tombale et que* [illegible] *n'a jamais* [illegible] *soulever. Faux : la vérité, c'est qu'à cinquante* [illegible] *avait tout dit. La* [illegible] *est la* [illegible] *la plus déchirante et la plus* [illegible]*ble.* » Monique Lange [illegible] généreuse. Malgré *les Paravents* et [illegible], j'ôterais [illegible] bonnes années à Genet écrivain. A moins de quarante [illegible], Genet [illegible] fini de chanter sa [illegible] mensonge. Les pièces de théâtre ne doivent pas nous [illegible]. Ce [illegible] commandes. Ou si l'on préfère, [illegible] travestis d'une œuvre. Qu'il ait écrit un dernier livre qui [illegible] bientôt sortir en librairie ne contredit pas mon propos.

Passé un certain âge, un écrivain peut tout se permettre. Ecrire, ne [illegible] écrire, quand on [illegible] mourir, ça ne rime plus [illegible] grand-chose. Paulhan, au grand dépit de Gaston Gallimard, qui n'admettait pas que son timonier entache l'honneur de la NRF, s'est présenté [illegible] l'Académie française [illegible] l'âge de soixante-dix-neuf [illegible]. Genet, qui était d'un naturel moins gamin, qui par ses origines populaires était foncièrement moral, a voulu nous laisser une dernière bonne œuvre. Je ne sais si c'est [illegible] cela que pensait Philippe Boucher lorsqu'il affirmait ici même, dans *le Monde,* qu'il y avait similitude, ressemblance entre [illegible] et Genet, dans tous [illegible] c'était rudement bien vu. Non pas Sartre, ni l'âge, ni *les Temps modernes,* ni le petit groupe, ni les rencontres, ni le même départ [illegible] flèche, mais ce [illegible] patronage, dame de charité, ce sens terrible de *ce qu'il faut faire ou ne pas faire* en toute occasion, finalement, de ce qu'est la vertu et de ce qu'est le mal, aussi bien chez celui qui croyait au style que chez celle qui n'y croyait pas!

[illegible] accompagne [illegible] fois [illegible] colonnes : pas un mot. Ma grande, mon éternelle excuse, [illegible] que j'ai l'impression de déranger. Un jour pareil, il faudrait laisser la place aux seuls intimes. Comme si ces derniers n'avaient pas d'autres soucis en tête. *Entre les familiers* qui par nature se taisent et les délicats qui ne veulent pas faire mousser leurs rares souvenirs, les morts sont livrés aux idées générales, ce qui n'est pas une vie. Genet, je l'ai rencontré en juillet 1950. Forcément en 50. Il semble bien que tout se soit passé cette année-là. *Il* avait quarante ans, et moi vingt. Nous étions tous fourrés sur la Côte d'Azur.

A cette époque, de Menton [illegible] Sanary, la Côte en été — ce grand métro aérien, — sans être [illegible] supportable. Un de mes amis, Cyril K., qui devait publier trois ans après [illegible] La Table ronde deux [illegible] délurés, [illegible] procuré [illegible] de journaliste qui m'impressionnait beaucoup plus que [illegible] dont je [illegible] aujourd'hui l'heureux [illegible]! J'avais [illegible] l'habitant, dans une [illegible] proche d'Antibes, une chambre confortable [illegible] d'une [illegible] que je [illegible] à une belle personne qui me préféra cette année-là la Bretagne [illegible]. Ma carte m'ouvrit d'autres plaisirs.

La [illegible] venue, après une longue marche, j'arrivais par exemple au Tagada [illegible] Juan-les-Pins, une [illegible] par un [illegible] « La [illegible] séance », que j'aime [illegible], d'Eddy Mitchell peut [illegible] donner une faible idée. [illegible] Il y en avait d'autres où, au vu de ma carte, on m'offrait la consommation de mon choix. J'optais pour le gin-fizz. Mais je ne [illegible] que [illegible] l'attente [illegible] l'ouverture [illegible] Vieux-Colombier qui était le New-Jimmy, le Castel, le Palace, [illegible] de l'époque sur la Côte. C'était une sorte de *boîte-cirque en plein air,* [illegible] plantée [illegible] Juan-les-Pins, avec [illegible] tables, [illegible] et, sur [illegible] droite en entrant, un bar où, duc en exil, j'avais mon tabouret. Le tout dispersé [illegible] peu au hasard sur une piste de terre battue. Au fond, l'estrade, [illegible] Greco, amoureuse de Philippe Lemaire cette année-là, [illegible] avec superbe les paroles de [illegible] et de Queneau. Elle ne chantait pas encore. Il lui [illegible] d'apparaître pour régner.

Tout [illegible] l'opposé du bar et de mon tabouret, et s'en souciant d'ailleurs comme d'une guigne, sur [illegible] côté gauche, il y avait Sartre qui s'écoutait chanter. Sartre, entouré [illegible] sa clientèle, de [illegible] femmes, prenait [illegible] bien gagné dans un lieu qui lui rappelait ses romans, les meilleures scènes de *l'Age de raison.* Il habitait alors chez de vieux amis à qui il avait dédié, dix ans auparavant, *l'Imaginaire.* Leur villa sur la plage était à deux pas du palace de Juan créé par Frank J. Gould, le milliardaire, le roi des chemins de fer américains, [illegible] connu en France par sa femme, amie des Jouhandeau par exemple. C'est dans [illegible] maison toute familiale, [illegible] une [illegible] d'une [illegible] simplicité, au rez-de-chaussée et donnant sur la mer où il allait se baigner chaque matin vers les cinq heures, que [illegible] m'avait donné rendez-vous. Par défaitisme, je [illegible] d'arriver [illegible] retard : [illegible] une heure au lieu de midi. Comme si l'on gênait moins parce qu'on n'était pas exact. Comme si ce temps perdu vous faisait passer inaperçu. Sartre était alors en plein Genet. De la page fraîche s'accumulait sur une petite table placée devant la porte-fenêtre. Nous parlâmes [illegible] et [illegible] et [illegible] d'un roman que j'écrivais alors et dont j'ai gardé le titre, *1944.* Il me demanda de l'accompagner. Il devait rejoindre une dame qui était assez loin sur la plage. Il [illegible] plus [illegible] sûr qu'elle [illegible] encore là. A vingt ans, on a bien des défauts, mais on est la disponibilité même. J'étais prêt à suivre ce petit homme [illegible] short gris [illegible] en [illegible] à manches [illegible] pendant [illegible] kilomètres. La [illegible] carte [illegible] ponctua [illegible]. Sartre m'interrompit [illegible] d'une histoire où Anouck Aimée était sa dupe : « *Vous devriez faire* [illegible] *interviews, il* [illegible] *ça!* » Et il me donna ses [illegible] sans l'ombre d'un remords.

Ce fut sans difficulté que je contactai Genet qui me fixa un rendez-vous, pour le surlendemain, dans un vieux bar d'Antibes que nous [illegible] les deux. L'ennui, c'est que Genet ne [illegible] pas. Et [illegible] de lui jouer un tour, même avec la complicité de Sartre, n'arrivait pas à me dérider. Qu'est-ce que j'allais bien pouvoir lui [illegible]? C'est en maugréant que j'achetai pour la deuxième fois le *Journal d'un voleur,* qui passe à juste titre pour son meilleur livre. J'avais l'impression de réviser un cours, de bachoter Genet! A suivre.

Hommage en différé

2 L'ÉGLISE DE LA MADELEINE

LES morts nous quittent toujours au mauvais moment. [illegible] me suis rarement trouvé là pour les accueillir. François Châtelet, Marie Bell et [illegible] d'autres, ce n'était [illegible] souvenirs qui m'auraient manqué et, qui sait, ils n'auraient peut-être pas été mécontents que je

PATRIMOINE

LA GUERRE DES PLANS-RELIEFS

Visite aux Invalides

[illegible] plans-reliefs se poursuit, le front [illegible] embrasé. M. Mauroy a lancé au gouvernement un avertissement solennel. Si l'on veut lui reprendre son bien, « *la sirène de la ville alerterait la population* ». Celle-ci a d'ailleurs été conviée [illegible] bombarder le ministère de la culture de cartes postales protestataires. Vingt mille projectiles de papiers se sont abattus Rue de Valois, où le moral reste cependant bon. On s'y est apparemment résigné [illegible] une guerre d'usure. « *Les collections appartiennent* [illegible] *l'Etat,* précise M. Christian Pattyn, qui a maintenant la haute main sur le trésor disputé. *Un contrat de dépôt peu toujours être révoqué.* » En attendant que les maquettes regagnent les bords de la Seine, il leur mijote un retour digne de l'enfant prodigue, aidé par M. Jean-Claude Rochette, l'architecte des Invalides, qui n'a eu qu'à réactiver un de ses projets vieux de trois ou quatre ans.

Pour l'instant, les salles qui abritaient les plans-reliefs sont [illegible]ment désertes. Aux murs, quelques cartes oubliées. Par terre, ça et là, des bouts de maquettes désemparées. Des fragments de Cherbourg et de Brest mêlés dans une promiscuité toute maritime. Les vasières de Berg-Op-Zoom, une citadelle néerlandaise, jouxtent les murailles de Philippsbourg, ville [illegible] rhénane. Abîmée par la pluie, il faudra six à sept mois de travail pour la remettre en état. [illegible] loin, [illegible] caisses ouvertes, prêtes à partir, laissent voir la manière dont [illegible] maquettes sont arrimées, en [illegible] détachées. Ce sont [illegible] ments Tailleur, orfèvre en la matière, qui les ont préparées au grand voyage.

Chaque élément est très soigneusement calé. Les plus fragiles d'entre eux reposent sur des élastiques. Les [illegible] de les transporter sont équipés de suspensions hydro-pneumatiques. L'addition est à la hauteur des précautions prises : « *3,7 millions de francs, hors taxes* », précise M. Christian Pattyn. Sept cents à huit cents caisses sont nécessaires pour emballer la collection, beaucoup plus volumineuse que prévue. L'hospice général de Lille, qui doit les accueillir, est plein. « *On a dû entreposer un certain nombre de caisses ailleurs* », affirme M. Pattyn. Ce qui inquiète plus M. Carlet, l'un des restaurateurs attachés au Musée des plans-reliefs, c'est que certaines d'entre elles, entassées sous les combles de l'hospice [illegible] enveloppées d'une bâche plastifiée. Or les maquettes doivent « respirer ». « *On a dû percer des trous d'aération dans les caisses, sinon elles moisissent très vite.* »

En attendant le retour espéré de ses places fortes, il retape la ville de Perpignan. Un travail de longue haleine. Pour ressusciter une prairie, disparue, il étale soigneusement des fragments de soie grège hachée menue. Le décor de chaque maison est soigneusement refait à la main, et chacune d'entre elles est différente. Mme Catherine Brisac, conservatrice au musée, estime à 2 millions de francs l'exécution, en fac-similé, de la maquette d'une ville comme Lille. Et deux ou trois années de tra[illegible] pour un seul homme. [illegible] pourquoi l'une [illegible] préoccupations majeures [illegible] M. Pattyn est [illegible] un [illegible]

Une vue plongeante sur les villes

La place ne manquera pas. Aux 3 800 m² existant auparavant — chiffre contesté par Jack Lang, mais confirmé par l'architecte des Invalides — viendront s'ajouter immédiatement 2 200 m², un couloir qui permettra une visite circulaire, la galerie Fourcroy et, surtout, les combles de la chapelle Saint-Louis à l'admirable charpente. [illegible] de [illegible] m² [illegible] seul tenant [illegible] plus grandes pièces, Cherbourg et Brest — 150 m² chacune — tiendront à l'aise. Une galerie circulaire légèrement surélevée permettra des visits à deux niveaux et une vue plongeante sur les villes qui seront « mises en scène ». C'est là que le nouveau maître d'œuvre des plans-reliefs devra montrer ce qu'il est capable de faire.

Le résultat peut être tout à [illegible] concluant ou verser dans le ridicule. [illegible] doute a-t-il [illegible] la tête [illegible] réussites [illegible] Luxembourg [illegible] l'on peut suivre les étapes de la construction de la ville, et celle du Barbican Center de Londres où l'on assiste [illegible] l'embrasement progressif de la ville lors du grand incendie de 1664.

Dernier problème à résoudre, celui de la protection des maquettes. Il ne faut pas oublier que si l'on ne montrait naguère, aux Invalides, que cinquante-sept plans-reliefs sur cent deux, c'était bien évidemment un problème de place et parce que nombres d'entre elles étaient en mauvais état. Mais aussi parce que les plus volumineuses ne pouvaient être suffisamment protégées du public. Les vols de maisons, les jets répétés de chewing-gum ou de pièces de monnaie finissaient par faire des ravages.

Dès l'année 1987, les espaces libérés, aménagés de manière « ultra-moderne », doivent s'ouvrir au public. Le coût de l'opération [illegible] estimé à une vingtaine de millions *de francs contre* 74 millions de francs à Lille. Enfin, le ministère des armées a promis la libération prochaine de 2 000 m² supplémentaires actuellement occupés par une pléthore de services administratifs. Si le maire de Lille accepte de laisser repartir les cinquante plans-reliefs arrivés à bon port — et rien n'est moins sûr, — il aura fallu en définitive une querelle clochemerlesque et pas mal d'argent pour que l'on daigne prendre en considération ce patrimoine, embryon, on l'espère, d'un futur musée de l'urbanisme.

Un établissement de ce type est ouvert depuis un an à Francfort. Il serait facile d'adjoindre aux plans-reliefs les maquettes des travaux publics qui s'échelonnent de la fin du dix-huitième siècle jusque vers 1930. Elles pourrissent actuellement dans un entrepôt près de la gare d'Austerlitz. Pour qu'on les sauve de la poussière, peut-être sera-t-il nécessaire qu'une grande ville de province les réclame.

EMMANUEL DE ROUX.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 2 mai à 20 h 30 (p.e. Valmalète) OPÉRA ET CONCERT	Marilyn HORNE MARTIN KATZ piano VIVALDI, HAENDEL MAHLER, VERDI
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 4 mai 17 h (p.e. Kiesgen)	QUATUOR DE CORS DE PARIS MOZART-TCHEREPNINE PARBOTEU
T.M.P. CHATELET Lundi 5 mai 18 h 30 (p.e. Valmalète Werner)	MICHEL PORTAL Clarinette LAURENT CABASSO Piano ACADÉMIE DE L'ORCHESTRE PATRICK FOURNILLIER MENDELSSOHN, WEBER, MOZART
GRANDE HALLE de LA VILLETTE ESPACE NORD Lundi 12 mai à 20 h 30 Location 3 FNAC Grande Halle 42-49-77-22 (p.e. Valmalète O.A.I.)	PHILHARMONIA ORCHESTRA de LONDRES Dir. : SIMON RATTLE Sol. : MARIA EWING DEBUSSY, BOULEZ, RAVEL, KOECHLIN

CINÉMA

« BLACK MIC-MAC », de Thomas Gilou

Un Africain à Paris

[illegible] qu'elle [illegible] d'enfance du Sénégal et du Cameroun, Monique Annaud décida d'écrire [illegible] de produire un film sur le milieu [illegible] Paris, une [illegible]die, un film gai. Parce qu'elle voulait un jeune réalisateur à l'esprit neuf, elle choisit Thomas Gilou, qui se faisait un nom dans le court métrage. Il partit se documenter à travers Paris, vécut des nuits « black ». Un Guinéen, Cheik Doukouré, et François Favre, journaliste, participèrent au scénario. Patrick Braoudé se joignit à l'équipe constituée autour de Monique Annaud, lorsque Christian Fechner offrit à celle-ci l'avance distributeur qui allait faire démarrer la production.

Ainsi est né le film français le plus inattendu, le plus pittoresque de cette saison. Un film qui, sans discours et sans démonstration, bat l'intolérance en brèche, fait apparaître un univers tant bien que mal installé au sein du nôtre, rapproche les Blancs des Noirs sans dorer la pilule ni aux uns ni aux autres.

Michel Le Gorgue (Jacques Villeret, qui va promener dans toute cette histoire ses ahurissements, son côté pataud et ses disponibilités sentimentales) est, à la préfecture de police, un fonctionnaire de la protection et de la prévention sanitaires. Son honnêteté dans l'application des règlements lui commande d'ordonner la démolition d'un foyer de travailleurs africains jugé insalubre. Le conseil fait venir par avion un vieux marabout de Kamoré, qui doit jeter un sort à Le Gorgue pour le faire revenir sur sa décision. Dans l'avion, il rencontre Lemmy (Isaach de Bankolé, une nature), baratineur et combinard, qui prend sa place : il y a 5 millions de francs CFA à gagner...

Malentendus, quiproquos, entourloupettes. Un mécanisme de vaudeville se met en marche. La mise en scène glisse [illegible] n'appuie pas. Lemmy, qui découvre Paris du côté des communautés noires (la Sape et les défilés de mode masculine, les bals, les restaurants), sert en même temps de révélateur. Avec lui, on se faufile partout et on apprend la vie africaine transposée dans la capitale. Les coutumes religieuses et exercices de la magie n'ont pas le même sens ici et là-bas. Il paraît que les marabouts de l'Afrique de l'Ouest ont soutenu le film.

Black Mic-Mac est, mine de rien, une œuvre sympathique, humoristique et sociologiquement juste. Une œuvre sans paternalisme, qui, avec des acteurs noirs épatants, fait un malicieux pied de nez au racisme.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

DEMAIN

UNE PRODUCTION JACQUES-ERIC STRAUSS

CLAUDE BRASSEUR RICHARD BERRY

TAXI BOY

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR ALAIN PAGE

AVEC CHARLOTTE VALANDREY

CHARLÉLIE COUTURE

Allo Richard Berry? 47.67.1.2.3.4

CANNES SANS STALLONE

Rambo les foies

Le metteur en scène, Martin Scorsese, lorsqu'on lui posait la semaine dernière la question : *« Viendrez-vous au Festival de Cannes pour défendre votre film After Hours ? »*, répondait crânement : *« Non. J'ai peur de tout. Pour une fois que je n'ai pas peur pour rien, vous pensez bien que je vais en profiter. »* Steven Spielberg, lorsqu'on lui demandait la semaine dernière : *« Viendrez-vous au Festival de Cannes défendre votre film Color Purple ? »*, répondait franchement : *« Je ne voyage pas sans ma femme Amy Irving et mon petit garçon de neuf mois, Max. Je n'ai pas envie de prendre le risque. »* Ces hommes ont le courage de leurs craintes. OK.

Quand on a demandé à M. Sylvester Stallone s'il était toujours d'accord pour venir à Cannes pour défendre sa notoriété, il a fait répondre qu'il ne disait pas non pour la bonne raison qu'il n'avait jamais dit oui, jamais. Oh ! M. Stallone, c'est pas beau de mentir. Non seulement vous aviez accepté l'invitation du Festival, mais encore toutes les attentions qui devaient entourer votre lumineuse visite.

Réception [redacted] la villa Domergue, résidence de Mme le maire, Anne-Marie Dupuy, et remise d'une médaille d'or de la ville, spécialement frappée, scellement de l'empreinte de votre pied musclé sur la Croisette, etc. Il n'y [redacted] qu'un point sur lequel le protocole festivalier avait légèrement tiqué. [redacted] aviez [redacted] bondir [redacted] l'avion [redacted] qui devait vous amener sur la Côte d'azur, en tenue de para, mitraillette au poing. On avait écarté jusqu'à l'idée – pourtant séduisante – de ce viril atterrissage.

Alors, M. Stallone, on n'a jamais dit qu'on viendrait [redacted] Cannes [redacted] Alors Rambo, on a les foies ? Pas bon pour l'image de marque, ça.

DANIÈLE HEYMANN.

MUSIQUE

La « Turangalîla-Symphonie » à la Salle Pleyel

La *Turangalîla-Symphonie* d'Olivier [redacted] est une œuvre-fleuve qui ne comporte pas moins de dix mouvements ; au grand orchestre (une centaine de musiciens) se joignent deux instruments solistes : les ondes Martenot, dont la voix peut couvrir les tutti les plus formidables, et le piano, traité de façon plus concertante. Cette partition, créée en 1949 et jouée depuis lors des cen[redacted] de [redacted] monde, [redacted] pas été reprise à Paris depuis sept ans ou huit ans. Grâce au cycle Images de la musique française, l'Orchestre de Paris vient d'en donner une [redacted] mémorable sous la direction de Kent Nagano.

Assistant de Seiji Ozawa lors de la [redacted] de *Saint François* à l'Opéra, ce jeune chef américain est en passe de devenir le plus brillant et le plus fidèle interprète de Messiaen. Les parties solistes étaient tenues par Yvonne et Jeanne Loriod : elles se passent si naturellement de partition qu'on pourrait croire qu'elles improvisent, tandis que le chef, aussi [redacted] l'aise dans ces perpétuels changements de mesure que s'il dirigeait une valse, donne l'impression de faire surgir tour à tour de larges mélodies amoureuses, des soupirs de clarinettes, des chorals de cuivres, de somptueux coups de tam-tams.

Cela ne fait pas oublier le formalisme délibéré de Messiaen, une certaine obstination fatigante, mais on trouve dans cette œuvre désormais historique des beautés de premier ordre qui culminent dans le mystérieux « Jardin du sommeil d'amour ».

GÉRARD CONDÉ.

★ Ce concert sera diffusé sur France-Musique le 1er mai à 20 h 30.

PETIT ODÉON
21 h 30
24 AVRIL • 18 [redacted]
PERSEPHONE
[redacted]
Texte français
Gérard PIERRAT
Mise en scène
Jacques LACARRIÈRE
Décor : Yannis KOKKOS
Musique : Jean-Yves BOSSEUR
Avec Cather[redacted] FERRAN
et [redacted] LIPA
Coproduction avec la Comédie Française
[redacted] les jours sauf : 27 et 30 Avril, [redacted]

THÉATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU
PARIS/DEAUVILLE
CONCERT [redacted]
Sur les poètes mondains du début du siècle
Mélodrames de Jules Massenet et Erik Satie
Poèmes d'Anna de Noailles
Avec
Caroline [redacted] et Pierre Danais
Au piano
[redacted]
Conception et réalisation
Caroline Gautier
23-24-26-29 et 30 [redacted]
27 avril à 17 h
Tél. : [redacted]

CHAILLOT THÉATRE NATIONAL
ELECTRE
Sophocle • Antoine Vitez
Grand Théâtre 47 27 81 15
Du 24 avril au 7 juin à 20 h 30
Dimanche à 15 h – Relâche dimanche soir et lundi

Avec la carte « PARIS-SPECTACLES »
500 F / MOIS
En devenant un de nos sociétaires, pour une adhésion [redacted] ou 5 000 F/an.
Valable pour 2 personnes
ASSISTEZ [redacted] tous les SPECTACLES* de [redacted]
(THÉATRE - CONCERT - OPÉRA - DANSE)
librement pendant 1 an !
... Vous voulez aller [redacted] spectacle : un simple coup de téléphone et vous aurez [redacted] meilleures places !
A remplir et [redacted] envoyer [redacted] SOS Spectacles
[redacted] rue Guénot, 75011 PARIS - Tél. : 43-48-67-70
NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE : (Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de SOS Spectacles)
[redacted] pour vos [redacted] des places à prix réduit dans plus [redacted] 60 [redacted] Paris.
★ [redacted] d'un [redacted] par [redacted] un forfait [redacted] 52 spectacles). Pour l'Opéra, un maximum de [redacted] représentations par an.

NOTES

CINÉMA

« L'AVENIR D'ÉMILIE », d'Helma Sanders

Duel

Emilie est une petite fille élevée par ses grands-parents maternels en Normandie. Déçus pour leur fille Isabelle, comédienne à la vie trop libre – dissolue selon eux, – ils ont reporté leurs soins et leurs espoirs sur l'enfant. Arrive Isabelle qui vient de terminer un film en Allemagne. Reproches et escarmouches. L'amant d'Isabelle, son partenaire dans le film, l'a suivie. Elle va le rejoindre la nuit. Au retour, elle se heurte à Paula, sa terrible mère.

On pense [redacted] *Sonate d'automne*, d'Ingmar Bergman. Mais Helma Sanders n'a pas écrit et réalisé une tragédie de chambre, un règlement de compte intimiste. L'auteur d'*Allemagne, mère blafarde* et de *la Fille offerte* a transposé dans une atmosphère française – en mineur, il est vrai – les conflits brûlants, les écartèlements de ses œuvres précédentes. Ses personnages féminins ont l'énergie, le caractère farouche des êtres qui veulent s'émanciper pour vaincre. Paula, allemande, a épousé après la guerre un général français, qui l'a remenée dans son pays. L'installation bourgeoise s'est révélée, pour elle, un déracinement. Comme attirée par l'Allemagne, Isabelle y est devenue vedette. A Berlin, elle tournait *Penthésilée* de Kleist. Isabelle joue l'amazone [redacted] c'est plutôt [redacted] qui en [redacted] tempérament. La vie a mal distribué les rôles. D'où le duel mère-fille dont une autre fille, Emilie, est l'enjeu. Il culmine en une scène carnassière. Hildegard Knef, grandiose dans le ressentiment, et Brigitte Fossey, toute de rage froide sous ses traits lisses et sa blondeur, se déchirent. Leurs coups de griffes et leurs morsures hurlent la nostalgie d'un amour qui [redacted] pu naître. Elles sont remarquables. Dans cet univers, les hommes comptent peu. Un souffle de dévastation traverse la mise en scène, des décors aux visages. Mais, lorsque Brigitte Fossey porte Emilie (Camille Raymond) sur son dos, la vie paraît soudain moins pesante, malgré les incertitudes de l'avenir. Et c'est beau.

JACQUES SICLIER.

ROCK

Simply Red [redacted] l'Olympia

L'aspect factice de l'image n'a rien d'engageant. La crinière rousse [redacted]iffée du chanteur Mick Hucknall, sa mise poulbot façon enfant de la crise, on a déjà vu tout ça, mieux porté, mieux assumé chez les Dexy's Midnigth Runners. Difficile, quand il s'agit d'un groupe qui débute, d'y voir autre chose qu'un produit préfabriqué [redacted]on des hit-parades vidéo-clipés. La surprise n'en est que [redacted] : Simply Red existe, sa musique a une âme. Elle vit, elle balance sur scène. Et si leur réunion [redacted] Manchester) ne remonte qu'au mois de janvier 1985, les six musiciens ont, chacun [redacted] sa façon, une histoire. Fils de prêtre, Fritz McIntyre (claviers) [redacted] chanté dans les chorales et joué dans des formations [redacted] gospel. Tony Bowers [redacted] la basse et Chris Joyce à la batterie ont tenu la section rythmique originelle de l'excellent Durutti Column. Mick Hucknall a mené pendant trois ans un groupe de rhythm'n blues (Frantic Elevators) passé à la moulinette punk.

Puisant [redacted] l'envi dans la soul des années 60, versant Stax (surtout pour les cuivres), le groupe s'inscrit dans le courant teinté jazz qui souffle en Angleterre. [redacted] est ici dans la même spirale qui emporte Sade – dont Mick Hucknall pourrait camper un équivalent masculin si justement les envolées de sa voix timbrée n'avaient quelque chose de très féminin.

Money's Too Tight To Mention et *Come To My Aid* étant, en guise de tubes, un départ mieux qu'honorable, Simply Red est en passe de faire un tabac.

ALAIN WAIS.

[redacted] Ce mardi 29 avril à 20 h, à l'Olympia. Disque : Picture Book (WEA, 960452-1).

SORTIE LE 30 AVRIL 1986
ACCROCHEZ-VOUS LE TEMPS VA [redacted]
les Aventuriers DE LA 4e DIMENSION

XXe SIÈCLE : IMAGES DE LA MUSIQUE FRANÇAISE
MURAIL - MALHERBE - DEBUSSY - VARESE
Ensemble InterContemporain
direction Esa-Pekka Salonen
avec Marie-Claire Jamet, harpe
eic
LUNDI 5 MAI [redacted] la [redacted]

COMMUNICATION

« Privatiser deux chaînes risquerait de créer un très grand déséquilibre »

déclare M. Hervé Bourges, PDG de TF 1

De notre envoyé spécial

Cannes. – Dernier des trois responsables du service public de [redacted] télévision française [redacted] s'exprimer à Cannes, M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, [redacted] devancé les questions inévitables sur l'avenir de la télévision et le rôle qu'y jouera TF 1. Se prononçant contre la privatisation de deux chaînes publiques, M. Bourges [redacted] en garde [redacted] *maintien* [redacted] *service public croupion* [redacted]

« Je [redacted] là, j'y reste ! J'ai [redacted] nommé jusqu'en [redacted] par [redacted] Haute Autorité et, sauf incident [redacted] par[redacted] » M. Hervé Bourges n'est pas connu pour pratiquer la langue de bois et, en réponse [redacted] une question un peu cruelle – *« [redacted] quelle situation financière laisserez-vous la chaîne ? »*, – [redacted] répond, tout de go : *« Je [redacted] pas l'intention [redacted] quitter ! »*

Déjà [redacted] introduction, le PDG [redacted] TF 1 avait carrément exprimé [redacted] opinion sur [redacted] réformes de [redacted] qui, selon lui, *« font partie intégrante du mal français ! »* [redacted] M. Bourges, *« seuls des obser[redacted] superficiels peuvent [redacted] la France serait prête [redacted] brader [redacted] potentiel de création et [redacted] renier son [redacted] artistique »*. Prenant la [redacted] de la [redacted] qui *« a permis,* [redacted] *création* [redacted] *Haute Autorité, d'accomplir un grand pas vers l'indépendance »*, [redacted] souhaitant que [redacted] de [redacted] *« ne nous* [redacted] *retranche rien »*, il a ajouté : *« Je* [redacted] *n'a* [redacted] *gagner au maintien* [redacted] *service public croupion voué* [redacted] *d'ambi*[redacted] *trop* [redacted] *culturelles. »*. Puis, lors du débat [redacted] journalistes, M. Bourges [redacted] points sur les *« i »* : *« Privatiser deux chaînes*, a-t-il dit, *risquerait* [redacted] *créer un très grand déséquilibre. »*.

Quant à son propre avenir, il a tenu à distinguer la question des personnes de celle des structures. Mais il a souligné que la situation actuelle d'incertitude *«* [redacted] *pas bonne pour TF 1, qui* [redacted] *de progresser dans la durée »*. L'avenir [redacted] la chaîne ? *«* [redacted] *restera sans* [redacted] *publique,* [redacted] *n'est sûr... »*

Cette durée est nécessaire pour parfaire le redressement de TF 1, qui était *« en perdition »* [redacted] de [redacted] nomination [redacted] M. Bourges en 1983. Actuellement, [redacted] d'audience sont bons. La situation financière s'améliore. Le déficit pour cette année [redacted] de *« l'ordre de* [redacted] *francs, soit 3 %* [redacted] *chiffre d'affaires »*, et pour la première [redacted] TF 1 [redacted] ouvert une *« réserve budgé*[redacted] » pour parer aux [redacted] durs. *« J'ai fait un pari sur* [redacted] *pour assainir la situation*, conclut M. Bourges. *Laissez-moi travailler avant de faire le bilan ! »*

Le PDG [redacted] sacrifié, lui aussi, [redacted] *« rituel du MIP qui* [redacted] *annoncer* [redacted] *liste* [redacted] *coproductions, d'achats ou* [redacted] *ventes »*. Parmi [redacted] grands projets annoncés, signalons les suivants : une série de six heures sur [redacted] Gaulle, d'après la biographie de Jean Lacouture ; une série sur le musée d'Orsay et l'impressionnisme ; une [redacted] consacrée [redacted] poète François Villon ; [redacted] sur Maupassant [redacted] Santelli [redacted] peut-être prolongée. Il [redacted] aura [redacted] coproductions européennes : *Un métier de Seigneur*, d'Edouard Molinaro, [redacted] Annie Girardot et Evelyne Bouix ; le roman de Robert Merle *l'Ile* sera transformé [redacted] série ; une grande série sur les croisades, de treize heures, [redacted] tournée [redacted] Méditerranée.

ALAIN WOODROW.

Le PCF pour une « télévision démocratique »

« [redacted] aux projets du gouvernement en matière d'audiovisuel. » Le ton était ferme, [redacted] le représentant du Parti communiste français. M. Charles Fiterman, [redacted] du secrétariat du comité central, lundi 28 avril, devant la presse, déterminé à prononcer une condamnation sans appel de la politique gouvernementale en matière d'audiovisuel. Une politique, expliquait-il, amorcée il [redacted] a douze ans, en 1974, avec *« [redacted] »* de l'ORTF, poursuivie après 1981 par le gouvernement socialiste avec la création de [redacted] chaînes privées, [redacted] par une démarche propre à affaiblir encore [redacted] service public. Une *« politique* [redacted] *domestication de l'audiovisuel »* que le PC est décidé [redacted] combattre *« au* [redacted] *pays »*. Encore [redacted] implique-t-elle de tirer définitivement un trait [redacted] le passé – *« le monopole d'Etat est à ranger au chapitre des structures périmées »* – et se tourner [redacted] l'avenir et [redacted] nouvelles technologies.

« Il est temps, [redacted] poursuivi M. Fiterman, *d'écarter* [redacted] *vieillie* [redacted] *lon laquelle* [redacted] *n'y* [redacted] *d'alterna*[redacted] *une* [redacted] *et* [redacted] *télévision commerciale,* [redacted] *encore* [redacted] *amalgame des deux qui ne ferait* [redacted] *cumuler les* [redacted]*gâts. »* La télévision joue désormais un rôle trop important dans la vie d'une [redacted] pour être traitée *« comme une quelconque* [redacted] *ou* [redacted] *»* Il faut donc, estime le PC, lui *« recon*[redacted] *responsabilité publique et* [redacted] *»*. Une responsabilité dont [redacted] naturellement [redacted] de *«* [redacted] *»* et de *« règles* [redacted] *public »* applicables quel que soit le statut des télévisions et qui pourraient prendre la [redacted] d'un [redacted] de la [redacted]tion audiovisuelle, à inscrire dans la loi.

Enfin, évoquant quelques objec[redacted] décisifs pour la [redacted] d'une *«* [redacted] *démocratique »*, M. [redacted] a insisté sur l'importance [redacted] poursuivre la [redacted] d'un [redacted] national en fibre optique, et de soutenir une production française de qualité, prenant appui sur la [redacted] (société française [redacted] production) menacée aujourd'hui de démantèlement.

LE RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS DE RADIOS SUR PARIS

Avis défavorable de la commission Jouvin pour NRJ, CHIC FM, Skyrock, Solidarité...

La commission consultative pour les radios locales – présidée par M. Bertrand Jouvin – a transmis, lundi 28 avril, [redacted] la [redacted] Autorité [redacted] la [redacted] audiovisuelle [redacted] avis concernant le renouvellement des premières autorisation de radios sur Paris et sa région.

Accordées sur trois ans et parues au *Journal officiel* du 29 mai 1983, ces autorisation parviendront à [redacted] le 29 mai prochain, date à laquelle la [redacted] Autorité devra rendre ses décisions. Un travail délicat, vu l'état anarchique de la bande FM parisienne – un *statu quo* toléré depuis de nombreux mois, – et la règle selon laquelle la plupart des radios populaires, aux taux d'écoute importants et aux ambitions de réseau, sont aussi celles qui violent le plus délibérement la [redacted]

Après quatre longue [redacted]ances de travail et de discussions les 10, 17, 23 et 24 avril, la commission Jouvin a donc joué les éclaireurs – ou les kamikazes – en adoptant une ligne de conduite ferme et en se référant au texte de la loi, ainsi qu'au cahier des charges établi par la Haute Autorité. Références [redacted] ; références archaïques aujourd'hui, tant est grande la distorsion entre la législation et les faits ; références fatales donc, pour la plupart des grosses stations engagées notamment dans une course infernale à la puissance, souvent sur des sites non autorisés et sans le concours de TDF, ou émettant un programme en boucle en attendant un possible rachat.

Ainsi, la commission a-t-elle refusé [redacted] d'une autorisation aux [redacted] suivantes : NRJ (130 kilowatts relevés par TDF) ; Chic FM (50 kW) ; Skyrock (110 kw) ; Radio Solidarité (45 kW) ; Poste Parisien (50 kW) ; Hit FM (37 kW) ; Radio 3 (60 kW) ; Gilda (15 kW), boucle) ; Radio Libération (boucle) ; FM stars ; Radio Show.

La commission préconise en revanche [redacted] radios à émettre sur [redacted] de la [redacted] parisienne : Radio Service tour Eiffel (la mairie de Paris) ; Radio Beur (la station de la deuxième génération d'immigrés) [redacted] Classique-Latina. A la première, il [redacted] même suggéré d'actroyer la fréquence [redacted] des meilleures de la bande FM et occupée actuellement par NRJ : le 99,8 MHz.

Enfin, vingt et une stations reçoivent un avis favorable, parmi lesquelles on note l'apparition d'une fréquence musulmane autour de Radio Orient, une radio « Chanson [redacted] », une radio d'informations (Paris-Info), et le retour d'une radio « historique », éclipsée en 1982 par son associée NRJ : Radio Verte.

Position légaliste – légitime – de la commission. Situation inextricable pour la Haute Autorité... et le gouvernement.

ANNICK COJEAN.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELECTRE, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.
PERSEPHONE, Petit Odéon (43-25-70-32), 21 h 30.
OPÉRAPHORISME, Plaisance (43-20-00-06), 20 h 30.
FEMME, Fontaine (48-74-74-40), 21 heures.
QUAI OUEST, Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), 20 h30.
LES TROMPETTES DE LA MORT, Paris Villette (42-02-02-68), 21 h.
POIL DE CAROTTE, [illegible] de Paris (42-81-00-11), 21 heures.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Salomé.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), [illegible] h 30 : [illegible] Menteur.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâ-[illegible] 20 h 30 : Électre.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h [illegible] : Question de géographie.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; 21 h 30 : Persephone, de Y. Ritsos.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Saison Rossini, 20 h 30 : la Cenerentola.
[illegible] SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet (dern.).

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, [illegible] h 30 : Fragments lunaires.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Deuxième Coupe du monde d'improvi-[illegible]
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.
CINQUANTE THÉATRE (43-55-33-88), 21 h : la Femme qui frappe.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Galerie, 20 h 30 : [illegible] et Cléopâtre ; Resserre, [illegible] h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h, 18 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : [illegible]
DAUNOU (4[illegible]-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments [illegible] h [illegible] la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèses.
EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h [illegible] : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des papillons.
ESSAION (42-78-46-42), [illegible] h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Tant que vivray ; 21 h : Gaston H.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Vieilles Canailles !
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 19 h : Pour Thomas : 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Haute surveillance ; 22 h : Savage Love.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS [illegible] 20 h 30 : Partage de midi.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. — Petite salle, 21 h : Marx et Coca-cola.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Elles nous parlaient d'amour.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. : 21 h : Et Juliette ; II. 22 h 30 : Just Married.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. [illegible] h 30 : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la [illegible] d'en face.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 22 h 15, 18 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu (dern.) ; 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (42-78-91-15), [illegible] h 30 : Rêverire.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; [illegible] h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), [illegible] h 30 : le Tombeur.
THÉATRE DU ROND-POINT [illegible] 70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste.
THÉATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Paris/Deauville.
THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite [illegible]
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; [illegible] h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Mary contre Mary ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 22 h : William corps et [illegible]
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. ; 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés [illegible] h 30 : Sauvez les [illegible] femmes ; [illegible] h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; [illegible] h 30 : Mangeuses d'hommes ; [illegible] 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le [illegible] mosome chatouilleux ; 22 h 30 : [illegible] nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Nashredoin et histoires de thé.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : [illegible] sont vaches ; 22 h [illegible] : Nous, [illegible]
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, [illegible] parents raquent ; 21 h 30 : Nos [illegible] font [illegible] dre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 15 : la Baignoire qui venait du froid.
TINTAMARRE [illegible], [illegible] 15 : Ça swingue dans les cavernes ; [illegible] 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-[illegible]-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX [illegible] (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS [illegible], 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) ; 21 h : Chansons françaises.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), [illegible] h [illegible] F. Corto.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L[illegible]
PALAIS DES GLACES (43-73-48-78), 22 h 30 : Speedy Banana.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : F. Marten, J. Dulac.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane.
TH. DU JARDIN (47-47-77-86), à 20 h 30 : J. Donai, W. Fukuda.

La danse

[illegible] MARAIS (47-71-10-19), [illegible] h : Danza Teatro de Argentina.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-12-61), 20 h [illegible] : Compagnies [illegible] 7 Lieues.

Les concerts

Radio-France, 18 h 30 : A. Andia, G. Schneider, J.-G. Cattin, G. Sylvestre... (Manoury) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Cras, Fischer, Boely) ; 22 h 30 : J. Gottlieb, A. Planes, V. Bauer, R. Balet (Ohana, Bartok).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. P. Maag, N. Zabaleta (harpe) (Mozart, Haendel, Debussy).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre S. Béquet (Albinoni, J.-S. Bach, Blavet, Mozart).

Eglise [illegible] Billettes, 20 h [illegible] : R. Aussel (guitare) (Piazzola, Castelnuevo-Tedesco, Rosé, Takemitsu).

[illegible] Bösendorfer, 20 h 30 : S. Vladar (piano) (Chopin, Beethoven, Brahms).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'oratorio, Ensemble vocal [illegible] Neuilly (Vivaldi, Mozart).

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : [illegible] Chaslin (piano) (Prokofiev).

Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Chœurs J.-B. Corot, dir. C. Boulanger (Mozart).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : D. Abramovitz (piano) (Haydn, Schubert, Hersant, Debussy).

Gaveau, 20 h 30 : les Solistes de Sofia, K. Atanassov (clarinette) (Haydn, Rossini, Spohr, Stoianov, Bartok, Desportes).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : [illegible] de chambre de l'Eléphant blanc et l'Orchestre du bâtiment.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Bertrand Richard.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), [illegible] h 30 : Jean-Luc Parodi Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 23 h : La Manigua.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Grise Lou.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : avec Jean-Louis Chautemps.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Gilbert Leroux.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Jump Up.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Simply Red.

Le [illegible] Informations [illegible]pectacles
42-81-26-20
Pour [illegible] renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des [illegible]
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 29 avril

PETIT JOURNAL [illegible], 21 h 30 : Cl. Bolling Trio.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : S. Petronio, Tap [illegible]
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : L. Stewart, M. Taylor.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio Flokelson.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Tom Cat.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : [illegible] Ceccarelli, R. Persi, J.-M. Jafet.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Prévert (48-68-00-22), 21 h : le Dieu foudroyé.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h [illegible] Othello.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.
CHAMPIGNY, TBM (48-80-90-90), 21 h : Tango viennois.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre (46-81-44-15), 21 h : Mademoiselle Else.
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), 20 h 30 : Amphitryon ; II : 20 h 30 : Neige et sable.
GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.
IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h : Hamlet.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.
PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des [illegible] (48-48-10-30), 20 h 30 : [illegible] Women.
SARCELLES, [illegible] (34-19-54-30), 20 h 30 : la Baie de Naples.
VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : [illegible]
VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 : Anne Boleyn.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

25 ans de la Semaine de la critique : 19 h, Fritz the Cat, de R. Bakshi (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, la Mandite Galette, de D. Arcand.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e [illegible] 27-95-94).
AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), [illegible] (46-33-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (43-80-30-11).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, [illegible] (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, [illegible] (45-61-10-60).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
[illegible] STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).
L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 1[illegible] (45-43-99-41).
ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Espace Gaité, 14e (43-27-95-94).
BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e ([illegible] 97-27) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e [illegible] 62-56).
BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHEREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : [illegible] Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
CHORUS LINE (A., v.o.) : [illegible] beuf, [illegible] (45-61-94-95).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, [illegible] (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, [illegible] (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
[illegible] (Néo-zéland.), (v.o.) : [illegible]dio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, [illegible] (43-26-58-00).
DELTA FORCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC [illegible], 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : [illegible] Orient-Express, 1er (42-33-[illegible]) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; [illegible]tions, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).
DREAM LOVER (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : [illegible] 6e (46-33-10-82).
L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, [illegible] (47-70-63-40).
EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, [illegible] (47-70-63-40).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, [illegible] (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENIR D'EMILIE, film allemand [illegible] Helma Sanders. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
BERLIN AFFAIR (*), film de Liliana Cavani, v.o. : Forum, 1er ([illegible] 53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, [illegible] ([illegible]-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, [illegible] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; [illegible] Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; [illegible] 13e (45-80-18-03) ; UGC [illegible] 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC [illegible]tion, [illegible] (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BLACK MIC [illegible]C, film français [illegible] Thomas Gilou. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, [illegible] (42-33-56-70) ; Saint-Michel, [illegible] (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, [illegible] (43-25-59-83) ; [illegible] 8e (43-[illegible] 29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, [illegible] (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e ([illegible]-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; [illegible] Convention, [illegible] (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
DOUBLEPATTE ET PATACHON, film [illegible] Lau Lauritzen. Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'ILE DES AMOURS, film portugais-japonais de [illegible] Rocha, v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SUIVEZ MON REGARD, Film français de Jean Curtelin. Forum 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e ([illegible]16-16) ; UGC Boulevard, 9e (47-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
TENUE DE SOIRÉE (*), film français de Bertrand Blier. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Hautefeuille, [illegible] (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, [illegible] (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-[illegible]0-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, [illegible] (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, [illegible] (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, [illegible] (45-62-20-40).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, [illegible] (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).
LE JUS[illegible] DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-47).
LA LOI [illegible] SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Rex, [illegible] (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, [illegible] (47-42-56-31) ; UGC [illegible] Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
MACARONI (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de [illegible] Harpe, 5e (46-34-25-52) ; [illegible] Marbeuf, [illegible] (45-[illegible]) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, [illegible] (47-42-72-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MAXIE (A., v.o.) : Gaumont [illegible] 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC [illegible] 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, [illegible] (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
NATTY GANN (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e ([illegible] 01-59) ; [illegible] Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, [illegible] (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont [illegible], 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, [illegible] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, [illegible] (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, [illegible] (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PARIS MINUIT (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
REMO (A., v.f.) : Montparnasse [illegible], 14e (43-20-12-06).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, [illegible] (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-71).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, [illegible] (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
[illegible] RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).
SILVERADO (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
TARAM ET LE CHAUDRON [illegible]QUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
T[illegible]O (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; [illegible] Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, [illegible] (47-42-56-31) ; 14 [illegible] Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, [illegible] (43-35-30-40) ; Miramar, [illegible] (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e [illegible] 24-24) ; Pathé Clichy, [illegible] (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, [illegible] (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mont-[illegible] (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, [illegible] (45-22-46-01).
VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, [illegible] (43-26-48-18).
ZONE [illegible] (Fr.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, [illegible] (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC [illegible]lins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-[illegible]) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
[illegible] (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; [illegible] Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, [illegible] (45-62-20-40).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Logos, 5e (43-54-42-34).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e [illegible] 80-24-81).
CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-[illegible] 94-56).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, [illegible] (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).
HALLOWEEN I (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e, (43-29-11-30).
KALIDOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, [illegible] (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : [illegible] à films, 17e (46-22-44-21).
NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
OCTOPUSSY (A., v.f.) : Club, 9e [illegible] 81-47).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
UN HOMME PARMI LES LOUPS : Utopia, 5e (43-26-84-65).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
WITNESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : [illegible] 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 29 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Les grands écrans de TF1 : Les Nerfs à vif.
Téléfilm d'Y. Ciampi, scénario de L. [illegible], avec D. Carrel, P. Santini, M. Barbier. (Redif.)
Un [illegible] est assassiné. Deux présumées coupables : [illegible] femme et la maîtresse... Beaucoup de suspense, un peu d'immoralité, une soirée « noire »...

22 h 5 Le magasin.
Emission littéraire de Pierre Dumayet.
Actualité oblige, Pierre Dumayet s'est installé ce soir à la librairie viennoise de l'exposition « Vienne » au Centre Georges-Pompidou. Le dégustateur de livres, fumeur de pipe, l'œil en alerte et l'intelligence en éveil, reçoit Gérald Stieg et Dieter Hornig, pour évoquer les auteurs autrichiens Karl Kraus et Helmut von Doderer. Une large place est également réservée à Jean Tardieu, filmé dans sa maison de campagne.

[illegible] h 20 Journal.

23 h 35 Hommage à Jean Genet : le Sphinx ; Quatre heures à Chatila.
Court métrage de T. Knauff.
Une voix dit des fragments du texte de J. Genet ; des portraits, [illegible] l'information. Une vision des massacres de Sabra et Chatila.

[illegible] h 50 Prix vidéo Jean d'Arcy

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : l'Ombre rouge.
Film français de Jean-Louis Comolli (1981), avec C. Brasseur, J. Dutronc, N. Baye, A. Ferreol, L. Belsky.
En 1937, des communistes « internationalistes », qui font passer, de France, des armes aux républicains espagnols, sont victimes de la nouvelle ligne stalinienne et des purges sanglantes décidées à Moscou.

22 h 25 Série documentaire : Le temps des usines.
De N. Descendre, réal. J.-D. Bonan (2e partie).
Suite du voyage dans l'architecture industrielle. De Pas-sur-Mer à Longwy en passant par une filiale de Pechiney en Normandie... Multiples réflexions sur l'osmose entre la ville et l'usine, sur la sociologie de l'industrie, sur l'esthétique, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

[illegible] h 35 Cinéma : la Bataille de la vallée du Diable.
Film américain de Ralph Nelson (1965), avec J. Garner, S. Poitier, B. Anderson, B. Travers, D. Weaver, J. Hoyt.
Un convoi de militaires et de civils va se trouver aux prises avec les Apaches. Une certaine complexité psychologique (la femme blanche partagée entre deux races, les réactions de l'ancien sergent noir) n'empêche pas les poncifs de pleuvoir. A voir à la rigueur pour quelques scènes d'action.

22 h 20 Journal.
22 h 45 Emissions régionales.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, La mer buissonnière ; 17 h 15, Dessins animés ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 35, les Rois du gag, film de C. Zidi ; 22 h 15, A nous les garçons, film de M. Lang ; 23 h 55, Elle, film de B. Edwards ; 1 h 50, Série : Mike Hammer.

La « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road (et à 23 h 55) ; 21 h 25, Arabesque, série de suspense (et à 0 h 45) ; 22 h 10, Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1 h 35).

TV6

14 h, [illegible] Tonic (et à 20 heures) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 heures).

FRANCE-CULTURE

[illegible] h 30 Le journal du corps.
[illegible] h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Trio à cordes... plus (en direct du Grand Auditorium) : *Quatuor à cordes en fa mineur*, de Vachon, *Trio à cordes en la mineur*, de Cras, *Trio à cordes* de Fischer, par le Trio à cordes de Paris.
22 h 30 Maurice Ohana, l'œuvre pour piano (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Ohana et Bartok par J. Gottlieb, A. Planes, V. Bauer, B. Balet.
0 h Les soirées de France-Musique : Poissons d'or.

Mercredi 30 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

[illegible] h 50 [illegible] : Finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes. Commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. Réalisation Gérard Van der Gucht. Pendant la mi-temps, tirage du Loto.

21 h 45 [illegible] parade.
En direct de Yaoundé. Emission d'E. Distlin. Réal. B. Deflandre.
Soirée organisée en commun par TF1 et CTV, la nouvelle chaîne de télévision du [illegible]. Plus d'une heure en direct pour découvrir Yaoundé, la capitale, Douala, Bafoussam [illegible] quelques-uns des principaux artistes camerounais, Manu Dibango bien sûr, star cool du saxo, André-Marie Tala, John Salle et ses danseurs, Eko Roosvelt, Betty Betty et beaucoup d'autres...

23 h 15 [illegible]
[illegible] h 30 C'est à lire.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Coupe mondiale d'improvisation.
En direct du Bataclan à Paris. Présentation A. Metayer et M.-A. Guillaume. Réal. P. Masson.
Un match où s'affrontent les meilleurs improvisateurs de France, de Suisse, des Antilles et du Québec sur des thèmes parfaitement loufoques.

0 h 10 Prélude à la nuit.
« Sonate en ré mineur sur un thème russe », de C. [illegible] von Weber, par K. Redel, flûte, et N. Lee, piano.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : la [illegible] des [illegible]
D'après J. Bunuel et M. Princi, réal. J. Bunuel. Avec S. Barjac, A. Karina, X. Saint Macary.
(Lire notre article.)

[illegible] h [illegible] Magazine : Sexy folies.
De P. Breugnot et B. Bouthier, avec France Roche.
Un nouveau magazine mensuel ! Le sexe abordé avec humour... Reportages, conseils, jeux, « clips d'amour », des tas de petites rubriques variées, au ton coquin mais pas racoleur : les télévisions étrangères s'y intéressent déjà. L'esprit est bien français.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h [illegible] : Show Jeanne Mas.
Emission [illegible] Gilbert [illegible] Marie Carpentier, tournée à l'école de l'art de Salon-de-Provence.
La petite bête qui monte, qui monte... Depuis son sacre [illegible] « [illegible] de [illegible] chanson » [illegible] « révélation de l'année 1985 dans les variétés », Jeanne Mas ne cesse de faire parler d'elle. Ce soir, [illegible] blanche.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Les pêcheurs du sultan. Fantastique territoire de pêche, le détroit d'Ormuz, appartenant au sultanat d'Oman, est devenu un lieu stratégique du Moyen-Orient.

CANAL PLUS

7 h 5, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 30, Cabou Cadin (et à 14 h) ; 9 h, le Jeu du faucon, film de J. Schlesinger ; 11 h 10, Série : Mike Hammer ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 15 h 40, Les dessous d'Hollywood ; 17 h 10, Série : Comics ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 21 h, Polar, film de J. Bral ; 22 h 45, la Horde sauvage, film de S. Peckinpah.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 10) ; 21 h 20, Série policière : Inspecteur [illegible] ; 22 h 25, Big Bang, magazine de la science.

TV6

14 h, [illegible] Tonic (et à 20 heures) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 heures).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire, avec Cécile Rheims ; Portrait : Jean Tardieu ; Reportage : Daniel Giraud, poète, vagabond.
21 h 30 Présentes : portrait du compositeur Marc Monnet.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 23 février à l'abbaye de Westminster) : œuvres de Haendel, par l'English Chamber Orchestra London Philharmonic Choir, les chœurs de l'abbaye de Westminster, dir. R. Leppard, sol. P. Tinsley, J. Bowman, A. Rolfe-Johnson...
23 h 30 Les soirées de France-Musique : jazz club, le trio du pianiste Francis Lockwood.

A VOIR

Fantasmes

[illegible] « Sexy folies », que nul ne saurait manquer mercredi soir sur la 2 (*le Monde* du [illegible]), la [illegible] diffuse une dramatique [illegible] dure [illegible] sur la 1, [illegible] sur la 3 ! [illegible] cette [illegible] de quatre-vingt-dix minutes — signée Joyce [illegible] et intitulée *la* [illegible] mais finit moins bien.

Sables du Nord, silhouette rapide d'un homme chargé d'une croix. Des volets battant, un rideau se soulève... On sait tout de suite qu'il y a quelque chose de bizarre, une menace pèse, on est plutôt content.

[illegible] un appartement style [illegible] à Paris, Jean-Claude [illegible] à sa jeune et blonde femme qu'il [illegible] en [illegible] et qu'il [illegible] en [illegible] la maison [illegible] il a [illegible]rité à Malo-les-Bains, « [illegible] ». [illegible] surprise [illegible] Anne-Marie, qui ignorait que [illegible] possédait [illegible] pierres dans [illegible] surprise, quand elle décide, après le coup de téléphone d'un éventuel acheteur, [illegible] sur place avec son fils, et qu'elle découvre non [illegible] délabrée, [illegible] et, semble-t-il, [illegible].

Les faits troublants s'accumulent. Regards lourds sur la jeune femme et l'enfant, [illegible] à un « autre » (« qui aimait le thé au jasmin »). Anne-Marie, qui a décidé de s'installer provisoirement [illegible] la maison, trouve [illegible] marguerites déposées [illegible] chemin, les tables, [illegible].

[illegible] ce « suspense », où le mystère s'épaissit au fur et à mesure que l'écheveau compliqué se débrouille, c'est [illegible] Joyce Bunuel mélange tout. Tempête la nuit, plancher qui craque, [illegible], bougies. Aïe !

[illegible] vite [illegible] le rocambolesque, [illegible]. Tout [illegible] ne [illegible] rien si ce [illegible] ne jouait pour finir [illegible] beaucoup plus [illegible] la [illegible] fou — le [illegible] qui s'échappe, menace [illegible] la société. [illegible] du [illegible] nature, [illegible] hurlements [illegible]tiques, des cris psychopathologiques, [illegible] flammes, seule Sophie Barjac, blonde, têtue, reste extraordinaire. Pour le reste...

CATHERINE HUMBLOT.

★ Téléfilm : « la Dame [illegible] dunes », mercredi 30 avril, A 2, 20 h 35.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

« SERVICES »

1er MAI

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. — Aucun quotidien ne paraît le 1er mai.

BANQUES. — Fermées le 1er mai.

POSTES. — Pas de distribution de courrier [illegible] les bureaux qui [illegible] la permanence [illegible] et jours fériés.

SNCF, RATP. — Service réduit des jours [illegible].

GRANDS MAGASINS. — [illegible] le 1er mai, [illegible] le 30 avril [illegible] aux heures [illegible].

ASSURANCE-MALADIE. — Les guichets de la Caisse primaire d'assurance-maladie [illegible] du 30 avril 15 heures au 2 mai au matin.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les services d'accueil [illegible] la Caisse [illegible] familiales [illegible] la région parisienne seront fermés du 30 avril à midi au vendredi 2 mai au matin.

ASSURANCE-VIEILLESSE. — [illegible] bureaux d'accueil [illegible] la Caisse nationale d'assurance-vieillesse [illegible] salariés, rue [illegible] Flandre et rue [illegible] Chevaleret, [illegible] fermés au public du mercredi 30 avril à 14 heures au 2 mai à 8 h 30.

ARCHIVES NATIONALES, MUSÉE D'HISTOIRE. — Les [illegible] lecture [illegible] Archives et le Musée seront fermés le 1er mai.

MUSÉES. — A Paris seront ouverts [illegible] nationales du [illegible] Palais, les [illegible] des Monuments français, Jacquemart-André, Jean-Jacques-Henner, de l'Holographie, [illegible] Invalides (le Musée de [illegible] sera fermé), et [illegible] Musée de l'air et [illegible] l'espace au Bourget.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 AVRIL

« [illegible] Rembrandt [illegible] Vermeer », 17 h 30, Grand Palais (J. Angot).

« [illegible] jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De l'ancien boulevard du Crime au faubourg Saint-Martin », 14 h 30, métro Filles-du-Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant grilles (Ch. Merle).

Versailles : l'hôpital civil et la [illegible]cine sous Louis XIV [illegible] oratoire), 14 h 30, 1, rue R[illegible].

« Architecture [illegible] beaux des rois de France à la basilique de Saint-Denis », 14 h 30, façade église (Approche de l'art).

« Les [illegible] de l'Hôtel de Ville », 14 h [illegible] sortie [illegible].

« Les [illegible] du Louvre », 15 heures, 36, quai du [illegible] (AITC).

« L'Opéra », 15 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Moments [illegible] mode [illegible] XVIIIe [illegible] à nos jours », [illegible] heures, 107 rue de [illegible] (M. Hager).

« L'abbaye et l'ancien bourg de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, porche église (Arts et curiosités de Paris).

« Un jardin inconnu de couvents vu à 200 mètres d'altitude et visite dans le noble faubourg », 15 [illegible] entrée tour Montparnasse devant ascenseurs.

« [illegible] tragique de Picpus » : 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« L'[illegible] de Lauzun : [illegible] la Grande [illegible] à Baudelaire », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-Ch. Lasnier).

« Le vieux village de Charonne », [illegible] heures, métro Porte-de-Bagnolet.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 20 h 30 : « La Kabbalah ou tradition cosmique ».

BREF

GALA

TENUE DE SOIRÉE. — Organisé par [illegible] de l'Institut supérieur d'électronique de Paris, le [illegible] ISEP 86 fêtera son trentième anniversaire [illegible] mercredi 30 avril [illegible] Cirque d'hiver. Le spectacle, qui commencera à 19 heures, [illegible] buffet [illegible] d'un [illegible] et d'une [illegible] dansante.

■ Renseignements, ISEP, 21, rue d'Assas, [illegible] Paris. Tél. : 42-22-45-81. Prix d'entrée, 90 F.

SCIENCES

HISTOIRES D'EAUX. — Des cours [illegible] sont organisés en Sorbonne par le Mouvement de la recherche [illegible] scientifique sur le thème « La [illegible] au [illegible] de l'eau des hommes » [illegible] à 18 h 15 ; le 30 avril, « Connaissance des réserves et [illegible] flux d'eau depuis l'espace » (M. Cruette, [illegible] de recherche à l'ORSTOM) ; le 14 mai, « L[illegible] et [illegible] » (M. [illegible] Marsily, professeur à l'Ecole [illegible] mines) ; le [illegible] mai, « La protection et la restauration des ressources en eau » (M. Lefrou, [illegible] BRGM) ; le [illegible] mai, « Histoire de l'eau aménagée par les hommes » (M. Bonnin, ingénieur des arts et manufactures).

■ Inscriptions : MURS, 127, boulevard Saint-Michel 75005 Paris. Tél : [illegible]

STAGES

CHERCHER RACINES. — [illegible] national de formation généalogique, créé par l'Association des généalogistes familiaux (AGF), organise en mai des stages intensifs de quarante-huit heures, ouverts à tous les généalogistes amateurs qui souhaitent rechercher eux-mêmes leurs racines.

★ Renseignements et inscriptions : Association des généalogistes familiaux, 12, avenue Treilhard, 19100 Brive. Tél. : [illegible]

AUJOURD'HUI
CINEMA EN EXCLUSIVITE
21H00 Suspense : "Polar"
avec Jean-François Balmer et Sandra Montaigne.
[illegible] Western :
"La horde sauvage"
avec William Holden et Ernest Borgnine.
CANAL+
La télé pas comme les autres.

ISLANDE
une île
à nulle autre pareille
☐ séjour à la ferme.
☐ pêche.
☐ ornithologie.
☐ randonnées à cheval.
☐ géologie.
☐ trekking.
☐ en voyages individuels
☐ ou en groupes.
Tel est le programme que vous propose l'Islande pour vos prochaines vacances.
L'Islande à 3 h de vol de Paris.
☐ cocher la formule choisie.
Documentation gratuite sur demande à
ICELANDAIR
9, bd des Capucines
75002 Paris
☎ (1) 47 42 52 26

Un rayon de soleil, sortez les vélos!
43 69 00 00
ALLO METEO
TOUS LES TEMPS, TOUT LE TEMPS.
(*) 3 tmes de base accessible Paris et zone A PTT
MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

VOTRE SECURITE EST-ELLE EN SECURITE ?
Ce soir, regardez le film FICHET à la [illegible] et, si [illegible] vous posez des questions ...
Consultez les 350 Points Forts FICHET.
Coffres FICHET, alarmes FICHET, serrures FICHET...
FICHET a réponse à tout.
N° VERT 05.009.009
APPEL GRATUIT
24 H SUR 24 (ce numéro est valable pour toute la France)
Fichet

ÉTABL. [illegible] et BEAUVINEAU, 119, rue de Meaux, [illegible] PARIS.
[illegible] FRANÇOIS, 57, rue de [illegible], 75019 PARIS.
SERRURERIE DES BUTTES-CHAUMONT, 52, rue [illegible], 75019 PARIS.
SERRURERIE POTEL, 331, rue des Pyrénées, [illegible] PARIS.
FICHET PARIS [illegible] SÉCURITÉ [illegible], 75, boulevard [illegible] PARIS.
[illegible] SERVICE, 77100 MEAUX.
REITHLER SERRURERIE, 6 et 8, rue Marthe-Aureau, 77400 LAGNY.
LA FERMETURE MELUNAISE, 1000, rue du Maréchal-Juin, Z.I. - B.P. 606, 77006 MELUN CEDEX.
SERRURERIE GIBERT, 2, rue Neuve, 77100 MEAUX.
SERRURERIE J. BERTEL, 3, rue Georges-Clemenceau, 78400 CHATOU.
SERRURERIE VELY, 62, avenue d'Argenteuil, 92600 ASNIÈRES.
SERRURERIE DE LA TUILERIE, [illegible] rue du Mont-Valérien, 92150 SURESNES.
SOCIÉTÉ GÉRARD HOUCHARD, 25, rue du [illegible] LEVALLOIS.
SERRURERIE [illegible] et Cie, 13, rue Guynemer, 78150 LE CHESNAY.
SERRURERIE FERAY, [illegible] Dames-de-[illegible], [illegible] SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.
SERRURERIE BERNARD FLOQUIN, [illegible] LE PECQ.
[illegible] GLE DE HAUTE PROTECTION, [illegible] République, [illegible] SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.
PROTEC[illegible]ON, 16, rue Louis-Leblanc, 78120 RAMBOUILLET.
MARCEL AGENCEMENT, 56, rue Porte-Saints, [illegible] MANTES-LA-JOLIE.
SERRURERIE COSNARD, 23, Grande-Rue, 78240 CHAMBOURCY.
SÉCURITÉ DÉCOR, 63, rue du Général-de-Gaulle, 78300 POISSY.
HOME SÉCURITÉ, 17, rue des États-Généraux, 78000 VERSAILLES.
PECOT, 37, [illegible] du Général-de-Gaulle, [illegible]
SERRURERIE DE LA TUILERIE, 38, avenue Jean-Jaurès, 92150 SURESNES.
[illegible] PROTECTION, 69 bis, [illegible], 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.
I.Z. SÉCURITÉ, 135, bd [illegible] MALAKOFF.
SARTROUVILLE SÉCURITÉ, 37, rue de la République, 78500 SARTROUVILLE.
PROTEC'SON, 17, bd de la République, 78000 VERSAILLES.
LA TÊTE DE L'ART, 2, rue du Marché, 78600 MAISONS-LAFFITTE.
SERRURERIE CARPENTIER ET FILS, 16, rue Dalverny, 78800 HOUILLES.
PALAISEAU SÉCURITÉ, 228, rue de Paris, 91120 PALAISEAU.
ÉTABLISSEMENTS BADIN et BOIDE (BBS), 4, bd John-Kennedy, 91100 CORBEIL-ESSONNES.
STOP BLINDAGE, 140, route de Longpont, 91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS.
TOUTES LES CLÉS, [illegible] Victor-Cresson, [illegible]Y-LES-MOULINEAUX.
ÉTABLISSEMENTS BIZ et Cie, 12, av. du Maréchal-Joffre, 92000 NANTERRE.
SERRURERIE 92, 72, [illegible] Colbert, 92700 COLOMBES.
COURBEVOIE PROTECTION, 60, rue de Bezons, 92400 COURBEVOIE.
DÉFENSE PROTECTION, 15, rue Arago, 92800 PUTEAUX.
SERRURERIE 3000, 21, rue Maurepas, 92500 RUEIL-MALMAISON.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4215

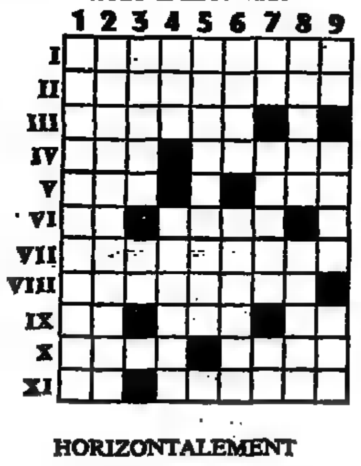

HORIZONTALEMENT

I. Avec elle, on est sûr de n'avoir que les miettes. – II. Plis difficiles à faire disparaître. – III. Très [illegible] – IV. Doir avoir de bonnes dents ou une bonne mâchoire. Il a un crochet foudroyant. – V. Réformateur religieux tchèque. Le fait qu'il soit très beau nous fait bien suer. – VI. Manière de parler. A donc eu le brevet [illegible] pas le certificat. – VII. [illegible] exclusivement de [illegible]. – VIII. Entrer dans [illegible] détail. – IX. Pouvait cogner fort ou caresser avec douceur. Circule en Suède. Personnel. – X. Signes de croix. S'exprime en nasillant. – XI. Conjonction. Mises à feu.

VERTICALEMENT

1. Une manière de faire passer en glissant doucement. – 2. Capable de nous renverser. – 3. Vaut un clou. Exemple de courant alternatif. – 4. Désigne un « moulin ». [illegible] terre [illegible] la vie. – 5. Couper le souffle. – 6. Transmises par annonce. Sonne souvent sans avertir mais après [illegible] mise en garde. – 7. Contracté de bas en haut. Milieu fermé. N'a pas beaucoup d'allure. – 8. Se prend en soufflant. Desserre les lèvres. – 9. Forme d'être. Pieds [illegible] terre. Article.

Solution du problème n° 4214

Horizontalement

I. Apartheid. – II. Naturiste. – III. Art. Sel. – IV. La Réole (allusion aux frères Faucher). – V. Plis. Ré. – VI. Hystérie. – VII. Astérie. – VIII. Bias. Nyon. – IX. Eén (née). Isard. – X. Tri. S.A.R. – XI. Erse. Mule.

Verticalement

1. Analphabète. – 2. Paralysie. – 3. Attristants. – 4. Ru. Estes. Ré. – 5. Trio. ER. II. – 6. Hi! Lérins. – 7. Esse. Ieyasu. – 8. Ite. Ré. Oral. – 9. Délié. Indre.

GUY BROUTY.

VIE ASSOCIATIVE

AU SERVICE DES RESPONSABLES. – Service associations a créé une « université associative » dont les cours auront lieu tous les mardis et jeudis soir de 17 h 30 à 20 heures, jusqu'au 26 juin. Des cours magistraux et pratiques permettront aux inscrits d'acquérir une formation juridique et comptable et une connaissance des formalités administratives indispensables à tout responsable d'association. Service [illegible] également un mensuel, *Pratique de l'association*, [illegible] aux dirigeants d'organismes sans but lucratif et à leurs interlocuteurs (collectivités locales, [illegible] comptables, commissaires aux comptes...).

A partir du numéro 2, plusieurs articles de fond concerneront les adaptations [illegible] en 1986 [illegible] du Conseil [illegible] de la comptabilité, [illegible] de résultat, bilan, etc.). Le prix du numéro est de 30 F ; l'abonnement annuel, 250 F.

★ Service associations, 60, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret. Tél. 16 (1) 47-37-92-50.

annonces associations

Appels

LES AMIS DE E [illegible] (Ecole Européenne l'Eté d'environnement)

Département environnement, Université Paris-VII, 2, place Jussieu 75251 Paris Cedx 05 publient en mai 1986 2 ouvrages collectifs originaux :
1) Eléments pour une nouvelle conscience écologique de l'arbre et de la forêt (suite à la conférence intergouvernementale SILVA)
2) Synergie et cohérence dans les systèmes biologiques. 2e série : comptes rendus d'un séminaire transdisciplinaire de déc. 1984 à juin 1985. Prix de souscrip. de ch. ouvrage jusq. 31 mai 1986 : 100 F. Pour tous rens. : tél. : 16 (1) 43-25-28-42.

Manifestation

Les assoc. Arts au Carré et connaissance Hellénique vous convient aux Représentations théâtrales : LE PHEDON de PLATON par la Compagnie des Amis de Platon Salle de la Roquette 13, rue Merlin, 75011 Paris à 20 h 30 les mardi 29 avril, vendredi 2 ou samedi 3 mai, à 15 h, sam. 3 ou dim. 4 mai. Billets en vente à l'entrée à 80 F (tarif réduit 60 F).

LA VIE, ŒUVRE DES EXTRA-TERRESTRES
Conférence samedi 3 mai 16 h. Hôtel Concorde Saint-Lazare, 108, rue St-Lazare, Paris 8e.

Sessions et Stages

ANGLAIS-FRANÇAIS ESPAGNOL-ALLEMAND-RUSSE
Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédagogie à sa source française. Tél. : 43-26-22-64.

AUTONOMIE AU QUOTIDIEN RÉPONSE A LA CRISE ?
Après A. Gorz, I. Granstedt, S.C.Kolm, le M.A.N. poursuivant son cycle de soirée débat le 7 mai à 20 h à l'A.G.E.C.A. 177, rue de Charonne - 75011. Quels enjeux sociaux et politiques dans les micro-initiatives de l'économie social. M.A.N. 18, rue Victor-Massé, 75009.

AFFIRMATION DE SOI
[illegible] en 4 soirs, [illegible] 20, 27 mai et 3 juin.
HYPNOSE MODERNE
10 et 11 mai - 9 h 30 à 17 h 30
AUTO - HYPNOSE
18 mai – 9 h 30 à 17 h 30 : pour vous relaxer, augmenter votre confiance en vous, atteindre vos buts plus vite, communiquer mieux et guérir problèmes psychosomatiques. Formations par S. D. Varma. Tél. : 43-36-83-00.

RENTRÉE 86
Depuis 4 ans, proposons alternative à l'école traditionnelle aux 11-15 ans. Suivi scolaire individualisé avec itinérance voilier, péniche. Autonomie, initiative indispensable. Prix suivant revenu. 84000 Avignon : Tél. : 90-86-53-82.

JUDO POUR AVEUGLES ET AMBLYOPES
A.R.D.E.L.I.S.A.A. organise son premier stage européen de JUDO pour AVEUGLES et AMBLYOPES, 17, 18, 19 mai à Neuilly-sur-Seine. Rens. : Hubert Benady, 7, rue Desnouettes, 75015 Paris. Tél. : 42-50-00-16.

RANDONNÉES EN CRÈTE, AU MAROC
De 15 j. ou 3 sem. de mai à octobre. Crète : mer et montagne, marche et détente. Maroc : découverte de l'Atlas, des Berbères. Pas ou peu à porter. 15 j. 6 000 F et 5 400 F (avion + hébergement + repas en rando. + accompagnement et organis.). Ass. ZIG-ZAG, BP 342, 54006 Nancy Cedex, tél. : 83-30-37-79

ANGLAIS (AMÉRICAIN)
Deux formules d'été :
1. Au cœur de l'Amérique (15 juillet/15 août)
2. En France av. prof. US (août) : Centre d'Et. franco-américain, B.P. 176, 14104 Lisieux. 31-31-22-01.

ESCALE MUSIQUE
Organise stage tous instruments, tous niveaux, à partir de 12 ans. Du 2 au 13 juillet, à Margency (Val-d'Oise). Héberg. et rest. prévus. Rens. : 30, rue de la Réunion, 75020. Tél. : 43-67-84-40.

L'I.P.J.
(Institut pratique de journalisme) organise du 31 mai au 6 juin un stage de PHOTO-JOURNALISME. Rens./Insc. : IPJ - Tél. : 46-67-06-53, 30, rue de Terenne - 75003 Paris.

UN PASSEPORT POUR L'AVENIR

15-18 ANS UN AN AUX USA

Vie de famille et scolarité en high-school

Association PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES [illegible] rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : (1) 45-44-65-20.

Pour vos vacances d'été vos enfants seront gardés, vos repas du soir assurés, dans un camping 2 étoiles, bien situé. Randonnées en Devoluy et parc naturel du Vercors avec « les Chemins de Crêtes » forfait adultes 750 F. enf. 550 F. Rens. : 76-34-43-12 ou Mairie St-Martin-de-Clelles 38930.

- Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AVRIL 1986 A 0 h GMT

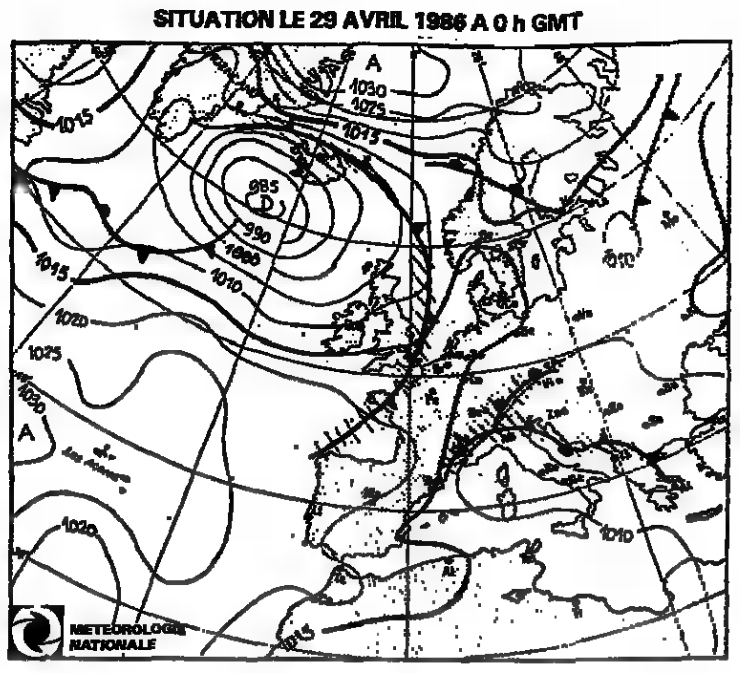

PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI A 0 h GMT

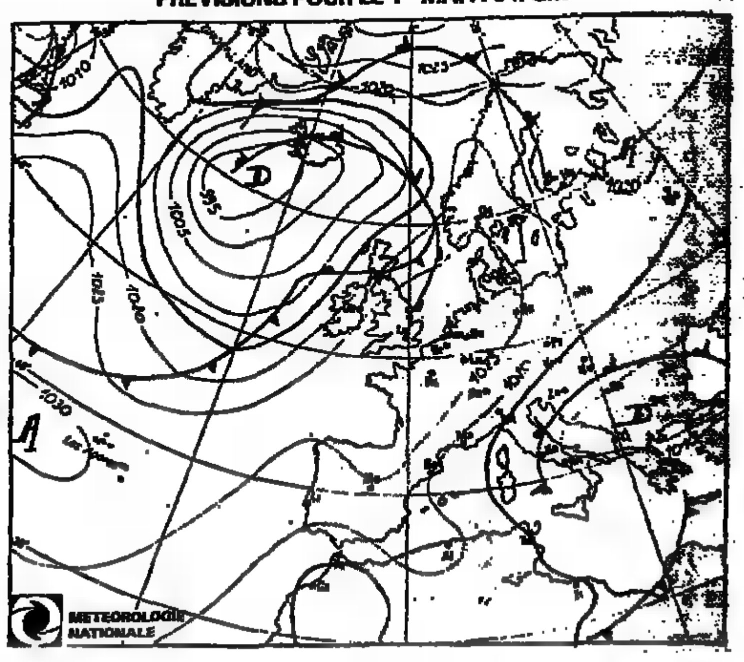

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 avril à 0 heure et le mercredi 30 avril à minuit.

D'une part le centre dépressionnaire du golfe de Gênes va se décaler vers la mer Ionienne. D'autre part, les perturbations atlantiques seront rejetées sur les îles Britanniques par la hausse du champ de pressions sur notre pays.

Mercredi matin : Le ciel sera très nuageux de la Champagne au Nord-Est, et de l'est du Massif [illegible] à la [illegible]terranée. De plus, il pleuvra faiblement de la Franche-Comté à la Bourgogne, à l'Auvergne, et plus modérément sur les Alpes, où il neigera au-dessus de 1800 mètres. Sur ces régions, une amélioration se dessinera en cours de journée. Le temps couvert et pluvieux ne persistera le soir que sur les Alpes, les passages nuageux restant abondants sur les régions à l'est du Rhône et sur la Corse. Sur le reste du pays, les éclaircies nocturnes favoriseront le développement [illegible] brumeuses. Mais, après leurs dissipations [illegible] rapides, le ciel sera bien [illegible].

Les températures minimales [illegible] stationnaires, de 8 à 10 degrés, sur l'est du pays, où les nuages seront abondants. Sur le [illegible] du pays, elles [illegible] légère baisse, de 3 à 5 degrés.

Les températures maximales seront en hausse, de 16 à [illegible] degrés sur l'ensemble du pays, sauf près de la Méditerranée, où elles seront proches de 20 degrés.

Le vent de nord sera faible à l'exception des régions exposées au mistral et à la tramontane, qui souffleront assez fort.

Prévisions pour le reste de la semaine :

Temps anticyclonique sur l'ensemble du pays jusqu'à vendredi. L'évolution orageuse qui affectera l'ouest du pays dès vendredi soir s'étendra progressivement à l'ensemble du pays.

Jeudi 1er mai : Après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, le temps sera bien ensoleillé et plus chaud. Le ciel sera encore couvert, le matin, sur le nord des Alpes, le Jura et la région lyonnaise. Le mistral faiblira dans la journée. Les températures minimales seront de 6 à 8 degrés, localement de 9 à 10 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales seront de 18 à 20 degrés sur la moitié nord et de 20 à 24 degrés sur la moitié sud.

Vendredi 2 mai : Temps très ensoleillé avec quelques brumes locales le matin. Dans l'après-midi, le ciel deviendra très nuageux avec quelques pluies sur la moitié ouest du pays. Des orages se produiront du Sud-Ouest au Pays de Loire. Températures minimales [illegible] grand changement, maximales comprises de 20 à 25 degrés du nord au sud.

Prévisions pour le samedi 3 et le dimanche 4 mai :

Sur la moitié ouest du pays, le ciel sera [illegible] nuageux avec des éclaircies mais aussi des averses orageuses, tandis que sur la moitié est le temps sera bien [illegible] et chaud, [illegible] des [illegible] isolés se produiront.

Températures maximales en baisse de 2 à 3 degrés sur la moitié ouest et en hausse de 2 degrés environ sur la moitié est samedi, stationnaires dimanche.

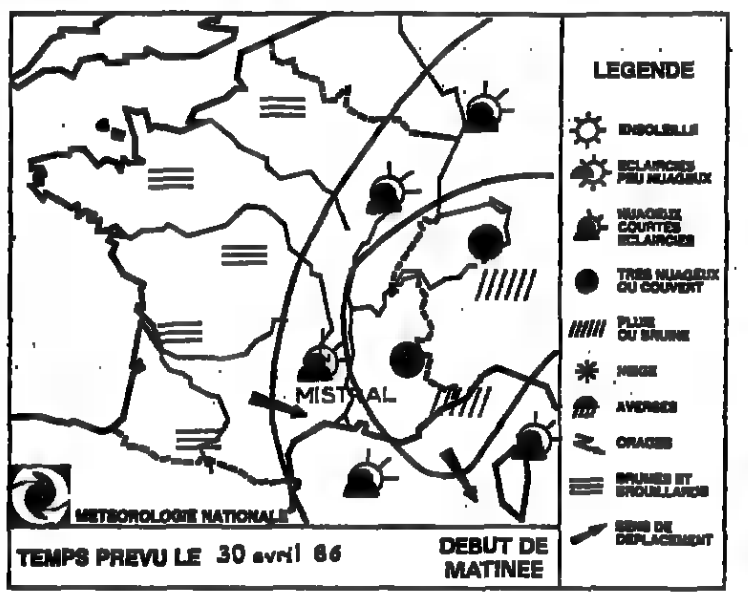

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE							
AJACCIO	16	6	S				
BIARRITZ	12	10	P				
BORDEAUX	13	6	C				
BOURGES	17	5	N				
BREST	11	4	N				
CAEN	14	8	P				
CHERBOURG	12	4	S				
CLERMONT-FERR.	13	8	P				
DIJON	13	10	C				
GRENOBLE-St-M-H	9	9	C				
GRENOBLE-St-Geo	9	9	P				
LILLE	15	3	P				
LYON	10	9	C				
MARSEILLE-MAR.	15	9	N				
NANCY	[illegible]	10	N				
NANTES	15	11	P				
NICE	13	9	S				
PARIS-MONTS.	15	8	C				
PARIS-ORLY	16	6	C				
PAU	10	4	C				
PERPIGNAN	13	7	P				
RENNES	15	8	P				
STRASBOURG	13	11	A				
TOURS	15	4	C				
TOULOUSE	13	7	C				
POINTE-A-PITRE	31	25	N				

ÉTRANGER							
ALGER	21	8	S	LOS ANGELES	27	14	S
AMSTERDAM	14	3	B	LUXEMBOURG	15	9	P
ATHÈNES	24	16	C	MADRID	15	2	S
BANGKOK	35	27	O	MEXICO	26	12	B
BARCELONE	18	10	N	MILAN	17	10	P
BELGRADE	27	14	C	MONTRÉAL	27	8	S
BERLIN	21	10	N	MOSCOU	24	9	C
BRUXELLES	15	7	C	NAIROBI	–	–	*
LE CAIRE	35	27	S	NEW-DELHI	34	21	S
CANARIES	–	–	–	NEW-YORK	25	11	N
COPENHAGUE	17	6	B	OSLO	10	5	B
DAKAR	24	22	N	PALMA-DE-MAJ.	17	12	N
DJERBA	19	14	S	PÉKIN	23	10	C
GENÈVE	10	8	C	RIO-DE-JANEIRO	25	25	C
HONGKONG	31	24	C	ROME	15	6	N
ISTANBUL	24	13	P	SINGAPOUR	32	[illegible]	C
JÉRUSALEM	26	14	S	STOCKHOLM	18	7	C
LISBONNE	16	10	S	SYDNEY	16	16	A
LONDRES	16	3	N	TOKYO	19	10	N
				TUNIS	21	18	S
				VARSOVIE	24	10	S
				VENISE	19	12	C
				VIENNE	26	14	N

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION AU CŒUR DE PARIS

Concorde, place nette

La place de la Concorde va perdre le titre détestable de carrefour le plus dangereux de Paris. Chaque année, cent personnes dont une vingtaine de piétons y sont victimes d'accidents de la circulation. La Ville a décidé d'y porter remède. Depuis mardi matin 29 avril, les automobilistes débouchant de la rue de Rivoli et de la rue Royale et se dirigeant vers les Champs-Elysées sont détournés du centre de la place et invités à passer plus à l'ouest dans le prolongement de la rue Boissy-d'Anglas. Aux moments de pointe, le pied de l'obélisque est ainsi débarrassé de mille sept cents véhicules à l'heure. Des feux rouges et des passages protégés permettent enfin aux [illegible] d'atteindre le terre-plein central sans risquer leur vie.

Ce nouveau plan de circulation s'accompagne d'une toilettage général de l'une des places les plus célèbres du monde. Elle en avait bien besoin. Depuis que l'architecte Hittorff en avait conçu l'aménagement, en 1836, ces sept hectares et demi ont été littéralement dévorés par les exigences de la circulation. L'ancienne place Royale donnée par Louis XV à la Ville n'était plus qu'un carrousel d'automobiles. L'opération entamée le 29 avril n'est que la première étape d'une restauration générale qui devrait s'achever en 1989.

D'ores et déjà, cent quarante-cinq places de stationnement ont été supprimées devant l'hôtel Crillon et les Tuileries. Quant aux cars de tourisme, ils sont désormais invités par la police à se ranger sur un parc spécial qui leur est réservé près du pont de la Concorde.

Sur les deux cents candélabres de fonte surmontés de lanternes en bronze et cuivre qui éclairent la place, un tiers ont été entièrement refondus et un tiers ont subi une [illegible] à neuf. L'ensemble de ces aménagements a coûté douze millions de francs dont [illegible] sont payés par la région Ile-de-France.

La facture totale sera quatre fois plus élevée. En effet, les dix-huit colonnes rostrales en fonte dorée plantées par Hittorff sur les terre-pleins ont perdu leur dorure et se trouvaient [illegible] par la [illegible]sion. Les monuments historiques en ont [illegible] six, à titre expérimental, qui sont actuellement remises en place mais qui, hélas, continuent à se détériorer. Même situation pour les fontaines monumentales dont les motifs extérieurs sont à la fois rongés par la rouille, encombrés de calcaire et déchirés par les éclats d'obus de la Libération. Si on trouve un procédé efficace il faudra plus de trois millions de francs pour redorer ce blason-là. Car les machineries cachées sont, elles aussi, à reprendre entièrement.

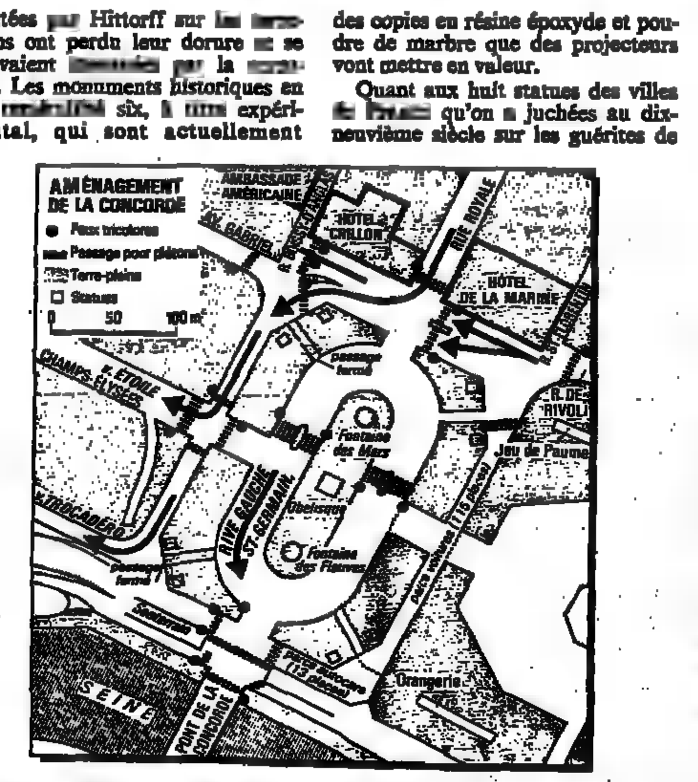

Du côté des édifices en pierre, la situation n'est pas meilleure. Les [illegible] de Guillaume Coustou qui encadrent l'entrée des Champs-Elysées, comme ceux de Coysevox du côté des Tuileries ont été transportés au Louvre en piteux état. Ceux que l'on voit aujourd'hui sont des copies en résine époxyde et poudre de marbre que des projecteurs vont mettre en valeur.

Quant aux huit statues des villes de France qu'on a juchées au dix-neuvième siècle sur les guérites de l'architecte Gabriel, elles sont défigurées par une sorte de lèpre de la pierre. Les respectables matrones censées représenter Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen et Brest sont méconnaissables et pour certaines incurables. Celle de Lille, due au ciseau de Pradier, devra être entièrement [illegible]culptée dans le calcaire. Coût : dix millions de francs au moins. Aussi la Ville et l'Etat ont-ils cherché un sponsor. Ils l'ont trouvé auprès d'une banque, dont le nom est encore tenu secret, mais qui, justement, possède des succursales dans ces huit villes.

Il n'est pas jusqu'à l'obélisque lui-même qui ne donnait des inquiétudes. Le monolithe, en syénite rose porte les traces de son transport et de sa mise en place en 1836. Des blessures historiques bien connues et finalement sans gravité. Mais le socle en granit breton montre lui aussi des fissures. Après une inspection détaillée et récente il y aurait plus de peur que de mal.

La place elle-même [illegible] être partiellement [illegible] à son état d'origine. Il [illegible] d'abord de [illegible] aux terre-pleins [illegible] partie de leur [illegible] primitive. L'architecte des monuments historiques responsable de la place, M. Michel Jantzen, propose d'élargir les terre-pleins périphériques, comme au temps d'Hittorff. Les [illegible] municipaux de la voirie envisagent plutôt d'engraisser l'îlot central pour le porter de [illegible] mètres à 8 000 mètres carrés. Aucun parti définitif [illegible] pris. De toute manière, il faudra refaire entièrement le pavage de la place. Encore dix millions de francs de travaux.

Enfin les monuments historiques souhaitent remplacer l'affreux parking [illegible] au pied [illegible] Tuileries par les fossés d'autrefois. Au [illegible] dernier, au temps [illegible]tin de cheval, ils [illegible] garnis [illegible] modèles ; il [illegible]cer à ce détail-là pour [illegible] de pollution.

A coup de dizaines de millions et de travaux méticuleux, la place de la Concorde pourrait [illegible] trois ans [illegible] splendeur [illegible] son charme. Pour préparer cette fête, l'immeuble de la Marine, – ancien garde-meuble royal – et l'hôtel Crillon ont déjà procédé à la toilette de leur façade. Reste une verrue honteuse de l'autre côté du pont de la Concorde : le Palais-Bourbon [illegible] colonnes crasseuses. On attend avec impatience que les parlementaires veuillent bien se mettre à l'unisson. Alors, en 1989, pour le bicentenaire de la Révolution, on pourrait célébrer dignement « *[illegible] applaudissements d'une peuple immense* », comme le dit le [illegible] gravé sur l'obélisque, les retrouvailles de Paris et de la Concorde.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

SCIENCES

Le «cholestérol» du pétrole

De la découverte de molécules fossiles [illegible] l'identification [illegible] [illegible] l'étude de ces substances omniprésentes dans les sédiments, la voie ouverte il y a vingt ans par la nouvelle [illegible] paléontologie moléculaire [illegible] a pris des tours inattendus.

ON les retrouve dans tous les sédiments, dans tous les pétroles, charbons ou gaz naturels, d'où qu'ils proviennent et quel que soit leur âge géologique. Où que l'on fore, où que l'on creuse, on peut détecter des représentants d'une même famille de molécules fossiles, les hopanoïdes.

Leur découverte [illegible] vieille [illegible] vingtaine d'années, [illegible] leur étude ne cesse de trouver des prolongements [illegible] [illegible] applications, tant dans le domaine de la prospection pétrolière que dans celui – plus inattendu – de la connaissance des membranes cellulaires. Elle [illegible] aujourd'hui [illegible] ses [illegible] MM. Guy Ourisson et Pierre Albrecht, respectivement ancien et actuel directeurs du laboratoire [illegible] chimie organi[illegible] des substances [illegible] [illegible] au CNRS [illegible] Strasbourg, de recevoir [illegible] prix Roussel. Un prix de [illegible] dollars, [illegible] [illegible] [illegible] deux ans par le groupe chimique français Roussel-UCLAF qui leur [illegible] été [illegible] le 25 avril.

La naissance de ce que l'on pourrait qualifier de « paléontologie moléculaire » date du [illegible] des années 60 lorsque, poussés par des collègues géologues, MM. [illegible] [illegible] [illegible] commencent à s'intéresser à la genèse des combustibles fossiles et des sédiments organiques. Se [illegible] [illegible] des géologues et des pétroliers, ils ont abordé cette étude avec des méthodologies et des outils d'analyse qui sont les leurs : ceux de [illegible] organiciens. Les [illegible] généraux président à la formation du pétrole [illegible] [illegible] ils ont [illegible] [illegible] aller plus loin en isolant les molécules les plus complexes présentes [illegible] [illegible] hydrocarbures, puis en en déterminant la composition et la structure chimiques.

« [illegible] sommes [illegible] de surprise en surprise », [illegible] M. Ourisson. Surprise d'abord de parvenir à identifier de grosses molécules dans des mélanges très hétérogènes. Surprise aussi de [illegible] que les milliers d'échantillons [illegible] [illegible] provenances qui étaient analysés renfermaient [illegible] [illegible] représentants d'une même famille [illegible] [illegible] chimiques. Des composés [illegible] par un même squelette [illegible] [illegible] carbone, celui [illegible] hopane (1), et qui [illegible] de ce fait été nommés « hopa[illegible] ».

Les « orphelins »

Une telle omniprésence avait de quoi étonner et soulevait la question de l'origine de ces composés, que l'on qualifiait alors d'« orphelins », car on ne leur connaissait pas [illegible] précurseurs. D'autant que l'on se trouvait en présence de substances longues de trente-cinq atomes [illegible] carbone, alors que les hopanoïdes connus [illegible] l'époque (ils avaient été isolés dans des fougères et dans certaines espèces d'arbres de l'Asie du Sud-Est) n'en contenaient, au mieux, que trente.

« *Imaginez*, explique M. Ourisson, *que [illegible] archéologues trouvent, [illegible] tous [illegible] terrains de fouille, des semelles, des lacets, des talons. Ces pièces n'ont en soi aucun contenu informatif, et [illegible] ne peuvent être reconnues comme appartenant [illegible] une même famille d'objets que si l'on connaît l'existence des chaussures.* » C'est dans une [illegible] analogue [illegible] se [illegible] trouvés [illegible] l'époque les chercheurs strasbourgeois ; par chance, [illegible] disposaient dans leur laboratoire d'hopanoïdes extraits de fougères.

« Imaginez [illegible], [illegible]suit l'ancien directeur de l'équipe, *que [illegible] archéologues découvrent que [illegible] [illegible] [illegible] beaucoup plus compliquées [illegible] celles utili[illegible] [illegible] [illegible] jours.* » Ils trouveraient [illegible] doute une explication à [illegible] phénomène, mais il était beaucoup plus difficile [illegible] [illegible] chimistes [illegible] comprendre pourquoi des [illegible] [illegible] [illegible] les roches, où elles se dégradent et doivent donc [illegible] simplifier, [illegible] [illegible] [illegible] attente plus longues et plus lourdes que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] végétaux.

Ce paradoxe [illegible] éclairci en 1973, lorsque [illegible] chercheurs américains du Massachusetts Institute of Technology découvrirent [illegible] hopanoïdes [illegible] trente-cinq [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une bactérie, *Acetobacter xylinum.* [illegible] plaidait pour une origine [illegible]rienne [illegible] [illegible] « orphelines ». [illegible] [illegible] n'expliquait [illegible] leur omniprésence.

Il fallut chercher ailleurs, faire la preuve que pratiquement [illegible] les principales [illegible] de [illegible] renfermaient [illegible] hopanoïdes pour résoudre ce problème. Il fallut aussi quelques [illegible] [illegible] recherche pour [illegible] de façon [illegible] que ces substances chimiques contribuaient [illegible] renforcer [illegible] [illegible] cellulaires des bactéries, [illegible] qu'elles jouaient [illegible] un rôle analogue à celui du cholestérol, présen[illegible] dans les organismes plus [illegible].

Il [illegible] que de nombreuses espèces ne [illegible] ni [illegible]rol (ou autres stérols) ni hopa[illegible], et l'on cherche [illegible]ment [illegible] découvrir d'autres molécules [illegible]ibles de rigidifier leurs [illegible]. [illegible] ont [illegible] [illegible] identifiées ; les caroténoïdes, [illegible], paraissent pouvoir remplir cet office.

Stérols, hopanoïdes et caroténoïdes présentent des analogies structurales, [illegible] qui conduit M. Ourisson [illegible] avancer une *« hypothèse phylogénétique inattendue ».* *« La même fonction biophysique essentielle,* [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]*mbranes*, dit-il, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] *les êtres vivants* [illegible] *des dérivés d'une famille unique de substances,* [illegible] *polyterpènes.* »

Mais la fonction physiologique [illegible] hopanoïdes ne semble pas [illegible] se [illegible] [illegible] celle [illegible] simples produits rigidifiants. N'a-t-on pas découvert récemment [illegible] ces molécules [illegible] renfermaient [illegible] fractions de peptides et de nucléosides (morceaux d'ADN) ? De là [illegible] penser qu'elles devraient jouer [illegible] rôle plus noble, qu'elles pourraient [illegible] exemple être [illegible] *« stéroïdes de bactéries, en quelque sorte des hormones »*, il n'y a qu'un pas que les chercheurs strasbourgeois [illegible] [illegible] [illegible] franchir, avec prudence [illegible]fois, tant que cette hypothèse n'est pas vérifiée.

Marqueurs moléculaires

Si l'étude [illegible] hopanoïdes [illegible] conduit [illegible] une meilleure compréhension de [illegible] [illegible] [illegible] du fonctionnement [illegible] [illegible] biologiques, elle [illegible] [illegible] largement [illegible] [illegible] but premier : [illegible]buer [illegible] l'avancement [illegible] la géochimie et, par [illegible] aider [illegible] [illegible] prospection pétrolière.

A mesure que les sédiments les plus anciens s'enfouissent sous [illegible] plus récents, [illegible] mesure [illegible] leur matière organique se transforme peu à peu en hydrocarbures sous l'effet de la température, de la pression et du temps, la structure des hopanoïdes qu'ils contiennent se modifie.

Aussi ces [illegible] – parmi [illegible] – peuvent-elles [illegible] de « [illegible] [illegible] ». Elles [illegible] en effet [illegible] le degré de [illegible] d'un pétrole, lequel est lié au *«stress thermique»* subi par la [illegible] qui [illegible] [illegible] donné naissance, comme le dit M. [illegible].

C'est dire que les hopanoïdes peuvent indiquer si une couche sédimentaire a été portée à une température suffisante pour être susceptible d'être une source de pétrole. C'est dire [illegible] que, une fois découverte une roche-réservoir, ces marqueurs peuvent aider [illegible] localiser [illegible] roche-mère [illegible] se sont formés les hydrocarbures, parfois située très loin de là.

L'intérêt de ces recherches n'a d'ailleurs pas échappé aux [illegible]gnies pétrolières. La [illegible] [illegible] Elf-Aquitaine et l'Institut français du pétrole [illegible] soutenu les travaux de MM. [illegible] [illegible] Albrecht et [illegible] [illegible] [illegible] avec leur [illegible] Quant [illegible] [illegible] société [illegible] Chevron, [illegible] a [illegible] l'une des premières [illegible] [illegible] en [illegible] méthodes géochimiques utilisées maintenant par les principaux groupes pétroliers.

[illegible] [illegible] les applications potentielles des hopanoïdes, plusieurs laboratoires se sont lancés dans leur étude, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale notamment. Mais l'équipe strasbourgeoise occupe [illegible] une position dominante dans ce domaine, comme en témoignent les distinctions qu'ont déjà reçues, en [illegible], MM. Ourisson et Albrecht : le prix Wieland, décerné par l'Institut des corps gras ouest-allemand, pour le premier, le prix Alfred-Triebs, de la Société américaine de géochimie, pour le second.

ELISABETH GORDON.

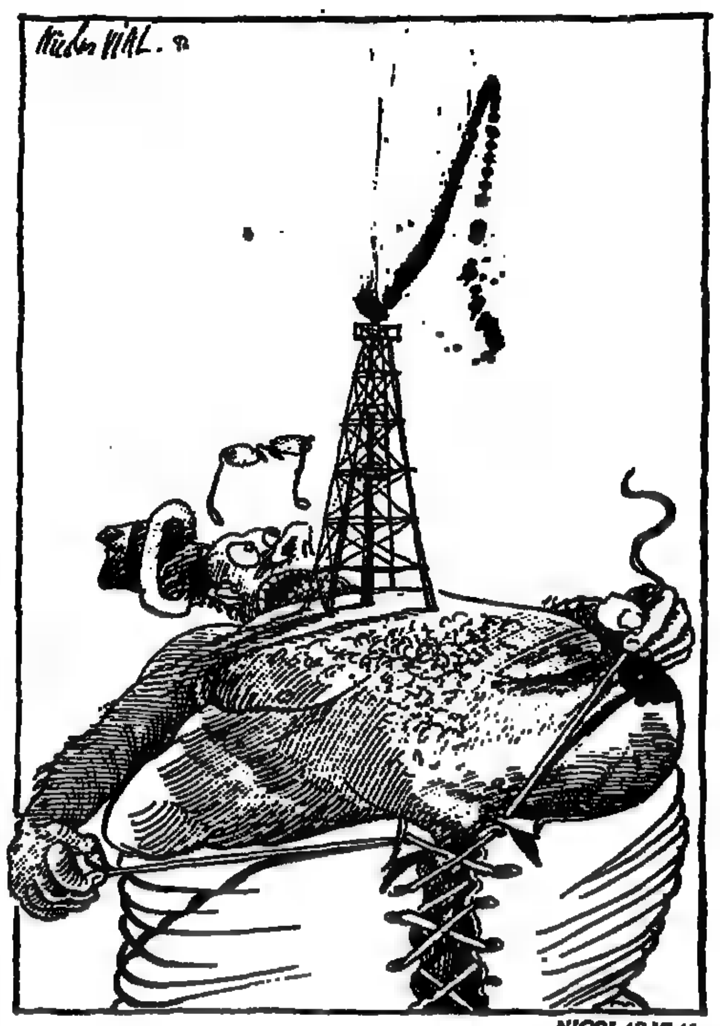

NICOLAS VIAL.

(1) Le hopane, molécule de trente atomes de carbone, est caractérisé par son squelette carboné fait de quatre cycles hexagonaux et d'une cycle pentagonal accolés les uns aux autres.

Le bébé sapiens

ILS sont intelligents, ces petits d'hommes. Ils sont astucieux, ces bébés sapiens. Ils ont séduit Dominique Simon[illegible]. Il les a longuement [illegible]gardés, puis a peint une magnifique fresque à leur gloire. Vivent les bébés !

Etre séduit par eux n'a rien d'étonnant. Tout le monde aime les bébés. On les regarde, [illegible] leur fait risette... et on passe à autre chose. On les prend pour de petites plantes fragiles, qu'il faut bien soigner et laisser gran[illegible]. C'est l'opinion courante, et c'était encore celle des [illegible]ques il [illegible] [illegible] vingt-cinq ans. Mais [illegible] travaux, [illegible] plus en plus [illegible] et fins, [illegible] [illegible] que le nouveau-né est un être intellectuellement complexe, qu'il voit, qu'il sent, qu'il communique... et que la relation qu'il établit avec son entourage est d'une merveilleuse richesse. C'est cet amas de connaissances que Dominique Simonnet expose dans son livre.

Amas ou fatras ? Le bébé ne se l[illegible]e pas aisément interroger. [illegible] n'imagine pas de lui appliquer les techniques [illegible] pour l'étude du comportement animal, de [illegible] donner [illegible] « [illegible] » [illegible] [illegible] friandise et [illegible] choc électrique. L'expérimentateur [illegible] presque dépourvu de moyen d'action, [illegible] [illegible] peut intervenir [illegible] de façon brève et peu agressive : changer l'odeur [illegible] la mère, déformer [illegible] voix, multiplier son [illegible] Il [illegible] faut longuement observer, compter [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] rythme et l'intensité des succions quand le bébé tète, étudier image par image des enregistrements au magnétoscope pour découvrir dans le côté furtif d'une attitude sa fonction de communication.

Il ne faut donc pas s'étonner que presque chaque étude soit ambiguë, qu'elle [illegible] une possibilité [illegible] [illegible] prouver, qu'elle suggère une hypothèse [illegible] l'imposer. [illegible] [illegible] du bébé est [illegible] d'être [illegible] La science du bébé est, pour longtemps [illegible] une science [illegible] une [illegible] de données imprécises que ne relient guère de fils conducteurs.

Pour l'auteur, c'était là un matériau à haut risque. Vouloir en faire une œuvre bien charpentée, solide, allant [illegible] l'essentiel aurait imposé des choix et des jugements arbitraires, avec la quasi-certitude que certains soient bientôt démentis. Dominique Simonnet a donc préféré une approche impressionniste. Ses chapitres, précédés de *« où l'on voit... »* [illegible] rétros, sont de minutieux agencements de petites touches. Quelques bonheurs d'expression, un peu d'humour quand il le faut... et beaucoup d'amour pour ceux dont il parle ; tout s'unit en un livre subtil.

M. A.

[illegible] *Vivent les bébés ! Ce que savent [illegible] petits d'hommes*, de Dominique Simonnet. Le Seuil, 258 p., 85 F.

Les aléas de la démographie

Rien n'est [illegible] en matière de démographie. Aussi ne faut-il guère s'étonner que les spécialistes [illegible] déclarent incapables de savoir si, en 2035, les Français seront 42,5 millions ou 73,5 millions.

LES hommes politiques qui [illegible] [illegible] [illegible] fra[illegible] [illegible] le « péril démographique » auraient dû [illegible] au [illegible] organisé par le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] journalistes scientifiques [illegible] la presse d'information (AJSPI). Ils y auraient appris... qu'on [illegible] sait pas grand-chose, [illegible] surtout pas [illegible] rai[illegible] pour lesquelles [illegible] couples [illegible] plus ou moins d'enfants.

On [illegible] bien calculer combien il y aura en France, en 1996, d'habitants... âgés de plus de dix ans ! Et encore, en raisonnant à solde migratoire nul. Pour [illegible] Français qui naîtront [illegible] l'intervalle, l'imprécision [illegible] déjà plus grande. Quant aux projections sur la population au prochain [illegible], *« Il faut [illegible] prendre pour [illegible] [illegible]rios et non pour des prévisions »*.

C'est qu'en matière de [illegible]graphie *« le domaine de la [illegible] scientifique [illegible] [illegible] étroit »* et l'on [illegible] le compléter par des hypothèses fragiles. Les données [illegible] toujours incertaines. D'après un [illegible] participants, l'imprécision sur [illegible] population française actuelle atteint un million d'habitants, [illegible] [illegible] millions pour la population mondiale.

Le [illegible] de fécondité, qui [illegible] l'élément principal des projections, varie de manière peu prévisible. Les mouvements migratoires [illegible] [illegible] mal [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] compris. Et pour compliquer [illegible] tout, il [illegible] se [illegible] des [illegible] simplistes. Ainsi, le [illegible] de fécondité actuel [illegible] de 1,8 enfant par femme, ce qui n'assure pas [illegible] [illegible] [illegible] générations – [illegible] tenu de [illegible] [illegible] infantile [illegible] d'autres causes de non-remplacement, il doit pour cela atteindre 2,1. [illegible] peut donc appa[illegible] pronostiquer une baisse [illegible] la population. Or [illegible] projections [illegible] sur la base d'un taux [illegible] [illegible] 1,8 indiquent qu'en 2035 la population française [illegible] en gros égale [illegible] l'actuelle. La pyramide [illegible] [illegible] se [illegible] beaucoup déformée, mais son [illegible] sera [illegible] [illegible].

Le taux de [illegible] n'a cependant aucune [illegible] de rester constant, [illegible] suivant les hypo[illegible] faites, [illegible] obtient pour 2035 une population comprise [illegible] 42,5 [illegible] 73,5 millions d'habitants. La marge [illegible] grande.

Quant à savoir ce qui contrôle ce taux, les spécialistes sont d'une grande prudence. [illegible] M. [illegible] Calot, de l'Institut national d'études démographiques, l'élément principal serait économique : le coût du troisième [illegible] [illegible] ressenti comme interdisant [illegible] sa mère une [illegible] professionnelle, [illegible] [illegible] [illegible] par un grand nombre [illegible] femmes. En RFA, ce refus [illegible] manifeste [illegible] le deuxième enfant, ce qui expliquerait le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fécondité (1,3) qu'on relève outre-Rhin.

M. Hervé Le Bras, qui [illegible] pour [illegible] [illegible] organisme, n'est pas convaincu. A partir d'une perspective historique, il estime que plus [illegible] Français [illegible] [illegible] leurs enfants, moins ils en ont. Le [illegible] a [illegible] que chacun [illegible] protagonistes a réponse aux arguments de l'autre. Ce n'est pas étonnant. [illegible] débats organisés par [illegible] CNRS et l'AJSPI – c'était [illegible] premier du genre et d'autres seront organisés environ tous les deux [illegible] – sont destinés [illegible] éclairer des zones [illegible] l'incertitude est grande. Il y a bien d'autres domaines où la [illegible] [illegible] plus interrogation que connaissance. Les spécialistes le [illegible] bien. Les autres l'oublient parfois.

M. A.

(Publicité)

ESSEC

ADMISSION SUR TITRE [illegible] SECONDE ANNÉE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, de pharmacien, d'I.E.P, ou d'une [illegible] (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui, après les épreuves de sélection, leur permet d'être admis directement en seconde année.

L'objectif est de leur donner une formation [illegible] la gestion du plus haut niveau en dix-huit mois (rentrée fin août) ou deux ans. La pédagogie et l'enseignement dispensés à l'ESSEC par un corps professoral réputé ont fait de l'ESSEC un des tout premiers centres européens de gestion et de management.

- Prochaine session pour la rentrée 1986 : 10-12septembre 1986.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : [illegible] juin 1986.
- Documentation et dossier d'inscription :

ESSEC-Admissions BP 105
95021 CERGY-PONTOISE Cedex – Tél. : (1) 30-38-38-00
ESSEC, Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État.

Mathématiques et vision artificielle

Demain les robots sauront sans doute entendre et parler. Mais, sans le secours des mathématiques les plus actuelles, on ne pourra mettre au point la vision artificielle.

LE traitement automatique des images est une étape incontournable dans de nombreux processus techniques : manipulation d'objets, navigation automatique, surveillance rapide dans le domaine militaire... De plus, il existe des parentés entre le problème de donner la vision aux robots et celui de comprendre la vision humaine — qui ne sera pas abordé ici.

Le traitement automatique [redacted] images fait appel [redacted] diverses méthodes mathématiques, anciennes ou récentes. La [redacted] mathématique [redacted] France a consacré une journée d'information à [redacted] questions, qui connaissent actuellement un développement rapide, [redacted] au plan scientifique qu'industriel. D'ailleurs, comme l'affirme [redacted] rapport [redacted] ricain, « [redacted] *technologie* [redacted] *pointe* [redacted] *nologie informatisée* ».

Imaginez devant l'objectif d'une caméra un [redacted] de pièces mécaniques posées en désordre sur une table. Comment définir un traitement systématique de l'image obtenue pour qu'un robot reçoive l'information nécessaire à [redacted] action, par exemple [redacted] qu'il puisse déplacer les pièces et les [redacted] un [redacted] ordre [redacted] encore, comment obtenir [redacted] image en volume d'un objet [redacted] partir [redacted] deux caméras [redacted] Ce type [redacted] problème a [redacted] l'objet [redacted] nombreux travaux, en France comme [redacted] l'étranger. Comme [redacted] montré Olivier Faugeras, chercheur à l'Institut national de recherches en informatique et automatique (INRIA), on peut l'aborder par des méthodes mathématiques classiques : géométrie des surfaces, [redacted] (1), etc.

Ces méthodes permettent d'obtenir, à partir de la donnée des images, leurs lignes caractéristiques (lignes de contour, de [redacted] lumineux) ou bien des approximations, [redacted] triangulations [redacted] la surface [redacted] l'objet inconnu — quelque [redacted] comme le squelette en fil de fer sur lequel on pourrait modeler une surface en plâtre.

Une application spectaculaire de ces techniques [redacted] l'imagerie médicale a [redacted] présentée par Claude Benchimol (Thomson-CSF). On peut aujourd'hui reconstituer [redacted] volume d'organes internes [redacted] corps humain [redacted] partir d'une [redacted] d'images [redacted] par un scanner. Les représentations d'os du [redacted] ou du pied [redacted] impressionnantes, [redacted] parler [redacted] utilisations possibles en chirurgie.

Une valeur du point

[redacted] bonne vieille géométrie [redacted] par [redacted] mathématiques plus actuelles, [redacted] l'a [redacted] l'exposé [redacted] Robert Azencott, professeur à l'université de Paris-Sud, qui a expliqué [redacted] on utilise en traitement automatique des [redacted] les pro[redacted] les plus [redacted] théorie des probabilités.

[redacted] une [redacted] d'images [redacted] expérimental. Chacune [redacted] ces images [redacted] d'un grand nombre [redacted] points (par exemple 10 000). Chaque point [redacted] affecté d'un nombre indiquant [redacted] couleur. [redacted] l'image [redacted] entièrement numérisée. La couleur de chaque point [redacted] statitisquement [redacted] celle de ses voisins, mais n'a en général que [redacted] de rapports [redacted] de points éloignés. On est [redacted] considérer, [redacted] problèmes de prédiction, l'image comme une [redacted] valeurs numériques aléatoires [redacted] certaines propriétés d'indépendance : plus précisément, [redacted] « loi conditionnelle » [redacted] valeur en un point, [redacted] la valeur de tous les autres points, est égale [redacted] la « [redacted] conditionnelle » obtenue si on [redacted] la valeur des points [redacted] un petit voisinage. [redacted] montrer [redacted] problèmes principaux [redacted] l'analyse d'images peuvent être ramenés à la recherche du minimum d'une fonction d'énergie, dépendant d'un nombre [redacted] de paramètres.

Problème du VRP

Les physiciens et les probabilistes ont mis récemment au point des algorithmes efficaces permettant de calculer ces minima. Ils les ont appelés algorithmes de recuit, [redacted] du [redacted] qu'ils font jouer [redacted] paramètre analogue [redacted] la température ; l'énergie mini[redacted] en faisant tendre [redacted] température [redacted] zéro, [redacted] en physique ! Ces algorithmes [redacted] partie de la [redacted] Monte-Carlo, qui permettent d'obtenir [redacted] quan[redacted] partir d'expé[redacted] multiples. Ainsi, [redacted] obtient, [redacted] suggère l'intuition, [redacted] d'un [redacted] un [redacted] lançant un grand nombre [redacted] le carré : le rapport du nombre [redacted] billes qui [redacted] le [redacted] au nombre [redacted] billes [redacted] estimation [redacted] la surface du [redacted] peut [redacted] obtenir [redacted] de la longueur d'une ligne courbe quelconque tracée dans un plan, en la coupant par une ligne droite choisie au hasard, d'après le nombre de points d'intersection de la droite et de la ligne courbe : cette idée est à l'origine de la tomographie par scanner.

Parmi les résultats obtenus dans ce cadre de recherches, et qui doivent conduire rapidement à des développements technologiques, on peut signaler des méthodes [redacted] restauration d'images brouillées. D'autre part, les algorithmes de recuit peuvent, au moins théoriquement, servir à la détection de lignes de [redacted] ou [redacted] géométriques. [redacted] applications dans d'autres domaines, en physique statistique (structure [redacted] verres), [redacted] rie [redacted] graphes, [redacted] l'étude du [redacted] problème du [redacted] : [redacted] grande quantité de villes et de routes étant figurées sur un plan, il s'agit de trou[redacted] qui soit [redacted] longueur [redacted] petite que possible et qui [redacted] de visiter [redacted] les villes. Les recherches [redacted] question, qui n'a [redacted] encore trouvé [redacted] réponse définitive, [redacted] conduit, parmi de [redacted] applications, [redacted] de câblage pour [redacted] électriques complexes ou d'organisation des tâches (conception assistée par ordinateur). La mise en pratique des algorithmes de recuit reste dépendante de la longueur des calculs demandés aux ordinateurs. Comme dans les autres directions de travail en analyse d'images, où des quantités gigantesques d'informations sont traitées, les méthodes théoriques doivent être jugées au crible du temps nécessaire pour réaliser les calculs.

JEAN-MICHEL KANTOR.

(1) Recherche de fonctions satisfaisant à des conditions d'extréma. Ce calcul est né au 18e siècle avec les travaux d'Euler et de Lagrange (détermination par exemple des rayons lumineux dans un système optique en utilisant le principe de Fermat). Il est toujours un domaine actif des mathématiques (théorie du contrôle optimal).

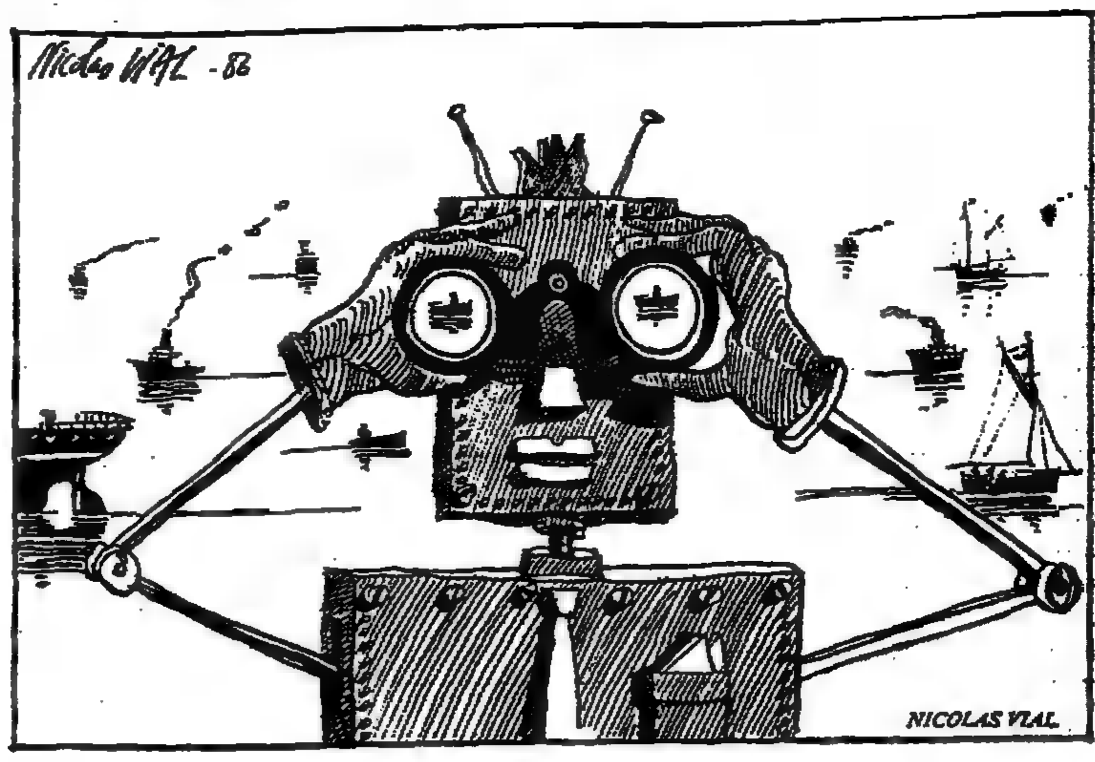

Deux rééditions d'Arago

L'ÉVOLUTION des connaissances [redacted]es fait vieillir bien des livres. Il en est qui gardent leur intérêt. C'est le cas du dix-septième livre de l'*Astronomie populaire* [redacted] çois Arago, consacré aux [redacted] réédité en [redacted] de la comète de Halley.

Nos [redacted] les comètes ont [redacted] beaucoup changé. On ne se pose plus la question, comme le fait Arago dans son dernier chapitre, de l'habitabilité des comètes. De même est-il parfaitement établi que les comètes renvoient la lumière du Soleil. Ce n'était pas évident à l'époque d'Arago, et l'on appréciera les fins raisonnements qui conduisent le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences à cette conclusion.

Si le livre peut survivre à cent trente ans de découvertes, c'est d'abord parce qu'Arago possède une plume alerte. On s'en [redacted] encore plus [redacted] lisant son *Histoire de ma jeunesse*. Né en 1786, à Estagel, près de Per[redacted] polytechnicien [redacted] dix-sept ans, élu six ans plus tard à l'Académie des sciences, François Arago a eu une jeunesse bien remplie. A sept ans, il échappe de peu à un coup de sabre. A dix-huit, il fut dans la confidence d'un projet d'assassinat de Napoléon, resté à l'état potentiel. Et une bonne part de sa narration couvre un voyage de trois ans en Espagne et en Algérie, qui aurait pu n'être qu'une banale expédition géodésique, et que le talent de l'auteur a transformé en un passionnant roman d'aventures.

M. A.

★ *Les Comètes.* Librairie Albert Blanchard, 263 p., 79 F.

★ *Histoire de ma jeunesse.* Christian Bourgois, 188 p., 50 F.

● ERRATUM. — Dans l'article sur « Les télescopes cyclopéens » (*le Monde* du 16 avril), nous avons attribué à Victor Hugo le vers célèbre de Corneille « *cette obscure clarté qui tombe des étoiles* ». Un souvenir (plus obscur que clair) nous a fait placer ce vers, somme toute assez hugolien, dans le non moins célèbre *Booz endormi*.

Le Monde
dossiers et documents
DEUX DOSSIERS
LA GUERRE DES ÉTOILES
L'AMÉRIQUE CENTRALE
DOSSIERS ET DOCUMENTS :
LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ
AVRIL 1986 - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 7F

Les chaudrons du thermonucléaire

Le CEA construit actuellement en Provence une grande machine pour l'étude de la fusion thermonucléaire. L'occasion pour les industriels d'améliorer leurs procédés de fabrication.

LA première [redacted] supraconductrice de Tore-Supra est [redacted] le 22 [redacted] Cadarache (Bouches-du-Rhône). Tore-Supra (*le Monde* du 12 mars 1980) est la machine d'étude de la fusion thermonucléaire que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) construit actuellement [redacted] recherche provençal, et qu'il est prévu de [redacted] en [redacted] vice [redacted] la fin de 1987. Une machine qui n'est [redacted], comme [redacted] JET européen, un instrument [redacted] pointe au plan des performances, mais qui [redacted] appel à des techniques nouvelles et va permettre d'apprendre beaucoup sur le comportement de la matière aux très hautes températures. Ce sont en effet près de 100 millions de degrés qu'il faut atteindre pour déclencher les réactions de fusion. La matière est alors à l'état de plasma : les atomes sont dissociés en noyaux et électrons, ce qui permet à deux noyaux de s'approcher assez pour fusionner sans en être empêchés par leurs cortèges d'électrons.

L'une des originalités de Tore-Supra, qui se reflète dans son nom, est d'utiliser pour produire le champ magnétique de la machine des bobinages supraconducteurs. Refroidi à très basse température, l'alliage de niobium et de titane utilisé perd toute résistance électrique. Il peut donc transporter un courant électrique très intense [redacted] déperdition d'énergie, et créer un [redacted] champ magnétique qui [redacted] plasma, l'oblige [redacted] garder [redacted] d'un anneau à l'intérieur de la chambre torique qui le contient, et lui [redacted] tout [redacted] avec [redacted] parois, [redacted] qui le refroidirait [redacted].

Le JET, dont le champ magnétique est créé par un bobinage classique, consomme pour cela une puissance de 300 [redacted]. Les éventuels réacteurs industriels du [redacted] prochain, qui produiront de l'[redacted] à partir de la fusion thermonucléaire, devront avoir des [redacted] encore plus grandes et des champs magnétiques plus élevés. Il est exclu qu'ils puissent produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment sans recourir à la supraconductivité. [redacted] la raison première qui a fait retenir ce choix pour Tore-Supra.

L'appareil a l'originalité de fonctionner à une température de 1,8 [redacted] (— 271,35° Celsius) alors que la température habituellement utilisée est de 4,2 kelvins, point d'ébullition de l'hélium liquide. A 1,8 kelvin, l'hélium liquide change d'état : il devient superfluide — [redacted] complète de viscosité — et surtout très [redacted] conducteur de [redacted] chaleur. L'emploi [redacted] superfluide assure que tout échauffement accidentel d'une partie de l'appareil sera sans conséquence : la chaleur sera immédiatement évacuée, et la température ne variera sensiblement pas. Cela assure que le bobinage restera supraconducteur et continuera de produire le champ magnétique indispensable au confinement du plasma.

Tokamaks

Une autre originalité de Tore-Supra est que [redacted] appareil, le « tokamak », pourrait bien être enfin une machine de principe différent et nouveau. Les tokamaks, invention soviétique, sont [redacted] appareils d'étude [redacted] lesquels le plasma, qui [redacted] parcouru par un courant électrique, a la forme d'un anneau torique. Ce courant chauffe [redacted] plasma, mais de manière insuffisante pour atteindre les températures requises ; il faut donc prévoir des moyens supplémentaires de chauffage.

D'autre part, le courant crée un champ magnétique, qui s'ajoute à celui créé par le bobinage extérieur, et contribue au confinement du plasma. Le courant circulant dans le plasma est lui-même induit par un autre bobinage, ce qui [redacted] qu'un [redacted] est, au plan électrique, un transformateur dont l'anneau de plasma est l'enroulement secondaire. Or un transformateur n'est utilisable qu'avec des courants électriques variables, ce qui astreint les tokamaks à [redacted] un fonctionnement par impulsions. Ce [redacted] très gênant pour les études physiques : l'impulsion dure cinq à dix secondes, comme c'est le cas du JET, [redacted] que certains phénomènes ne puissent être étudiés dans un délai aussi bref. Ce serait plus grave pour un réacteur industriel.

La supraconductivité de Tore-Supra va permettre d'allonger les impulsions — la durée prévue est de [redacted] secondes, et [redacted] physiciens espèrent la minute. C[redacted] allongement tient aussi [redacted] l'utilisation d'un [redacted] de chauffage qui a pour effet secondaire de créer un courant dans le plasma. Ce chauffage se fait [redacted] envoyant dans le plasma [redacted] micro-ondes de fré[redacted] adaptée, qui sont absorbées par lui [redacted] lui [redacted] leur énergie. Mais, sous [redacted] conditions, [redacted] peuvent communiquer aux [redacted] et aux [redacted] du plasma une vitesse d'ensemble, créant ainsi un [redacted] électrique. Dans un premier temps, ce [redacted] rant ne fera que renforcer [redacted] qui [redacted] pour origine le fonctionnement en transformateur. Mais il [redacted] envisageable que ce [redacted] devienne suffisant pour qu'on puisse [redacted] l'effet transfor[redacted], et [redacted] la machine [redacted] parfaitement [redacted]. Ce qui [redacted] perspectives intéressantes au plan physique [redacted] au plan technique.

Ces deux caractéristiques de Tore-Supra, bobinage supraconducteur et impulsion très longue, voire fonctionnement continu, doivent logiquement apporter aux physiciens d'intéressantes découvertes. [redacted] François Prévot, qui dirige [redacted] département Recherches sur [redacted] du CEA, estime qu'il y [redacted] bien dix années de travail pour exploiter Tore-Supra. L'installation est d'ailleurs conçue comme une « facilité » permanente [redacted] l'un [redacted] du [redacted] haus antisismique qui l'abrite est démontable, pour agrandissement éventuel.

Les trois [redacted] quarante agents de son département — auxquels s'ajoutent quarante personnes payées par [redacted] CEE, — qui pour la plupart [redacted] auparavant sur [redacted] Fontenay-aux-[redacted] (TFR) [redacted] (Pétula), [redacted] en [redacted] de regroupement à Cadarache. Ils assurent l'ingénierie d'un projet qui exige beaucoup de ses constructeurs. Mais qui leur apprend aussi beaucoup. Comme tous les grands pro[redacted] de pointe, Tore-Supra fait progresser le niveau technologi[redacted] de ses fournisseurs.

Chaudronnerie par ordinateur

L'exemple le plus frappant est celui de Jeumont-Schneider, qui a pris en charge la construction de la chambre où circulera le plasma. Cette chambre est une sorte de très gros pneu, constitué de nombreux secteurs qu'il faut assembler de manière à obtenir une étanchéité parfaite, et ce [redacted] nombreuses ouvertures ménagées pour que les instruments d'étude puissent accéder au plasma. De nombreuses contraintes, apparemment contradictoires entre elles, devaient être respectées — légèreté, résistance [redacted] pureté parfaite [redacted] matériau constitutif qui ne doit contenir qu'un minimum d'atomes lourds, traitement complexe de la [redacted] pour qu'elle ne libère [redacted] impureté.

L'étude, menée avec les spécialistes du CEA, a conduit Jeumont-Schneider à retenir une structure de tôles entretoisées du type aile d'avion et à construire un atelier spécial où le découpage des tôles et leur soudage sont pilotés par ordinateur. La firme peut ainsi respecter des tolérances mécaniques qui sont de l'ordre du millimètre, alors que pour ce type de construction la norme habituelle est plutôt le centimètre. Un autre progrès techniques important a été enregistré dans la fabrication des soufflets qui relient les segments et assurent l'étanchéité de la chambre.

Il s'agit ici de chaudronnerie, ce qui n'est pas spécialement une technologie nouvelle. Les progrès sont encore plus naturels dans les domaines plus « pointus ». Spécialiste des grands froids, L'Air liquide a une bonne expérience, mais ne rencontre pas souvent l'occasion d'installer un système pouvant amener 7 [redacted] litres d'hélium liquide à la température de 1,8 [redacted] et à l'état [redacted] fluide — ce qui lui donne la propriété de remonter par capillarité le long de n'importe quelle paroi [redacted] et [redacted] couler [redacted] abondance par des trous guère plus gros que la taille d'un atome.

Le gros morceau était le bobinage supraconducteur. Il a été réparti en quatre lots. Bruxelles finançant à 45 % Tore-Supra (un investissement global d'environ 1 milliard de francs courants pour la période 1981-1987), [redacted] appels d'offres étaient ouverts [redacted] tous les industriels de la CEE. C'est cependant la société américaine Wah-Chang qui a reçu commande pour l'alliage de niobium-titane, car elle était seule au monde à pouvoir fournir la cinquantaine de tonnes demandée. La fabrication du fil (étirage, gainage) était une opération difficile, et a été par prudence répartie entre deux industriels, Vacuum-Schmelz (RFA) et Alsthom (France). Les [redacted] rencontré des difficultés, [redacted] toutes deux livré du fil respectant les spécifications prévues — M. Prévot précise qu'il a été contrôlé centimètre par centimètre. Enfin, la fabrication des bobinages a été confiée à la société italienne Ansaldo, qui livre actuellement la première bobine.

MAURICE ARVONNY.

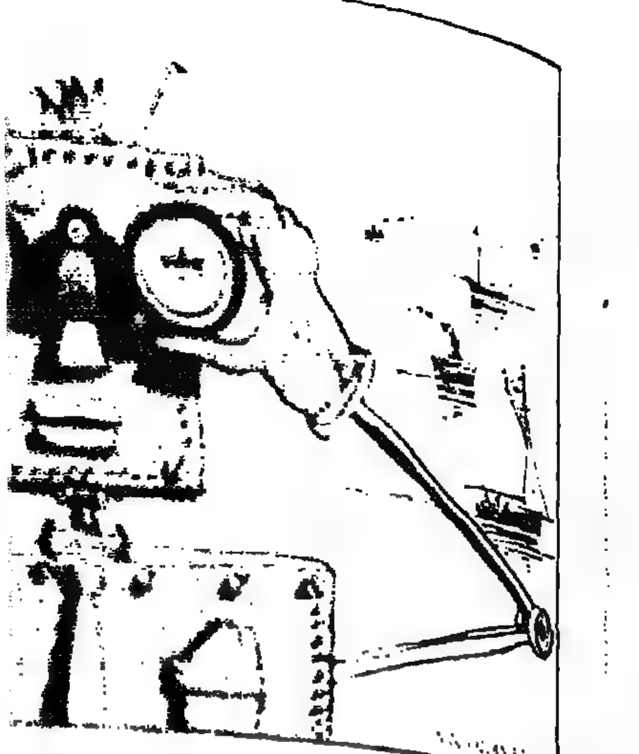

elle

monucléaire

SECTEURS DE POINTE

L'image, un nouveau marché industriel

C'EST l'un des objectifs du CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées) – soixante-dix personnes, dont la moitié de chercheurs – que de mettre en relation scientifiques [illegible] qu'Yves Stourdzé, directeur général, rassemble [illegible] la formule « *cristallisation-diffusion* » des connaissances modernes et [illegible] leurs applications. [illegible] le changement par une [illegible] dynamique, s'inscrivant [illegible] un [illegible] de développement. Le grand rêve [illegible] CESTA : « *Lutter contre la rigidité, la segmentation* » ; mettre les techniques et leurs utilisateurs « [illegible] *réseau* » pour favoriser « *la vitalité, la mobilité des* [illegible] *et* [illegible] *hommes* ».

Le rêve se réalise : entre le colloque réuni en 1984 à Biarritz et celui qui vient d'être organisé à Nice, des équipes de chercheurs se sont mobilisées, des entreprises se sont lancées [illegible] l'assaut des marchés. Et à côté des géants – ils ont nom General Electric, [illegible] Motors, Siemens, Kodak, Thomson... – [illegible] petites boîtes se sont créées, qui connaissent une [illegible] exponentielle, [illegible] manière des pionniers de la micro-informatique dans la Silicon Valley. Un exemple ? Digital Design, [illegible] Orsay, démarre en février 1981 avec quatre [illegible] un capital [illegible] 100 000 F. Aujourd'hui, la [illegible] Lucani, trente-sept ans, emploie soixante-dix personnes, dont six dans une filiale à Atlanta, et compte dépasser 100 millions [illegible] en [illegible]. Elle commercialise en France et à l'étranger [illegible] machines [illegible] traitement d'images (surtout [illegible] industrielle ».

Le prix des azalées

L'imagerie (1) connaît des applications de plus en plus variées dans trois directions principales : la télédétection, avec le développement des satellites ; la médecine, où elle aide puissamment au diagnostic ; la « vision » enfin, qui permet en particulier le travail des ordinateurs et [illegible] des circonstances diverses et parfois inattendues.

C'est le cas d'un système installé [illegible] une conserverie [illegible] poisson américaine : il [illegible] les arêtes, que le robot [illegible] ensuite retirer avant la mise en boîtes sur la chaîne de production. Ou [illegible] de cet horticulteur belge, qui détermine avec une caméra reliée [illegible] un ordinateur le prix de chaque azalée en fonction de l'importance du pot. Polaroïd commercialise pour 15 540 [illegible] un petit appareil qui, couplé à un micro-ordinateur, développe en une minute sur papier [illegible] dispositive des diagrammes de gestion, améliorés par une palette de soixante-douze couleurs.

Comment [illegible] qu'une bouteille de champagne ne contient [illegible] de petits morceaux de verre après l'embouchonnage [illegible] force ? Ou vérifier qu'il n'y a pas de bulle dans une bouteille [illegible] parfum [illegible] Ce qu'aucun œil, [illegible] exercé, [illegible] pourra voir, l'électronique le fera.

Ainsi, du plus simple au plus [illegible]pliqué, l'imagerie électronique s'impose et multiplie les exploits. General Electric a présenté récemment [illegible] spécialistes les [illegible]ments d'un cœur en coupe, avec un contraste et une finesse inimaginables il y a dix ans ; il s'agissait d'une image obtenue par résonance magnétique nucléaire (RMN), [illegible] technique en passe de supplanter le [illegible] mais dont les coûts d'instal[illegible] sont encore très élevés (plus de 20 millions de francs). La firme Perceptron a mis au point un système de mesure des carrosseries de voitures, qui utilise [illegible] caméras, enregistrant 586 données en moins de 20 secondes...

A partir d'avancées technologiques incessantes, un marché s'organise et se développe à vive allure. On estime à 4 milliards de dollars en 1986 celui de la synthèse d'images,

> *Le marché des images de synthèse se développe à vive allure. Le dernier colloque du CESTA en a donné une nouvelle illustration.*

qui [illegible] progression d'environ 35 [illegible] par [illegible] occupés [illegible] la conception [illegible] assistées par ordinateur (CAO, CFAO), auxquelles [illegible] ajouter [illegible] graphics », [illegible] de l'image de synthèse pour [illegible] marketing, [illegible] publicité, la [illegible] d'entreprise, etc. (15 [illegible]) et [illegible] (10 %). [illegible] Américains sont rois, [illegible] marché mondial ; l'Europe (15 %) et le Japon (5 %) se partagent les miettes...

Donner un œil à l'ordinateur

L'imagerie médicale s'est développée [illegible] partir des années 60, en complément de la radiologie classique [illegible] rayons X, inventée il y a un siècle. Diverses techniques sont successivement apparues : médecine nucléaire, échographie, puis scanner [illegible] 70. Il y a actuellement [illegible] scanners dans le monde, dont 200 en France (prix moyen : 5,5 millions de francs), et le parc se renouvelle à raison de 10 % par an. La décennie 80 voit apparaître deux nouveautés. D'abord, la numérisation de la radiologie classique, qui permet d'observer en temps réel et de stocker les images ; principale application : l'angiographie (visualisation des artères et veines). Puis la RMN, qui [illegible] espérer de [illegible] utilisations, non [illegible]ment pour de [illegible] belles images [illegible]tomiques, [illegible] aussi pour l'explora[illegible] et métabolique. A la fin de 1985, [illegible] comptait [illegible] 200 de [illegible] machines (dont une dizaine en France) ; ce nombre [illegible] doubler en 1986, [illegible] le spécialiste du CESTA, le docteur Jean-Pierre Thierry.

Si l'on y ajoute la reprographie et le développement [illegible] « réseaux d'images » dans les hôpitaux et cliniques, visant à relier tous ces appareillages, c'est un marché de près de [illegible] milliards de dollars, un cinquième des investissements technologiques du monde médical.

Autre secteur plein d'avenir : ce que les spécialistes appellent du néologisme barbare de « visionique ». C'est-à-dire [illegible] systèmes per[illegible] capter des images (la vision) [illegible] ordinateur en vue de leur traitement et [illegible] leur utilisation par [illegible]. Selon la formule de M. Maurice Milgram, professeur [illegible] l'Ecole nationale supérieure d'électronique et de ses applications (ENSEA) : « *donner* [illegible] *l'ordinateur* ». En [illegible] nant trois dimensions.

Les neuf dixièmes du marché sont occupés par l'« inspection visuelle », le contrôle en cours [illegible] en fin de fabrication. Mais on développe aussi des systèmes pour l'assemblage (par exemple aider à la saisie de pièces en vrac par un robot manipulateur) et pour le [illegible] (aider au fonctionnement des robots mobiles). Ce domaine, encore largement au stade de la recherche, a des applications automobiles, militaires, spatiales et océanographiques évidentes ; il pourrait déboucher sur des véhicules de transport autonomes.

[illegible] dans ce [illegible] liées [illegible] développement [illegible] l'informatique (des logiciels [illegible] plus en plus perfectionnés) et, de [illegible] plus générale, [illegible] l'intelli[illegible] artificielle. [illegible] ultrasophistiqué, capable d'analyser [illegible]que point d'image (le pixel) avec le maximum de rapidité. Selon [illegible] américaines, le chiffre [illegible] du secteur [illegible] 420 millions de dollars en 1986 ; il a été multiplié par cinq en trois ans pour des systèmes dont le coût varie de 10 000 dollars [illegible] de 1 million ! Depuis 1980, deux cents sociétés nouvelles ont cherché à occuper ce créneau.

Même si, selon certains experts, le marché du traitement de l'image doit tripler en Europe d'ici à 1990, les Etats-Unis sont largement dominants. L'un des enjeux scientifiques et industriels des prochaines années est de donner aux activités européennes un poids suffisant. Une [illegible] : développer les échanges. A Nice, un « club » [illegible] et d'industriels spécialisés en [illegible] a été créé. Le [illegible] fait mouche.

YVES AGNÈS.

(1) Voir *le Monde* du 16 janvier, à propos du récent Forum des nouvelles images « Imagina » à Monte-Carlo.

Boeing redécouvre l'avion à hélices

BOEING [illegible] nouvel avion. Pas un [illegible] ces avatars astucieux obtenus en rallongeant ou en gonflant un modèle éprouvé comme le 737-100 devenu 200, puis 300, ou le 747 décliné 100, 200, 300 et 400. Non : un vrai nouvel avion qui va peu à peu prendre forme sur les planches à dessin du plus célèbre avionneur du monde installé à Seattle (Etat de Washington). Nom de guerre : 7J7.

Le commun des mortels sera surpris. Il s'attend à voir paraître un colosse ayant un air de ressemblance avec le Jumbo, qui emporte dans les airs un demi-millier de personnes : ce sera un petit avion de 150 places. Il s'attend à un profil de jet : ce sera un avion propulsé par deux moteurs à hélices, de surcroît, placés à l'arrière. En revanche, ce qui ne se verra pas – les commandes, les ordinateurs, les matériaux – feront du 7J7 le dernier cri de l'électronique [illegible] de la légèreté.

[illegible] du futur Boeing. [illegible] ingénieurs du grand [illegible] dollar, [illegible] carburant, [illegible] produits nationaux, [illegible] du trafic [illegible] l'état [illegible] flottes [illegible] Il en [illegible] plusieurs conclusions : après [illegible] du prix du pétrole, le coût [illegible] kérosène [illegible] et [illegible] compagnies [illegible] leurs dépenses [illegible] carburant. Le trafic aérien [illegible] chaque [illegible] entre 1986 et l'an 2000 de 5,5 [illegible] par an. Enfin, [illegible] études de marché [illegible] apparaître que l'[illegible] le plus recherché [illegible] quinze [illegible] venir [illegible] appareil [illegible] capacité [illegible] 128 [illegible] sièges et d'un [illegible] court ou [illegible]. Avec 2 553 unités, [illegible] catégorie d'avion représentera, [illegible] Boeing, [illegible] de l'ensemble du [illegible] des appareils civils.

La menace d'Airbus

Ajoutons [illegible] cette approche chiffrée l'aiguillon du concurrent européen Airbus, qui a dépassé Boeing pour [illegible] technologies de pointe, que ce [illegible] l'électronique embarquée ou dans les [illegible] composites qui allègent l'avion et le rendent plus performant. Boeing, qui [illegible] plutôt misé sur des matériels éprouvés, [illegible] réagir pour rester dans la course.

Boeing a donc [illegible] de [illegible] sur le marché, [illegible] partir de 1992, un avion de [illegible] qui profitera des dernières technologies en matière de propulsion, d'aérodynamisme, de système de pilotage et d'aménagement de cabine pour offrir aux compagnies [illegible] spectaculaires [illegible] passager, de souplesse d'exploitation et, surtout, [illegible] coûts. Le constructeur [illegible] proposer à ses clients un 7J7 coûtant 10 % de moins à entretenir et à faire voler que ses concurrents les plus performants.

● **Les moteurs** : le 7J7 sera équipé de deux moteurs à double flux et à très haute dilution. Sous la houlette de la NASA, General Electric et Pratt and Whitney-Allison

> *Le futur appareil du constructeur américain, relativement petit, est propulsé par des hélices, mais est bourré d'électronique.*

étudient plusieurs [illegible] ce type de propulseur. Il ne s'agira plus [illegible] classique, [illegible] pour chaque moteur, [illegible] deux [illegible] incurvées [illegible] mètres [illegible] tournant en sens inverse à l'extérieur de la nacelle [illegible] se trouvera la tur[illegible]. Au [illegible] d'août prochain, un triréacteur Boeing-727 sera équipé d'un de ces moteurs à hélice pour [illegible] la puissance développée et le [illegible] des [illegible] et du bruit. [illegible] carburant devrait [illegible] d'un quart [illegible] rapport aux réacteurs [illegible] les plus éco[illegible].

● **Les structures** : Boeing emploiera [illegible] maximum un alliage d'aluminium-lithium, qui allège de [illegible] poids [illegible] de [illegible] que [illegible] composites [illegible] graphite-époxy, qui [illegible] par[illegible] plancher (gain [illegible] poids : 25 %).

● **La voilure** : une aile nouvelle sera dessinée pour améliorer la portance et diminuer la traînée. Elle sera de plus grande envergure et aura une flèche moindre que celle des Boeing-737.

● **Le poste de pilotage** : les batteries de cadrans et d'indicateurs seront centralisées sur des écrans plats qui donneront, en couleurs et à volonté, toutes les informations sur le vol et sur le fonctionnement de l'avion. Par rapport aux écrans à tube cathodique en service, ces écrans coûteront deux fois moins cher et économiseront 70 % en poids et 80 % en énergie.

● **Les commandes de vol** : finis les câbles et les circuits hydrauliques qui commandent les gouvernes ! Boeing a opté pour des circuits électriques et des fibres optiques. Grâce à [illegible] système DATAC, [illegible] fera dialoguer [illegible] partagé les différents termi[illegible] de bord sur un même fil. [illegible] kilomètres de fils et des centaines de connecteurs vont disparaître.

● **La cabine** : le constructeur [illegible] encore [illegible] une cabine [illegible] deux couloirs (trois fois deux sièges) [illegible] un seul [illegible] (deux fois trois sièges) et il teste les réactions de [illegible] clients éventuels devant [illegible] deux maquettes qu'il a construites [illegible] Seattle. Le 7J7 sera « modularisé », c'est-à-dire qu'il sera possible de changer en un tourne[illegible] l'emplacement [illegible] offices, [illegible] toilettes [illegible] l'agencement des sièges.

Le personnel disposera d'un écran Minitel sur lequel apparaîtra le nom [illegible] chaque passager, [illegible] destination, le menu spécial embarqué pour lui, [illegible] l'état du [illegible] vin ou le remplissage [illegible] pourra-t-il demander, avant même que l'avion n'atterrisse, un complé[illegible] provisions ou un fauteuil roulant pour un passager handicapé.

Pour quelques milliards de dollars

L'avion sera aussi équipé [illegible] phones fonctionnant avec des cartes magnétiques [illegible] pouvant communiquer avec le sol. Il sera doté d'un système de mini-postes de télévision intégrés dans le dossier des fauteuils, qui permettront [illegible] donner aux [illegible] consignes de sécurité [illegible] de les distraire tout en intercalant des [illegible] publicitaires dans les films ou dans les émissions [illegible]. L'équipement d'un appareil en petits [illegible] coûtera 100 000 dollars (700 000 francs).

Boeing prévoit un échéancier [illegible] serré. En 1987, le [illegible] même [illegible] garantir [illegible] perfor[illegible] capacités [illegible] 7J7. En 1988, il en [illegible] construction. En 1991, il l'assemblera, [illegible] en vol et le fera certifier par les [illegible] compétentes. La [illegible] en [illegible] commerciale est pré[illegible] pour [illegible]. Boeing investira 2,7 [illegible] dollars (19 milliards de francs) pour la mise au point de la cellule. Les motoristes, eux, devront dépenser de 2 [illegible] 4 [illegible] de [illegible] (14 à [illegible] de francs) pour le développement de l'hélice transonique.

L'avionneur de Seattle a choisi [illegible] s'associer avec [illegible] constructeurs japonais [illegible] fabrication du 7J7. Cette formule, éprouvée par Airbus, présente plusieurs avantages : tout d'abord, elle allège le [illegible] financier de Boeing, et, par [illegible] suite, cette [illegible] lui garantit une [illegible] commerciale de [illegible] partenaires intéressés [illegible] succès de l'opération. Boeing a donc accepté de [illegible] 25 [illegible] du programme 7J7 aux firmes nippones Mitsubishi, Kawasaki et Fuji.

Boeing a [illegible] à vendre [illegible] futur appareil en tenant aux compagnies aériennes [illegible] suivant : « *Nous avons fait exprès de* [illegible] *d'avion nouveau avant* [illegible] *pour vous faire bénéficier des derniers progrès technologi*[illegible]*. N'achetez* [illegible] *d'Airbus A-320* [illegible] *places qui* [illegible] *révéleront plus* [illegible] *exploiter que* [illegible] *7J7. Si vous tenez* [illegible] *à acquérir* [illegible] *petits appareils, prenez le Boeing* [illegible] *128 places,* [illegible] *la technologie* [illegible] *fait sûre* [illegible] *le prix, avantageux.* » Une manière [illegible] prendre en tenaille l'A-320 d'Airbus, qui entrera en service quatre ans plus [illegible] le 7J7 [illegible] dont le [illegible] gêne [illegible] Américains.

Le 7J7 se fera, même si les challengers de Boeing, McDonnell-Douglas [illegible] Airbus, espèrent encore le contraire. Le plus grand avionneur du monde a jeté dans [illegible] énorme puissance technologique, industrielle et financière. Il lui sera difficile de revenir en arrière, bien que la partie ne soit pas gagnée d'avance. En effet, [illegible] sort du 7J7 est lié à celui d'un moteur à [illegible] sont loin [illegible] terminés. De plus, le [illegible]veau « petit » Boeing aura un [illegible] redoutable : son aîné, le Boeing [illegible] 156 sièges, [illegible] il est appelé [illegible] prendre la place. Il s'agit de l'appareil civil le plus vendu dans l'histoire [illegible] l'aviation et d'un avion récent puisque le dernier a été achevé en 1984. 1 772 exemplaires [illegible] en service. [illegible] les compagnies les entretiennent [illegible]ment, la plus grande partie peuvent [illegible] encore opérationnels [illegible] dix [illegible] Le prix [illegible] déterminant pour [illegible] ou [illegible] compagnies de se tourner [illegible] un 7J7 [illegible] économe.

ALAIN FAUJAS.

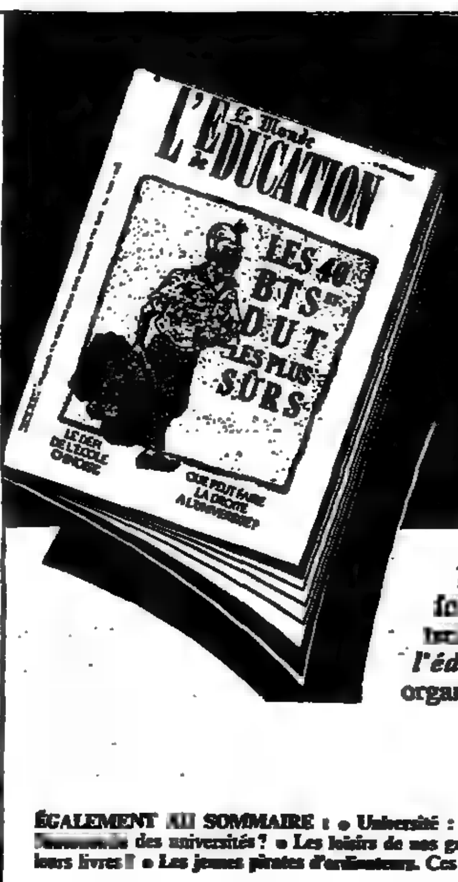

EMPLOI

LES MEILLEURS BTS ET DUT

Les [illegible] où l'on trouve le plus facilement un premier emploi ; les formations qui [illegible] le plus de débouchés ; le palmarès des sections de [illegible] supérieurs des lycées. Une enquête minutieuse du *Monde de l'éducation* auprès des établissements scolaires et universitaires, des organisations professionnelles et des entreprises.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE : • Université : que peut faire la droite ? Va-t-elle abroger la [illegible] Savary, introduire la sélection à l'entrée, accroître [illegible] des universités ? • Les loisirs de nos grosses têtes : que font les élèves de Polytechnique, [illegible] l'ENA ou [illegible] amphis et [illegible] leurs livres ! • Les jeunes pirates d'ordinateurs. Ces gamins qui passent leur nuit pour s'introduire sur un programme ou pirater une disquette.

Numéro de mai, chez votre marchand de journaux L'ÉDUCATION

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

COMMUNICATIONS A L'UNISSON

Le groupe Alcatel recrute 120 ingénieurs

TERRE - MER - ESPACE — ALCATEL figure au 5ème rang des constructeurs mondiaux de matériels de [illegible] Il propose des [illegible] et systèmes complets et cohérents dans tous les domaines des communications, plus de 15 % du chiffre d'affaires est consacré à la recherche et développement.
Pour faire face aux importantes évolutions techniques et au développement des affaires internationales, ALCATEL recrute des ingénieurs logiciel débutants et expérimentés.

Ingénieurs logiciel et système

pour le développement de systèmes de commutation temporelle [illegible] commandes par ordinateur pour des structures de type [illegible]é : applications type téléphonie, transmission de données, réseaux numériques à intégration de service pour la France et l'Export. Réf. : CO/01/M

Ingénieurs logiciel

pour le développement de systèmes télématiques et réseaux à valeur ajoutée. Réf. : [illegible]

Des postes sont [illegible] pourvoir [illegible] différents niveaux selon l'expérience : soit ingénieurs confirmés justifiant d'une expérience d'environ 5 ans dans le domaine informatique, susceptibles de devenir responsables de projet, soit débutants.
Formation : ESE, ENSI, INSA, ISEP, ENSI ou formations universitaires, option informatique, électronique ou automatisme.

Ingénieurs

responsables d'actions de formation en France et à l'étranger. Anglais et Espagnol [illegible] [illegible] CI/01/M

Ces postes sont [illegible] pourvoir en Région [illegible] - Vélizy, Boulogne, [illegible] qu'à Nantes. La formation aux produits est assurée par l'entreprise.

Adresser les [illegible] avec [illegible] correspondante à ALCATEL, Direction des Affaires Sociales, Recrutement des Cadres, 33 rue Emeriau, 75725 Paris Cédex 15.

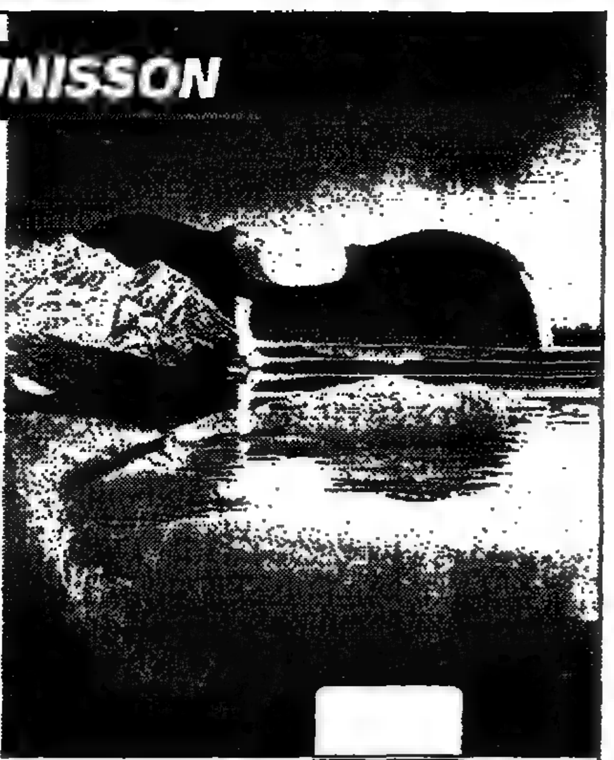

CIGIE

Alcatel

Alcatel, un temps d'avance.

média-system

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT EN ENVIRONNEMENT SEVERE

2 JEUNES INGENIEURS

L'un, diplômé **Supelec ou équivalent** est spécialisé en **électronique**. 2 ou 3 ans d'expérience en [illegible] lui ont apporté une excellente maîtrise des technologies de pointe : microprocesseurs, réseaux [illegible] communication. Il connaît aussi les mesures physiques et, dans l'idéal, les capteurs. (Réf. CF 21A)

L'autre, ingénieur **[illegible] ou équivalent**, est **micromécanicien**. Il possède 2 à 3 ans d'expérience dans la mécanique de très haute précision : usinage de matériaux durs et collages. ([illegible] CF 21B)

Nous sommes spécialisés dans la fabrication et la commercialisation [illegible] instruments de mesure et régulation destinés à l'industrie. Notre appartenance à un grand groupe américain exige de nos cadres une bonne pratique de l'anglais. Installés dans une agréable ville universitaire du centre, nous offrons d'excellentes conditions de travail dans un cadre agréable et des rémunérations très ouvertes.

Merci de préciser la [illegible] du poste choisi dans le dossier (lettre, CV, rémunérations actuelle et souhaitée) que vous adresserez à l'Agence DESSEIN, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

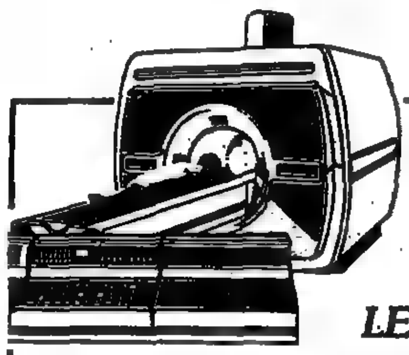

THOMSON-CGR

CONCEVOIR ET DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DE DEMAIN

Précurseurs dans plusieurs domaines de la radiologie tels que la télécommande et les statifs spécialisés d'angiographie, de tomographie [illegible] de mammographie. [illegible] sommes [illegible] leaders mondiaux de l'Imagerie Médicale diagnostique et [illegible] radiothérapie.

Le développement important de [illegible] activités nous amène [illegible] renforcer [illegible] DIRECTION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE. Ainsi, nous recherchons

UN CHEF DE PROJET MAMMOGRAPHIE

Physicien confirmé (ingénieur ou universitaire de 3e cycle), vous serez directement rattaché au Chef [illegible] Service Radiologie Générale et prendrez la responsabilité [illegible] projets d'études techniques dans [illegible] domaine de la mammographie.

(Réf. 362-DTS/MO)

UN INGÉNIEUR D'INTÉGRATION ÉTUDES

Ingénieur à orientation électrotechnique [illegible] électronique, vous [illegible] une première expérience de 2 ou [illegible] ans [illegible] laboratoire ou en plate-forme d'essais. Rattaché au Chef du Service Suivi et Associations Systèmes, vous serez chargé de la validation fonctionnelle des associations de produits [illegible] de l'assistance à [illegible] validation des produits en [illegible] d'études.

(Réf. 384-DTS/MO)

UN INGÉNIEUR QUALITÉ ÉTUDES

Ingénieur [illegible] ou [illegible] confirmé, vous [illegible] des services d'études et d'intégration des systèmes d'imagerie pour SCANNERS X [illegible] que responsable [illegible] la qualification. A ce titre, vous serez chargé du suivi de la qualité en cours d'études, de l'élaboration et du déroulement des phases de qualification, et de l'audit des gammes de fabrication et de contrôle.

([illegible] 346-DTS/MO)

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES EN AUTOMATISMES

Au sein du Laboratoire d'Automatismes [illegible] de Servomécanismes, vous [illegible] chargé de [illegible] conception d'électronique à base [illegible] microprocesseurs [illegible] du développement [illegible] logiciels pour microprocesseurs. Vous [illegible] donc avant [illegible] un électronicien, éventuellement débutant. Votre évolution [illegible] orientée [illegible] responsabilité de projets.

(Réf. 359-DTS/MO)

UN INGÉNIEUR NORMALISATION ET RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

Ingénieur électronicien débutant, vous veillerez à l'application des [illegible] règlements divers au niveau de la conception et de la fabrication : vous réaliserez [illegible] documents de synthèse nécessaires à [illegible] compréhension [illegible] à la prise [illegible] compte de ces normes [illegible] les groupes d'études et de fabrication : vous synchroniserez, compléterez et effectuerez le dépôt des dossiers de certification. Il est indispensable que [illegible] parliez [illegible] l'anglais.

(Réf. 383-DTS/MO)

Tous [illegible] sont à pourvoir à [illegible] mais [illegible] transférés [illegible] BUC (78) [illegible] la fin de l'année 1986.

Nous vous remercions [illegible] nous adresser [illegible] candidature [illegible] accompagnée d'une photo et d'un C.V. mentionnant vos prétentions [illegible] l'adresse suivante : THOMSON-CGR [illegible] l'attention de M. H. GÉRARD – 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS, en n'omettant pas d'indiquer le numéro de référence du poste qui vous intéresse.

THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

CONTACT

Dans le cadre de l'extension de son activité Traitement d'Images nous recherchons (H/F)

Chef de Projet
en Architecture Informatique Répartie

Vous avez la responsabilité de définir l'architecture matérielle et logicielle d'un centre de calcul regroupant plusieurs gros calculateurs interconnectés.

Vous pilotez l'avancement et l'organisation d'un projet dans toutes ses phases (délais - coût...) et vous prendrez [illegible] responsabilité d'une équipe chargée de réaliser les réseaux numériques à intégration de service de ce centre de calcul. Réf.NK 1341

Responsable Système
Traitement Interactif d'Image

Vous êtes chargé de définir l'ensemble des logiciels de traitement interactif d'images sur différents outils (aide à la visualisation - aide à la mesure - cartographie - dialogue Homme-machine) et vous avez la [illegible]ponsabilité d'une équipe de développement. Réf.NK 1342

Ces deux postes nécessitent une formation Grande Ecole et une compétence acquise [illegible] une expérience de [illegible] 8 [illegible] dans l'un ou l'autre domaine. Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo [illegible] indiquant la référence [illegible] poste choisi à Nicole KAMERZAC - Service Recrutement [illegible] Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

---

jeune ingénieur grande école HF
(e.c.p., e.n.s.t., x, ...)
optez pour l'informatique bancaire

[illegible] début de votre carrière [illegible] un [illegible] organismes centraux du **Groupe des Banques Populaires** à Paris. [illegible] appartenez [illegible] une petite équipe qui développe [illegible] applications pour [illegible] banques équipées de gros systèmes IBM [illegible] BULL. Après une période [illegible] formation, vous [illegible] un chef [illegible] projet dans [illegible] d'opportunité, l'animation de réunions de coordination, la conception des applications ainsi que [illegible] le pilotage [illegible] leur réalisation [illegible] leur mise en place. Votre activité implique des déplacements de [illegible] durée en province. Dès que vous avez acquis [illegible] compétences nécessaires, [illegible] assurez vous-même la direction de projets. Vos objectifs atteints, de larges perspectives de carrière s'ouvrent à vous dans notre Groupe.

Nous vous remercions d'écrire, s/référence M/554.08, à notre Conseil, [illegible] REFREGIER, qui étudiera [illegible] candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION - 49, [illegible] l'Opéra - 75002 PARIS.

SERTI SELECTION

MEDIA PA

Le Groupe PM LABINAL c'est : 7 000 collaborateurs, 20 usines en France, 12 filiales à l'étranger, un C.A. de 2,2 milliards de Francs.
LA COMPAGNIE FRANCAISE TELMA, Numéro 1 européen des ralentisseurs réalise 60% de son C.A. hors de France, recherche

INGENIEUR
ASSISTANCE TECHNIQUE EXPORT
EUROPE DU NORD

5 à 7 ans d'expérience d'ingénieur technico-commercial (si possible dans le secteur Automobile ou Poids Lourds).
Formation Arts et Métiers, ESTACA, ENSI, ENI.
Nous vous confierons le suivi technique de nos produits auprès des services études et après-vente des constructeurs européens de véhicules et l'entretien des liaisons avec nos agents locaux.
L'allemand est une nécessité, l'anglais serait très apprécié.
Le poste basé à CERGY (95) implique de fréquents déplacements à l'étranger.

pm précision mécanique labinal

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prét.) à PM LABINAL Direction des Affaires Sociales - 5, avenue Newton, 78391 Bois d'Arcy.

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE HYDRAULIQUE

Clermont-Ferrand

Une Société qui a pour objet l'étude et la réalisation d'aménagements dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, et de l'industrie, en France et à l'étranger, recherche UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE HYDRAULIQUE. Il sera chargé de mener les études générales (définition des périmètres d'irrigation [illegible] sur le plan économique) et des études de faisabilité pour les projets d'aménagement hydraulique (irrigation, mini-centrales électriques, barrages,...). Il sera ensuite chargé du montage et de la conduite des opérations (définition des investissements, recherche des financements, suivi des réalisations,...). Le titulaire du poste âgé d'environ 30 ans, de formation ingénieur ENSI Hydraulique (Grenoble ou Toulouse), possédera une première expérience de 2 à 3 ans acquise dans le domaine de l'hydraulique. Il possédera une réelle capacité à apprécier l'ensemble des éléments d'un projet : technique, administratif, financier,... ainsi que [illegible] informatique. Ce poste basé à Clermont-Ferrand impliquera quelques déplacements à l'étranger, ce qui nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise. Ecrire sous référence 833/M à :

GRH Conseils

[illegible] avenue de Saxe 75007 Paris. Discrétion assurée.

APCORIM

COMMUNICATIONS A L'UNISSON

Le groupe Alcatel recrute 120 ingénieurs

TERRE - MER - ESPACE... ALCATEL maîtrise l'ensemble des systèmes de transmissions : câbles terrestres et sous-marins sur cuivre ou fibres optiques, faisceaux hertziens, stations terriennes et liaisons par satellite.

Pour faire face aux importants développements techniques dans ces domaines, ALCATEL recrute des ingénieurs pour ses laboratoires d'études et ses centres industriels.

Ingénieurs d'industrialisation

expérimentés et débutants, au fait des méthodes les plus modernes de gestion de production, CAO, GPAO... Postes à pourvoir dans le Sud-Ouest et en Région Parisienne. Réf. : FHES 03/M

Ingénieurs de fabrication et de méthodes

expérimentés, capables de prendre en main l'organisation et la gestion d'ateliers de fabrication, de veiller à l'amélioration de la qualité et de la productivité dans le cadre d'une technologie de laboratoire et d'un environnement automatisé (CFAO). Postes à pourvoir dans le Loiret. Réf. : TRA 01/M

Responsable de montage de composants silicium

[illegible]ts intégrés - photo détecteurs...), diplômé d'une école d'ingénieurs en micro-mécanique optique ou électronique, possédant une solide connaissance en métallurgie et physique des semi-conducteurs,et expérimenté en montage de composants semi-conducteurs. Poste basé en [illegible] sud de [illegible]. Réf. : TRA 02/M

Adresser les lettres de candidature, sous référence correspondante à ALCATEL Direction des Affaires Sociales, Recrutement des Cadres, [illegible] rue Emeriau, 75015 Paris.

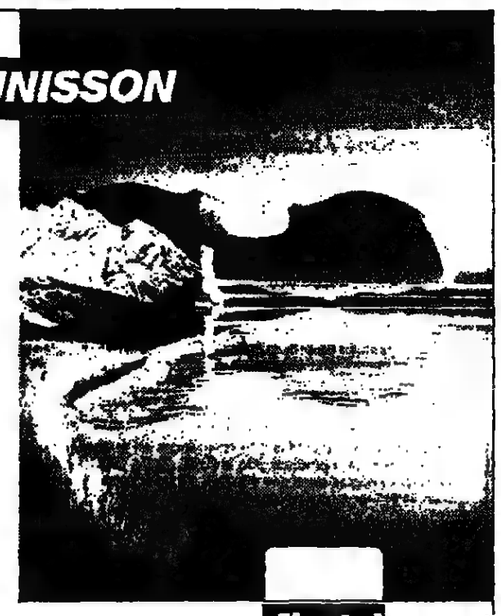

Alcatel

Alcatel, un temps d'avance.

CIGE

PHILIPS ECLAIRAGE recherche

JEUNES INGENIEURS

• **bureau d'études - NEVERS**
fabrication de matériels d'éclairage.
Mécanicien de formation, il sera responsable d'un groupe de 2 à 3 dessinateurs BTS-DUT. Il devra être capable d'étudier seul de nouveaux projets répondant à un cahier des charges et de rechercher des adaptations optimales sur le plan technique comme économique.

• **organisation industrielle - NEVERS**
fabrication de matériels d'éclairage.
Il prendra en charge le suivi de l'amélioration de la productivité (machines et process) : amélioration des temps, coûts et suivi technique..., en étroite collaboration avec la Production, l'industrialisation et la Qualité.

• **en maintenance - CHARTRES**
Pour un centre industriel hautement mécanisé, spécialisé dans la fabrication de lampes automobiles. Il sera chargé de l'informatisation de la maintenance.

Pour ces 3 postes, une première expérience dans le domaine industriel et une bonne maîtrise de l'anglais seront des atouts supplémentaires pour de jeunes ingénieurs de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Pierre DUTOT - PHILIPS ECLAIRAGE - 204 Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt cedex.

Les possibilités d'évolution dans une grande entreprise :

■ UN POTENTIEL [illegible] par la richesse et la diversité des carrières offertes : de la fonction au Commercial, du marketing vers la production, [illegible] comme dans les [illegible] apparentées. PHILIPS FRANCE représente [illegible] 30 000 personnes, dont 5000 cadres et réalise en CA de 17,3 milliards de francs.

■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL. Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes : 28% du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

CONTESSE

L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

PHILIPS

INGÉNIEUR INFORMATICIEN SENIOR,

PARIEZ SUR L'AVENIR,
VENEZ APPORTER VOS IDÉES DANS LE PÉTROLE

Shell

Le métier du pétrole devient de plus en plus sophistiqué. Mais notre puissance nous permet de parier sur l'avenir en affrontant les défis technologiques des années 90. L'informatique en pleine mutation, renforce son effectif pour nous permettre de repenser le fonctionnement de nos applications.

Votre expérience nous intéresse pour prendre la direction de projets de gestion commerciale à la Direction Chimie France.

Ingénieur GE ou universitaire, vous terminez votre première expérience de 3 à 4 ans en informatique de gestion, vous connaissez nos progiciels, vous vous sentez de taille à maîtriser la sous-traitance et voulez faire du neuf. Votre avenir nous est le monde informatique du Groupe vous attend car bien sûr, votre anglais est courant.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire (réf. 2314 LM), à "Carrières de l'informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON GRENOBLE LILLE NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Des logiciels pour des grands projets

CHEFS DE PROJET INGÉNIEURS SYSTÈMES

Nous sommes une importante société de systèmes informatiques, filiale d'un groupe français de notoriété internationale. Les logiciels que nous développons sont utilisés dans une grande variété de systèmes informatiques : conduite de réseaux de communication, téléconduite d'essais, cartographie automatique...

*La croissance de nos activités nous amène à renforcer nos équipes et à recruter des INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE : **chefs de projet logiciel, ingénieur d'études** et pour notre centre de calcul **ingénieurs systèmes** (VAX, MITRA, ETHERNET).*

Nous offrons un environnement de travail mettant en œuvre les méthodes les plus modernes en conception, réalisation et qualification des logiciels.

Nous apprécions des compétences en logiciel temps réel, en visualisation, [illegible] communications [illegible] base de données, ainsi qu'une expérience sur DPS 7, VAX, 68 000, UNIX...

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature sous référence 204 M [illegible] l'agence CURRICULUM, 4, rue Tronchet 75008 PARIS qui transmettra en toute confidentialité.

La satisfaction de nos clients passe par la compétence de notre service de maintenance, pour cela nous étoffons nos équipes en :

INGENIEURS DE MAINTENANCE

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 4 minimum, options informatique, électronique, automatisme ou réseaux) nous vous offrons la possibilité de rejoindre une équipe technique de haut niveau.
Vous interviendrez sur des logiciels d'exploitation très performants et des matériels mettant en application les technologies les plus récentes dans le contexte de réseaux de systèmes complexes.
Notre formation constructeur vous permettra d'acquérir les connaissances spécifiques.

REJOIGNEZ UNE ÉQUIPE QUI GAGNE

Contacter sous réf. 226 M :
Boris RESNIKOW BULL Recrutement
78/80, Avenue Gallieni 93174 BAGNOLET.

Bull

ETVI - FOURNAY / ARSCOM

La Chambre Syndicale des Banques Populaires

Organe Central de 37 Banques Régionales recherche pour son **INSPECTION,** un

INFORMATICIEN DE DEVELOPPEMENT.

Vous aurez pour mission sur micro-ordinateurs PC et matériel IBM-4361 - VM/CMS :
- de définir avec les inspecteurs leurs besoins en applications micro-informatiques,
- d'assurer leur mise en place et leurs liaisons avec les autres sites informatiques,
- de participer à la conception et à l'animation d'actions de formation dans ces techniques.

Vous interviendrez ponctuellement au cours de missions d'audit en banques.
Vous gérerez le parc de micro-ordinateurs mis à la disposition de l'inspection.
Sur [illegible] central, vous développerez des applications de contrôle financier (sous APL).
De formation grandes écoles d'ingénieur ou MIAGE, débutant ou avec une première expérience, vous avez un goût prononcé pour la gestion et la finance.

Banque Populaire

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) sous réf. ID à F. MARSAL - **Chambre Syndicale [illegible] Banques Populaires** - 131, avenue de Wagram [illegible] PARIS CEDEX 17.

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

COMMUNICATIONS A L'UNISSON

Le groupe Alcatel recrute 120 ingénieurs

TERRE - MER - ESPACE... ALCATEL maîtrise l'ensemble des systèmes de transmission : câbles terrestres et sous-marins sur cuivre ou fibres optiques, faisceaux hertziens, stations terriennes et liaisons par satellite. Pour faire face aux importants développements techniques dans ces domaines et à la prise de marchés au plan international, ALCATEL [illegible] ingénieurs pour ses [illegible] d'études et ses centres [illegible].

Ingénieurs expérimentés

pour la conduite de projets et l'animation d'équipes d'études : systèmes [illegible] télécommunications, [illegible] numériques [illegible] de [illegible], applications [illegible] techniques radar, informatique embarquée (ESE, ENST, ENSTA...). Réf. : FHES/01 M

Ingénieurs débutants

pour [illegible] : [illegible]nces en [illegible] signal, hyperfréquence, optoélectronique (ESE, ENST, ISEP, ISEN, ENSERG,...). Ils seront intégrés dans des équipes d'études de projets afin de compléter leur formation de base dans les techniques les plus avancées. Réf. : FHES/02 M

[illegible] plupart [illegible] [illegible] Internationales. Les postes, [illegible] pourvoir en région parisienne et dans le Sud-Ouest, offrent [illegible] possibilités [illegible] à l'étranger.

Ingénieurs

expérimentés [illegible] produit [illegible] projets spatiaux, [illegible] systèmes [illegible] d'équipements, influence [illegible] sur systèmes et équipements, composants [illegible] pour hyperfréquences [illegible] électronique numérique, [illegible] procédés. Réf. : FHES/06 M

Adresser les lettres [illegible] candidatures, sous référence correspondante à : ALCATEL - [illegible] - Recrutement des Cadres, 33 rue [illegible].

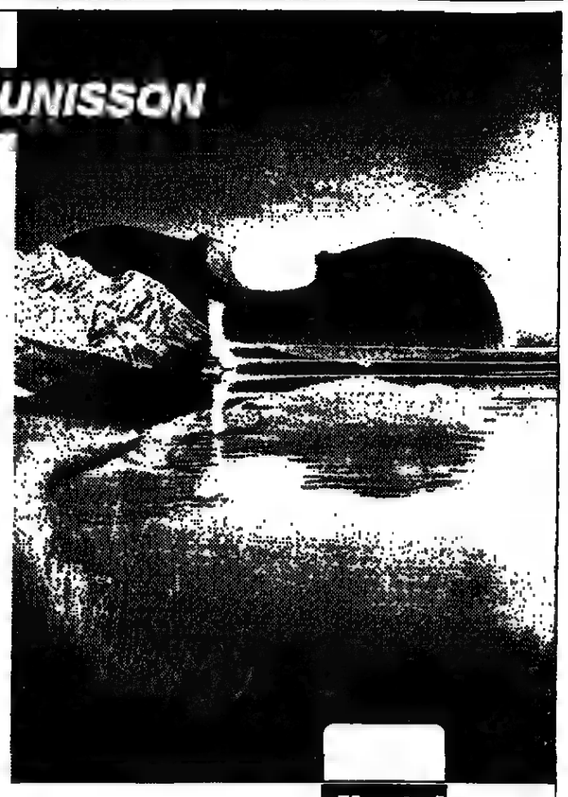

Alcatel

Alcatel, un temps d'avance.

CIGIE

media-system

gan assurances gan i.a.

Vous souhaitez évoluer au sein d'un important Groupe d'Assurances offrant une large gamme de services aux entreprises, et créant aujourd'hui un poste nouveau pour un

INGENIEUR BRIS DE MACHINES

Associé étroitement à la Direction de ce secteur, vous assumez une triple mission :
- animer fonctionnellement une équipe spécialisée dans ce domaine,
- participer à la souscription et au suivi des plus importants contrats
- prendre en charge le développement d'une branche en pleine expansion (assurance des risques informatiques : fraude, détournement...).

Jeune ingénieur, Arts et Métiers ou équivalent, vous avez, au cours d'une première expérience industrielle d'au moins deux ans, **animé une équipe dans la fabrication, l'entretien ou la mise en œuvre de matériel divers.**

Des connaissances pratiques dans l'utilisation des installations informatiques seraient appréciées sans être indispensables pour ce poste basé à Paris-la-Défense mais comportant quelques courts déplacements en Province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. M. ED7 à EMPLOI et CARRIERES 9, rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

Quel métier ?

Ingénieurs en Systèmes d'Information et Communication d'Entreprise.

Nous
- Premier Groupe Informatique Bureautique Européen
- Nos axes privilégiés
  - La qualité
  - Les solutions adaptées
  - La communication
  - L'esprit d'équipe.

Vous
- Jeune diplômé(e) Grande Ecole DEA/DESS Option Informatique
- Voulant assurer et développer la maîtrise des systèmes d'information
- Cherchant une carrière ouverte et évolutive.

Le développement des applications issu de **notre schéma directeur,** requiert des **Ingénieurs comme vous.** Venez vous associer à la Direction des Systèmes d'Information du Groupe Bull.

Pour quelle activité ? Développement des applications en informatique de gestion, bureautique, production informatique.

Pour commencer vous recevrez une formation de 6 mois en équipe, centrée sur nos méthodes et très orientée terrain.

C'est en somme un **PARCOURS** qui, selon vos compétences, vous permettra d'évoluer **à terme** vers des responsabilités de Chef de projet informatique ou des fonctions utilisant des systèmes mis en place au sein de la compagnie.

Ecrivez nous sous référence 11CN à CELIA NANNI - Groupe BULL - PR 5G090 - 94, avenue Gambetta 750[illegible] PARIS.

Bull

Diriger d'abord les Méthodes et Entretien et ensuite une Unité de Production

Jeune Ingénieur fort potentiel (Centrale - AM...)

Nous confions la direction de nos Unités de Production -qui sont parmi les plus modernes d'Europe- à de jeunes ingénieurs expérimentés d'environ 30 ans. Ils ont entre les mains tous les leviers de commande... Avant d'y parvenir il leur faut faire leurs preuves. C'est ce que nous proposons à l'ingénieur de haut niveau qui dirigera dans un premier temps le service Méthodes et Entretien (20 techn.) de l'une de ces unités (production grandes séries). Il définira les moyens de production, gérera les investissements, proposera toutes actions d'amélioration de la productivité, supervisera l'entretien. 28 ans environ, électromécanicien ou automaticien, doté d'une forte personnalité, déjà expérimenté, sa réussite dans ce poste lui assurera une rapide évolution. La rémunération est à la dimension du défi. Le poste est situé à proximité de la COTE ATLANTIQUE.

ORION vous garantit toute discrétion et vous remercie de lui adresser sous réf. 604458 M votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant les sociétés auxquelles il ne doit pas être transmis.

35, rue du [illegible] 75008 [illegible]

ORION l'homme et l'entreprise

- Optoélectronique - réalisez vos projets.

La qualité de nos produits originaux et de conception exclusive font de notre Société l'un [illegible] tout premiers groupes mondiaux et le leader français de l'Optique Lunetterie.

Vous êtes **Ingénieur Physicien** (E.N.S.P. Marseille...) et passionné par l'optoélectronique.

Après une première expérience professionnelle de quelques années, vous cherchez à valoriser vos qualités d'initiative, de créativité et votre goût des réalisations concrètes.

En intégrant notre département instrumentation, chargé de l'étude et du développement d'instruments automatiques, vous en aurez l'opportunité. Vous évoluerez dans un milieu de technologies très diversifiées, à haut degré de spécialisation.

Lieu de travail : PARIS (3ème).

Ecrivez-nous en joignant C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous référence 100 à : ESSILOR INTERNATIONAL, Service Affectations, 57, Av. de Condé 94100 SAINT-MAUR.

ESSILOR

De la recherche à l'esthétique... un univers qualité

aerospatiale

DIVISION DES SYSTEMES BALISTIQUES ET SPATIAUX recherche pour son établissement des MUREAUX (78)

INGENIEURS

GRANDES ECOLES : ENSAé - ENSTA - ENST - ECP - ESE ou UNIVERSITAIRES : 3ème cycle

- POUR POSTE "INGENIEUR ETUDES SYSTEMES" Débutants ou quelques années d'expérience en électromagnétisme, technique radar, systèmes propulsifs.
- POUR POSTE "RESPONSABLE ETUDES AERODYNAMIQUES THEORIQUES" Quelques années d'expérience dans la mise au point de codes de calcul des écoulements aérodynamiques externes résolution des équations d'EULER et de NAVIER - STOKES).
- POUR POSTE D'"INGENIEUR" CHARGE DE :
  - définir de gros moyens lasers et instrumentation associée
  - spécifier méthode et moyens de mesure
  - coordonner les activités expérimentales.

2 à 3 ans d'expérience de labo dans la mesure des plasmas, souhaités.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo) à Mr Brin - Aérospatiale, BP 2, 78133 Les Mureaux Cedex.

INGENIEUR MECANICIEN Applications du vide

Banlieue Sud

[illegible] une PMI spécialisée dans les applications du vide. Par notre maîtrise des technologies de pointe et la qualité de nos fabrications, nous [illegible] acquis une notoriété qui déborde nos frontières.

Nous fabriquons des machines spéciales telles que pompes cryogéniques, évaporateurs pour couches minces, etc... qui intéressent de grands groupes comme le CEA, IBM, RTC...

Pour remplacer notre Chargé d'Affaires qui est aussi un éminent spécialiste du vide, nous recherchons un Ingénieur ayant déjà des connaissances techniques de base sur le vide et ses applications et qui pourra, au contact du titulaire avant son départ, acquérir le know-how qui lui manque.

Formation Grande Ecole d'Ingénieur (ECP, ENSAM ou similaire). Connaissances au moins théoriques vide et plasma. Environ 35 ans. Expérience souhaitée fabrication de machines spéciales à l'unité. Anglais courant. Possibilité d'évolution.

France Textes

Adresser C.V. détaillé sous réf. 262/06/M à 22, rue Saint-Augustin 75002 PARIS

Le Monde

Respo service n

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIÉS

Négocier et Gére de Coo ation

Ingénieu Cad

DAV HAUTE-SAVOIE CHEF DE PROJETS

Contacter Groupe CAPTAN

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Responsable service marketing

Nous sommes un très puissant groupe industriel français présent sur les grands marchés d'équipement en France et à l'étranger. Nous avons une vocation internationale prononcée, et une place prépondérante en France dans le domaine des automatismes industriels.
La Direction Marketing de cette activité recherche le responsable de l'un de ses services pour prendre en charge l'analyse des marchés, le suivi de la concurrence et l'animation des systèmes d'information internes.
Ingénieur, vous avez idéalement un complément de formation économique.
Vous parlez anglais et offrez une expérience de 2 à 3 ans acquise soit dans la fonction marketing, soit dans un poste technico-commercial au sein d'une grande entreprise du secteur des biens d'équipement industriel.
Vous adressez votre CV complet et rémunération, sous référence 107.01/I.M, à :

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA — 33, rue Galilée 75116 PARIS.

media-system

COMMUNICATIONS A L'UNISSON

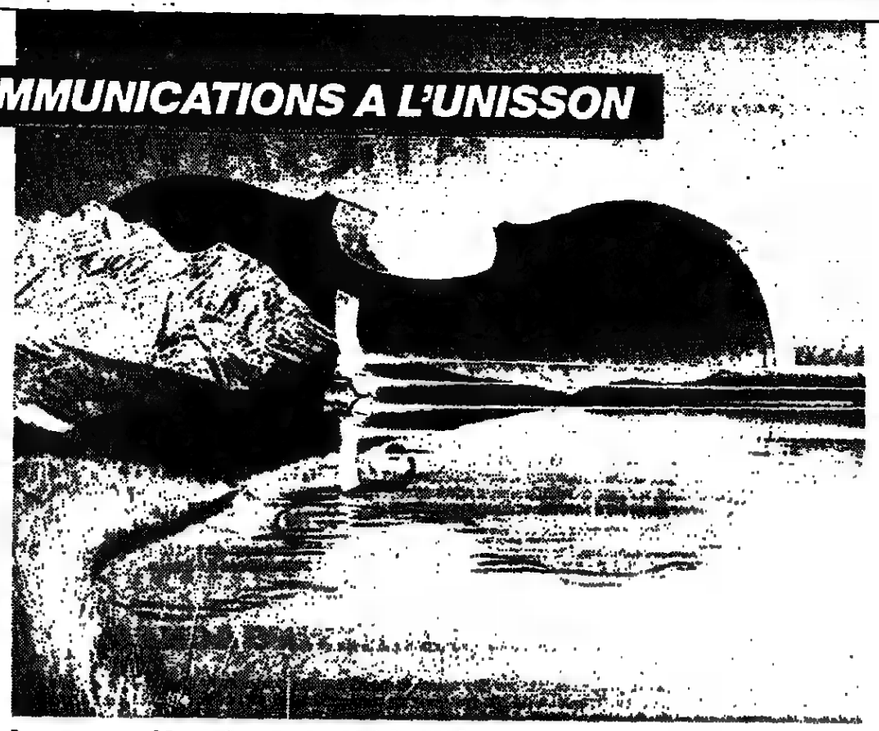

Le groupe Alcatel recrute 120 ingénieurs

TERRE - MER - ESPACE ... ALCATEL maîtrise l'ensemble des systèmes de transmissions : câbles terrestres et sous-marins sur cuivre ou fibres optiques, faisceaux hertziens, stations terriennes et liaisons par satellite.
Pour faire face aux importants développements dans ces domaines, ALCATEL recrute des ingénieurs pour ses laboratoires d'études et ses centres industriels.

Ingénieurs d'études

- ESE, ENST - débutants ou ayant une première expérience technique en électronique ou optoélectronique pour participer à de nouvelles études de liaisons optiques à très haut débit.
Réf. TRA 03 M

Ingénieurs études et développement expérimentés,

pour des postes de chefs de groupe ou responsables produits, de formation Telecom + optique. Etudes des fonctions optiques et optoélectroniques et des dispositifs utilisés dans les réseaux de vidéocommunication sur fibres optiques.
Réf. TRA 04 M

Ingénieurs de développement produits,

à l'interface des divisions techniques (laboratoire et bureau d'études) et de la production, seront chargés du développement des produits nouveaux dans le domaine de l'assemblage de composants électroniques ou optiques.
Réf. TRA 05 M

Ingénieurs d'études en micro informatique,

pour la conception, l'programmation, l'implantation ou la maintenance de paquets dans le cadre d'une activité de commutation de paquets dans le cadre d'une activité de téléinformatique.
Réf. TRA 06 M

Rédacteur technique,

de documents technico-commerciaux en langue anglaise-Electronicien, de langue maternelle anglaise ayant connaissance de l'anglais Telecom et du français courant.
Réf. TRA 07 M

Ingénieurs logiciels expérimentés,

d'une part pour l'étude et la mise en place de logiciels de gestion de bases de données, d'autre part pour l'étude et la mise en place de logiciels de CFAO.
Réf. TRA 08 M

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne ou dans le Loiret (TRA 05).
Pour la plupart un très bon niveau d'anglais est nécessaire.
Vos lettres de candidature, sous référence correspondante à ALCATEL - Direction des Affaires Sociales, Recrutement des Cadres, 33 rue Emeriau 75015 Paris.

Alcatel

CGE

Alcatel, un temps d'avance.

media-system

La Direction des Achats développe ses activités de coopération industrielle auprès des marchés aéronautiques et propose un poste (H/F) pour

Négocier et Gérer des Contrats de Coopération Industrielle

Ingénieur ou Cadre Commercial

A partir d'un marché de maîtrise d'oeuvre de matériel aéronautique, vous prenez en charge la consultation des fournisseurs et la négociation contractuelle et technique des contrats avec des coopérants industriels.

Vous intervenez dans la rédaction et la gestion des contrats et le suivi des travaux sous-traités en coordination avec différentes Directions de Matra (Commercial - Projet - Qualité ...).

Diplômé d'une grande école généraliste (ECP - A et M . . /HEC - ESSEC. . .) vous avez une solide compétence pour négocier et évaluer les propositions et un sens rigoureux de la gestion des affaires acquise par une expérience de 3 à 5 ANS en milieu industriel ou engineering.

Vos qualités d'organisatin et de rigueur et votre affirmation personnelle favoriseront votre reusite et votre évolution.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence MT 1338 à Nicole [illegible] - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 1 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

DAV

HAUTE-SAVOIE

CHEF DE PROJETS

Contacter Groupe CAPTAN ANNECY-LYON-LAUSANNE

Filiale du Groupe MATRA JAEGER, nous sommes l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles en appareils électriques de commutation et d'interconnexion - moyennes - grandes séries.
Nous renforçons notre B.E. APPAREILLAGES ELECTRIQUES en intégrant un CHEF DE PROJETS. Largement autonome, il gère des projets complets : depuis l'analyse des besoins, la conception de produits (nouvelles fonctions, nouveaux mécanismes) jusqu'à la phase d'industrialisation.
Il a le souci de répondre aux exigences de budget, délais qualité.
Ce poste convient à un spécialiste en électromécanique (si possible Ingénieur) expérimenté en appareillages électriques de précision qui a la connaissance des techniques de découpe et moulage plastique.
Candidatures et informations en totale discrétion à notre Conseil Ghyslène ESPLANCHES - CAPTAN - 4, rue Pt-Gmot, 69002 Lyon. Tél. : 78 92 87 33.

Fiche du

DIPLOMES OU FUTURS DIPLOMES (H/F)

Grandes Ecoles ou Cycle long de l'Enseignement Supérieur

(Sciences et Techniques, Commerce, Gestion)

SI VOUS ETES DISPONIBLE ENTRE
LE 1ER JUILLET 1986 ET LE 31 DECEMBRE 1987
nous pouvons vous proposer DES MAINTENANT un engagement pour la fonction

D'INGENIEUR COMMERCIAL

Sous réserve
— Que vous ayez obtenu votre diplôme,
— Que vous soyez dégagé du Service National

■ Merci de nous adresser une lettre de candidature avec C.V. en nous précisant vos souhaits professionnels (sous référence 871) à notre Département Recrutement 2, rue de Marengo 75001 PARIS.

■ Vous pouvez également appeler le

(1) 42.61.82.81

de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, et de 10 h à 13 h le samedi.

Nous étudierons chaque offre de collaboration en fonction de la nature des postes à pourvoir et de leurs exigences.

Frais de transport éventuels à notre charge.

IBM France

MASH

Société d'Electronique et d'Informatique spécialisée dans le secteur pharmaceutique cherche dans le cadre de son développement

ELECTRONICIEN

Après une période de formation à nos siènes, il se verra confier la responsabilité du Département Micros et Terminaux d'Usines.
Travaillant en collaboration directe avec le responsable Méthodes-Produits, il assurera la direction du SAV du matériel existant participera au développement technique et commercial de son département.
Œuvrant sur un marché porteur il sera intéressé aux résultats de son secteur.
Ce poste s'adresse soit à un diplômé d'école électronique (DUT ou BTS) ayant 3-5 ans d'expérience soit à un jeune ingénieur débutant d'électronique.
Connaissances souhaitées en programmation Basic.
La pratique de l'allemand serait un atout.
Basé à Paris, des déplacements en France et l'étranger sont à prévoir.
Rémunération de base 120 000 + intéressement.

Envoyer CV et lettre manuscrite à PLUSINFO 42, rue Barbès, 92120 Montrouge.

CONFIDENTIEL

---

aerospatiale

INGENIEURS

ECOLES INSA - ENSTA - ENST - ECP - ESE

UNIVERSITAIRES 2ème cycle

ADIAM ORIVIN

INGENIEUR MECANICIEN

Opérations du vide

Nord & Sud

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

TELIC-ALCATEL

Les nouveaux communicants ONT LE GENIE DE LA NEGOCIATION !

LE GROUPE

TELIC-ALCATEL, filiale C.G.E., est présent dans 40 pays. Avec un C.A. supérieur à 2 milliards de francs en 1985, nous sommes l'un des premiers dans le monde sur ce marché en forte expansion : la communication d'entreprise.
Notre effectif est de 3.000 personnes, réparties essentiellement en Alsace et en région parisienne.
Notre croissance importante et notre développement international nous amènent à renforcer en permanence nos équipes par de jeunes talents prêts à innover et à entreprendre avec nous.

SERVICE ACHATS

Comprenant 33 personnes (dont 11 ingénieurs et cadres), le Service Achats négocie sur les marchés mondiaux les composants de systèmes électroniques de pointe et de grande diffusion tels que le Minitel. Il traitera en 1986 un volume d'affaires de 800 millions de francs.

RESPONSABLE MARKETING ACHATS

Vous aurez pour mission d'anticiper les tendances des marchés mondiaux des composants électroniques et de proposer les choix techniques d'architecture de nos systèmes de communication, en étroite collaboration avec nos équipes de conception et de fabrication.
Une première expérience professionnelle a conforté votre connaissance des composants électroniques. Homme de dialogue, vous savez convaincre vos interlocuteurs. Vous parlez couramment l'anglais.
Vous serez amené à vous déplacer fréquemment en France et à l'étranger afin de mener d'importantes études prospectives chez les fournisseurs.

INGENIEUR ACHATS ELECTRONIQUES

Au sein d'une équipe, vous aurez pour responsabilité de négocier et de traiter les marchés de composants électroniques. Pour cela, vous participerez au choix des composants en liaison avec les Services Techniques et Industriels.
Vous êtes ingénieur électronicien. Vous possédez une expérience commerciale (vente-achat-marketing) ou une expérience technique dans le domaine des composants électroniques. Vous parlez couramment l'anglais.

COORDINATEUR DES APPROVISIONNEMENTS

Vous appuyant sur un outil de gestion performant, vous aurez à assurer la coordination entre les équipes définissant les besoins d'approvisionnement de l'usine et les groupes d'achats négociant et traitant les marchés de composants et de pièces détachées. Vous travaillez en liaison avec les Services de Développement, d'Industrialisation et de Gestion de Production. Homme de dialogue et de contact, vous avez une expérience de la gestion informatisée de production de produits électroniques.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.

Si vous êtes intéressé par le développement de ces projets, merci d'adresser votre C.V. à M. GEMMAS, Directeur des Ressources Humaines. Confidentialité assurée.

TELIC Alcatel

TELIC-ALCATEL 396, ROUTE DE COLMAR - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX

Pour le Département Pilotage – Guidage et Navigation nous créons plusieurs postes : (H/F)

Ingénieurs en Automatique

(ECP - Sup-Aéro - ENST - ESE - ENSI...)

Au sein d'une équipe projet, vous participez aux études théoriques, à l'analyse et à la conception de systèmes et vous réalisez les simulations sur des avant-projets mettant en oeuvre des méthodes très diversifiées : optimisation - estimation - filtrage - commande multivariables - contrôle adaptatif.

Ces postes concernent des Ingénieurs diplômés, débutants à 4 ans d'expérience intéressés par une responsabilité au sein d'équipes de synthèse et d'étude, pluridisciplinaires.

Anglais souhaité. Postes situés à VELIZY.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1340 à Nicole KAMERZAC - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

HAY RHONE-ALPES

Génie génétique, une opportunité rare ..

Vous êtes de formation universitaire supérieure, titulaire d'une thèse de sciences et depuis 2 à 3 ans vous travaillez dans le domaine de la recombinaison génétique.

En rejoignant notre Société, c'est une expérience de 2 ans qui vous est proposée **dans notre centre de recherche aux USA.**
Auprès de spécialistes reconnus de la recombinaison génétique, vous développerez et approfondirez votre pratique. De retour en France, vous intégrez l'équipe de Recherche en Biologie Moléculaire et développez ces techniques pour mettre au point des produits en ligne avec la vocation de notre Société.

Bien sûr, votre pratique de la langue anglaise est suffisante.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous réf. 865 à Joëlle Khuat Duy. Elle traitera votre candidature dans la plus grande confidentialité.

HAY *Managers* 94 rue Servient, 69003 Lyon.

BULL CP8

leader sur le marché de la carte à microcalculateur recherche des :

INGENIEURS QUALIFICATION SYSTEMES

Ingénieur de formation avec quelques années d'expérience en informatique, vous souhaitez vous orienter vers la qualification.
Responsable et autonome, vous travaillerez en étroite collaboration avec les concepteurs logiciel dès l'élaboration des spécifications techniques.
Vous concevrez les cahiers des charges de qualification et vous vérifierez en finale la conformité des produits.
La qualité étant le 1er impératif de nos produits, vous veillerez à ce qu'elle reste un objectif constant dans notre entreprise en plein essor.
Veuillez transmettre votre dossier de candidature sous référence 274 à :

Chantal Lavergne - BULL CP8
Rue Eugène Henaff
78193 TRAPPES CEDEX

Bull

LA VENTE D'USINES DE COMPOSANTS : UNE AFFAIRE D'ÉLECTRONICIEN DE HAUT NIVEAU.

Sélectionner les technologies les mieux adaptées, convaincre le client des avantages de ce choix, superviser l'offre technique et contrôler la réalisation au plan du procédé : une mission à la fois globale et très technique au service de projets ambitieux. Ceux d'une société à la pointe de l'ingénierie.

Ingénieur, spécialiste des process électroniques, vous savez allier une connaissance élargie des différents procédés de votre spécialité à une sensibilité commerciale affirmée. Vous, jeune et bien sûr évolutif : vous rejoindrez notre équipe de financiers export, d'ingénieurs commerciaux et de chefs de projets. Ensemble, vous bâtirez la meilleure des task-force sur un marché d'avenir.

Merci d'écrire à Christian SANCHEZ, réf. 1032/LM, 9 avenue Réaumur, B.P. 15, 92350 Le Plessis-Robinson Cedex.

SODETEG

La maîtrise des systèmes

THOMSON INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

Constructeur automobile

Nous renforçons le service développement de la C.A.O. de notre BUREAU D'ETUDES et nous recherchons des

Ingénieurs d'applications CAO

En développement

- Vous êtes débutant (X, Mines, Centrale, ...).
- Ou vous avez acquis une première expérience en informatique appliquée à la mécanique (connaissance d'EUCLID ou du matériel VAX appréciée).
- Vous serez chargé de DEVELOPPER des programmes d'application pour des bureaux d'études automatisés (carrosserie, mécanique) et d'étudier la faisabilité d'applications avant la mise en place des nouveaux logiciels. Réf. I.M.I.D.

En assistance

- Agé de 30 ans environ, vous avez déjà participé à des projets techniques de conception mécanique avec, éventuellement, utilisation de C.A.O.
- Vous serez chargé d'ASSISTER des utilisateurs C.A.O. en mécanique automobile : aide au démarrage des applications, formation, dépannage, prise en compte des demandes utilisateurs... Réf. I.M.I.C.

Notre groupe offre à des candidats de valeur d'intéressantes perspectives d'évolution en bureau d'études, fabrication, méthodes.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo en précisant la référence du poste choisi à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

Pour faire face à la croissance de ses activités TELECOMMUNICATIONS PUBLIQUES nous recherchons pour notre Direction Commerciale PARIS 13ème

Ingénieur produits confirmé

pour assurer la responsabilité d'un service chargé de la définition technico-commerciale et du suivi des études des produits.

Formation Grande Ecole.
Expérience technique indispensable acquise au cours de plusieurs années en laboratoire de développement dans le domaine des Télécommunications (Faisceaux Hertziens, matériels de transmissions).

Merci d'adresser votre candidature à : T.R.T. Direction du Personnel
5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

TRT

Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle

---

كمتاسنة الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

UNILOG

UNILOG, groupe indépendant de Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique - 9 sociétés, 520 ingénieurs - renforce ses équipes [redacted] offre à des

INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés Grandes Ecoles ou 3ème cycle d'études supérieures

Un vrai métier de conseil

Ils reçoivent, dès leur intégration, une formation théorique et pratique considérée comme l'une des plus solides du secteur. Ensuite, au sein d'équipes opérationnelles, ils interviennent sur des projets en relation avec les entreprises clientes de la société. Ils acquièrent ainsi des compétences et un sens des responsabilités les préparant à la conduite de projets. Les prochaines sessions de formation débuteront le 2 juin 1986.

Adre[redacted]s maintenant votre [redacted] (lettre man., CV, photo) [redacted]

UNILOG
9, rue Alfred de Vigny
75008 PARIS.

[redacted] DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

Recherche et développement...

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

FULMEN La Compagnie Européenne d'Accumulateurs (2500 personnes - groupe CGE) est spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation d'accumulateurs au plomb. La division Batteries Industrielles renforce son service technique.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le titulaire du poste prend en charge l'étude et le développement de systèmes électroniques pour la gestion des batteries : automatisation de certaines fonctions, mise au point de systèmes de surveillance.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel diplômé d'une école d'ingénieurs option électronique : ESE, ISEP ou équivalent. Il a acquis une première expérience des systèmes électroniques industriels : circuits analogiques et digitaux, capteurs (mesures physiques), informatique (programmation de micro-processeurs), électronique de puissance.

Les conditions offertes et les perspectives d'évolution au sein de la société sont susceptibles d'intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M19/431 AG à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

[redacted] LYON NANTES [redacted]
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONT[redacted]

CIGIE — egor

Data General

Chez un constructeur, une SSII où vous développez vos projets de [redacted]

Au sein de notre jeune division **Systèmes Spéciaux et Applications** vous définissez, proposez et réalisez des logiciels techniques avancés chez nos nouveaux grands comptes en étendant nos outils de base pour des applications de grande envergure.

CHEF DE PROJETS

Concentré sur un matériel performant, du PC portable au CPU 10 Mips, vous pouvez vous consacrer à fond à maîtriser les nouvelles techniques qui se généraliseront demain, avec l'appui d'un support technique international très accessible.

Vous développez des projets originaux (serveur d'applications Vidéotex à grand débit, moniteur de gestion de process déportés, émulateurs de protocoles...), dans des domaines où nous [redacted] le leadership mondial, notamment la bureautique intégrée, plus tard [redacted] où nous activons nos recherches, avec toujours une génération d'avance.

Ingénieur grande école option informatique avec une bonne maîtrise de l'Anglais, 3 à 5 ans d'expérience d'ingénieur système et/ou chef de projet, vos capacités ne sont pas employées à fond.

Les postes que nous créons aujourd'hui dans cette jeune structure en expansion rapide sont ceux qui connaîtront les plus fortes perspectives d'évolution. Nous en tiendrons compte au niveau du potentiel des candidats retenus.

Soyez vous-même aussi exigeant que nous en examinant vite et avec attention l'opportunité Data Général. Adressez lettre, CV, rémun. sous réf. M5 [redacted] Philippe GUILLON, DATA GENERAL FRANCE, La Boursidière, Immeuble L. 92537 Le [redacted] Robinson

Nous sommes une importante Société d'Assurances affiliée à un groupe puissant

L'évolution rapide de notre informatique nous conduit à recruter un

RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

Reportant au Directeur informatique, il prendra dans un contexte dynamique la responsabilité d'une équipe d'une quinzaine de personnes actuellement en cours de formation.

Nous souhaitons recruter pour ce poste un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, ayant une bonne pratique de l'encadrement d'équipes de développement. Une expérience du secteur de l'assurance serait un atout supplémentaire.

Merci d'env. votre c.v. [redacted] une lettre manus. à Madame LAFFON, 16, rue Victor-Daix, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE sous la référence B612.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous sommes la filiale française d'un [redacted] produits chimiques américain de premier plan.

Ingénieur chimiste de formation (ou équivalent), votre mission sera de commercialiser nos produits auprès d'une clientèle très diversifiée, de la PME à la multinationale. Responsable de l'assistance technique, vous serez également en contact avec les techniciens de laboratoire de notre clientèle.

A 30 ans environ, vous possédez une première expérience de 3 à 5 ans dans le secteur de la peinture, de la résine synthétique, des plastiques ou des cosmétiques qui vous a permis de démontrer vos aptitudes à la négociation. Vous maîtrisez l'anglais et, si possible, l'allemand. Poste basé à Paris.

Déplacements fréquents en France, périodiques en Europe.

La rémunération offerte et les perspectives de carrière très ouvertes sont de nature à motiver un candidat [redacted]

[redacted]rci d'[redacted] C.V., photo et prétentions sous [redacted] 6172 [redacted] BLEU Publicité, 17, rue du Dr Lebel 94307 VINCENNES CEDEX – qui transmettra

Bleu

TELIC-ALCATEL

Les nouveaux communicants ONT DU GENIE !

LE GROUPE

TELIC-ALCATEL, filiale C.G.E. est présent dans 40 pays. Avec un C.A. supérieur à [redacted] milliards de francs en 1985, nous sommes l'un des premiers dans le monde sur ce marché en forte expansion : la communication d'entreprise.
Notre effectif est de 3.000 personnes, réparties essentiellement en Alsace et en région parisienne.
Notre croissance importante et notre développement international nous amènent à renforcer en permanence nos équipes par de jeunes talents prêts à innover et à entreprendre avec nous.

DIRECTION TECHNIQUE

[redacted] ingénieurs et techniciens de notre unité de STRASBOURG peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT. Ils développent actuellement des systèmes de communication et un ensemble de terminaux associés. A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, des stations CAE, plus de 80 machines de développement, un centre de calcul puissant (VAX, UNIX).
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1986, plus d'un million de [redacted] 4, 6, [redacted] 38 [redacted]

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques [redacted] vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en [redacted] qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

De formation électrotechnique, vous animerez une équipe de techniciens chargés d'homologuer les composants passifs, les bobinages et les tubes vidéo. Vous suivrez les évolutions de ces technologies et conseillerez les concepteurs dans leur choix de composants. En liaison avec les services techniques et industriels, vous assurerez les relations avec les fournisseurs de composants.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.

Si vous êtes intéressé par le développement de nos projets, merci d'adresser votre CV à B. CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines. Confidentialité assurée.

TELIC Alcatel

TELIC-ALCATEL 296, ROUTE DE COLMAR - B.P. 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

responsable informatique H/F

une offre pour [redacted] jeune chef de projet

Notre établissement public à Paris – 600 personnes, un budget de 370 [redacted] francs – [redacted] caractérise [redacted] à la fois commerciale et culturelle. [redacted] pleine expansion, [redacted] créons [redacted] propre système d'[redacted] avec [redacted] comme [redacted] d'œuvre et responsable [redacted] évolution. Rattaché à la Direction, [redacted] avec les utilisateurs les [redacted] matière de gestion commerciale (plus de 40 points de vente), [redacted] paie [redacted] gestion de personnel. Vous mettez en place l'organisation nécessaire à l'informatisation à partir d'un DPS7 auquel doit [redacted] un réseau étendu [redacted] terminaux et de micro-ordinateurs. Vous animez, coordonnez [redacted] supervisez l'activité [redacted] extérieurs [redacted] vous chargez du développement des projets, de l'[redacted] logiciels et [redacted] matériels. Avec l'aide d'un collaborateur, vous formez et [redacted] utilisateurs [redacted] d'implantation. [redacted] assurez également [redacted] suivi [redacted] l'exploitation qui doit [redacted] confiée, au moins dans un premier temps, à une SSII.

Vous [redacted] 28 ou 30 ans minimum et, [redacted] préférence, diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs. [redacted] aussi, au cours d'une première expérience de Chef [redacted] Projet, conçu et [redacted] applications [redacted] gestion dans un contexte de grands [redacted] moyens systèmes. La [redacted] d'un environnement BULL, [redacted] du [redacted] public [redacted] gestion commerciale seraient appréciées.

Nous vous remercions d'écrire, sous la réf. M/189.01, à [redacted] Conseil, [redacted] DOGNIN, qui [redacted] votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION - 49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.

SERTI SELECTION — MEDIA 84

Nous sommes une jeune entreprise née de la fusion de grands groupes internationaux.
Notre dynamisme nous positionne déjà parmi les leaders de notre spécialité : les automatismes industriels.
Nous recherchons pour notre unité Midi-Pyrénées.

Ingénieurs * Réf. M/IT 1 logiciel d'applications techniques

Pour participer aux équipes de «projets logiciels» destinés à l'utilisation et au paramétrage des automates.

Ingénieurs * Réf. M/IT 2 logiciel «embarqué»

Pour participer aux spécifications concept et développement de logiciels temps réel embarqués pour la commande des automates.

* Débutants ou ayant une première expérience en informatique industrielle, vous possédez le potentiel de manager nécessaire à votre évolution dans nos équipes techniques et de solides compétences en système, méthodologie, codage.

pour notre unité Rhône-Alpes

Ingénieur "Infocentre" Réf. M/IG 1 responsable des moyens matériel et logiciel de base

Chargé de la gestion technique des moyens informatiques (matériel, logiciel, normes, interface avec les sous-traitants).
Généraliste ou d'orientation technique en informatique de gestion, vous débutez ou possédez une première expérience en conduite de projets, commercial ou technico-commercial.
Pédagogue et autonome, vous savez conseiller les équipes dans les domaines de la micro-informatique et de l'informatique de gestion.

Pour tous ces postes, vous êtes ingénieur informaticien, diplômé d'une grande école (SUPELEC, ENSIMAG, ENSEEIHT...), ou universitaire de haut niveau.
Mobile et maîtrisant bien l'anglais, vous êtes un entreprenant, motivé par un travail concerté en équipe.
Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution au sein d'une structure souple, jeune et en pleine expansion.

Merci d'écrire sous la référence choisie, avec prétentions et photo à notre Conseil Informa Carrières.
24 rue de Metz, 31000 Toulouse.

INFORAMA carrières — la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

média-system

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde

Références

Le matin des cogniticiens

Une nouvelle [illegible] industrielle : l'Intelligence Artificielle. Un nouveau métier : ingénieur de la connaissance. Vous [illegible] l'étoffe d'un bâtisseur : il [illegible] temps de rejoindre les cogniticiens.
En quelques années, Cognitech s'est imposé [illegible] un des leaders de l'Intelligence Artificielle [illegible] des systèmes-experts.
Nos clients figurent parmi les plus grandes entreprises dans les [illegible] les plus avancés de l'industrie.
Notre société, dotée de moyens d'action importants, a besoin de votre esprit d'entreprise et de [illegible] goût pour les défis.
Nous recherchons des diplômés de Grandes Écoles (d'ingénieurs ou commerciales) ou de l'Université à qui nous proposons les postes suivants [illegible] PARIS :

Ingénieurs développement I.A.

Au sein du Département Études et Production, [illegible] participerez, dans un [illegible] méthodologique de haut niveau, [illegible] développement d'applications [illegible] d'outils logiciels (systèmes-experts).

Les projets auxquels [illegible] associés vous permettront de valoriser [illegible] expérience minimum de deux ans en réalisation de logiciels [illegible] une compétence voire une expertise en Intelligence Artificielle. (Réf. MSC/CG/DN)

Ingénieurs génie logiciel

Vous jouerez un rôle de support technique pour le Département Études et Production en [illegible] et réalisant les outils de génie logiciel nécessaires [illegible] l'industrialisation des applications. A terme [illegible] serez garants de la cohérence et de la normalisation des développements dans le cadre d'un atelier de génie logiciel.

Pour [illegible] postes clefs, une technicité [illegible] méthodes et génie logiciel acquise dans [illegible] conduite d'importants projets est impérative. (Réf. MSC/CG/GL)

Ingénieurs commerciaux

Vous [illegible] acquis, dans une grande SSII ou chez un constructeur, [illegible] expérience [illegible] de la vente de systèmes et/ou de produits logiciels avancés, [illegible] grands comptes de l'industrie du tertiaire ou de l'administration.
Motivés par l'ouverture d'un nouveau marché, [illegible] évoluerez dans un environnement [illegible] géant lié [illegible] technologie de pointe.
A court terme, [illegible] démarche vous [illegible] à prendre [illegible] responsabilité d'une ligne de produits et/ou la gestion d'un secteur d'activité. (Réf MSC/CG/CM)

Cognitech

Serge CIQUIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi à
Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

PARIS - Filiale informatique d'un important groupe [illegible] sociétés du [illegible] financier, nous assurons l'ingénierie [illegible] projets [illegible] gestion faisant appel [illegible] techniques DB/DC dans le cadre d'un large réseau hétérogène (IBM 308X, 30 mini-ordinateurs, 300 terminaux).
Chargés [illegible] concevoir [illegible] mettre en œuvre, pour l'une [illegible] du groupe, un nouveau système de contrôle [illegible] gestion, [illegible] recrutons un

Jeune Chef de projet - Applications financières

Interlocuteur des utilisateurs concernés et en liaison avec les responsables d'applications connexes, [illegible] définirez et [illegible] en place un système de contrôle [illegible] gestion de façon modulaire et cohérente, avec le souci [illegible] d'organisation et d'optimisation des moyens.
Nous souhaitons confier la conduite de ce projet à un jeune ingénieur ou universitaire (MIAGE, DEA) ayant acquis une première expérience (2 à 3 ans) sur des applications comparables [illegible] un environnement technique complexe (systèmes hétérogènes, micros connectés, IMS/DL1).
Vos qualités personnelles (autonomie, implication, mobilité) [illegible] vos meilleurs atouts pour évoluer dans notre société au delà de la réussite dans cette première mission.
[illegible] RIQUIER vous remercie de lui adresser votre [illegible] de candidature sous la référence MBR/ML/CP.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

CRÉDIT AGRICOLE
CHARENTE MARITIME

SAINTES - La Caisse Régionale [illegible] Crédit Agricole de Charenté Maritime est, [illegible] un [illegible] de 900 personnes et un réseau de plus de [illegible] bureaux, l'un des principaux établissements financiers de [illegible] région.
Dotée d'un ICL Super Dual 298, la Direction Organisation et Informatique (90 personnes) contribue [illegible] performances de [illegible] société dans un environnement technique [illegible] méthodologique de haut niveau (PAC base, Merise, IDMS). Elle [illegible] un

Ingénieur système - spécialiste ICL

Au [illegible] d'une équipe système de [illegible] personnes, vous participerez à [illegible] mise en œuvre et à l'optimisation [illegible] logiciels [illegible] base (VME - TPMS - IDMS) [illegible] jouerez un rôle de support technique vis-à-vis [illegible] Études et [illegible] l'Exploitation.
[illegible] formation supérieure (Ingénieur, Miage), vous possédez une expérience significative (5 ans environ) [illegible] la fonction système-réseau sur une configuration ICL comparable. Votre réussite dans le poste proposé vous permettra à terme d'accroître [illegible] responsabilités.
[illegible] RIQUIER vous remercie de lui [illegible] votre [illegible] de candidature sous la référence MBR/CACM/IS.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

MEDIA BA

DE LA RECHERCHE APPLIQUEE AU DEVELOPPEMENT

La Société Française HOECHST est [illegible] de l'un des leaders mondiaux [illegible] la chimie et de la pharmacie, [illegible] en France [illegible] chiffre d'affaires [illegible] 5 milliards [illegible] de produits importés qu'en produits fabriqués.
Outre [illegible] usines, [illegible] dispose d'un **Centre de Recherches et d'Applications** (93 Stains), où 150 collaborateurs participent [illegible] la **recherche et au développement** de produits chimiques spécifiques. C'est pour cet [illegible] que nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR CHIMISTE H/F

Après [illegible] expérience d'environ 2 [illegible] en recherche organique, il [illegible] affecté à notre Usine de **Compiègne (60)** pour mettre au [illegible] [illegible] procédés de fabrication [illegible] produits [illegible] lesquels il [illegible] travaillé.
Cet ingénieur, qui [illegible] débutant, [illegible] une [illegible] formation en [illegible] **organique** [illegible] **en génie chimique** (ENS Chimie + Doctorat ...) et [illegible] de bonnes connaissances en allemand [illegible] en anglais.
Les [illegible] et [illegible] développement [illegible] offrent d'intéressantes [illegible] d'évolution.
Si ce [illegible] vous [illegible] de préciser la réf. 712 dans la candidature (CV + prétentions) que vous [illegible] au Département [illegible] Ressources Humaines [illegible] la [illegible] Française HOECHST, Tour [illegible] Hoechst. Cedex 03. 92080 Paris La Défense.

DESSIN

Hoechst

AMX APX

Associé du G.I.A.T. (Groupement Industriel des Armements Terrestres) l'AMX-APX (1700 personnes) étudie et assure la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes faisant appel aux technologies les plus avancées. Nous recrutons :

INGENIEUR OPTIQUE

Réf. IO 294

INGENIEUR E.S.O. débutant, il participe au sein d'une équipe à la conception de divers matériels optiques et optroniques intégrés à des systèmes complexes.
Des compétences particulières en optique instrumentale sont souhaitées.
Le goût pour les contacts, l'aptitude à travailler en équipe, le sens de l'autonomie permettront à ce jeune ingénieur d'acquérir une expérience valorisante dans l'un des domaines les plus avancés de l'industrie.

INGENIEUR ELECTRONIQUE

Réf. IE 294

Responsable au sein d'une équipe de la définition, du développement et de la coordination d'études sur un grand système [illegible]
Il mettra en œuvre des techniques multiples : ELECTRONIQUE - AUTOMATIQUE - INFORMATIQUE dans le domaine des [illegible] du traitement de l'image et de la conception d'ensembles électroniques ainsi que leur intégration.
Un candidat ayant le sens des contacts et l'esprit d'initiative se verra naturellement affecté vers une rapide prise de responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et [illegible] en [illegible] la référence :
ETABLISSEMENT AMX-APX
13, route de la Minière - [illegible]
78013 VERSAILLES Cedex.

Pierre Lichier S.A.

AMX APX GIAT

INGÉNIEUR GESTION DE PRODUCTION
Un tremplin pour aller loin

Notre usine de TOURS évolue au rythme des techniques avancées. Nos résultats, nous les devons à des équipes qui ont su mettre en place des méthodes performantes et s'adapter à un environnement technique en continuelle mutation. Rattaché au chef du service gestion de production et logistique, vous serez chargé de la réalisation des objectifs en chiffre d'affaires et service clientèle, de l'élaboration des prévisions à court terme et de l'animation d'une petite équipe.

Charnière entre le marketing, la production et la clientèle, ce poste est une position-clé dans l'entreprise. Il confère une pratique des mécanismes de l'organisation et de la gestion qui met sur la ligne de départ pour des fonctions de management. C'est une opportunité pour un diplômé d'une école d'ingénieurs ou de commerce de 29 ans minimum, ayant acquis le goût de la gestion au cours d'une première expérience industrielle.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Notre conseil, Maryse PERCHE, vous remercie de lui adresser votre C.V. avec photo sous [illegible] 3155/LM [illegible] CORT, 65, avenue Kléber – 75116 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

FILIALE PECHINEY HAUTE SAVOIE

JEUNE INGÉNIEUR
(même débutant)
METALLURGISTE ou MECANICIEN

Diplômé INSA - ENI (Met) St-Etienne, Tarbes...) - ECAM - ICAM.
Connaissance de la gestion de production et de l'analyse des coûts.

NECESSITE : bonne capacité d'adaptation, bon contact et rigoureux.
Bonne ouverture sur l'INFORMATIQUE.
Anglais indispensable, dégagé O.M.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 41485 à Confesse Publicité 7[illegible] rue Bechevelin, 69363 Lyon Cedex 07.

هكذا من الاصل

Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde

HP GRENOBLE

PROFESSIONNELS DU MARKETING RESEAUX D'ORDINATEURS

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE CA,
1er EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE

Notre division est chargée au niveau européen du développement des réseaux d'ordinateurs.
Constitué d'experts travaillant en petites équipes autonomes et responsables, notre service Marketing contribue largement à la satisfaction de nos clients en apportant des solutions fiables et innovatrices répondant à des standards adaptés au niveau international.
Qualité de l'environnement, performances des produits, autonomie, développement et respect de l'individu, HP sait conjuguer rigueur et professionnalisme, plaisir et profit.
Chargés de mettre en oeuvre l'ensemble des techniques marketing depuis l'analyse des marchés, l'établissement des prévisions, l'introduction du produit jusqu'au suivi de son évolution, vous dynamisez votre potentiel et participez à notre croissance.
Diplômés d'écoles d'ingénieurs - électroniciens ou informaticiens - vous avez une expérience significative dans une fonction similaire ou dans la vente. L'anglais est indispensable, une formation de type MBA serait un plus.
Passionnés par le marketing au plus haut niveau, si ces perspectives vous intéressent, contactez Jean-Philippe DARA, Recrutement, Hewlett-Packard France, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 EYBENS.

HEWLETT PACKARD

PERFORMANCES A L'APPUI.

Si vous êtes passionnés par les techniques d'avenir : venez nous rejoindre.

Nous sommes un important groupe d'ingénierie informatique et nous créons une nouvelle unité spécialisée en **INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.**

Nous recherchons pour créer, démarrer, [illegible] cette entité et travailler en collaboration avec les laboratoires de recherche

Ce poste conviendrait à :

- Un ingénieur diplômé possédant une bonne connaissance des systèmes experts appliqués à l'intelligence artificielle ayant une expérience de 5 à 10 ans dans ce domaine, le sens des contacts, de la négociation, le goût de l'encadrement et de la décision.

Rémunération motivante.

UN CHEF de PROJET

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV en précisant sur l'enveloppe la Réf. 3794 à RSCG CARRIERES [illegible] St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

PME RENNES
Spécialisée dans les transmissions de données, en très fort développement,

recrute

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Profil :
Ingénieur expérimenté,
3 à 5 ans en réseau informatique,
connaissances : UNIX - ARCHITEL - X 400

Mission :
Ce candidat de bon niveau sera chargé de la conception, de l'étude et de la réalisation d'un système de télécommunication temps réel, prenant place au sein d'un réseau de communication par paquet.

Adresser candidature + CV. + prétentions à :
Madame LANE - OST
BP. 63 - 35510 Cesson-Sévigné

OST COMMUNICO

Filiale informatique d'un important organisme financier (Paris 2e), nous agissons comme conseils auprès de ses clients en pilotant l'installation de leurs nouveaux systèmes sur VAX. Nous cherchons

DEUX INGÉNIEURS D'AFFAIRES, POUR APPORTER À NOTRE CLIENTÈLE LEURS COMPÉTENCES VAX

Nous vous confions en maîtrise d'œuvre, le démarrage et le suivi de ces clients et vous leur garantissez un service de qualité. Vous [illegible] notre structure actuelle et apportez de nouvelles compétences.

Ingénieur Grande École ou universitaire, vous avez acquis en deux à cinq ans d'expérience professionnelle une solide pratique en réalisation d'applications et/ou en installation de progiciels de préférence sur VAX. Vous souhaitez gagner en autonomie et vivre de tels projets d'envergure. **(réf. 4813 LM)**

[illegible] consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, [illegible] de lui écrire à Paris "Carrières de l'informatique".

L'OUVERTURE POUR TROIS CHEFS DE PROJET ENTRE JERSEY ET DEAUVILLE

Le jeune DSI d'un groupe agro-alimentaire européen, réveille et [illegible] son informatique et la dote de moyens puissants : IBM/MVS, réseau de VAX et de micros. Il vous donne le choix entre trois grands projets stratégiques :

PRODUCTION (réf. 4820 LM)
COMMERCIAL (réf. [illegible] LM)
FINANCES (réf. 4822 LM)

Venez rejoindre [illegible] études par le haut et concevoir [illegible] secteur le nouveau système d'information.
Vous allez faire œuvre d'organisateur en vous appuyant sur [illegible] progiciels et [illegible] outils du marché, et orchestrer la réalisation en veillant au succès de son démarrage.

Ingénieur Grande École, vous avez acquis, en cinq à sept ans, votre compétence de chef de projet dans un environnement IBM haut de gamme et une solide culture dans l'un des domaines que nous abordons. Prenez à bras le corps un vaste projet dont le budget oscille entre 4 et 8 MF.

[illegible] consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, [illegible] de lui écrire à Paris "Carrières de l'informatique".

TÉLÉMATIQUE ET BON SENS : COHABITATION RÉUSSIE

Nous sommes cinq [illegible] régionales de Crédit Agricole Mutuel. Nous [illegible] ensemble, en Dauphiné-Savoie, une S.A.R.L. pour mettre à la disposition de nos [illegible] applications VIDÉOTEX, exploitées sur nos centres-serveurs.

Vous concrétiser nos réflexions en lançant [illegible] vous allez constituer votre équipe, convaincre vos partenaires, vendre vos logiciels et en développer les champs d'application.

Vous êtes ingénieur, chef de projets informatiques, de préférence dans le tertiaire, vous savez négocier, créer et gérer. Diriger une affaire est votre objectif. **(réf. 3811 LM)**

[illegible] consultant, D. MARTINON, vous [illegible] de lui écrire, à Grenoble.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
6, RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE

MEMBRE DE SYNTEC

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Cette entreprise se place, en Europe, [redacted] 3 plus avancées dans son secteur de haute technologie. Son rayon d'action et de notoriété s'étend au monde entier.

Un plan ambitieux de développement qui mène [redacted] l'après-vente au service à [redacted] clientèle.

Relever ce challenge, ***imposez votre savoir-faire et votre créativité dans un secteur en pleine mutation où vous pourrez occuper l'un des 4 nouveaux postes*** **marketing des services.**

Chef de produits services après-vente

[redacted]

A partir d'un bilan [redacted] différents concepts et produits mis en œuvre [redacted] filiales, vous serez chargé de [redacted] qui [redacted] ront [redacted] profitabilité à ce [redacted] actuellement 800 mil- [redacted] chiffre [redacted] d'ingénieurs, vous [redacted] une [redacted] expérience du Marketing [redacted] "services") [redacted] technologie [redacted] (bureautique, informatique, instrumentation- [redacted] aéronautique, [redacted] et une bonne pratique [redacted] l'anglais. [redacted] de ce poste [redacted] pour vous, [redacted] d'exprimer et de réaliser vos [redacted] dynamisme.

Responsable de zone après-vente

Réf. [redacted]

Chargé de suivre les marchés étrangers, de sensibiliser et former aux produits et techniques de commercialisation les équipes de [redacted] des [redacted] Après-vente ; [redacted] actions d'animation ponctuelles [redacted] vous contrôlerez périodiquement l'application ; [redacted] une [redacted] à la gestion de l'activité après-vente. Votre action portera sur les pays anglo-saxons, Europe et Amérique du Nord. Le poste nécessite une très bonne connaissance de l'anglais et, [redacted], de l'allemand ; une grande disponibilité ; une expérience confirmée de la promotion des ventes de produits techniques et services à [redacted] clientèle, de la gestion d'un réseau après-vente.

Responsable des communications

[redacted] 72062/M

Chargé d'établir [redacted] de communication interne [redacted] Après-Vente : [redacted] supports [redacted] la promotion [redacted] Services, ainsi qu'à l'information réciproque [redacted] De formation supérieure Marketing/Communication, [redacted] une solide expérience professionnelle [redacted] entreprise [redacted] agence [redacted] publicité/Marketing industriel. Anglais impératif, allemand [redacted]

Analyste de marché

Réf. [redacted]

Chargé de piloter les études de marché nécessaires à l'activité APRES-VENTE ; [redacted] une [redacted] et [redacted] exploitation, [redacted] vue d'aider [redacted] politique Marketing [redacted] Pour un diplômé ENSAE, [redacted] Gestion, ayant une première expérience [redacted] particulièrement [redacted] Marketing quantitatif et [redacted] informatique.

[redacted] man. [redacted] C.V. [redacted] sous [redacted] RAMON [redacted], Tour Chenonceaux, [redacted] indiquant [redacted] rémunération [redacted]

sélé CEGOS

Publival

France Construction

GROUPE BOUYGUES IMMOBILIER, leader français [redacted] construction et de la promotion recherche

JEUNE INFORMATICIEN (NE)

Doué(e) du sens des contacts et de la communication, il aura pour mission :
- de parfaire la formation des utilisateurs sur micro et traitement de texte (450 collaborateurs répartis en France sur 14 sites équipés de 150 écrans PC et VS Wang et de 75 écrans/terminaux IBM 4381)
- de créer un service documentation et communication en informatique :
  - en centralisant et uniformisant les applications développées
  - en créant de nouvelles applications
  - [redacted] des [redacted] utilisateurs [redacted] collaborer à la maintenance du VS Wang sur un site de 130 personnes.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions au service du Personnel, sous référence VSG/ INF.
FRANCE CONSTRUCTION
42/48, rue de Bellevue
92100 Boulogne

Jonction

Objectifs : qualité et Croissance.

Le marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuées est en forte croissance : il double tous les trois ans.

Bull Transac s'impose comme leader européen dans ce secteur très porteur.

Pour relever le défi [redacted] demain nous accueillons de nouveaux

Ingénieurs Grandes Ecoles

H-F

Responsable Support Produits :

préparez l'insertion de nos produits sur le marché.

- développer une politique de maintenance
- Prévoir la logistique en "hommes" et matériels pièces détachées
- faire des études économiques pour vérifier le [redacted] coûts/revenus.

Un [redacted] et international.
Une mission qui englobe le produit [redacted] tous ses aspects (matériel, logiciel, système).

Le [redacted] des contacts, le goût pour l'action, des capacités à encadrer une équipe (10 personnes), la parfaite maîtrise de l'anglais : [redacted] le profil que nous recherchons.

Vous l'avez? Alors adressez votre dossier de candidature à Michèle Corbineau. **BULL TRANSAC.** 7, rue Ampère. 91343 MASSY Cédex.

Bull

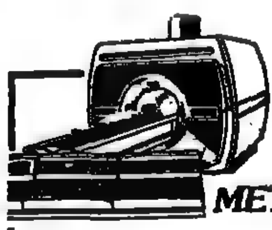

THOMSON-CGR

METTRE DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**Imagerie Médicale**. Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.*

Pour renforcer nos équipes, nous recherchons plusieurs

INGÉNIEURS INFORMATICIENS D'ÉTUDES GRANDES ÉCOLES

*De spécialité **Informatique** avec une expérience industrielle de [redacted] ans.*
- *Intéressés par les outils modernes en Logiciels :*
  - *Langage C – UNIX – S.G.B.D. – Environnement d'ateliers logiciels.*
- *[redacted] par les technologies modernes :*
  - *Disques optiques numériques.*
  - *Systèmes d'imagerie médicale.*
  - *Réseaux locaux.*

[redacted] participerez aux [redacted] de produits futurs de stockage et de communication [redacted] imagerie médicale.
(Réf. 1/LM)

*Spécialistes en **traitement numérique du signal ou de l'image** avec une expérience de la recherche dans des laboratoires reconnus.*
- *Intéressés par les techniques modernes [redacted] Algorithmique :*
  Traitement et analyse d'images. – Intelligence artificielle. Systèmes experts – Architecture de processeurs.
- *Motivés par les applications médicales :*
  - *Scanner. – Radiologie numérique.*

[redacted] participerez aux [redacted] nos produits d'imagerie médicale et [redacted] leur développement, grâce à nos moyens informatiques de pointe.
[redacted] 2/LM)

Si vous êtes attirés par ces postes et par notre Société, vous avez votre place dans l'une de nos équipes jeunes et dynamiques.

*Ces postes actuellement basés [redacted] **ISSY-LES-MOULINEAUX** seront dans le cadre d'un regroupement des activités Études et Développement de **THOMSON-CGR**, regroupés à **BUC (78)** mi-1986.*

*Merci d'adresser [redacted] dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Françoise LEMAIRE – **THOMSON-CGR** – [redacted] rue Camille-Desmoulins, [redacted] ISSY-LES-MOULINEAUX.*

THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

emplois régionaux

INGENIEUR D'AFFAIRES TOURISME

Metz

Une Société qui a pour objet l'étude et la réalisation d'aménagements dans les secteurs [redacted] l'agriculture, du tourisme et de l'industrie, en France et à l'étranger, rech[redacted] D'AFFAIRES. Il sera chargé du montage [redacted] différents domaines d'intervention de la Société [redacted] pour le secteur du tourisme. Il sera responsa[redacted] investissements, de la recherche des financem[redacted] des réalisations. Il aura également la responsabilité d'études générales ou [redacted] avec prise en comp[redacted] aspe[redacted] marketing, comm[redacted] et financiers, pour le compte [redacted] partenaires privés ou appartenant au secteur public. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 27 ans, possédant une formation supérieure type Maîtrise d'Aménagement du Territoire, ainsi qu'une première expérience de 2 à 3 ans dans le montage d'opérations immobilières, industrielles, touristiques,... Il sera parfaitement bilingue français/allemand. Ce poste est basé à Metz. Ecrire sous référence 8/4/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

L'INSTITUT DE FORMATION PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

recherche

- **SON DIRECTEUR**
- **UN FORMATEUR**

ROLE DE L'IFEAP :
- Conception et réalisation de sessions pour enseignants et chefs d'établissement
- Animation d'établissements dans leur innovation pédagogique

PROFILS RECHERCHÉS
- Expérience de l'enseignement ou du développement dans poste à responsabilité
- Maîtrise, ingénieur

Adresser C.V. + photo + lettre de candidature à : IFEAP
21, rue Merlet-de-la-Boulaye – 49000 ANGERS.

Organisme spécialisé
AMÉLIORATION DE L'HABITAT
Assistance aux collectivités locales – Urbanisme
20 salariés
recherche

UN DIRECTEUR

Disponibilité immédiate
Envoyer C.V., lettre manuscrite photo et prétentions à :
[redacted] Indre-et-Loire
15, rue H. Barbusse, 37000 Tours, avant le [redacted] mai [redacted]

SAINT-QUENTIN (AISNE)
recrute

1. UN CHARGÉ DE MISSION

« formation professionnelle »

niveau supérieur et expérience professionnelle souhaitée, aptitude aux relations humaines.

2. UN CHARGÉ DE MISSION

« économique »

expérience professionnelle exigée, formation commerciale et publicitaire, qualité de négociateur

Candidature et prétentions à adresser à
M. le Sénateur, Maire de la ville de Saint-Quentin
Hôtel-de-Ville
02100 SAINT-QUENTIN

Important établissement industriel de l'Etat
Région Ouest littoral

recherche

INGÉNIEUR SUR CONTRAT

FONCTIONS :
Elaboration, suivi et mise à jour des études ou rapports de sûreté des installations à terre associées aux chaufferies nucléaires.
Suivi des dossiers d'infrastructure et d'équipement industriel concernant ces installations.

PROFIL :
Ingénieur *niveau ENSI ou Arts et Métiers.*
Compétence ou expérience en énergie nucléaire souhaitable mais non indispensable.
2 à 6 ans d'expérience industrielle si possible.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie sous nº 7.214 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

VILLE DE DIEPPE
(36.000 habitants)
recherche

CADRE A POUR LA DIRECTION DE SON SERVICE URBANISME

Connaissances :
- Droit des sols et permis de construire (pratique de l'urbanisme réglementaire indispensable) ;
- Sensibilité approfondie en architecture.

Recrutement selon conditions [redacted]
Poste à pourvoir immédiatement.

Candidature à envoyer à :
M. le Maire – B.P.P.
76208 DIEPPE Cedex.

Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde

Jouez la carte de l'avenir !

BULL CP8

leader sur le marché de la carte à microcalculateur recherche un :

CHEF DE PRODUIT SENIOR

Ingénieur de formation après quelques années d'expérience en électronique et/ou informatique, vous vous êtes orienté vers le marketing.
Au sein de notre entreprise en plein essor, vous aurez la responsabilité de commercialiser des produits HARDWARE et d'en assurer le suivi technique tout en effectuant l'étude de marché sur un plan national et international.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Ce poste est basé dans l'ouest parisien.

Merci d'adresser votre dossier de candidature [illegible] M

Gérard Lavergne - BULL CP8
Rue Eugène Henaff
78193 TRAPPES CEDEX

Bull

POUR PILOTER NOS ÉTUDES DE GESTION, NOUS METTONS UN JEUNE INFORMATICIEN AUX COMMANDES

La réussite de nos projets d'ingénierie exige la parfaite maîtrise de la gestion de nos affaires.
Responsable des études [illegible] de la coordination de l'ensemble des projets en informatique de gestion (comptabilité, budget, suivi des activités, achats...), notre jeune pilote sera [illegible] collaborateur immédiat du Directeur Informatique et animera [illegible] petite équipe évoluant dans un environnement VAX 730, 750, 785 sur VMS [illegible] Oracle.
Bien sûr, il justifiera d'une formation supérieure (MIAGE, ingénieurs, ESC) et d'une expérience significative [illegible] matière d'informatique de gestion. Mais tout autant que [illegible] connaissances professionnelles, son potentiel d'adaptation et sa capacité d'évolution seront déterminantes pour sa réussite dans notre groupe.

Merci d'écrire à Christian SANCHEZ, [illegible] réf. 1031/LM, 9, avenue de Réaumur, B.P. 15, [illegible] Plessis-Robinson Cedex.

SODETEG

La maîtrise des systèmes

THOMSON INDUSTRIE ET [illegible]

LA CARTE A MEMOIRES COTE PRODUCTION !

PAYMATEC, leader mondial de la carte à mémoires recherche le

PATRON DE FABRICATION

TELECARTE

VOTRE MISSION : [illegible] au patron [illegible] la production, [illegible] êtes directement responsable du chiffre d'affaires associé à la [illegible] des cartes. Vous êtes responsable d'une équipe de 50 personnes travaillant en [illegible].
VOS OBJECTIFS : [illegible], qualité, [illegible] et quantités.
VOS ATOUTS : une [illegible] d'ingénieurs : Arts et Métiers, Centrale... Une expérience significative de la production [illegible] grandes [illegible], le sens [illegible] l'organisation, [illegible] la prise [illegible] décision, la disponibilité.
NOUS VOUS OFFRONS : une activité High Tech qu'il faudra gérer et adapter au mieux pour répondre à une demande sans cesse croissante.
Poste basé en région parisienne.
[illegible] CV, photo, rémunération actuelle au Chef de [illegible] PAYMATEC SCHLUMBERGER, 420 [illegible] d'Orves, BP 84, 92704 COLOMBES.

PAYMATEC
Schlumberger

DESSEIN

Importante entreprise Banlieue Parisienne

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Pour poste TECHNICO-COMMERCIAL En études et constructions de lignes électriques T.H.T.

Envoyer C.V. détaillé au n° M. BLEU 17, rue Label 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

SITONIC

Société [illegible] commercialisation [illegible] matériels informatiques et logiciels recherche :

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

- pour mettre en place nos moyens techniques faisant appel aux transmissions de données
- pour évaluer les produits informatiques que nous souhaitons vendre, auprès d'une clientèle située sur Paris et Région Parisienne.
- pour assurer le support technique correspondant.

Cette annonce s'adresse à des candidats de valeur voulant évoluer rapidement vers des responsabilités importantes et rémunération qui pourra être très élevée, seront largement dépendante des résultats obtenus.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à SITONIC - 29, rue Tronchet 75008 PARIS.
(Réponse et discrétion totale assurée).

DEPUIS 28 ANS, L'ELECTRONIQUE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS

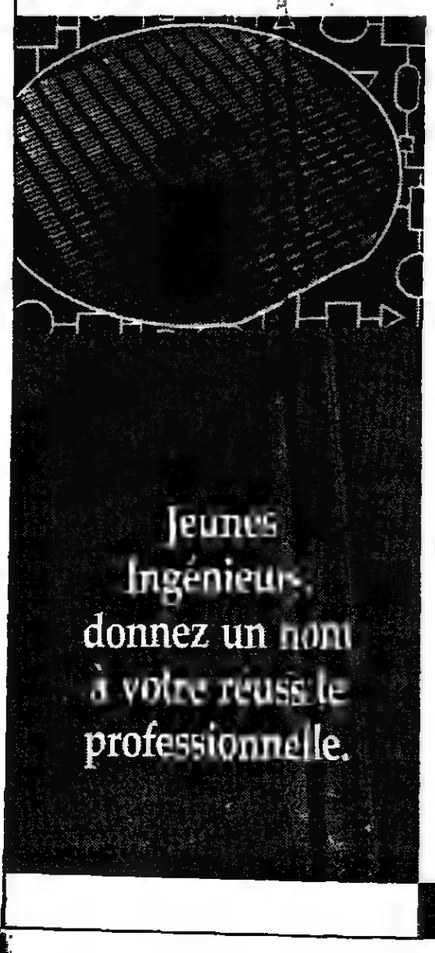

Pionniers dans les domaines de l'électronique de pointe, c'est parce que nous avons su prévoir que nous savons réfléchir et préparer votre avenir.
Notre société vous donne la possibilité d'exprimer à plein vos talents et vos capacités d'innovation, au sein de notre division SEMICONDUCTEURS.

CHEFS DE PRODUITS : DIVISION SEMICONDUCTEUR Réf. [illegible] M

Responsable de l'application de la stratégie TEXAS INSTRUMENTS sur la France et le Bénélux pour une gamme de produits, vous prenez en charge, en liaison avec les centres de production européens :
- L'identification des prévisions de vente,
- L'élaboration et le contrôle de la gamme de produits,
- La détermination et la mise en place des [illegible] de support technique,
- L'élaboration des politiques de prix
- La définition des plans de campagnes publicitaires.

Ingénieur électronicien de formation, vous avez développé lors d'une expérience de 3 à 5 ans les aspects, tant techniques que marketing, d'une fonction très évolutive.
Notre structure européenne exige de vous un très bon niveau d'anglais. TEXAS INSTRUMENTS vous offre [illegible] perspectives d'évolution à la mesure [illegible] vos résultats.
Les postes sont basés à VELIZY au sein de la Direction Marketing.

INGENIEURS DES VENTES Réf. [illegible] M

Ingénieur, vous avez 2 à 3 ans d'expérience de la vente industrielle, si possible de produits de haute technologie, et vous souhaitez rejoindre une société dans laquelle la vente est un tremplin d'évolution reconnu (vers des responsabilités commerciales, de produits).
Responsable du développement et du suivi d'un portefeuille clients sur un segment de marché précis - Télécom, Aérospatiale, Informatique, Grand Public, Industriel, - vous commercialisez l'ensemble de nos produits : micro-processeurs, circuits personnalisés,...
Très impliqué dans la phase d'identification des besoins du client, vous savez faire remonter les informations produits-marchés vers le marketing et participez ainsi à l'élaboration des stratégies futures de TEXAS INSTRUMENTS.
Sous la responsabilité d'un Chef des Ventes, vous êtes intégré dans une équipe dynamique et stimulante. Notre structure Marketing en Europe vous ouvre toutes possibilités d'évolution.
Les [illegible] à VELIZY.

Ingénieurs des Grandes Ecoles ou diplômés d'Ecoles de Commerce qui voulez donner un sens à votre réussite professionnelle, n'oubliez pas que c'est parce que nous avons su passé que nous savons préparer votre avenir.
Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10, avenue Morane-Saulnier - 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

TEXAS INSTRUMENTS

médio-système

OFFRES D'EMPLOIS

SERVICE S.A.
Société d'ingénierie du S.A.V. des différentes marques de PHILIPS (actuelles et [illegible])

CHEF DE PRODUITS

Boutique Services
Débutants ou 1re expérience

De formation supérieur (HEC, ESSEC, Sup de Co...), vous aurez pour mission la recherche et le choix des gammes d'ac[illegible]
Vous serez responsable des prix de vente, de la [illegible] des promotions équipes de vente, de la constitution des catalogues et mettrez en place le suivi des promotions par marketing direct (documentation technique et minitel).
La pratique de l'anglais est souhaitée ainsi que de bonne [illegible] en informatique.

Les possibilités d'évolution dans une très grande entreprise :

■ UN POTENTIEL CONSIDÉRABLE par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche au Commercial, du Marketing vers la Production, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. PHILIPS FRANCE représente près de 30.000 personnes dont 5 000 cadres et réalise un CA de 17,3 milliards de francs.
■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL. Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes : 28% du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à Monsieur AUTIER - Service S.A.
Rue des Vieilles Vignes, Croissy-Beaubourg, B.P. 1, 77311 Marne-La-Vallée cedex 2.

CONTESSE

L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

PHILIPS

هكذا من الاصل

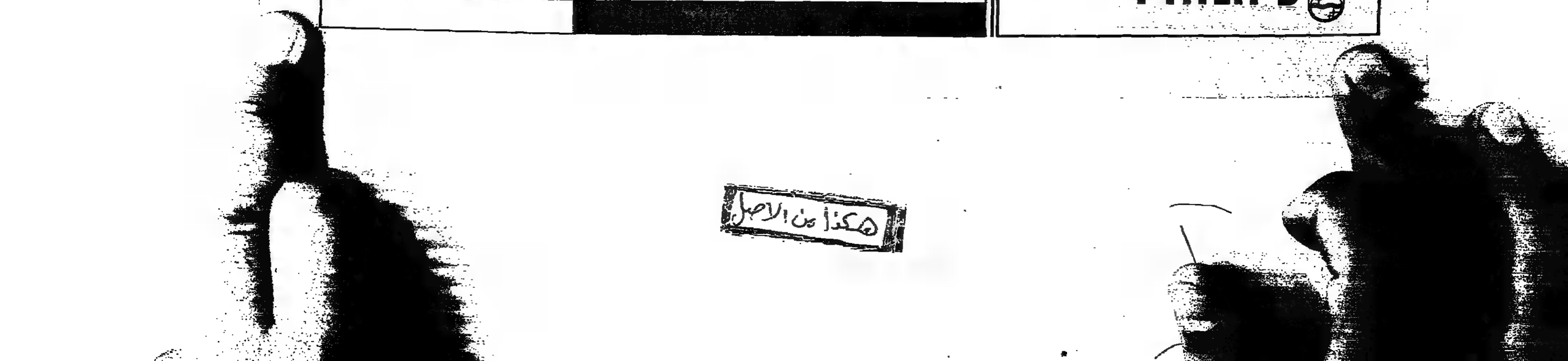

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

THOMSON-CSF
DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES

Nous sommes parmi les premiers mondiaux dans les domaines des Tubes Électroniques Professionnels. [illegible] radars, [illegible] télécommunications [illegible] et spatiales [illegible] l'imagerie électronique.

Notre force de vente riche de plus de cinquante Ingénieurs et Cadres, s'exerce sur les 5 continents.

Pour améliorer encore notre position mondiale, nous voulons partir à la conquête [illegible] nouveaux marchés, tant en France qu'à l'Export. Dans ce but, notre Directeur Commercial cherche [illegible] s'adjoindre le concours de plusieurs

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX ÉLECTRONICIENS
(GRANDES ÉCOLES)

ayant [illegible] connaissances en électronique. Une première expérience professionnelle [illegible] quelques années [illegible] souhaitée [illegible] non indispensable.

[illegible] dimension internationale [illegible] nos [illegible] suivant les postes, de fréquents déplacements [illegible] l'étranger, [illegible] que la [illegible] l'Anglais courant.

Vous êtes diplômé d'une Grande École, vous avez un fort potentiel. Vous voulez prouver votre performance dans un secteur d'activité de haute technologie et vous offrir d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière dans une division [illegible] la pointe du [illegible]

Nous vous [illegible] envoyer vos C.V., photo [illegible] prétentions [illegible] réf. ITC/M à [illegible] Responsable [illegible] Affaires Sociales : [illegible] SURBIER, THOMSON-C.S.F. – D.T.E. 38, rue Vauthier, [illegible] BOULOGNE.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF
TUBES ÉLECTRONIQUES

De l'analyse à l'organisation ...
Chef de projets informatiques

LE LIVRE DE PARIS. Importante filiale du Groupe HACHETTE – près d'1 Milliard de C.A., effectif de [illegible] personnes – nous vendons par courtage ou par correspondance, livres, encyclopédies, ouvrages informatifs de prestige... Nous nous attachons [illegible] développer *une informatique [illegible] bureautique performantes pour* accompagner l'accroissement [illegible] activité.

Notre équipe d'Organisation recherche [illegible] troisième **CHEF DE PROJETS ORGANISATION INFORMATIQUE.**

[illegible] directement au Directeur Administratif, vous définirez, [illegible] (ou ferez réaliser) [illegible] *mettrez en place* [illegible] *projets, en faisant appel tout particulièrement à nos outils* **micro-informatiques** et [illegible] notre **infocentre** : gestion clients, optimisation promotion, gestion de production assistée, modèles statistiques, organisation administrative... Vous interviendrez dans un esprit [illegible] prestation [illegible] service [illegible] un *souci de formation auprès* [illegible] utilisateurs.

Jeune diplômé (e) (Ecole Supérieure [illegible] Commerce, MIAGE...) vous [illegible] 3 ans d'expérience d'organisation, en Cabinet ou en Entreprise.

Merci d'adresser [illegible] complet (lettre manuscrite, C.V., et [illegible]), sous réf. 6039/M2 au Service G[illegible] des Cadres 12, rue François-1er - [illegible] PARIS.

HACHETTE

DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

TRÈS IMPORTANT ORGANE DE PRESSE

Recherche pour un de ses départements commerciaux un

DIRECTEUR

De formation supérieure et ayant l'expérience des métiers de [illegible] communication et du marketing, il aura pour mission la restructuration et la dynamisation de son secteur et l'animation d'une équipe d'une quinzaine de personnes.

[illegible] C.V. [illegible] photo [illegible] MONDE PUBLICITÉ sous le [illegible] M
5, [illegible] de MONTTESSUY, 75007 PARIS.

Société leader mondial de la distribution de micro-informatique professionnelle

recherche pour sa
DIRECTION DE LILLE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable équipe commerciale, il prendra en charge la *mise en œuvre du développement et la définition de la* stratégie commerciale.

DIRECTEUR DES VENTES

- Animation d'une équipe d'ingénieurs commerciaux.
- Relations avec les Grands Comptes.

Ces deux postes offrent [illegible] des candidats expérimentés et de [illegible] potentiel des [illegible] de [illegible] niveau [illegible] de larges perspectives de [illegible]

Merci d'adresser lettre man., C.V. et photo s/ nº 7.238 M,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

[illegible] internationaux

Ecole française de Nairobi recrute 1 couple d'instituteurs titulaires – Septembre 1986
Ecrire ou téléphoner
FE.F.N. [illegible] BOX [illegible]
[illegible] – Kenya
Tél. : 56-[illegible]/56-76-22
URGENT

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ouvre une inscript. pour la pourvue d'un poste, à plein temps, de profess. ordinaire de linguist. et philologie du russe. Titre exigé : doctorat ès lettres, doctorat d'Etat ou publications importantes, habilitation.

Entrée en fonct. : 1er sept. 87.

Les candidatures (avec C.V. et liste de publications, en 5 ex.) doivent parvenir, avant le 1er juin 1986, au Doyen de la Faculté des Lettres, Bâtiment central, 1015 LAUSANNE, Suisse. Tél. : 46-31-26.

Fédérat. écoles catho. franç. ISTANBUL ch. sept. 86 : MATHS, SC. PHYS. : PROF. CHRÉTIENS DIPLOMÉS, 2 ann. exerc. Ecr. HAVAS PUB., B.P. 412, 29275 Brest s/réf. 3926.

CONSULTANTS recherchent : PARTENAIRES pour Directions Régionales. Tél. : (16) 66-95-66-40.

FÉDÉRATION NATIONALE
rassemblant une centaine d'établissements de formation (secteur agricole) souhaite renforcer la petite équipe (5 permanents) de son bureau parisien
et recherche un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

CE POSTE, QUI EXIGE des compétences en gestion administrative et financière, en comptabilité et fiscalité S'ADRESSE de préférence à un JEUNE TITULAIRE du DECS justifiant d'une première expérience réussie dans une Direction Financière, ou un Cabinet d'Expertise Comptable.

Merci d'adresser C.V. + rémunération actuelle sous réf. 340/LM à DICA SÉLECTION, 69, rue Lecourbe, 75015 PARIS.

MASSON, ÉDITEUR
MÉDECINE, SCIENCES, DROIT
recherche

TECHNICIEN DE FABRICATION

pour prise en charge d'ouvrages, du manuscrit au bon-à-tirer, B.T.S. Estienne, exp. livre scient. appréciée.

Adr. [illegible] manuscrite, C.V., photo sous réf. TF A :
SPAG, 120, bd Saint-Germain, 75280 PARIS Cedex 06.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ÉTUDES DE MARCHÉ DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
recherche

JEUNE CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Envoyer C.V. + prétentions sous nº 7224 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

B.E.T. de V.R.D.
Recherche région parisienne
OPÉRATEUR GÉOMÈTRE
Expérience. Libre de suite.
Libéré O.M. Tél. pour R.V. :
(1) 45-33-64-96.

OFFRES D'EMPLOIS

COGEMA — VELIZY-VILLACOUBLAY

Société française leader du secteur nucléaire, C.A. consolidé de près de [illegible] 20 milliards, effectif : 14600 personnes ; recherche pour renforcer son service d'**AUDIT INTERNE** en cours de développement.

auditeur senior

Sous la responsabilité du chef de service, il participera à l'établissement du plan d'audit interne, à l'élaboration et à la maintenance des normes comptables et financières de la compagnie ; il prendra en charge la réalisation complète des missions, contrôlera l'application des normes, proposera les actions correctives nécessaires et assurera le suivi des recommandations.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 27 ans minimum, de formation supérieure option : finance-comptabilité + DECS ou l'équivalent, ayant acquis une première expérience de l'audit, de préférence au sein d'un cabinet utilisant les méthodes anglo-saxonnes. **Réf. 22.495-[illegible]**

auditeur junior

Il sera chargé de missions similaires à celles de l'Auditeur Senior au sein de la même équipe ; c'est un candidat âgé de 25 ans minimum, de formation supérieure orientée **INFORMATIQUE** (exemple : MIAGE,...) ayant acquis une première expérience. **Réf. 22.500-[illegible]**

Ces postes sont une réelle opportunité de carrière pour de jeunes candidats désireux de faire la preuve de leurs compétences au sein de ce Groupe très performant.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions sous la référence du poste choisi, à l'attention de *H. CARON*

Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Une mentalité de partenaire !

Nous sommes une équipe de 27 consultants répartis en plusieurs cellules à Paris, Lyon et Mulhouse. Nous intervenons en entreprise dans des domaines variés : gestion du personnel, formation, recrutement. Nous recherchons un

CONSULTANT EN RECRUTEMENT
de haut niveau pour PARIS

LE PARTENARIAT EST, CHEZ NOUS, UNE REALITE.

D'UN COTE, NOUS VOUS OFFRONS :
- Une image de marque de sérieux et de compétence basée sur une ancienneté et expérience de plus de 15 ans.
- L'assistance de psychologues et graphologues au plan technique.
- Une organisation logistique.

NOUS VOUS DEMANDONS :
- Une expérience confirmée de l'entreprise et plus particulièrement du recrutement.
- Un réseau relationnel et de solides qualités commerciales car vous devrez gérer votre clientèle, la développer et la suivre.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 61409 M, à notre Conseil Françoise BARSI.

13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS - Tél. 42.85.15.63 — centor

---

LANCÔME
PARIS

Le chef des services comptables

Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous êtes responsable de la comptabilité générale et analytique, de la trésorerie, des relations avec les banques ainsi que de l'ensemble des comptes au niveau du bilan. Vous animez une équipe de 15 personnes.

Titulaire d'un DECS, complété par un certificat supérieur, vous avez exercé des responsabilités de Chef Comptable, durant 5 à 7 ans, dans une société commerciale ou industrielle, de préférence dans les produits de grande consommation. Vous avez également animé une équipe performante.

Agé de 30-35 ans environ, vos qualités [illegible] et de rigueur, votre disponibilité seront des atouts supplémentaires.

La réussite dans ces fonctions vous permettra d'évoluer à l'intérieur de nos structures.

Le poste est situé dans la proche banlieue Sud.

Merci [illegible] votre candidature (lettre manuscrite + CV), sous réf. [illegible], à la Direction du Personnel, 188 rue Paul Hochart, 94150 Chevilly-Larue.

Paris

Notre 15ème partenaire : un patron de choc

Il nous impressionne par son dynamisme commercial, sa culture d'entreprise, sa perspicacité, son imagination.

Il cherche une activité de Conseil de Direction dans une société qui sort des « sentiers battus » et qui a de nombreux projets.

Nous vous proposons d'être acteur de notre développement en région *parisienne en intégrant une équipe de 4 personnes qui, sous votre* impulsion, doit grandir très vite.

Notre 15ème consultant est un patron de choc, un partenaire, un futur associé dirigeant. Voulez-vous en savoir davantage ?

Prenez contact avec Patrick de BEJARRY en lui écrivant sous référence 1740 M.

argos
HOMMES, STRUCTURES ET STRATEGIES
135, avenue de Wagram 75017 PARIS
Tél. : (1) 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

2 jeunes comptables

L'un BTS ou DUT, l'autre Sup de Co (option finance comptabilité), tous DECS.

Le Département Financier et Comptable d'un important [redacted] privé souhaite s'adjoindre pour renforcer son potentiel, deux jeunes comptables dynamiques agés environ de [redacted].

Ceux-ci, rejoindront de petites équipes où ils participeront pleinement [redacted] tous travaux courants de comptabilités générale, bancaire,... très [redacted] par un outil informatique performant.

Leur formation de [redacted] en comptabilité [redacted] le garant [redacted] leurs connaissances théoriques, mais, [redacted] **première expérience** (emploi ou stages) au sein d'une **petite entreprise**, ou d'un **cabinet d'expertise comptable**, [redacted] leurs connaissances pratiques.

Ces postes sont formateurs, [redacted] à des jeunes professionnels la garantie d'un développement de carrière, qui [redacted] fonction de leurs résultats.

Connaissance de **l'anglais** serait appréciée.

Si cette proposition vous intéresse, adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 2108 à :

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra confidentiellement.

MONTROUGE

La filiale française d'un groupe multinational recherche un

fiscaliste comptable senior

Relevant du chef des [redacted] fiscaux basé à Londres, il devra assurer la préparation des états [redacted] la société et la coordination des audits extérieurs, effectuer les paiements, **conseiller le chef des services fiscaux en matière de fiscalité des [redacted]**, d'impôts sur les sociétés, de déclarations de salaires, être l'[redacted] des autorités fiscales françaises, assurer la liaison avec le département fiscal de la maison-mère.

De formation supérieure en Droit, avec une spécialisation fiscale et comptable, pratiquant couramment l'anglais, il a acq[redacted]érience de 3 ans minimum en Cabinet ou dans une société d'envergure in[redacted].

Déplacements fréquents à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournée), prétentions sous référence 22.505-M [redacted] l'attention de H. CARON

C&L Coopers & [redacted]
DIVISION [redacted]
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Société d'Etudes
Spécialisée dans le Domaine de la Mécanique Avancée (Dynamique des Structures et des Fluides : Matériaux Nouveaux)

Leader Européen dans son Domaine
recherche
pour ses activités en forte expansion
(Espace ; Aéronautique ; Défense...)

1. SON CHEF DE DÉPARTEMENT

MÉCANIQUE AVANCÉE/DYNAMIQUE RAPIDE

2. DES CHEFS DE PROJETS

Responsables d'Equipes d'Etudes et de Développements (Hydrodynamique ; Chocs/Impacts ; Dynamique des Fluides)
pour Applications Industrielles de Pointe
Projets Internationaux

[redacted] Grande Ecole (X, ECP, Sup-Aéro...)
Docteurs ou Equivalent
5 à 10 ans d'expérience minimum
Postes d'avenir pour Candidat[redacted] haut niveau

Envoyer C.V. et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL S.A.
Silic 270 - 94578 RUNGIS Cedex.

[redacted] industrielle recherche
pour [redacted] à AIX EN PROVENCE

UN RESPONSABLE GESTION-FINANCE

Sous l'autorité du Directeur du Centre et assisté de quelques collaborateurs, il exercera les fonctions suivantes pour plusieurs centres de profit :

- *animation du processus budgétaire,*
- *conseil des responsables opérationnels,*
- *gestion de trésorerie et relations avec les banques.*

Profil : Formation supérieure avec 3 à 5 ans d'expérience minimum dans ces domaines.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 3790, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS

JEUNE SPECIALISTE DISTRIBUTION

Votre première expérience dans un groupe de distribution ou un organisme d'assistance (études de marché, plans, marketing, gestion...) et vos qualités d'initiative, de [redacted] vous [redacted] un rôle de conseil, d'évaluation et de négociation à hauts niveaux.

Rejoignez [redacted] d'un [redacted] financier spécialisé dans [redacted] commerce associé (franchise) créé depuis 10 ans par un groupement de distributeurs leaders sur leur marché.

Envoyer votre dossier sous réf. 312 à

COGER 3, Place Sévérine - 93310 Le Pré St Gervais

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
Neuilly/Sablons
recherche

JURISTE
Confirmé

[redacted] Doctorat en droit privé

Pour seconder un [redacted] consultant [redacted] droit [redacted] droit patrimonial (structu[redacted], acquisitions, concentrations, transmissions).

Une [redacted] complémentaire [redacted] comptable ainsi que la connaissance [redacted] l'anglais seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 8408, à B.E.O,
34, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ KELLER

Importante [redacted] d'un [redacted] spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes et de [redacted] de [redacted] acoustique

[redacted]

UN RESPONSABLE D'AFFAIRES

C'est avant [redacted] un [redacted] ayant une expérience de la vente d'équipements accessoires ou produits techniques à l'usage de l'industrie [redacted]

C'est un homme de dialogue (interne ou externe) avec les services d'études, de recherches, d'achats, voire de production.

Le [redacted] 30 ans, il est [redacted] et/ou d'expérience commerciale (une [redacted] technique sera un +).

[redacted] constructeurs automobiles, des [redacted] auprès des bureaux d'études ou services achats seraient fortement [redacted]

[redacted] C.V., photo et prétentions à :
KELLER
[redacted] Bd [redacted] Mantes - BP 2 - [redacted]0 AUBERGENVILLE

JMA JAPAN MANAGEMENT CONSULTING
Filiale de JMA Tokyo

CONSULTANTS MANAGEMENT INDUSTRIEL

Recherchons Ingénieurs (type Arts et Métiers, INSA)
Expérience de 5 ans dans une fonction de Production (Industrialisation, Gestion), ayant participé à un projet majeur dans l'entreprise.

Formation en France et au Japon assurée.
Pratique d'une langue étrangère (anglais, italien...) souhaitée.
Déplacements courts mais fréquents en France.

Envoyer C.V. à : JMA EUROPE S.A.
80, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

PANTHEON
Duplex 4e/5e ét. séj. 2 chbres 65 m² asc. balcon.
GARBI 45-67-22-88.

Mt LUXEMBOURG
VAL DE GRACE
Imm. récent, tt cft, gd balcon, liv. dble. 3 ch. + chbre enf., entrée, cuis., 2 bains, 2 w.-c., 138 m², soleil, 3e ét.
282, RUE SAINT-JACQUES.
Mardi, mercredi, 14 h-17 h.

6e arrdt

ODÉON Studio tout confort, bon état, soleil. 340.000 F. 43-26-97-16.

12e arrdt

12e PRÈS NATION
Gd séj. + 2 chbres, bal. cuis., bains, chauff., bon imm. anc. 885.000 F. Micot, 43-44-43-87.

14e arrdt

Montparnasse. N.D.-des-Champs 3 pces, 2 bns, 75 m² sur jard., box. 5e ét. asc. T. 43-26-73-14.

[redacted] TT CFT. SOLEIL [redacted] F. [redacted]

16e arrdt

R.C.I.
vous informe de [redacted] pro[redacted] en [redacted] imm. pierre de T. gd ou bon stand. Prof. lib. autorisée.
PRÈS PORTE AUTEUIL
2, 3, 4 PCES LIBRES ou occupés récupérables.
RUE BOISSIÈRE, 5/6 PCES LIBRES. 5e étg balc. 4/5 PCES occupés récup[redacted] dernier étage à [redacted].
[redacted] AV. V[redacted]-HUGO [redacted] 3, 4, 5/6 PCES LIBRES ou occupés récupérables.
R.C.I. 47-58-12-21.

17e arrdt

PTE MAILLOT ravissant 2/3 P. PLEIN SOLEIL CHARME tt cft LE POULAIN – 43-20-73-37.

8, RUE DU PRINTEMPS
Luxueux appt 100 m² env. + terrasse, cave, park. 1.950.000. S/pl., 14 h/19 h ou 47-42-08-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAURICE, résidence stand. bords de Marne, 2 pces 53 m² + jard. priv. clos 136 m², cuis. et s.-de-b. amén., cave, park. s/sol. Frais de notaire réduits. RER à 10 mn. 685 000 F. Tél. : 48-89-91-02.

Province

SÈTE (34200) PLEIN SUD [redacted] ET PLAGE
Studio-cabine 4 personnes dernier étage, terrasse dans marina. Ent. meublé. Tous commerces. Parking privé 290 000 F. Immobilier Gylbart (16) 67-53-53-40

MER ROSCOFF Bretagne
Vds studio, cuis., s. de bns, w.-c., loggia ouverte ou fermée, 200 m mer, exp. Sud. Téléphone : 78-47-43-74.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour [redacted] et étrangère apparts et hôtels Part. dans quartiers résidentiels paiement compt. chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT [redacted]-20-87, même le soir.

ARCHITECTE
Ch. hôtel part. ou appart. à partir de 500 m². [redacted] stand. Neuilly ou Paris XVIe pour clientèle étrangère. [redacted] T. 46-02-67-75

immeubles

J.-M. CLEMENT ach. cpt tous IMMEUB. dans Paris. 111, av. V.-Hugo. [redacted]

locat[redacted] non meublées demandes

Paris

Pour certains dirigeants et employés en cours mutation, importante Société [redacted] Produits chimiques [redacted] catég., studios, [redacted] et [redacted] Merci. Tél. 45-04-04-45 H. Bureaux.

[redacted] meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou [redacted] l'achat APPTS DE GDE CLASSE [redacted] CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE. [redacted] stés [redacted]
Tél. : 45-62-78-99

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés S'adr. SERVICE ACCUEIL. Téléphone : 42-56-28-16.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

[redacted] individuelles

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. IMMÉDIATE RER, BOIS. [redacted] joli « MANSART » séj., [redacted] s/700 m² terrain. [redacted]TION PLEIN SOLEIL.
DEMIOHELI
[redacted]-50-22 - 48-73-47-71.

pavillons

SANNOIS (95)
Vends pavillons
1) 98 m² + cave aménagée 36 m².
2) Pavillon de 54 m², terrain 248 m² dont jardin 155 m², gare à 5 mn à pied, commerce à proximité imméd.
Ecrire sous le n° 8892 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

[redacted]
Résidentiel centre et RER, jolie maison sur 2 niveaux, grenier, cave, gar., jard. 500 m², 1.470.000 F. [redacted]7-60-16.

maisons de campagne

TÉL : 69-04-13-68
VENDS MAISON CAMPAGNE 3 HEURES DE PARIS
Cuisine, salle à manger, cheminée rustique, deux chambres, salle de bains, garage, cave, hangar, pêche 1.000 m², 14 km de Moulins.

propriétés

BARBIZON
50 km. Paris autoroute villa neuve pierre de taille 500 m², [redacted]tables, terrain 3 300 m² + [redacted]ges. Prix : 1 820 000 F. Facilités. 89-34-14-24.

64 - BIARRITZ
[redacted]S BELLE DEMEURE [redacted]-NORMANDE XIXe » R.-de-ch. : 280 m² habit. gd hall, voûtes, gdes chbres, bains. [redacted]tion : 100 m². DÉCORA[redacted] SOMPTUEUSE terrasse vitrée, ja[redacted] 200 m² paysagé + ST[redacted] indép. Prox. centre, plages, golf. Px 1.850.000 F (expertisée 1.750.000 F). Tél. : 60-14-33-68 (bur.) ou 60-11-22-32.

villas

TRÈS RARE
1 [redacted] PARIS [redacted]
5 mn [redacted] Ecrin de verdure, 8.700 m², clos, calme, [redacted]
MAJESTUEUSE VILLA NEUVE
pêche canotage, équitation intérieur d'une demeure confortable, alliant style, élégance, sal., gd séjour harmonieux, accès direct terrasse, pisc. privée, cuis. luxueusement amén., 3 chbres, bns, w.-c., gar., s. de jeux
Traite avec 150.000 compt, long crédit
TURPIN RELAIS MIEL
Montargis
Téléphone : (16) 38-92-72-32 et apr. 20 h : [redacted] 38-98-22-29.

Au pied du LUBERON (84)
PARTICULIER VEND
TRÈS BELLE VILLA
2 chambres + bureau
Cuis. équipée, grand séjour avec cheminée
garage (2 véhicules)
très bon standing avec piscine sur 1.200 m² clôt. Arboré. Vue imprenable, village agréable
PRIX : 95 unités
Téléphone : 90-20-39-45.

VILLA
A VENDRE
RÉGION LUBÉRON
5 km D'APT
800 mètres village
Villa comprenant : gd séjour avec cheminée, entrée, cuisine, w.-c., s. de bns, 2 chbres, terrasse 50 m², garage - [redacted] pied + cabanon. Possibilité d'agrandissement - sur 4.300 m² de terrain boisé (pins et chênes)
SITE PROTÉGÉ
Téléphone : 90-75-44-78 aux heures de repas
PRIX 850.000 F.

hôtels [redacted]

ROUEN proximité gare SNCF, bel hôtel particulier 18e, colomb., jdn. Prix 2 600 000 F. Cab. DESERT, 35-70-97-26.

manoirs

Allier, splendide manoir 17e Très grd cft de village. 10 pces, Parc 8.000 m². Belles depend. Doc. + photo. Cabinet Pezet 03500 SAULCET Téléphone : 70-45-35-70.

forêts

A VENDRE
BOISEMENT
POUR EXPLOITATION
(pin noir d'Autriche)
13 ha. âge : 35 ans, situé au nord de l'Hérault. 400 000 F justifié par experties. Tél. : 90-86-10-49.

viagers

F. CRUZ — 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE 8e
Conseil, 48 ans d'expérience
Prix rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

ETUDE LODEL
[redacted], 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 43-55-61-58.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER
entre particuliers
maison, appartement, château propriété, terrain commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
6, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11

POUR VENDRE OU ACHETER
entre particuliers
maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
[redacted] 1876
6, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

bureaux

Locations

17e PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H/24
[redacted] services : tél. [redacted] réunions, restaurant, etc.
ACTE - 43-80-90-10

ÉTOILE

BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
[redacted] DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT - TELEX
TÉL. : (1) 47-27-15-59.

NEUILLY - MÉTRO
Loue directement 1 bureau ou + ds imm. neuf. 47-58-12-40.

[redacted] DEPUIS [redacted] F/ms.
St-HO[redacted]. Tél. : [redacted]
[redacted] Tél. : [redacted]
Loc. BUREAUX PARIS-BANLIEUE.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, sec[redacted], télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais [redacted]
ASPAC 42-93-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin ARTICLES SPORTS rue [redacted] - Paris 17e Tél. : 43-87-88-03

locaux commerciaux

Ventes

MAINE-MONTPARNASSE
Local r.-de-ch., 35 m² + 27 m² sous-sol. Libre, tte propriété, plein soleil, 470 000 F. 43-26-73-14/45-48-26-26.

Locations

A louer [redacted] m² [redacted] convenant pour vente, dépôt, atelier de fabrication et bureaux, grand parking Téléphone : 42-87-84-74.

DEMANDES D'EMPLOIS

En politique on dirait :
[redacted] 40 ans [redacted] fut [redacted] jeune loup
[redacted] 50 ans il [redacted] ministre
[redacted] 60 [redacted] il [redacted] président.

Dans le monde des affaires... Je vous [redacted] 25 ans d'expérience Cadre dirigeant, j'assure :

FONCTION FINANCIÈRE

Animant se[redacted] administratifs informatiques, [redacted] les [redacted], centralisant la trésorerie, les structures, relation : banque, administration fiscale, sociale.

Participant à la vie commerciale, industrielle de l'entreprise, J'ASSISTE ET CONSEILLE en matière de gestion financière et de politique de développement.

Je vous propose [redacted] vous aider pour 10-20 ans. CONTACTEZ-MOI, que vous soyez PME-PMI ou GROUPE. Ecrire sous n° 953 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX, qui transmettra.

CADRE SUP. 15 ans expérience, cinq continents prospection commerciale et vente biens équipement, [redacted] projets industriels et financement, création/anime[redacted] agents et SAV, [redacted] toutes missions ponctuelles assistance export et conseil à PME ne pouvant recruter collaborateur expérimenté sous contrat.
Ecrire sous le n° 7.235 [redacted] LE MONDE PUBLICITÉ 5, [redacted]

H. Universitaire [redacted] ans, gérant de banque depuis 1980, ch. emploi similaire ou ocial, région Pyrénées-Orientales. Contact. B.P. [redacted] 4800 Belgique

H. 35 a., [redacted] 14 a., prof. [redacted] reconversion de carrière admi[redacted]
[redacted] sous le n° 7.217 M LE MONDE PUBLICITÉ [redacted] rue de Monttessuy, Paris-7e.

14 ANS EXPÉRIENCE
[redacted]
Grand-News
J.-F. dynamique, ch. poste motivant et co[redacted]ondant dans Presse ou [redacted] agence. Disponible rapidement et prête à former. Tél. 43-57-64-11.

J.H. 22 a., BTS info., DEST CNAM en prépa., anglais, espagnol, ch. [redacted] ou [redacted]ploi en communication audiovis., conception médiatique, TV, traitement de l'image. D. Leroy, 171, rue [redacted] CONFLANS.

Journaliste [redacted] rech. tous travaux rédaction, adaptation ou rewriting, littérature, histoire, [redacted] anglais-français, espagnol-français. Lecture ou relecture de textes, correction d'épreuve. Téléphone : 30-24-01-20.

D. 60 ans, excel. présentation, sérieuse réf. rech. place dame de compagnie auprès personne seule voyageant beaucoup. Ecrire sous le n° [redacted] LE MONDE PUBL[redacted] 5, rue de Monttessuy, [redacted]

Traduct. Interpr. Négociat. CHINOIS diplôm. Univ. Canton, 8 ans expér. négoc. franco-chinoises, collaborerait tte entreprise, désir. investir ou [redacted] CHINE. Tél. [redacted]

J.-F. 28 ans. Licencié [redacted] Expér. Crédit, rech. poste [redacted] ou contentieux, [redacted]triel, financier — 43-07-52-47.

INFORMATICIEN
40 ans, 4 ans d'expérience en Logiciel Graphique. Tps réel ch. situation pour monter
ACTIVITÉ GRAPHIQUE
Ecrire sous le n° 7.2[redacted] LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, [redacted]

ENSEIGNANT ÉLECTRONIQUE MICROPROC. (HARD) ch. poste mi-temps préf. enseignement. Tél. : 45-57-82-21.

[redacted] sciences économiques libre de suite, cherche situation. Tél. de 9 [redacted] à 15 h, [redacted]

capitaux [redacted] commer[redacted]

Négoce [redacted] rech. [redacted] Tél. [redacted]

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS [redacted]

L'Etat offre des emplois sta[redacted] rémunérés, à [redacted] les Français avec ou [redacted] diplôme. Demandez une [redacted]mentation (gratuite) [redacted] la revue spécialisée. [redacted] CARRIÈRES [redacted] B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
45-55-91-82

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. François SCHEER
et Mme, née Nicole Roubaud,
Adrien et Maxime,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Orane,

[redacted] Bruxelles, le 25 avril 1986.

30, avenue des Chasseurs,
1950 Kraainem (Belgique).
8, rue Maison-Dieu,
75014 Paris.

Décès

— **Etienne ALLEMAND,**
enseignant à l'université de Paris-VII,

nous a quittés le 23 avril 1986.

Ses principaux ouvrages sont : *Ethosystème et pouvoir, Pouvoir et télévision, l'Information scientifique et la télévision.*

— Le professeur Louis Auquier,
président de l'université René-Descartes (Paris-V),
et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur Pierre-Yves Hatt et Mme le docteur Andrée Hatt-Auquier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André AUQUIER,
née Brigitte, Jeanne Michel,
pianiste,
ancienne internée résistante
(réseau d'évasion Comète),
médaille de la Résistance belge,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, décédée [redacted] Paris le 25 avril 1986, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence) dans l'intimité.

3, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

— Mme René Boisgirard,
M. et Mme Claude Boisgirard,
Isabelle et Christophe,
M. et Mme François Roucher,
Xavier, Bruno, Claire et Bénédicte,
Mlle Jeanne Cadet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître René BOISGIRARD,
commissaire-priseur honoraire,
ancien président de la Compagnie
des commissaires-priseurs de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier national du Mérite,

décédé [redacted] l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu [redacted] mercredi 30 avril à 11 heures, en l'église d'Ouistreham (Calvados). L'inhumation aura lieu le même jour [redacted] heures, dans l'intimité familiale au cimetière du [redacted]

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, avenue du Général-Leclerc,
14150 Ouistreham.
6 *bis*, rue Donizetti,
75016 Paris.
88, rue de l'Université,
75007 Paris.
14, avenue Bartholomé,
78370 Plaisir.

— Mme Pierre Closset,
M. et Mme Patrick Sebilleau
et leur fils Bruno, et Sophie Chevallier,
M. et Mme Pierre Chiquet
et leurs enfants,
M. et Mme Yves [redacted]
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne CHEVALLIER,

survenu le 22 avril 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 25 avril [redacted] Bourron-[redacted]

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES
ANDRÉ KERTESZ
De Paris et de New York
PALAIS DE TOKYO
13, avenue du Président-Wilson
Tous les jours de 9 h [redacted] à 17 h 15 sauf le mardi
Du 24 [redacted] au 2 juin 1986

— Mme Roger Dujour,
Le docteur et Mme René Beronti,
M. et Mme Jean-Paul Dujour,
M. et Mme Michel Dujour
et leurs enfants,
Mlle Simone Dujour,
font part du décès de

M. Roger DUJOUR,

survenu [redacted] Paris le 27 avril 1986, à l'âge de quatre-vingts ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 2 mai [redacted] h 30, en l'église [redacted] des [redacted] Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

160, [redacted] de Suffren,
75015 Paris.

— M. et Mme Lucien Eberhard,
M. et Mme André Eberhard,
[redacted] et [redacted]
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert EBERHARD,
née Berthe Wimphen,

survenu le 21 avril 1986.

Les [redacted] ont eu lieu [redacted] l'intimité.

— Le directeur de l'UFR des sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion de Besançon,
Les enseignants,
Le personnel administratif, technique et de service,
Les [redacted]
ont le profond [redacted] de

Claude ENTREVAN,
chargé de cours de droit public,

[redacted] le 24 avril [redacted]

— Le docteur et Mme Raoul Vannier
et leurs enfants,
M. et Mme Eugène Decimo
et leur fille,
M. et Mme Francis Fayolle
et leurs enfants,
Mme Philippe Fayolle
et ses enfants,
Mme Brigitte Fayolle
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie FAYOLLE,

survenu le 26 avril 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Paris.

La [redacted] religieuse [redacted] célébrée le [redacted] 30 avril à 15 h 45, en l'église Saint-Germain de Soisy-sous-Montmorency.

7, avenue [redacted]
95230 Soisy-sous-Montmorency.

— [redacted] (21).

Mme Sonia Girardot,
son épouse,
Nicole Morhain,
Geoffroy, [redacted], Guillaume,
Tony Frualdo,
Sabine et Jean-René Girardot,
Yaël et Elsa,
Françoise et Philippe Girardot-Mechin,
Benjamin et Claire,
Sylvie et Patrick Duguiat,
Sophie et Sébastien,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Jacob,
ses beau-frère et belle-sœur,
Mme Charlotte Barthélemy,
sa tante,
Ainsi que toute la famille
ont la profonde douleur de faire part du décès survenu subitement en Turquie, à l'âge de soixante-neuf ans, de

M. Henri GIRARDOT,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'académie honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
médaille du combattant volontaire
de la [redacted]
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 avril 1986, [redacted] 14 h 30, au cimetière de Dijon.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue bourguignonne contre le cancer, 1, [redacted] (Dijon), CCP Dijon 103 67 G.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[redacted] A, rue de la Chaumière,
21240 Talant.

— Mme Geneviève Gretillat,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

**Docteur
Etienne-Simon GRETILLAT,**
vétérinaire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
[redacted] des [redacted] académiques,
officier du mérite agricole.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 30 avril, à 10 [redacted] 45, en l'église de Négron (Indre-et-Loire).

« La Moutonnerie »
Nazelles-Negron,
37530 Amboise.

— M. et Mme Pierre Jacquis
et [redacted] enfants, [redacted], Philippe, Agnès, Marie-Dominique et Claire,
[redacted] et Mme Alain Jacquis
et leurs enfants, Florence, Stéphane, Bruno, Vincent et Sabine,
M. et Mme Paul Jacquis
et leurs enfants,
Mme Jean Poinas
et son fils,
M. Albert Jacquis
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Henri JACQUIS,
ancien interne des Hôpitaux de Lyon,
ingénieur ICPI, licencié ès sciences,

leur père, grand-père, frère et oncle, survenu à Roanne, le 25 avril 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 28 avril, en l'église Saint-Etienne de Roanne.

11, rue Bourgneuf,
42300 Roanne.
3, rue A.-Germaine,
10000 Troyes.
49, rue Robert,
69006 Lyon.

— Mme Jean Meyer,
M. Yves Meyer,
M. et Mme Gilbert Meyer,
Danièle, Yann, Florant Meyer,
ses pet[redacted]
M. et Mme Jacques Hauser,
Mme Marthe Spira,
leurs familles, parents et alliés,
ont la peine de faire part du décès, le 26 avril 1986, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année de

M. Jean MEYER,
maître imprimeur,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre [redacted] palmes 1914-1918,
médaille de l'Y[redacted]

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

2, villa Montcalm,
75018 [redacted]

— Le docteur et Mme Jean Canivet,
M. et Mme Gérard Jacquemin,
M. et Mme Claude Jacquemin,
M. et Mme Raymond Boussin,
Le comte et la comtesse Philippe d'Angély,
Ses neveux, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Guy
ROUSSEAU de FORCEVILLE,**
née Suzanne Vincent,

munie des sacrements de l'Eglise, le 26 avril 1986 en son domicile.

La cérémonie aura lieu ce jour en l'église Saint-Ferdinand des Ternes à Paris-17e, à 14 heures.

Inhumation le même jour à Amiens, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons [redacted] la Société d'entraide de [redacted] Légion d'honneur.

46, avenue des Ternes,
75017 Paris.

— M. Raymond Schmitt,
M. et Mme Jean-Pierre Schmitt,
Mme Odile Schmitt,
M. et Mme Bernard Schmitt,
Mme Raymonde Schmitt,
M. et Mme Michel Godard,
M. et Mme Emmanuel Schmitt,
M. et Mme Philippe Auberger,
et leurs enfants,
[redacted] familles [redacted] Blanc, Gaillard, Huck, Schmitt,
ses frères, sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond SCHMITT,
née Le Blanc Marie-Anne,

survenu le 27 avril 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 avril 1986, à 15 heures, en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois de Fontenay-sous-Bois, suivie de l'inhumation au cimetière des Lilas (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, avenue de la Dame-Blanche.
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Le président et les membres du Consistoire central israélite [redacted] France et d'Algérie
ont la [redacted] d'annoncer [redacted]

M. Edmond TENOUDJI,
premier vice-président
du Consistoire central,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le mardi [redacted] avril 1986 [redacted] 15 [redacted] 30, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris.

17, rue Saint-Georges,
75009 [redacted]

Remerciements

— Mme Herman Besin
et ses enfants,
profondément touchés par les nombreux messages d'amitié et les précieux témoignages qui leur sont parvenus lors du décès de

M. Herman BESIN,

tiennent à exprimer à chacun leur gratitude pour le réconfort qu'ils y ont puisé.

— Mme Edmond Hassid
et ses enfants,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et font part des prières d'usage qui auront lieu le samedi 3 mai 1986, à 11 heures, au 61, rue Vergniaud, 75013 Paris.

Anniversaires

— Voilà un an,

Georges LEFRANC,
historien du syndicalisme
et du socialisme,

nous quittait à l'âge de quatre-vingts ans.

La probité, le refus de parvenir, la [redacted] marquent [redacted]

Erratum

— Dans l'avis de [redacted] de

Germaine GOSSELIN,
née Servis,

[redacted] le service religieux [redacted] le mercredi 30 avril à 14 h 30, il fallait lire :

11, rue de Jossigny,
77240 Cesson.

Communications diverses

— [redacted] STERN présente Bjarne ROTTERUD, tableaux récents, du 29 avril au 31 mai 1986, 21, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-08-46.

ÉCHECS

LE [redacted] OUEST-ALLEMAND LOTHAR SCHMID ARBITRERA LE MATCH-REVANCHE ENTRE KASPAROV ET KARPOV

Le grand maître ouest-allemand Lothar Schmid sera l'arbitre principal du match-revanche du Championnat du monde d'échecs, qui commencera le 28 juillet prochain à Londres, entre le tenant du titre, Garry Kasparov, et l'ancien champion du monde, Anatoly Karpov, a annoncé le lundi 28 avril [redacted] Lucerne M. Florencio Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE).

Pour la première partie [redacted] match (douze parties) à Londres, M. Schmid sera assisté par les grands maîtres Lembit Vakesaar (URSS) et Jivko Kaikamdzonov (Bulgarie). Pour les douze dernières parties, qui se joueront à Leningrad, ses assistants seront le grand maître Miroslav Filip (Tchécoslovaquie) et Robert Wade (Grande-Bretagne).

M. Schmid a déjà arbitré deux championnats du monde : en 1972, à Reykjavik, entre l'Américain Bobby Fisher [redacted] le Soviétique Boris Spassky, et en 1978 [redacted] Baguio, entre Anatoly Karpov et Viktor [redacted]

MÉDECINE

« L'HOPITAL DEVRA S'OUVRIR SUR LA VILLE »

affirme Mme Barzach

A [redacted] de l'inauguration d'un nouveau laboratoire à l'hôpital Necker de Paris, lundi 28 avril, Mme Michèle Barzach, ministre [redacted] chargé [redacted] la santé, a apporté quelques précisions sur les [redacted] qu'elle entend [redacted] l'hôpital. Selon Mme Barzach, il n'est question n de « *retourner à la case départ* », ni de « *perpétuer la* [redacted] *tion mise en place par le précédent gouvernement qui a conduit à* [redacted] *désorganisation des hôpitaux* ». Mme Barzach souhaite clarifier la structure de l'hôpital en [redacted] les services comme unités de base et en instaurant une départementalisation « *sur une base volontaire* ».

En ce qui concerne l'introduction d'un secteur libéral à l'hôpital, Mme Barzach a regretté l'absence de passerelle entre la médecine de ville et l'hôpital. Ce dernier [redacted], selon elle, « *s'ouvrir sur la* [redacted] » et permettre aux médecins de « *surmonter une situation qu'ils ont tendance* [redacted] *fuir* ».

RESULTATS COMPLETS N° 36

LOTO SPORTIF

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	[redacted]	777 975,00 F
15 bons résultats	237	22 975,00 F
14 bons résultats	2 522	[redacted] 155,00 F
13 bons résultats	[redacted]9 901	273,00 F
Bons [redacted] aux "7 Numéros de la Chance"	105 328	22,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 25 Avril 1986 : 5 7 9 10 12 13 16

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

[redacted] de la SCP [redacted] CHEVALIER, CHEVALIER-ANDRIER et BARADEZ, 108, pl. [redacted] Miroirs à 91000 [redacted] – Tél. 64-97-11-11

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au Palais de Justice d'EVRY, (Essonne), rue des Mazières, le MARDI 13 MAI [redacted], à 14 h, D'UN

APPARTEMENT

De [redacted] p. princ. 2e étage, porte gche. CAVE *(ds même bâtiment)* [redacted] EMPLACEMENT DE VOITURE, dans un [redacted] BLE imm. dénommé « RÉSIDENCE DE LA FONTAINE-DES-JONCS », SIS A

CHILLY-MAZARIN

(Essonne) 11, RUE DES MARAIS

MISE A PRIX : 100 000 F

Consignation oblig. pour enchérir
Les [redacted] ne peuvent [redacted] portées que par un [redacted] au [redacted] d'EVRY (l'Avocat du poursuivant ne peut intervenir que pour celui-ci).

Cabinet de [redacted] SCP [redacted] CHEVALIER, CHEVALIER-AN[redacted] BARADEZ, 108, pl. des Miroirs à 91000 EVRY – Tél. 64-97-11-11

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au Palais de Justice d'EVRY, (Essonne), rue des Mazières, le MARDI 13 MAI 1986, à 14 h, D'UNE

MAISON A PALAISEAU

(Essonne) 50, R. GEORGE-SAND
Comprenant rez-de-chaussée (de 4 p. princ.) et étage mansardé (de 3 p. princ.). GARAGE et JDIN CONTENANCE TOTALE : 922 m² d'après cadastre.

MISE A PRIX : 350 000 F

Consignation oblig. pour enchérir
Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau d'EVRY (l'Avocat [redacted] poursuivant ne peut intervenir que pour celui-ci).

Vente sur saisie [redacted] au Palais de Justice de Paris
le JEUDI 15 MAI [redacted] à 14 heures – EN UN LOT
APPARTEMENT — 4, RUE ARTHUR-BRIERE, PARIS 17^e
d'une pièce, cuisine, au 2e étage, avec CAVE
M. à P. : 100 000 F — S'adr. à Me Michel MAAREK
Avocat à Paris 17e, 5, rue Marguerite, tél. : 42-27-11-36. [redacted] avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris.
Sur lieux pour visiter les vendredi 9 et lundi 12 mai 1986, de [redacted] à 15 [redacted]

ADJUDICATION au Tribunal de Commerce de PARIS (4e), 1, quai de Corse, par le Minist. de Me POPELIN, not. associé [redacted] PARIS, le 6 MAI 1986, à 14 h
UN FDS de Cce d'ACHAT, VTE D'ARTICLES PUBLICITAIRES
Cadeaux d'affaires, Horlogerie à PARIS (3e) – 70, bd Sébastopol
comprenant : Nom commercial, clientèle et achalandage y attachés, les droits aux baux des locaux. Les mobilier, matériel, marchandises seront à reprendre par l'adjudicataire en sus.
Mise à prix : 50 000 F pouvant être baissée. Consignation 30 000 F.
Visites s/place : les 30 avril et 6 mai 1986, de 9 à 11 h.
Renseignement : Me POPELIN, notaire, 164, rue du Fg St-Honoré – 42-25-66-00
[redacted] YC – Me BOISSET, Syndic, 23, rue du Renard, PARIS (4e).

Cabinet de Me WISLIN, avocat, ancien avoué, 92200 Neuilly-sur-Seine
Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre,
le JEUDI 15 MAI 1986 à 14 heures
EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT DE 6 PIÈCES
principales au 3e étage du bâtiment F – UNE CAVE
2 CHAMBRES [redacted] rez-de-chaussée 2 EMPLACEMENTS DE VOITURES
dans un ensemble immobilier sis à
MEUDON (Hauts-de-Seine)
8, rue du Bel-Air (anc. Villa Jeanne-d'Arc)
MISE à PRIX : 800 000 F
[redacted] pour tous renseignements : Me Michèle TROUFLAUT, avocat à Paris 17e, 45, rue Ampère, tél. : [redacted] Me Marcel WISLIN, avocat au Barreau des [redacted] 7, [redacted] de [redacted] à Neuilly-sur-Seine [redacted] tél. : [redacted] Au Greffe des Criées de Nanterre, où une copie de l'enchère est déposée. Sur place pour visiter.

Vente sur saisie au Palais de Justice de Nanterre [redacted] Jeudi 15 mai 1986 à 14 h
APPARTEMENT A BOULOGNE
[redacted]ancourt (92100) au rez-de-ch. s/cour 2 pces avec cave, 4, rue de Montmorency et 1, rue Petitbon – MISE A PRIX : 53 000 F. Renseig. Me B. DESCLOZEAUX avocat, 58, bd du Couchant à Nanterre (92000). T. 47-21-57-85.

Vente s/sais. au Palais de Justice de Nanterre [redacted] 179-191, av. [redacted]
Jeudi 15 mai 1986 à 14 h
MAISON D'HABITATION A COLOMBES (92400) 24, rue Joseph-Antoine **M. A PX : 91 000F**
[redacted] Me DESCLOZEAUX avocat, 58, bd du Couchant à Nanterre (92000).
Tél. : [redacted] et sur les lieux pour [redacted]

Vente sur surenchère au Palais de Justice d'Evry (91). 20 mai 1986 à 14 h
MAISON D'HABITATION A ORSAY (91400)
Chemin de la Vigne d'Orsay et lieudit « La Vigne d'Orsay »
M. A PX 284 900 F S'ad. SCP R. Elbel, J.M. Grimal, F. Grimal, av. Téléphone : 60-77-96-10
3, rue du Village à Evry [redacted] Me DAMOISEAU [redacted] à Corbeil-Essonnes (91100), 20, [redacted] Général Leclerc. Tél. [redacted]

Vente Palais Justice de Paris - Lundi 5 mai 1986 à 14 h en un seul lot
APPARTEMENT libre de location à PARIS 15^e
40 m² (4e étage), entrée, 3 pièces, cuis., w.-c., cave au sous-[redacted]
22, rue Falguière Mise à prix : 175 000 F
S'ad. Me J. Copper-Royer, av. [redacted] Paris 17e, 1, r. [redacted]-Berger (T. 47-66-21-03) - Service des Domaines (DNID), bur. 218 (2e ét.) ; 11, r. Tronchet à Paris 8e (T. 42-66-91-40), p. [redacted] s/place p^r vis., le 29 avril 1986, entre 14 h et 15 h.

[redacted] Justice de Créteil,
JEUDI 15 MAI 1986 [redacted] 9 h 30 – EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT 4 P. Princ. à CRÉTEIL (94)
1, place P.-Mendès France, 2 à 8, bd J.-B.-Oudry et [redacted] à 9, allée Max-Ophuls, au 4e étage.
Excel. F, avec dépendances.
CAVE et 2 EMPL. de STATIONNEMENT au s.-sol
M. à P. : 300 000 F S'adr. : Me P. VARNOT, avocat, 166 bis, Grande-Rue, Nogent-sur-Marne.
Tél. : 48-71-03-78. Me M. BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris 8e. Tél. : [redacted]

Vente sur [redacted] au Palais de Justice à Paris
Le JEUDI 15 MAI [redacted] 14 heures — EN UN LOT
UN APPARTEMENT 3 P. P. [redacted] VITRY-SUR-SEINE
(Val-de-Marne) – 200, 202, 204, rue Édouard-Tremblay
au 3e étage avec une CAV[redacted] LIBRE
[redacted] à P. : 199 100 F — S'adr. [redacted] Michel MAAREK
[redacted] 17e, 5, rue Marguerite, tél. : 42-27-11-36. A [redacted] avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris.
Sur lieux pour visiter les 9 et 12 mai 1986, de 14 à 15 heures.

Vente sur surenchère au Palais de Justice de NANTERRE
le JEUDI 15 MAI 1986, [redacted] heures
UN APPARTEMENT A CHATENAY-MALABRY (92)
27, rue Gustave-Robin
de 3 pièces principales au 1er étage du bâtiment B – CAVE
MISE A PRIX : 227 100 F
S'ad. à Me Joseph ABITAN, avocat au [redacted] des Hauts-de-Seine, 9, r. Casimir-Vincent à Colombes (92700). Tél. 42-42-40-50
Me DENNERY-HALPHEN, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 12, r. de Paris à BOULOGNE (92100).

هكذا منذ الأصل

ÉCHECS

LE GMI OUEST-ALLEMAND LOTHAR SCHMID ARBITRERA LE MATCH REVANCHE ENTRE KASPAROV ET KARPOV

MÉDECINE

« L'HOPITAL SERA S'OUVRIR SUR LA VILLE »

INMOBILIERS

ADJUDICATION

APPARTEMENT BOULOGNE

MAISON D'HABITATION

Location à PARIS

Propriété à CRÉTEIL (94)

P... à VITRY SUR-SEINE

CONFIDENTIEL

NOUVEAU

un compatible VICTOR***

IBM PC XT*
- 640 Ko mémoire de base
- 2 disquettes demi-hauteur
- Clavier AZERTY IBM
- Carte écran imprimante Compatible HERCULES
- Sortie série asynchrone
- Ecran monochrome IBM

18 916 F. HT*
ou XT Minitel**
21 640 F. HT**

IBM PC XT*
- 640 Ko mémoire de base
- Disquette 360 Ko
- 1 disque dur 20 Mo
- Clavier AZERTY IBM
- Carte écran imprimante Compatible HERCULES
- Sortie série asynchrone
- Ecran monochrome IBM

24 492 F. HT
ou XT Minitel**
27 216 F. HT

et toujours en exclusivité

UN "SUPER" PC/XT IBM* POUR LE PRIX D'UN PC/XT ORDINAIRE 20Mo

- Clavier
- Ecran couleur ou monochrome
- Sortie série asynchrone
- Adaptateur couleur ou monochrome

VERSION COULEUR

29 425 F. HT**

...BRAVO IBM... secrétaire !!!

économie

REPÈRES

Dollar : stable à 6,93 F

Sur des marchés des changes très calmes (la place de Tokyo était fermée), les cours du dollar ont peu varié, mardi 29 avril, après leur chute de la veille, à 2,1750 DM contre 2,17 DM, à 6,93 F contre 6,92 F et à 167,50 yens contre 167 yens. A Paris, le mark s'est légèrement affaibli à 3,1870 F contre 3,19 F.

Production industrielle : hausse de 3 % dans la CEE

L'indice de la production industrielle des Douze a fait apparaître en février une progression de 3 % par rapport à février 1985, indique l'Office statistique des Communautés européennes EUROSTAT. Pour la période décembre 1985-février 1986, la hausse s'inscrit à 3,9 % pour les biens d'équipements, à 2,5 % pour les produits intermédiaires et à 1,8 % pour les biens de consommation.

CONJONCTURE

La Banque de France profite de la dévaluation pour abaisser à nouveau son taux d'intervention

En [illegible], le [illegible] avril, son taux d'intervention d'un quart de point, le ramenant de 7 3/4 % à 7 1/2 %, après l'avoir, déjà, diminué d'un demi-point le 14 avril, la Banque de France accélère ou, plutôt, prend acte de la désescalade du loyer de l'argent. On remarquera qu'elle a pris sa décision sans attendre une mesure similaire de la Banque fédérale d'Allemagne, pays sur lequel la France se règle le plus souvent, maintenant un écart de taux important pour défendre sa monnaie.

C'est là une des conséquences de la dévaluation [illegible] le 7 avril, qui « libère » la France de la nécessité de défendre sa monnaie, du moins dans l'immédiat. C'est, aussi, une des conséquences de la désinflation, *en accélération sensible depuis* l'automne grâce à la chute conjuguée des cours du dollar et du pétrole, qui ont puissamment contribué à réduire l'inflation importée. Dans ces conditions, les taux d'intérêt « réels » (hors inflation) pratiqués en France ne cessaient de monter dans la mesure où les taux nominaux ne fléchissaient pas au rythme de la désinflation, comme l'avait pourtant promis, à l'automne 1985, M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France, phénomène de nature à pénaliser dangereusement l'économie française.

On peut donc se demander pourquoi l'Institut d'émission a tellement tardé à réduire son taux d'intervention, alors que tout se conjuguait pour l'y autoriser. Deux réponses peuvent être apportées, dont aucune n'est pleinement satisfaisante mais qui recèlent leur part d'explication. La première tient, naturellement, à la volonté politique de défendre le franc, dans la période qui a séparé l'élection de la consultation électorale du 16 mars. Le maintien de taux d'intérêt plus élevés en France qu'ailleurs [illegible] en incitant les capitaux étrangers à venir se placer à Paris, ce qui provoquait une demande de francs.

La seconde raison est le souci, *certains disaient l'angoisse*, qu'éprouve la Banque de France *devant l'évolution d'une masse* monétaire, disons, de liquidités, qu'elle contrôle de plus en plus difficilement en raison de l'apport de capitaux étrangers. On écrirait une véritable histoire financière de la France en étudiant les mouvements de ces capitaux : afflux au lendemain des élections de 1978, gagnées par l'actuelle majorité, et à la fin de 1980 (soutien au mark), reflux de *février 1981 à mars 1983 pendant la « relance sociale »*, afflux à nouveau après mars 1983 (plan de rigueur) et surtout après la dévaluation du 14 avril dernier.

Ces phénomènes rythment, pour une part appréciable, l'évolution de la masse des liquidités disponibles, notamment pour les banques, et compliquent la tâche de l'Institut d'émission, qui a de plus en plus de mal à régler cette évolution, comme s'efforcent de le faire avec un succès inégal ses homologues étrangers, Réserve fédérale des Etats-Unis, Banque d'Angleterre et Bundesbank.

Concurrence

Cette dernière ne vient-elle pas de refuser d'abaisser ses taux d'intervention, comme beaucoup s'y attendaient, en grande partie parce que la masse monétaire allemande augmente plus rapidement que prévu (près de 7 % annuellement au lieu des 5 % autorisés) ?

A la vérité, on peut se demander si l'Institut d'émission n'est pas déjà débordé par une irrésistible poussée en faveur de la baisse du taux, qui s'exerce là où elle peut, c'est-à-dire dans les domaines où les taux ne sont pas réglementés. Le meilleur exemple en est le marché des obligations, où des anticipations débridées, favorisées par la mise en place récente d'un marché à terme d'instruments financiers (MATIF), ont forcé la baisse des taux à long terme au-dessous du taux de l'argent au *jour le jour, phénomène d'« inversion »* qui crée une situation instable.

En fait, longtemps retardée, la baisse des taux d'intérêt français est en train de s'accélérer naturellement, à la faveur de la déréglementation entreprise par les services de M. Bérégovoy, de l'afflux de capitaux étrangers (50 milliards de francs en 1985, autant pour le premier [illegible] de la concurrence entre les établissements de crédit, qui semble, enfin, s'amorcer. Les [illegible] à vue d'œil sur les prêts au logement, les prêts personnels *et même le crédit à la consommation* : les organismes liés aux constructeurs automobiles, à l'exemple des Etats-Unis, [illegible] taux, prêtent à moins de 9 %, sur un an seulement, il est vrai, car à plus de trois ans on retrouve les 17 % habituels (*le Monde* du 29 avril).

Les conséquences sont spectaculaires. Tout d'abord, le taux de l'argent *au jour le jour, sacro-saint* en France, perd chaque jour de son importance sur le marché à court terme, où, à la veille du week-end, les taux à un an (7 1/8 %) étaient inférieurs d'un point au taux au jour le jour (8 1/8 %).

Ensuite, le taux de base bancaire (TBB), également sacro-saint, se vide progressivement de sa substance, dans la mesure où les grandes et moyennes entreprises empruntent au taux du marché monétaire (entre 7,5 % et 8 %) au lieu des 10,10 % du TBB, [illegible] réservé aux PME et aux particuliers (avec 2 à 7 points supplémentaires). Enfin, si vraiment l'inflation revient à moins de 3 %, les livrets A des caisses d'épargne à 6 % net d'impôt sont trop rémunérés par rapport aux obligations à 8 %, dont le rendement, après prélèvement forfaitaire de 26 %, devient identique. Le long terme au même taux que le court terme : on marche sur la tête !

Le seul vrai problème reste celui des banques de dépôts, que la baisse du taux de base à moins de 10 % va commencer à toucher et qui sont activement concurrencées par les établissements de crédit spécialisés sans guichets coûteux, emprunteurs par nature et que le fléchissement du loyer de l'argent favorise directement. Il va donc falloir que la Banque de France maîtrise tout cela, et on comprend l'inquiétude des autorités : pour endiguer l'afflux des capitaux étrangers, créateurs de monnaie, il faut abaisser les taux, au risque de relancer dangereusement la demande de crédit, d'où les réserves obligatoires infligées aux banques. C'est le seul moyen de réglage disponible, à moins d'utiliser l'arme absolue qui serait un relèvement des taux d'intérêt. Il n'en est pas question actuellement.

FRANÇOIS RENARD.

TRANSPORTS

80 MILLIONS DE FRANCS D'ÉCONOMIES EN 1986

Le gouvernement impose une partie de bras de fer au président communiste de la RATP

En demandant à la RATP de réduire, en 1986, de 80 millions de francs ses dépenses d'exploitation et d'investissement, ses effectifs au niveau de 1985, le gouvernement vient de reprendre l'initiative dans la partie de bras de fer qui l'oppose à M. Claude Quin, président communiste du conseil d'administration de la Régie.

Au terme de la première manche, M. Quin, qui ne veut pas démissionner de son poste, et qui semble cohabiter, prend ses ministres de tutelle à contrepied en demandant une hausse des tarifs de 8 % pour le 1er mai. Un discours de gestionnaire responsable auquel MM. Méhaignerie et Douffiagues, respectivement ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire et secrétaire d'Etat des transports, ne peuvent trouver à redire.

Alors que certains augurent prématurément la chute de M. Quin dans les jours suivant les élections du 16 mars, le président de la RATP est conforté par des déclarations gouvernementales favorables à ses propositions. La hausse de 8 % officiellement entérinée semble traduire une victoire au moins provisoire de M. Quin. La cohabitation est en bonne voie.

La deuxième manche est aujourd'hui engagée. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, signe, le 24 avril, avec M. Jacques Douffiagues, une lettre dans laquelle il demande au président de la RATP des économies. Il s'agit là d'une petite provocation qui va obliger M. Quin à se démettre... ou à biaiser.

En effet, les 80 millions de francs d'économies demandés sont plus contraignants qu'il n'y paraît. La lettre des ministres stipulent que n'entreront en ligne de compte ni la hausse du prix de l'énergie (40 millions de francs attendus) ni la moindre progression des rémunérations (40 millions de francs) ni l'allégement des frais financiers (100 millions de francs). Les [illegible] feront donc « mal » d'autant plus que les ministres veulent que la RATP renonce aux deux mille créations de postes d'agents prévues l'an dernier par M. Quin. C'est toucher à la stratégie de celui-ci, d'abord parce qu'il a fait de l'augmentation [illegible] un de ses chevaux de bataille ; ensuite parce que le recrutement de deux cents nouveaux agents chargés de la lutte contre la fraude et de la protection des membres du conseil est presque achevé. Il va donc falloir tailler — sans licenciement, bien sûr — dans les effectifs des ateliers les plus pléthoriques.

« Gestionnaire de choc »

Si M. Claude Quin entérine ces économies, il apparaîtra comme un « collaborateur de classe » aux yeux du Parti communiste qui trouve déjà peu orthodoxe son choix « gestionnaire de choc ». S'il se rebiffe, le gouvernement aura beau jeu de regretter publiquement que le président de la RATP rechigne pour deux mille emplois alors que l'Etat lui a accordé 1,8 milliard de francs d'augmentation de capital en 1985 et une hausse de tarifs exceptionnelle de 8 % cette année et que la RATP compte quarante mille agents.

M. Quin a jusqu'au conseil d'administration du 30 mai pour trouver un moyen de sortir du traquenard. Cet exercice difficile consistera à donner en apparence satisfaction au gouvernement tout en protégeant un maximum d'emplois et à tenir tête publiquement aux ministres sans que ceux-ci s'en aperçoivent trop...

ALAIN FAUJAS.

Le gouverneur de la Banque de France dans une « lettre » annuelle au président de la République fait allusion à la suppression de la devise-titre

M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France, a été reçu mardi matin pendant près de deux heures par le président Mitterrand au palais de l'Elysée. Il a remis au chef de l'Etat le rapport annuel de l'Institut d'émission.

Dans la « lettre » qu'il adresse traditionnellement chaque année au président de la République, pour lui présenter le « compte rendu » des opérations de la Banque de France pendant l'exercice écoulé (en l'occurrence l'année 1985), le gouverneur de l'Institut d'émission, M. Michel Camdessus, écrit notamment qu'en 1986 le loyer de l'argent « *pourra baisser au fil de la désinflation constatée, mais cela n'exclut pas des mouvements si des tensions venaient à se manifester. Les taux devraient rester élevés si l'inflation ne cédait pas ou venait à rebondir. En revanche, si les autorités agissent avec résolution sur les trois variables stratégiques que sont la monnaie, le budget et les revenus, on peut penser que l'élimination de l'inflation, dans les mécanismes comme dans les esprits, permettra d'abandonner prochainement le filet de sécurité de la régulation quantitative* ».

Cette régulation quantitative, qui pourrait être supprimée, c'est le *système mis en place à la fin de 1984 pour se substituer à l'encadrement du crédit.*

M. Camdessus estime encore que le succès d'une politique de stabilisation devrait conduire à une accélération du « *démantèlement du contrôle des changes, les prochains trains de mesures pouvant viser l'abandon du bénéfice des clauses de sauvegarde du traité de Rome, sous lequel nous nous trouvons depuis 1968. Ainsi conduite, cette libération devrait non pas constituer une menace pour notre monnaie mais justifier, davantage encore, la confiance qu'elle a retrouvée sur les marchés* ».

Concrètement, la renonciation aux clauses de sauvegarde, probable avant la fin de l'année, signifierait la suppression de la devise-titre et le retour à une certaine liberté (à définir) des investissements immobiliers effectués par les particuliers à l'étranger. Actuellement, ces investissements doivent être « autorisés ». Auparavant, il existait un régime de liberté sous plafond (une simple déclaration suffisant pour les investissements inférieurs à 300 000 F ou 150 000 F, selon les époques).

ÉTRANGER

Les Douze butent à nouveau sur l'obstacle budgétaire

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — La Commission européenne a dramatisé, au cours de la réunion des ministres des finances des Douze qui s'est tenue le 28 avril, la situation budgétaire de la CEE. [illegible] qu'il sera présenté mercredi aux gouvernements membres un budget supplémentaire de 2,5 milliards d'ECU pour cette année. L'exécutif européen a toutefois laissé entendre que ce moment pourrait ne pas être suffisant pour boucler l'exercice.

Dans son projet, la Commission a l'intention de consacrer 1 milliard d'ECU pour tenir compte des effets de la baisse du dollar sur le financement de la politique agricole commune (PAC) ; 750 millions d'ECU seraient destinés à des dépenses additionnelles, *au titre* des politiques sociale et régionale de la Communauté. Une somme équivalente devrait permettre d'effectuer des remboursements à la [illegible] (les pays européens [illegible] contribution au budget communautaire), à l'Espagne et au Portugal (dans ces deux derniers cas, *les versements sont prévus par* les traités d'adhésion).

Au total, les sommes nécessaires pour couvrir l'exercice 1986 épuiseront, selon la Commission, les « ressources propres » (1) dont la CEE dispose cette année. En plus, Bruxelles fait état — sans toutefois préciser la manière dont ils pourraient être financés — de 500 millions d'ECU supplémentaires dus au réajustement opéré au sein du système monétaire européen (SME) en début de mois et aux décisions sur les prix agricoles de la semaine dernière.

L'alerte donnée par la Commission n'a pas réellement causé d'émotion au sein du conseil des ministres. Seule la délégation grecque a soulevé la question de l'augmentation de la part de TVA versée par les Trésors nationaux. M. Balladur, le ministre français, et M. Tietmeyer, le secrétaire d'Etat ouest-allemand, ont jugé excessif le chiffrage effectué par Bruxelles et ont surtout insisté sur la priorité à donner aux finances de l'Europe verte. Mais, lors de leur prochaine rencontre (le 26 mai), les ministres des finances disposeront du projet de budget supplémentaire de la Commission et devront fatalement se montrer plus précis.

MARCEL SCOTTO.

(1) Les ressources propres se composent des droits de douane et des prélèvements agricoles perçus aux frontières des Douze et du versement au budget européen de 1,4 % des recettes de TVA de chaque pays membre.

Selon M. Schlesinger

L'INFLATION N'EST PAS VAINCUE EN RFA

Au moment où l'Office fédéral de statistique annonçait, selon des données provisoires, que les prix à la consommation devraient être en avril inférieurs de 0,1 % à ceux d'avril 1985 — la première baisse des prix en rythme annuel depuis juin 1959, — le vice-président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, mettait les Allemands en garde [illegible] euphorie. L'actuelle quasi-stabilité des prix est « *seulement à la baisse des prix des produits importés, en particulier des produits pétroliers* », a-t-il déclaré, et les prix des produits fabriqués outre-Rhin devraient connaître cette année une hausse allant jusqu'à 2,5 %. Lorsque l'effet d'apaisement dû aux importations aura disparu l'an prochain, la hausse des prix à la consommation reprendra, sans toutefois dépasser 2 %, estime M. Schlesinger.

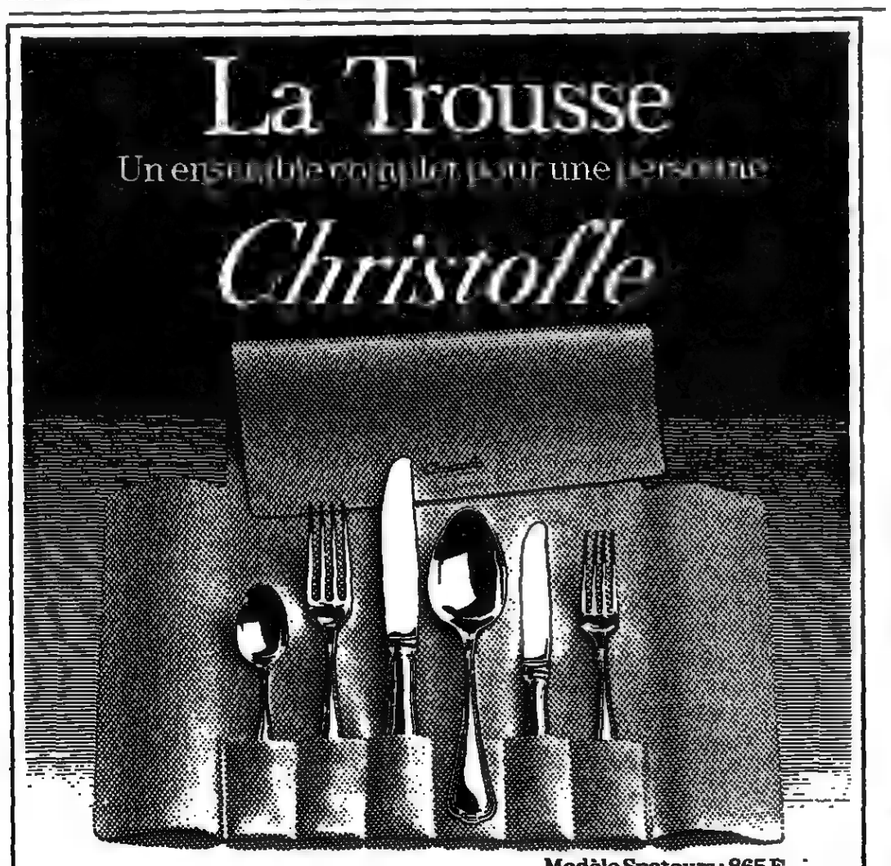

Modèle Spatours : 865 F

Offrez-vous vingt Trousses, une à une, en choisissant votre plan d'acquisition à partir de 393 F par mois.

Pavillon Christofle

12, r. Royale - Paris 8e ■ 24, r. de la Paix - Paix 2e
95, r. de Passy - Paris 16e ■ 93, r. de Seine - Paris 16e
17, r. de Sèvres - Paris 6e • 40, r. de la Paroisse - Versailles

destination Finlande Laponie
Panorama de la Finlande
circuit accompagné
PARIS / PARIS 13 jours
F [illegible]
votre agent de voyages ou
ALANTOURS
5, rue Danielle-Casanova
75001 Paris
☎ (1) 42 96 59 78
lic. 1053

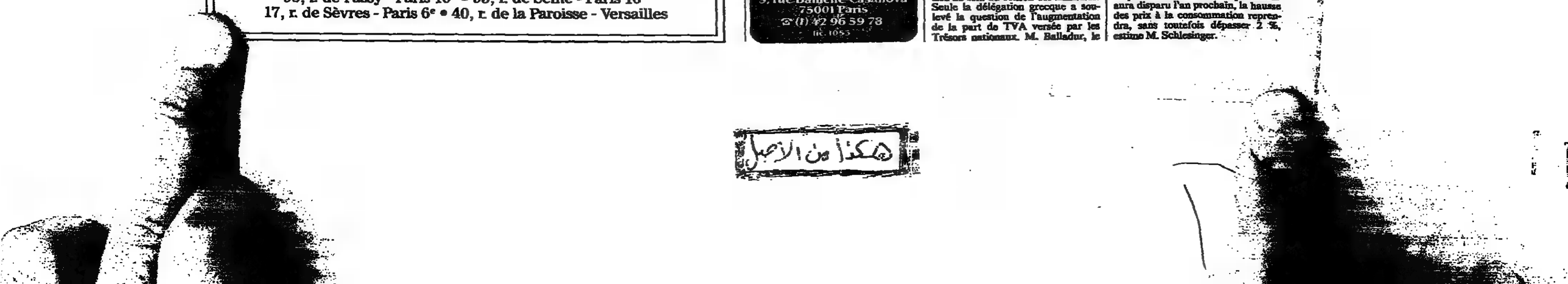

هكذا من الأصل

LE BILAN DE LA GESTION SOCIALISTE

Le rapport de M. de La Genière embarrasse le gouvernement

(Suite de la première page.)

L'ancien gouverneur de la Banque de France reprend les prévisions d'un déficit de 25 milliards de francs cette année et de 40 milliards de francs en 1987, chiffres qui ont permis à M. Chirac de déclarer la semaine dernière à Antenne 2 que *« nous arrivions devant une situation vraiment dramatique »*.

L'ensemble du rapport La Genière a fort embarrassé le gouvernement pour les motifs que l'on devine. Décrivant une situation des comptes de l'Etat et de la Sécurité sociale sans problème immédiat — nous écrivons bien immédiat, — il a le double inconvénient d'obliger la majorité à modérer ses critiques envers la gauche et de renforce à l'intérieur de la coalition gouvernementale ceux qui penchent avant tout pour des réductions massives d'impôt (le RPR, mettant en position de relative faiblesse les partisans d'une réduction prioritaire des déficits, les barristes surtout).

Dans une première version de son rapport, M. de La Genière conseillait fortement au gouvernement de réduire rapidement le déficit du budget de l'Etat — un calendrier était même proposé — et d'augmenter les cotisations de Sécurité sociale. On a demandé à l'auteur de donner une nouvelle présentation à son rapport qui ne contient finalement qu'une dizaine de pages : des chiffres, des faits, pas trop de propositions ou de suggestions. En même temps, M. Chirac a annoncé — c'était le 23 avril — que la commission des finances du Parlement allait être chargée elle aussi de faire un bilan. Il en serait de même dans tous les ministères *« sous l'autorité d'une personnalité aussi incontestable que possible »*.

Ce curieux hommage rendu à l'ancien gouverneur de la Banque de France ne rend que plus aiguë la question maintenant posée : la réduction du déficit public est-elle compatible comme le pensent certains giscardiens avec une baisse importante des prélèvements obligatoires ? La réponse ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement puisque elle passe par des suppressions de dépenses (40 milliards de francs en 1987) qui apparaissent à beaucoup irréalistes.

Les baisses d'impôt annoncées

C'est à la possibilité de respecter les promesses contenues dans la plate-forme électorale RPR-UDF qu'ont commencé de réfléchir MM. Balladur et Juppé, qui doivent mettre au point, d'ici à la fin du mois d'août, le projet de budget pour 1987.

Diverses déclarations gouvernementales ont, *grosso modo*, confirmé les promesses préélectorales de la plate-forme commune. D'un côté, M. Balladur s'est engagé à ramener le déficit des finances publiques de 145 milliards de francs à 100 milliards de francs en trois ans. D'un autre côté, M. Chirac a déclaré, mercredi 23 avril sur Antenne 2, que tous les niveaux du barème de l'impôt sur le revenu seraient réduits de 8 %, ce qui représente une perte de recettes considérables pour l'Etat, de l'ordre de 17 milliards de francs (1).

Bien évidemment, cette mesure s'ajoute à toutes celles qui ont été annoncées par MM. Balladur et Juppé lorsqu'a été rendue publique, le 16 avril, la loi de finances rectificative pour 1986 : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (3,9 milliards de francs), réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 50 % à 45 % pour les bénéfices distribués (3,8 milliards de francs), abattement sur les actions et obligations (300 millions de francs), mesures en faveur de l'agriculture (500 millions de francs).

Si l'on ajoute qu'un certain relâchement des contrôles fiscaux sur les petits contribuables — incontestablement dans l'esprit de la plate-forme commune — risque de réduire les redressements, on aboutit à quelque 25 milliards de francs de réduction des rentrées fiscales, même en tenant compte des 2 ou 2,5 milliards de francs que l'Etat devrait récupérer du fait de la modification de la fiscalité sur les fonds communs de placement et les SICAV de trésorerie.

Un geste pour les plus démunis

Encore ce total, déjà fort impressionnant, ne comprend-il pas l'exonération des charges sociales — totale ou partielle — dont vont bénéficier cette année les entreprises qui embauchent, mesure qui, en toute logique, devrait, pour être efficace, s'appliquer l'année prochaine, entraînant une perte de recettes de 8 milliards de francs.

Comment, d'autre part, faut-il comprendre la promesse faite par le gouvernement — et confirmée par M. Chirac — d'accorder aux petits contribuables une réduction d'impôts sur le revenu égale à la perte de recettes entraînée par la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, soit 4 milliards de francs environ ? Si cette mesure est bien destinée à montrer que le nouveau gouvernement fait un geste particulier pour les plus démunis, un geste destiné à prouver que le pouvoir n'est pas en charge des intérêts des contribuables les plus fortunés (M. Chirac a insisté sur ce thème de la prise en compte des besoins des milieux populaires), alors il faut penser que cette réduction d'impôts viendrait s'ajouter à la baisse uniforme de 8 % dont bénéficieront tous les contribuables l'année prochaine.

« Référez-vous toujours à notre plate-forme ; nous ferons ce que nous avons dit que nous ferions », a déclaré M. Chirac à *« L'heure de vérité »*. Si telle est bien la charte du premier ministre, 5 à 10 milliards de francs de pertes d'impôts devront encore être ajoutés à cette avalanche de baisses, pour tenir compte des promesses faites concernant la taxe professionnelle payée par les entreprises aux collectivités locales.

On en arrive à quelque 40 milliards de francs de pertes de recettes, un chiffre d'ailleurs cohérent avec la plate-forme RPR-UDF, qui annonçait cet allégement, accordé moitié aux entreprises, moitié aux particuliers. L'ennui — toute l'expérience politique le prouve — est qu'il est très facile de promettre des réductions d'impôts mais qu'il est beaucoup plus difficile de réduire les dépenses.

ALAIN VERNHOLES.

(1) L'impôt sur le revenu devrait rapporter 210 milliards de francs cette année.

Faute d'investigations approfondies

Le rapport confié il y a un mois par le gouvernement à M. Renaud de la Genière sur l'état des finances publiques a été rendu public le 29 avril.

Après avoir rappelé que le temps qui lui était imparti et les moyens qui lui étaient alloués *« ne permettaient pas d'investigations approfondies »*, l'ancien gouverneur de la Banque de France écrit : *« La loi de finances initiale pour 1986 accuse un déficit global de 145,3 milliards de francs. La direction du budget estime que diverses charges supplémentaires ne peuvent être évitées (...), soit au total 24,9 milliards de francs.*

« En sens inverse, certains crédits pourront être annulés (+ 2,5 milliards), et les recettes peuvent être révisées en hausse (+ 8,8 milliards), soit au total plus de 11,3 milliards. Le déficit tend donc, en exécution, vers 159 milliards. »

Concernant les débudgétisations, M. de la Genière indique : *« Périodiquement, l'Etat a repris à sa charge des dépenses qui étaient auparavant assumées par d'autres agents (budgétisation), ou, au contraire, a reporté sur d'autres agents la responsabilité de certaines actions qu'il assurait antérieurement (débudgétisation). (...) La balance des unes et des autres (27 milliards en 1986) a allégé le solde du budget de l'Etat. Elle ne constitue pas pour son montant intégral un déficit supplémentaire que l'on pourrait sans discernement ajouter au solde comptable, car tout dépend à cet égard de la manière dont les charges débudgétisées ont été financées par les agents qui les ont reçues : en fait, elles ont été couvertes soit au moyen des ressources ordinaires de ces agents (ou d'un accroissement ou d'une moindre diminution de ces ressources), soit par l'emprunt ; dans ce dernier cas, selon la nature des charges en cause, le financement par l'emprunt est normal ou équivaut à un déficit analogue à celui du budget de l'Etat. »*

Concernant les comptes sociaux, M. de la Genière ajoute : *« La tendance qui se dégage, à structures constantes, est celle d'une détérioration annuelle du solde général qui semble s'accélérer : 3 milliards en 1983, 10 milliards en 1984 et 1985, 15 à 20 milliards en 1986 et 1987 (cette dernière prévision étant faite avant tout effort de freinage des dépenses analogue à celui qui a été réalisé au cours des dernières années). C'est ainsi que, à structures constantes et hors cotisations nouvelles, l'on passerait, selon les directions du budget et de la prévision, de moins 8 milliards de francs environ en 1982 à moins 60 milliards de francs environ en 1987. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,9390	6,9430	+ 28	+ 35	+ 30	+ 60	+ 59	+ 159
$ can.	5,0210	5,0253	− 80	− 58	− 159	− 127	− 518	− 426
Yen (100)	4,1396	4,1438	+ 81	+ 95	+ 159	+ 185	+ 479	+ 548
DM	3,1867	3,1908	+ 63	+ 78	+ 128	+ 158	+ 378	+ 448
Florin	2,8253	2,8281	+ 32	+ 42	+ 71	+ 88	+ 214	+ 265
F.B. (100)	15,6249	15,6409	− 236	− 159	− 424	− 252	− 728	− 295
F.S.	3,8147	3,8201	+ 95	+ 116	+ 185	+ 213	+ 559	+ 638
L (1 000)	4,6376	4,6434	− 226	− 185	− 448	− 383	− 1284	− 1083
£	10,7416	10,7547	− 316	− 272	− 606	− 532	− 1499	− 1298

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
DM	5 1/2	5 5/8	4 9/16	4 13/16	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Florin	6	6 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	9 1/2	11	8 13/16	9 1/4	8 7/16	8 13/16	7 9/16	7 15/16
F.S.	35	35	4 3/16	4 5/16	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	10 1/2	14 1/2	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13	12 1/8	12 5/8
£	11 1/8	11 3/8	10 3/4	10 7/8	10 9/16	10 11/16	9 7/8	10
F. franç.	7 3/8	7 7/8	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 7/8	7 3/8	7 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MATIÈRES PREMIÈRES

● **Trois mines d'étain seraient fermées en Angleterre.** — Le groupement minier britannique Rio Tinto Zinc (RTZ) a donné, le lundi 28 avril, un préavis de fermeture de ses mines d'étain de Cornouailles (sud-ouest de l'Angleterre), pour le 1er août. Les trois sites miniers concernés (Wheal-Jane, South-Crofty et Wheal-Pendarves), qui emploient un millier de personnes, produisaient chaque année 5 000 tonnes de métal en concentrés, à un prix de revient de 7 000 livres la tonne. Or depuis l'éclatement de la crise de l'étain, le 24 octobre dernier, suite à la faillite du conseil international de ce produit, les cours mondiaux ont chuté de 8 500 livres à 3 700 livres par tonne environ.

SOCIAL

LE PRIX DES MÉDICAMENTS

Les industriels demandent une augmentation immédiate de 7 % et l'ouverture d'un « Grenelle de la pharmacie »

Comment libérer les prix des médicaments, encore sous surveillance, sans remettre en cause la prise en charge par l'assurance-maladie ni alourdir le fardeau de la Sécurité sociale ? C'est le véritable casse-tête que vont avoir à résoudre les pouvoirs publics et le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP). Les rencontres officieuses se multiplient dans les ministères de tutelle (industrie, santé, finances) et à Matignon. Déterminé à engager très vite des pourparlers et conscient des enjeux, le SNIP ne souhaite pas tout bouleverser en réclamant un retour immédiat à la liberté. Son président, M. Pierre Joly, se déclare prêt à négocier la mise en place, pour deux ans au maximum, d'un régime transitoire durant lequel l'administration maintiendrait son contrôle, ce qui permettrait de s'entendre sur les modalités de la libération.

Mais en attendant, M. Joly demande trois mesures d'urgence :

1) Accorder tout de suite aux firmes pharmaceutiques une hausse « conjoncturelle » importante. La dernière (1 %) date du 1er août 1984. Selon le SNIP, le retard sur l'inflation s'élève à 9 % environ. Mais, pour remettre les compteurs à zéro, M. Joly juge suffisante une augmentation de 7 %. Il faudrait en même temps rétablir le droit à la modulation dans les gammes de produits : les laboratoires pourraient ainsi relever de façon plus substantielle les tarifs des médicaments anciens, les moins chers et les plus vulnérables ;

2) Rendre la liberté aux médicaments non remboursables (8 % du total) ;

3) Supprimer la taxe frappant la publicité, qui pénalise la visite médicale devenue trop onéreuse (12 % du chiffre d'affaires) pour être renforcée. D'après le président du SNIP, en quinze ans si le nombre de médecins a triplé, celui des visiteurs médicaux a seulement augmenté de 15 %.

M. Joly souhaite qu'en même temps les deux parties s'entendent sur un calendrier de consultations à l'issue desquelles l'industrie pharmaceutique retrouverait sa liberté de manœuvre.

La portion congrue

Depuis cinq ans, estime le syndicat, du médicament a été mise à la portion congrue, n'ayant obtenu que 12 % d'augmentation entre le 15 juillet 1981 et le 1er août 1984 face à une inflation de 37,4 %. Les firmes pharmaceutiques s'en tirent comme elles peuvent en jouant sur l'effet de volume. Mais la situation est malsaine : gisement de l'avenir, la recherche ne reçoit pas les dotations financières dont elle a besoin.

D'autre part, avec les écarts de prix existant entre le marché français et les autres (30 % en moyenne), les exportations ne fournissent pas leur contingent de devises. Les prix français faisant référence, les laboratoires n'ont pas la ressource de combler à l'étranger leur manque à gagner.

« Nous sommes condamnés si le tir n'est pas rapidement corrigé », constate M. Joly : le SNIP veut organiser un véritable *« Grenelle de la pharmacie »*. En revanche, il ne voit pas d'inconvénient à négocier une libération des prix dans le cadre d'une discipline, dont les termes sont à discuter. *« Le marché pharmaceutique est concurrentiel et la qualité doit y primer sur la quantité. Nous sommes donc prêts à accepter un schéma de régulation. »*

« Dans le gaspillage, tout le monde est fautif », dit encore M. Joly, qui préconise de réguler la consommation en fixant d'abord des seuils (les dépassements feraient l'objet, comme en RFA, de discussions semestrielles), en agissant ensuite sur la prescription et sur le remboursement, en responsabilisant enfin les malades sur le coût économique. En d'autres termes, le président du SNIP renvoie la balle dans le camp des pouvoirs publics, leur laissant le soin de redéfinir la règle du jeu, en jouant notamment sur le ticket modérateur.

Pour éviter l'écueil d'une médecine à deux vitesses, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres, M. Joly propose de prévoir, comme en Italie, une aide pour les plus démunis. Pour lui, mieux vaut que le malade paie un peu plus en direct que d'être contraint de verser à nouveau une partie de son salaire de façon « anonyme ».

ANDRÉ DESSOT.

LE JEU SERRÉ DE LA CFDT

Les syndicats vont-ils entrer dans le scénario que M. Philippe Séguin a élaboré, après les avoir officieusement consultés, sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ? Dès le lendemain des déclarations de M. Gattaz, FO s'est déclarée prête à participer aux négociations. Officiellement silencieuse, la CGT ne pratiquera pas la chaise vide. Très méfiante et même *« choquée »*, la CFTC estime encore que c'est *« aux partisans de la suppression de l'autorisation administrative de présenter des propositions crédibles »* sur un dispositif de remplacement. Seule, la CGC juge réunies les conditions d'une négociation.

Tout le monde ira négocier, mais il ne faut pas trop le crier sur les toits, les quatre confédérations ouvrières demeurant opposées à la liberté de licenciement. La CFDT s'est ainsi livrée à un exercice particulièrement difficile pour présenter, le lundi 28 avril, sa position. Ne voulant pas baisser la garde, elle a lancé une campagne d'information. Refusant qu'il y ait des *« inégalités »* entre les protagonistes de la négociation — le gouvernement ayant déjà accordé un *« gage fort »* au patronat en annonçant la suppression, — elle demande au pouvoir de s'engager en inscrivant ses trois exigences — information des salariés, recours extérieur et plan social — dans la première loi.

« Il faut qu'il y ait une pression suffisamment forte », a lancé M. Maire, *pour que le résultat des courses ne soit pas un recul pour les salariés. »* Voulant accroître les garanties pour les salariés, la CFDT essaiera de transformer un moins législatif en un plus conventionnel. Une partie serrée...

M. N.

● **Licenciements chez Citroën.** — L'administration vient d'autoriser 336 licenciements dans les usines Citroën de Clichy et Nanterre (Hauts-de-Seine), formées depuis le 31 décembre dernier, sur les 380 demandés, les autres étant considérés comme des cas sociaux. La direction va proposer à ceux-ci de nouvelles mutations en région parisienne. En décembre dernier, sur les 1 200 salariés de Clichy et les 800 de Nanterre, 600 (475 à Clichy, 128 à Nanterre) n'avaient pas accepté les offres de la direction (aides au départ ou mutations dans l'est de la France).

FO est prête à accepter une « fiscalisation partielle » des allocations familiales

Force ouvrière, qui consacre sa commission exécutive des 28 et 29 avril à la protection sociale, est favorable à l'examen de la situation de la Sécurité sociale régime par régime et risque par risque proposé par le premier ministre, indique M. André Bergeron, secrétaire général de FO, dans l'éditorial de *FO Hebdo* du 23 avril. *« Pour l'essentiel*, ajoute M. Bergeron, *la confédération souhaite conserver le système tel qu'il est... Elle a clairement indiqué que l'on ne conserverait la protection sociale qu'en acceptant les contreparties »*, c'est-à-dire en augmentant les recettes, par exemple en rétablissant le prélèvement de 1 %. *« Le choix paraît d'autant plus clair que le coût des charges complémentaires résultant pour les assurés de l'adhésion à une mutuelle ou à une assurance personnelle privée* (autre hypothèse évoquée) *serait proportionnellement plus élevé que la cotisation à la Sécurité sociale. »*

D'autre part, estime M. Bergeron, *« l'établissement des comptes réels révélerait sans doute que le régime général des salariés serait beaucoup moins déficitaire qu'il n'y paraît... le poids des transferts au profit des régimes non salariés est pour beaucoup dans les difficultés présentes »*. Souhaitant voir *« relancer la politique des conventions négociées entre les caisses d'assurance-maladie et les professions de santé »*, le secrétaire général de FO souligne que *« l'augmentation du coût des prescriptions est trop forte »*. Or *« les prescriptions représentent près de 30 % des 300 milliards de dépenses de santé »*.

Dans le même numéro de *FO Hebdo*, M. Maurice Derlin, secrétaire confédéral et président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, précise que celle-ci verse chaque année *« entre 2,5 milliards et 3 milliards de francs »* au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) et la caisse vieillesse plus de 10 milliards de francs en moyenne aux régimes des agriculteurs, des indépendants et des cultes. De même, la caisse d'assurance-maladie des salariés *« supporte un déficit de l'assurance personnelle pour 2,5 à 3 milliards de francs »*.

M. Derlin réclame *« une réflexion honnête et constructive tendant à alléger le poids des procédures de contrôle sur le fonctionnement des organismes sociaux »*, dans le domaine de la politique budgétaire et immobilière, de la politique conventionnelle avec les professions de santé (notamment pour les actes médicaux), des dépenses d'action sociale.

En matière de politique familiale, écrit M. Derlin, *« nous ne sommes pas hostiles à une fiscalisation partielle des allocations familiales... peut être en dissociant les allocations familiales à vocation natialiste de celles qui ont pour objet l'entretien des enfants »*. En revanche, M. Derlin se montre très réservé sur l'extension de l'allocation parentale d'éducation annoncée par le premier ministre : *« Il faudrait trouver 8 milliards de plus par an pour le financement de cette mesure »*, qui creuserait, selon lui, un fossé entre les bénéficiaires et les autres familles. *« Il vaudrait mieux faire un effort sur les allocations familiales en instaurant sur le troisième enfant... »*

(Publicité)

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT
Subdivision des études foncières et de topographie
32, quai Gallieni - 92151 Suresnes Cedex

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMUNE DE GENNEVILLIERS

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE NATIONALE 186 EN FAVEUR DES TRANSPORTS EN COMMUN
AVENUE DU PONT-DE-SAINT-DENIS
PARTIE COMPRISE ENTRE L'AVENUE DU PONT-D'ÉPINAY (N 310)
ET LA LIGNE SNCF PARIS-ERMONT
ET CRÉATION D'UN PARKING D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Le public est informé que, par arrêté préfectoral en date du 2 avril 1986, il a été prescrit des enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, concernant le projet susvisé sur le territoire de la commune de Gennevilliers.

Les pièces du dossier concernant ces enquêtes seront déposées pendant 37 jours consécutifs, du 20 mai 1986 au 25 juin 1986 inclus, à la mairie de Gennevilliers, où le public pourra les consulter :
le matin : du lundi au samedi de 9 h à 11 h 30 ;
l'après-midi : du lundi au jeudi de 14 h à 17 h 30 ;
le vendredi de 14 h à 15 h 30.

Les personnes désirant émettre un avis sur ce projet pourront consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet aux jours, heures et lieu cités ci-dessus. Elles pourront de même les adresser à M. André Bonet, magistrat honoraire, 31, avenue de Saint-Germain, 78160 Marly-le-Roi, nommé commissaire-enquêteur.

Celui-ci recevra le public en mairie de Gennevilliers, les mercredi 11 juin et lundi 16 juin 1986 de 14 h à 17 h 30 et le samedi 21 juin 1986 de 9 h à 11 h 30.

A l'issue de ces enquêtes, les copies des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public en mairie de Gennevilliers, à la préfecture des Hauts-de-Seine, direction départementale de l'équipement, accueil du public niveau + 1 aux heures normales d'ouverture.

Cette publication est effectuée en application des articles R. 11-14-7 et R. 11-20 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Le nouveau premier groupe mondial américain de publicité n'a pas encore de nom

Trois également un ! En annonçant la création d'une société commune, trois entreprises de publicité américaines viennent de bouleverser le paysage mondial de ce secteur. Tant par le chiffre d'affaires, environ 5 milliards de dollars, que par le revenu brut (736 millions de dollars) le holding constitué par BBDO, Doyle Dane Bernbach (DDB) et Needham Harper devient le numéro un mondial détrônant le japonais Dentsu et l'américain Young and Rubicam (1).

En présentant cette opération à la presse à Paris, le lundi 28 avril, John Bernbach, président de la division internationale de DDB, fils du cofondateur et publicitaire célèbre William Bernbach, a déclaré : *« Nous vivons dans un monde où il y a trop d'agences et pas assez de budgets. Les taux de régie sont en baisse partout et les marges disparaissent ».*

De fait, ce regroupement illustre la tendance à la mondialisation des agences, suivant elle-même la mondialisation des produits. Les groupes les plus importants sont appelés à se renforcer par fusion ou absorption, au détriment des moyens, tandis que continuent à se créer de petites entreprises.

Le nouveau holding, qui n'a pas encore de nom — les négociations entamées à Noël 1985 se sont accélérées et conclues dans les quinze derniers jours, — sera coté dans deux mois environ à la Bourse de New-York, quand les actionnaires des trois sociétés auront accepté le montage financier. Celui-ci prévoit des échanges séparés d'actions entre BBDO et chacune des deux autres sociétés.

Le capital sera réparti entre les précédents actionnaires à raison de 65 % pour ceux de BBDO, 24 % pour ceux de DDB et 11 % pour ceux de Needham Harper. La nouvelle société aura trois filiales. La première, BBDO International, fonctionnera selon son organisation actuelle, sous la responsabilité de MM. Norman Campbell et Willi Schalk. La deuxième, appelée DDB Needham, résultera de la fusion de DDB et Needham Harper, et aura à sa tête MM. Reinhard et John Bernbach. La troisième, Diversify Agency Group (DAG), réunira les agences indépendantes rattachées aux trois agences initiales. Son chiffre d'affaires sera d'environ 1,5 milliard de dollars. Enfin, M. Allen Rosenshine, aujourd'hui président de BBDO, sera le patron du nouveau holding.

Actuellement, le nouveau groupe réalise près de 75 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis et environ 20 % en Europe (1 milliard de dollars), région où il espère se développer en priorité.

En France même, les filiales des groupes américains devraient peser 1,4 milliard de francs, ce qui les mettrait, en tant que groupe, au quatrième rang derrière Eurocom, Publicis et Roux Seguela Cayzac et Goudard. Toutefois, les deux filiales DDB-France et CLM-BBDO, sous les houlettes respectives de M. de Plas et M. Philippe Michel, continueront à fonctionner de façon autonome.

En ce qui concerne Needham-France, des conversations doivent être engagées avec l'agence Dassas-Jaglin-Walhain (DJW), qui, selon les responsables du holding, a des accords avec Needham mais pas de participation financière. Pourtant, il avait été indiqué *(le Monde* du 22 février 1985) que le groupement entre les agences Roumagnac et DJW possédait 51 % des parts de la filiale française de Needham.

Les trois sociétés américaines étaient chacune à la recherche d'accords, et les contacts de BBDO notamment avec d'autres grands de la profession étaient connus. De nouveaux rapprochements ne sont pas à exclure, mais, a indiqué M. Bernbach, *« aujourd'hui, c'est le holding qui décide ».*

Les dirigeants du groupe justifient la fusion des agences, non pas simplement pour augmenter le volume des affaires, comme c'est trop souvent le cas, disent-ils, mais pour renforcer, au bénéfice de leurs clients, leur potentiel de créativité. Ainsi, M. Bernbach a-t-il précisé que DDB était l'agence la plus primée et que Needham était très « cotée » aux Etats-Unis.

J. G.

(1) Selon le classement du mensuel spécialisé *Advertising Age* (avril 1986), BBDO était en 1985 le septième groupe mondial, avec un revenu brut de 377 millions de dollars, Doyle Dane Bernbach le treizième (231,8 millions de dollars), et Needham Harper le dix-neuvième (127,1 millions de dollars).

ENTREPRISES

London International veut créer le troisième groupe mondial de porcelaine

Le conglomérat London International a lancé, le lundi 28 avril, une OPA de 149 millions de livres (environ 1,5 milliard de francs) sur Wedgwood, célèbre fabrique de porcelaine anglaise. Les dirigeants de Wedgwood ont rejeté l'OPA et mettent en doute les compétences de London International dans ce secteur. Ce groupe ne détient en effet des intérêts dans la porcelaine que depuis dix-huit mois avec le rachat de Royal Worcester. Le président de London International voit dans cette OPA l'occasion de créer, par la fusion de Wedgwood et de Royal Worcester, l'une des sociétés les plus compétitives dans son domaine, qui prendrait la place de numéro trois mondial.

Gel 2000 rachète Vik

La société Gel 2000, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 820 millions de francs en 1965 (contre 481 millions en 1984), avec un bénéfice de 14,7 millions de francs en progression de 16,5 % et un dividende inchangé de 24 F, a racheté 75 % du capital de la société Vik-La Marché aux Surgelés, pour plus de 13 millions de francs. Vik a perdu 1,8 million de francs en 1984, et son acquisition *« relativement coûteuse »*, selon M. Guy Maheux, président de Gel 2000, permettra à cette société de faire passer de 31 % à 35 % sa part du marché français des surgelés, notamment avec l'apport des dix-sept points de vente de Vik à Paris.

AEG lance une OPA sur la société américaine Modcomp

La société ouest-allemande AEG, spécialisée dans la construction électrique et passée récemment sous le contrôle du constructeur automobile Daimler-Benz, a lancé une OPA (qui pourrait s'élever à 42 millions de dollars) sur la société informatique américaine Modular Computer Systems (Modcomp) basée à Fort-Lauderdale, en Floride. AEG possède 19,4 % de Modcomp depuis 1980 et entend, par cette OPA, développer ses activités, notamment aux Etats-Unis, sur le marché des calculateurs en temps réel, de l'automation et de l'informatique industrielle, qui sont les spécialités de Modcomp. AEG est déjà présent sur ces secteurs par sa filiale ATM Computer. Modcomp a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 70 millions de dollars.

AGRICULTURE

● **M. Guillaume veut réduire et surveiller les importations.** — Le ministre de l'agriculture a annoncé, le lundi 28 avril à Nîmes (Gard), qu'il allait demander aux autorités marocaines de diminuer leurs exportations notamment de tomates et de pommes de terre primeurs. Il a ajouté qu'il réclamerait, s'il le faut, la clause de sauvegarde. Cette déclaration fait suite à la destruction par un commando d'agriculteurs, vendredi, d'un camion chargé d'oranges marocaines. Le ministère français des affaires étrangères avait pour sa part élevé une protestation. Le 21 avril, des manifestants avaient intercepté deux camions espagnols sur l'autoroute La Catalane. Pour limiter ces importations, M. Guillaume a encore indiqué, à Paris cette fois que les contrôles sanitaires seraient renforcés *« pour éviter une concurrence anormale venant d'Espagne ».*

● **Les importations de manioc thaïlandais vont augmenter dans la CEE.** — Les Douze ont entériné, sans débat, l'accord de principe conclu entre la Commission européenne et la Thaïlande. Celui-ci prévoit un quota d'importation de 21 millions de tonnes de manioc à droit de douane réduit (6 %) pour la période 1987-1990, contre 18,9 millions de tonnes pour les quatre années précédentes. La France et l'Irlande, opposées à cet accord, avaient fait valoir que l'Europe était excédentaire en céréales alors que le manioc est un produit de substitution aux céréales. La Commission justifie cette augmentation par le fait que la CEE s'est élargie à l'Espagne et au Portugal depuis le 1er janvier 1986.

(Publicité)

ANNONCE POUR LA CONCESSION D'UN TERMINAL DE CONTENEURS

LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE

Ministère du développement, des communautés nouvelles et de la mise en valeur des terres

lance un appel d'offres aux :

OPÉRATEURS QUALIFIÉS DE TERMINAUX DE CONTENEURS, AMÉNAGEURS, INVESTISSEURS ET ENTREPRENEURS DE TOUTE NATIONALITÉ,

pour prendre la concession d'exploitation et de développement du

TERMINAL DE CONTENEURS DU PORT DE DAMIETTA

et assumer toutes les activités commerciales liées au transport maritime international par conteneurs.

La première tranche du nouveau port de Damietta devrait être mise en service à la fin du mois de juillet 1986. Le port occupe une position stratégique sur la côte méditerranéenne de l'Egypte, entre Alexandrie et Port-Saïd. Il s'agira essentiellement d'un centre de transbordement pour la Méditerranée, la mer Rouge et le Moyen-Orient, dont le trafic marchandises annuel sera de 6 à 16 millions de tonnes d'ici à l'an 2000.

L'Egypte recherche un concessionnaire expérimenté pour prendre en charge l'ensemble du trafic conteneur du port, dans des conditions avantageuses.

Le cahier des charges contenant tous les détails et les critères de formulation des offres peut être acheté pour 135 livres égyptiennes ou 100 dollars US auprès du service études et recherches du ministère, 2e étage, 1 Ismail Abaza Street, Garden City, Le Caire, à partir du 7 avril 1986.

Les offres techniques et financières sous enveloppe scellée, établies exclusivement sur la base du cahier des charges, seront acceptées jusqu'au 2 juin 1986 à 12 heures.

Moulinex

Le conseil d'administration, dans sa séance du 25 avril, a approuvé les comptes de l'exercice qui font apparaître une perte de 34,9 millions de francs au niveau du groupe et 17,9 millions pour Moulinex SA.

Ces résultats tiennent compte du report en arrière du déficit fiscal pour un montant de 32,6 millions de francs.

La marge brute d'autofinancement consolidé s'élève à 186,7 millions contre 229,2 en 1984. Pour Moulinex SA, elle est de 150,8 millions contre 181,4 l'exercice précédent.

Les résultats de Moulinex SA et du groupe peuvent être résumés ainsi :

(en millions de francs)	Moulinex consolidé 1985 (1)	Moulinex consolidé 1984	Moulinex SA 1985	Moulinex SA 1984
Chiffre d'affaires	3 367,0	3 327,0	2 917,0	2 807,4
Résultat d'exploitation	142,1	211,6	81,7	121,3
Résultat courant	24,0	71,7	1,0	46,9
Résultat net	– 34,9	54,3	– 17,9	46,7
Investissements industriels nets	263,4	213,0	236,5	206,9
Dotations aux amortissements	189,5	165,1	178,8	168,5
Marge brute d'autofinancement	186,7	229,2	150,8	181,4

(1) Pour la première fois en 1985, les comptes des filiales étrangères ont été convertis suivant la norme FASB 52, ceux de 1984 ont été retraités en conséquence.

L'année 1985 a été déficitaire tant pour Moulinex SA que pour le groupe, essentiellement pour les raisons suivantes :

— Un chiffre d'affaires nettement inférieur aux prévisions.

Malgré l'évolution très satisfaisante de certaines catégories de produits sur l'Europe notamment, nous avons éprouvé des difficultés importantes sur certains secteurs géographiques (le Moyen-Orient entre autres).

En ce qui concerne le micro-ondes, qui représente maintenant 15 % du chiffre d'affaires global, l'accroissement significatif des ventes est toutefois resté en dessous de nos objectifs.

— Une diminution de la marge brute résultante d'une politique de prix agressive, en particulier sur le micro-ondes, alors que les effets de l'automatisation n'ont été pleinement ressentis qu'en fin d'année.

— Des coûts de sous-activité importants. Les progrès de productivité réalisés grâce au programme d'investissements mis en place ces dernières années n'ont pas été compensés par un accroissement suffisant du volume des ventes.

— D'autre part, nous détenons une créance importante au Venezuela. Le gouvernement de ce pays n'ayant toujours pas autorisé l'achat de devises à taux préférentiels, il nous a paru prudent de constituer une provision de 11 millions chez Moulinex France et de 38 millions au niveau du groupe.

La société a décidé un certain nombre de mesures structurelles qui permettent d'adapter la capacité de production et d'améliorer les marges. Le résultat courant pour 1986, prévu en nette amélioration, est toutefois affecté par le coût de ces mesures.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

Au *cours de sa séance du 25 avril* 1986, le conseil d'administration de la Société des Ciments français a procédé à l'arrêté définitif des comptes de l'exercice 1985 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1986.

Conformément aux premières informations communiquées fin février, le résultat net ressort à 142,5 millions de francs, en hausse de 12 % sur celui de l'année précédente. Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende à 16,50 francs par action, contre 15,70 francs au titre de l'exercice 1984. Compte tenu des conversions d'obligations en cours d'année, la distribution globale s'élèvera à 96,8 millions de francs.

Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice net de 250,5 millions de francs et une marge d'autofinancement de 635,7 millions, contre respectivement 202,8 et 524,1 pour l'exercice précédent. Toutes les activités ont été bénéficiaires et la plupart présentent des résultats en amélioration. Il en a été ainsi en particulier pour Coplay, aux Etats-Unis, après l'absorption de Louisville Cement.

Le conseil a, d'autre part, décidé de procéder à une augmentation du capital social pour un montant, primes comprises, d'environ 400 millions de francs. Parallèlement, une assemblée générale extraordinaire va être convoquée à l'effet de décider une opération financière sur le marché international, apportant un complément de 300 à 350 millions de francs.

Enfin, le conseil a décidé d'acquérir, auprès de la Banque privée de gestion financière, la quasi-totalité des titres de la Société financière Bouvet-Ponsar. Cette société, d'origine familiale, contrôle la Société des Ciments de Champagnole, laquelle possède deux usines en Franche-Comté, l'une à Champagnole même, l'autre à Rochefort-sur-Nenon, au voisinage de Dole. Les Ciments français exploitent, dans ce même voisinage, une usine d'ensachage et de distribution de ciment à Saint-Jean-de-Losne.

DAFSA KOMPASS

Chiffre d'affaires : 233 millions de francs (+ 14 %). Perte consolidée : 19,1 millions de francs, due notamment au résultat SNEI (acquise 100 % en 1985), inférieur de 14 millions de francs aux prévisions.

Les mesures prises permettent de prévoir que 1986 sera une étape significative dans le redressement des résultats.

SOVABAIL

Les actionnaires de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, réunis en assemblée générale ordinaire le 24 avril 1986, ont approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 76 200 777,88 F, contre 76 975 864,51 F au titre de l'exercice 1984.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 6 mai 1986, d'une somme de 66 300 000 F; le dividende unitaire correspondant s'élève à 51 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 0,0321 F, contre 50,30 F pour l'exercice précédent.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,20 % novembre 1978

Les intérêts courus du 9 mai 1985 au 8 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 10,20 % novembre 1978 seront payables à partir du 9 mai 1986, à raison de 183,60 F par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,40 F (montant global : 204 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 30,58 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 2,04 F faisant ressortir un net de 150,98 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 21 313 obligations comprises dans la série de numéros 717 395 à 744 500 sortis au tirage du 7 mars 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F coupon n° 9 au 9 mai 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

- Amortissement 1982 : 489 942 à 504 172
- Amortissement 1983 : 697 550 à 712 108
- Amortissement 1984 : 110 786 à 130 849
- Amortissement 1985 : 489 739 à 489 941 et 504 173 à 532 477

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,80 % mai 1978

Les intérêts courus du 12 mai 1985 au 11 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 10,80 % mai 1978 seront payables à partir du 12 mai 1986 à raison de 194,40 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,60 F (montant global : 216 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 32,38 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 2,16 F faisant ressortir un net de 159,86 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 19 960 obligations comprises dans la série de numéros 55 448 à 79 443, sortis au tirage du 10 mars 1986, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 9 au 12 mai 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

- Amortissement 1979 : 581 171 à 600 642
- Amortissement 1980 : 724 370 à 735 159
- Amortissement 1981 : 318 587 à 330 570
- Amortissement 1982 : 502 078 à 515 547
- Amortissement 1983 : 676 355 à 695 066
- Amortissement 1984 : 447 637 à 465 909
- Amortissement 1985 : 370 289 à 390 014

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 9,70 % mai 1979

Les intérêts courus du 25 mai 1985 au 24 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 9,70 % mai 1979 seront payables à partir du 25 mai 1986 à raison de 174,60 F par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,40 F (montant global : 194 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 29,08 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 1,94 F (faisant ressortir un net de 143,58 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 30 121 obligations comprises dans la série de numéros 960 716 à 995 835 sortis au tirage du 25 mars 1986, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 8 au 25 mai 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

- Amortissement 1982 : 360 641 à 381 439
- Amortissement 1983 : 149 461 à 172 356
- Amortissement 1984 : 352 247 à 360 640 et 381 440 à 399 637
- Amortissement 1985 : 15 840 à 68 348

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 14,50 % mai 1980

Les intérêts courus du 29 mai 1985 au 28 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 14,50 % mai 1980 seront payables à partir du 29 mai 1986, à raison de 652,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 72,50 F (montant global : 725 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 108,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 7,25 F faisant ressortir un net de 536,55 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 41 666 obligations comprises dans les séries de numéros 70 891 à 83 734 et 464 565 à 493 391, sortis au tirage du 25 mars 1986, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F coupon n° 7 au 29 mai 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

- Amortissement 1981 : 187 221 à 228 886
- Amortissement 1982 : 1 à 26 224 et 493 392 à 500 000
- Amortissement 1983 : 400 216 à 425 335
- Amortissement 1984 : 26 225 à 70 890
- Amortissement 1985 : 395 774 à 400 215 et 425 336 à 464 564

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 11 % décembre 1976

Les intérêts courus du 25 mai 1985 au 24 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 11 % décembre 1976 seront payables, à partir du 25 mai 1986, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 1,10 F faisant ressortir un net de 81,41 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant aux séries désignées par les lettres « F » et « K » sorties au tirage du 17 mars 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F coupon n° 11 au 25 mai 1987 attaché.

Il est à rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « B », « D », « B » et « J » sont remboursables depuis les 25 mai 1980, 1982 et 1984.

FOUGEROLLE

Le conseil d'administration de Fougerolle s'est réuni le 22 avril 1986 sous la présidence de M. Louis Lesne, pour arrêter les comptes de la société et les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires consolidé de Fougerolle a atteint 6,4 milliards de francs HT contre 6 milliards de francs en 1984, progressant ainsi de 6 % après deux années de baisse consécutives.

Le chiffre d'affaires réalisé en France a progressé de 20 % pour atteindre 4,8 milliards de francs (75 % du total groupe) tandis que le chiffre d'affaires international a été ramené à 1,6 milliard de francs (25 % du total du groupe).

Le bénéfice consolidé du groupe s'est élevé à 27 millions de francs (2 millions de francs en 1984) après 237 millions d'amortissements et de provisions. Ce bénéfice ne prend pas en compte le bénéfice de 10 millions de francs réalisé par la société Forclum, dont Fougerolle a pris le contrôle à la fin de 1985 et qui ne sera consolidée qu'en 1986.

La marge brute consolidée d'autofinancement du groupe (hors provisions pour risques) s'est établie à 260 millions de francs, soit 4 % du chiffre d'affaires.

Au niveau de la société mère Fougerolle, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 690 millions de francs HT et le bénéfice net à 1,9 million de francs. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1986 de reporter à nouveau le résultat de l'exercice.

Le carnet de commandes du groupe, après la signature de l'avenant au contrat pour la construction de l'Aciérie d'Ajaokuta intervenue le 24 avril 1956, s'élève à 10 milliards de francs environ.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1986 devrait dépasser 7,5 milliards de francs, hors Ajaokuta, et pourrait atteindre 8 milliards de francs en fonction de la date de démarrage des travaux de ce chantier.

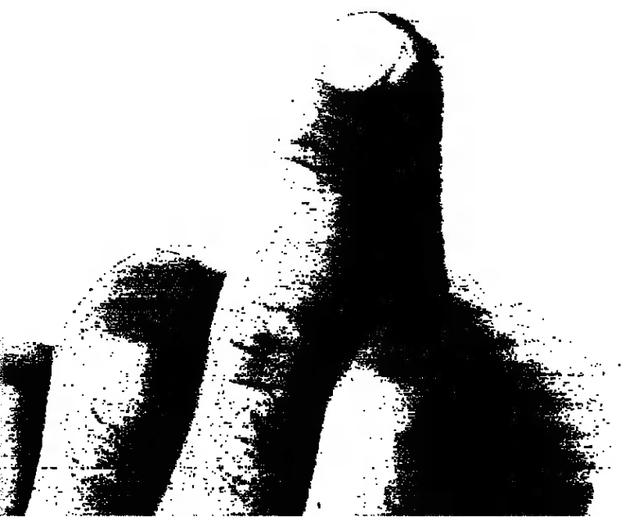

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 avril

Ventes bénéficiaires

Après la spectaculaire envolée de la semaine passée (six séances de hausse ininterrompue avec un gain global de + 9 %), la Bourse a éprouvé lundi le besoin de souffler. En clôture, l'indicateur de tendance reculait de 1,35 %, dans un marché moins actif, alourdi par un mouvement de ventes bénéficiaires.

Parmi les valeurs en repli, on notait le Club Méditerranée, Alcatel, Béghin-Say et Moulinex – cette dernière subissait le contrecoup des pertes importantes annoncées pour l'exercice 1985. – Colas et Sanofi perdaient également du terrain, de même que la SCREG et Générale Biscuit.

En revanche, Chargeurs (+ 8 %), Pernod-Ricard et les Presses de la Cité étaient vivement recherchés, tandis que Cofimeg, Carrefour, L'Oréal, Peugeot et le Printemps restaient bien orientés. Aussedat-Rey était réservé à la hausse.

Sur le marché obligataire, la baisse du taux de l'argent au jour le jour de 8 1/8 à 7 7/8 (– 1/4) était bien accueillie par les opérateurs. Certains voulaient croire à une réduction imminente du taux d'intervention de la Banque de France, bien que la Bundesbank n'ait, de son côté, donné aucun signal dans ce sens.

Dans un marché peu animé, les emprunts d'État et les « fiscalisés » faisaient l'objet d'une demande soutenue. Certains s'inquiétaient cependant de voir le règlement de 26 milliards de francs d'OAT, prévu pour le 2 mai, exercer une nouvelle pression sur les taux. « Une fois passée cette échéance, le marché y verra plus clair », confiait un observateur.

Sur le MATIF, le climat était serein. Le contrat à échéance de décembre se traitait à 113,15, soit une hausse de 0,57 % sur la séance de vendredi.

Le napoléon a perdu 4 F, à 551 F. Le dollar-titre a fléchi à 7,10 F - 7,15 F, contre 7,20 F - 7,26 F vendredi, à la suite du repli du dollar commercial.

NEW-YORK

Irrégularité

La tendance a évolué sur une note irrégulière, lundi à Wall Street. Après avoir enregistré des fluctuations dans les deux sens tout au long de la séance, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles s'est finalement inscrit en hausse. Une vague d'achats de dernière minute l'a en effet projeté à 1 843,75, soit un gain de 8,19 points. Le volume des échanges a en revanche nettement reculé. 123,860 millions de titres ont été traités, contre 142,310 millions de titres à la séance précédente. On comptait 789 valeurs en baisse, contre 766 en hausse. 425 titres sont restés inchangés.

Autour du « Big Board », les investisseurs attendaient avec une certaine nervosité la publication, mercredi prochain, du programme d'emprunts trimestriels du Trésor américain. Les experts prévoient en effet que ces emprunts atteindront un niveau record, agitant ainsi de nouveau le lancinant problème du déficit budgétaire. Les opérateurs ont cependant le sentiment que la Réserve fédérale ne cherchera pas à freiner le repli du dollar par une hausse des taux d'intérêt.

Parmi les titres les plus traités figuraient : Ford (1,979 millions d'actions échangées), Southern Co et Mobil Oil (plus de 1,5 million), American Telephone, American Express, Archer Daniels Midland, IBM et Sanders Associates (plus de 1 million de titres).

VALEURS	Cours du 25 avril	Cours du 28 avril
Alcoa	41	40 5/8
A.T.T.	24 7/8	25 1/2
Boeing	56 3/8	56 1/4
Chase Manhattan Bank	47 3/4	47 3/4
Du Pont de Nemours	78 3/4	79 3/4
Eastman Kodak	60 3/8	60 1/2
Exxon	57 1/4	58
Ford	80 3/4	79 1/4
General Electric	79 5/8	82 1/8
General Motors	81 5/8	82 1/8
Goodyear	32	32 1/4
I.B.M.	158 1/2	161 1/4
I.T.T.	48	49 3/8
Mobil Oil	30 1/8	30 3/8
Pfizer	61 3/4	61 3/4
Schlumberger	30 3/8	30 3/8
Texaco	33 1/8	32 1/2
U.A.L. Inc.	61 3/8	63 1/8
Union Carbide	24 1/2	24 1/4
U.S. Steel	20 1/2	20 3/8
Westinghouse	54 7/8	54 7/8
Xerox Corp.	59 1/2	60 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MERLIN-GÉRIN : RÉSULTATS EN HAUSSE. – Le groupe Merlin-Gérin a enregistré en 1985 un bénéfice net consolidé de 247 millions de francs, en progression de 40,9 % sur celui de 1984, pour un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs. Il sera proposé aux actionnaires la distribution d'un dividende de 32 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 16 F.

DE DIETRICH : RÉSULTATS EN HAUSSE. – Le bénéfice de la société De Dietrich s'est élevé en 1985 à 70,524 millions de francs, contre 23,164 millions de francs en 1984, compte tenu de 4,877 millions de plus-values à long terme (3,505 millions en 1984). Il sera proposé aux actionnaires la distribution d'un dividende de 42 F par action, dont 14 F d'avoir fiscal.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	25 avril	28 avril
Valeurs françaises	153,2	152
Valeurs étrangères	112,9	111,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 avril	28 avril
Indice général	404,9	402,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 avril .... 7 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 avril	28 avril
1 dollar (en yens)	167,85	167,50

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	.....	1 726
5 %	59 60	1 192
3 % amort. 45-54	.....	2 227
Emp. 7 % 1973	7450	..
Emp. 8,80 % 77	120 55	8 221
9,80 % 78/93	105 90	7 813
8,80 % 78/86	100 75	3 227
10,80 % 79/94	108 90	7 013
13,25 % 80/90	111 30	11 979
13,80 % 80/87	108 45	7 373
13,80 % 81/89	114 10	3 932
16,75 % 81/87	111 30	10 601
16,20 % 82/90	125 40	4 705
16 % juin 82	127 25	14 203
E.D.F. 7,8 % 61	164 50	3 992
E.D.F. 14,5 % 80-82	116	11 977
Ch. France 3 %	156	..
CNB Bques janv. 82	104 99	3 486
CNB Paribas	106 50	3 486
CNB Suez	106 30	3 486
CNI janv. 82	103	3 486
CRH 10,90% déc.85	118 40	3 225

BOURSE DE PARIS Comptant 28 AVRIL

Cours relevés à 17 h 37

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 28/4

[illegible]

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 37

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 034	6 923	6 650	7 250
ECU	6 853	6 847	....	....
Allemagne (100 DM)	318 830	318 830	309	328
Belgique (100 F)	15 630	15 630	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	282 590	282 560	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 520	86 090	82	90
Norvège (100 k)	100 650	100 170	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 782	10 689	10 400	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 110	5 065	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 650	4 642	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	381 280	381 230	369 500	389 500
Suède (100 krs)	99 280	98 730	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 360	45 320	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 007	5 005	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 778	4 768	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	5 087	5 015	4 750	5 200
Japon (100 yens)	4 142	4 129	4	4 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/4
Or fin (kilo en barre)	77800	77000
Or fin (en lingot)	77950	77200
Pièce française (20 fr)	555	551
Pièce française (10 fr)	485	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	534
Pièce latine (20 fr)	490	491
Souverain	597	608
Pièce de 20 dollars	3160	3140
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	980	.....
Pièce de 50 pesos	3020	2980
Pièce de 10 florins	495	498
Or Londres	344 30	344 40
Or Zurich	344 50	345
Or Hongkong	345 05	345 25
Argent Londres	5 07	.....

هكذا من الأصل

Le Monde

LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

Le gouvernement hésite, pour la privatisation, entre A 2 et FR 3

Le projet de loi sur l'audiovisuel passe cette semaine au crible de la concertation interministérielle.

Le dossier devrait être bouclé en une dizaine de jours pour être soumis à M. Jacques Chirac dès son retour de Tokyo. Un délai qui n'est pas trop long si l'on songe à l'ampleur et à la complexité de la tâche. La création d'une Commission nationale de la communication, chargée notamment de l'attribution des fréquences, est le seul point définitivement acquis. Reste donc à définir tous les grands équilibres du paysage audiovisuel : nombre de chaînes publiques et privées, modalités et calendrier de la privatisation, code de la concurrence, rapport entre producteurs et diffuseurs, articulation entre câble et satellite, etc.

Deux grandes considérations vont peser sur l'examen du dossier. La première est politique : le gouvernement veut faire de la loi sur l'audiovisuel un exemple concret de sa démarche libérale et offrir sur ce thème un large débat au Parlement et à l'opinion.

Mais la nouvelle majorité ne peut pas se permettre de donner, à cette occasion, le spectacle de sa division. Or le cabinet de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et l'entourage du premier ministre ne semblent pas, depuis plusieurs semaines, accorder leur libéralisme au même diapason. De plus, le groupe de M. Robert Hersant a clairement indiqué que les députés qui lui sont proches accorderaient une attention toute particulière à cette loi. Les arbitrages seront donc délicats.

La seconde considération est plus technique : au fur et à mesure de ses consultations, le gouvernement s'est aperçu que l'équilibre du système audiovisuel tenait du château de cartes. Toucher à la moindre de ses pièces risque, si l'on n'y prend garde, d'entraîner l'effondrement de toute la construction. Le sort des chaînes met en cause celui de la production audiovisuelle et du cinéma, d'une part, celui des filières câble et satellite, d'autre part, avec des répercussions directes sur l'industrie électronique grand public. La prudence est donc de rigueur. A tel point qu'on peut se demander si l'audiovisuel est un terrain bien approprié à la démonstration libérale envisagée.

Equilibre public-privé

Le débat autour de la privatisation des chaînes publiques est un parfait exemple de ce casse-tête. Le sujet captive davantage les responsables politiques que les téléspectateurs. Mais il intéresse au premier chef les nombreux candidats au rachat, qui ne manquent pas de se rappeler, plus ou moins discrètement, au bon souvenir du gouvernement.

Le nombre et l'identité des chaînes privatisables doivent être précisés par la loi. M. Léotard souhaite que le processus concerne deux chaînes, pour marquer sa fidélité au contenu de la plate-forme UDF-RPR. A Matignon, on ne veut en céder qu'une, parce que l'on souhaite un équilibre entre service public et secteur privé. Les dernières interventions du ministre de la culture et de la consommation le montrent disposé à un compromis : une tout de suite, la seconde dans quelques années.

Une chaîne donc, mais laquelle ? Antenne 2, répond-on rue de Valois. En tête de l'audience, forte d'une gestion saine et d'un vaste catalogue de programmes, l'entreprise attire tous les investisseurs. Mais ces arguments se retournent : pourquoi transférer au privé une chaîne où la gestion publique a fait ses preuves, demande-t-on dans les couloirs d'Antenne 2. Les investisseurs privés, qui risquent de se livrer à une surenchère artificielle, saurront-ils apporter une plus-value culturelle à une société qui produit déjà deux cent quinze heures de fiction originale par an, qui réussit ses coproductions avec le cinéma, alors que, sur le même terrain, la plupart des candidats ont eu une expérience limitée ou des revers fréquents ? Mais, surtout, fait-on remarquer, la privatisation d'A 2 enlèverait la moitié de ses ressources à la Société française de production (SFP), qui vit pour 571 millions de francs des commandes obligatoires de la chaîne.

Sensible à toutes ces raisons, l'entourage du premier ministre envisage plutôt la privatisation de FR 3, dont les résultats sont moins brillants et qui n'a pas de facture à la SFP. L'opération concernerait la seule structure nationale — qui ne comporte que quatre cents personnes — et la totalité du réseau de diffusion. Mais que deviendraient alors les bureaux d'information et les centres de production régionaux ? Seraient-ils regroupés avec les chaînes publiques ou vendus lors de l'attribution des télévisions locales ?

Le goulet d'étranglement

La solution envisagée par Matignon n'enchante pas le groupe Hachette, qui reste fixé sur Antenne 2. Mais elle tente la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion qui, forte de son catalogue de droits et de ses centres de production, convoite surtout un réseau. Le groupe de M. Robert Hersant, qui pourrait être appuyé par des opérateurs étrangers, serait aussi sur les rangs.

Quel que soit l'arbitrage de M. Chirac, la vente d'une chaîne risque de faire plus de déçus que d'heureux parmi les candidats. Il est vrai que le gouvernement peut satisfaire d'autres ambitions en remettant aux enchères la « 5 » et TV 6 : la loi supprimera la réforme des concessions de service public. Pour la « 5 », l'affaire est entendue. Sur la chaîne musicale, les avis sont très partagés. Il y a ceux qui militent pour la redistribution de ses fréquences aux télévisions locales, ceux qui veulent la conserver en l'état, alors que d'autres suggèrent de la transformer en chaîne payante, sur le modèle de Canal Plus.

Le bénéfice politique de ce « monopoly » complexe risque d'être assez maigre, surtout si l'on considère qu'il ne suffit pas à libéraliser le marché de la télévision. Au cours des concertations de ces dernières semaines, de nombreux professionnels sont venus demander au gouvernement d'établir des relations commerciales saines entre producteurs et diffuseurs, qu'ils soient publics ou privés. C'est là, en effet, le véritable goulet d'étranglement du système audiovisuel. L'intégration entre chaînes publiques et SFP a sans doute servi les débuts de la télévision française mais, aujourd'hui, elle se révèle incapable de faire face à la pression des programmes américains.

A l'inverse, la confusion par les chaînes des rôles de producteur et de diffuseur, comme les commandes obligatoires à la SFP, constitue un abus de position dominante qui paralyse toutes les initiatives privées et sclérose la création. La loi de 1974 avait reculé devant ce problème, celle de 1982 l'a ignoré. Si, malgré ses appels à la concurrence et à la transparence, le texte de 1986 ne parvient pas à faire sauter le verrou, il est fort probable que le paysage audiovisuel français soit condamné à chercher encore longtemps son équilibre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Sur le vif

Monbercet et mon Mimi

Vous avez lu dans *le Monde* d'hier — on remet ça aujourd'hui — cet article signé Monbercet, un proche de mon Mimi, tenu par ses fonctions à garder l'anonymat. Non ? Alors vous en avez sûrement entendu parler à la radio ou dans les dîners en ville. Il n'est question que de ça partout : qui ça peut bien être ?

Fallait voir ce matin, au café, le chef de notre service politique. Crevé, le pauvre ! Il trempait son croissant dans le sucrier. Forcément, il n'a pas dormi de la nuit. Son téléphone n'arrêtait pas de sonner. Les mecs de l'Elysée l'appelaient les uns après les autres : Vous pouvez me le dire à moi... Allez, soyez chic... Je vous jure que je le répéterai pas. Il a tenu bon.

Seulement, attendez, c'est pas fini. Il a été convoqué à l'étage de la direction par le rédacteur en chef. Interrogatoire serré, retors, musclé, derrière les portes hermétiquement closes du bureau. Rien n'en a filtré. Les confrères s'interpellaient dans les couloirs : Tu crois qu'il a craché le morceau ?

Moi, je rigole. C'est pourtant facile à trouver. Voyons, réfléchissez. Fabius en prend plein la gueule dans ce papier. Donc, c'est pas lui. C'est pas Lang. Il n'est pas là. Il reçoit des pierres sur la figure en Afrique du Sud avec Fafa. Attali ? Comme il sort un livre par an, il est parfaitement capable, en effet, de sortir un article par jour. Mais c'est pas lui non plus. Pour une bonne raison : là, on comprend tout ce qui est écrit.

Rocard ? C'est pas un proche de Mitterrand. C'est un reproche. Vivant. La fille, là, comment elle s'appelle déjà, la nouvelle porte-parole de l'Elysée ? Sûrement pas. Ses consignes sont strictes. Elle n'a le droit de l'ouvrir que pour la fermer. Alors un coup des militaires manipulés par Hernu et décidés à le venger ? C'est pas ça. Comment je le sais ? Cherchez pas... C'est moi !

CLAUDE SARRAUTE.

UNE AFFAIRE EMBARRASSANTE POUR LES SOCIALISTES

Enquête sur la comptabilité et les activités de l'association Carrefour du développement

L'affaire dite « Carrefour du développement » — du nom d'une association fondée en 1983 et qui tirait l'essentiel de ses ressources de subventions versées par le ministère de la coopération — est en passe de prendre l'aspect d'un scandale politique. Connue depuis plusieurs semaines par les initiés, elle a été portée sur la place publique, le lundi 28 avril, par le nouveau ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, qui a succédé à M. Christian Nucci. C'est par un communiqué que M. Aurillac a annoncé qu'il avait saisi de ce dossier le procureur général près la Cour des comptes dès le 18 avril dernier (*le Monde* du 29 avril).

En fait, la Cour des comptes examine depuis plusieurs semaines, c'est-à-dire bien avant les élections du 16 mars, les comptes du ministère de la coopération et ceux de l'association Carrefour du développement. Fondée en 1983, selon la loi de 1901, Carrefour du développement avait pour mission, selon ses statuts, de « *sensibiliser l'opinion publique française sur le développement économique, scientifique, culturel et technique des pays en développement dans le cadre des relations Nord-Sud* ». Elle publiait notamment une revue, *Actuel Développement* et employait vingt-sept personnes ; parmi ces salariés figuraient une dizaine de collaborateurs du ministère de la coopération, ce qui peut surprendre mais est fréquent dans l'administration.

L'association, qui a été dissoute en janvier dernier, était présidée par une universitaire, Mme Michèle Bretin-Naquet, dont la bonne foi ne paraît pas en cause, et comprenait notamment, dans son conseil d'administration, M. Guy Penne, le conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, et M. Yves Chalier, qui était le chef de cabinet de M. Nucci. M. Chalier était trésorier de Carrefour du développement.

L'association semble, malgré son statut, avoir eu des activités de prestataire de services. C'est ainsi que les fonds destinés à financer le sommet franco-africain de Bujumbura, en 1984, ont transité pour l'essentiel par Carrefour du développement. Ils représenteraient une somme supérieure à 50 millions de francs, ce qui est considérable. Selon certaines pièces comptables, 600 000 F auraient, par exemple, été consacrés à l'achat de munitions, 1 million de francs à l'achat d'une voiture blindée, 600 000 francs à la sonorisation de la salle de presse du sommet... L'association, sans que sa présidente le sache, aurait, d'autre part, tenu une double comptabilité : la comptabilité officielle, depuis sa création, se monterait à 16 millions de francs environ, mais la comptabilité occulte atteindrait 65 millions de francs (1). Carrefour du développement aurait même acheté un château en Sologne pour la somme de 5,5 millions de francs.

L'homme-clé dans ce dossier apparaît être M. Yves Chalier, qui était notamment chargé de distribuer les subventions dont profitait Carrefour du développement. Mais depuis une semaine, M. Chalier est introuvable. Agé de quarante-cinq ans, il est un ancien élève de Saint-Cyr et administrateur civil au ministère de la défense. Autre élément pour le moins surprenant : le siège de l'association, situé 18, rue Friant, à Paris-14e, a été cambriolé sans effraction dans la nuit du 22 au 23 avril et les pièces justificatives des activités de Carrefour du développement ont été volées, ce qui va rendre le travail de la Cour des comptes encore plus compliqué.

L'affaire de Carrefour du développement, qui pourrait avoir des répercussions politiques dans la mesure où la responsabilité administrative de M. Nucci est engagée, est suivie discrètement mais avec attention par l'Elysée, qui se refuse à tout commentaire. On sait que M. Aurillac a pris contact avec la présidence peu après son arrivée au ministère de la coopération. M. Mitterrand lui aurait fait dire que la justice n'avait qu'à « *suivre son cours* ». Le président de la République aurait dit la même chose il y a une dizaine de jours à M. Nucci, qu'il avait convoqué à l'Elysée.

(1) Interrogée par téléphone, Mme Bretin-Naquet s'est bornée à nous déclarer qu'elle avait été mise au courant de l'affaire par le cabinet de M. Aurillac et qu'elle avait porté plainte contre X pour abus de blanc-seing, faux et usage de faux.

Bourse du matin

FAIBLE HAUSSE

La séance du matin à la Bourse de Paris, le 29 avril, s'est déroulée dans le plus grand calme, le marché n'enregistrant qu'une faible hausse.

Parmi les valeurs bien orientées, on notait Navigation mixte (+ 3,5 %), Valeo (+ 3,4 %), Thomson CSF (+ 3 %), TRT (+ 2 %) et l'Agence Havas (+ 1 %). Du côté des baisses, figuraient Alsthom (— 2 %), Dumez (— 1 %) et Le Midi (— 0,4 %). Après s'être inscrit à l'ouverture à + 0,26 %, l'indicateur de tendance conservait en clôture un gain de + 0,22 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 29 AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 0 22

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	480	482	480
Agence Havas	1740	1750	1765
Air Liquide (L')	840	842	847
Alsthom	561	555	550
Bancaire (Cie)	1250	1258	1255
Bongrain	2025	2038	2038
Bouygues	1234	1250	1240
B.S.N.	3985	4000	3990
Carrefour	3790	3830	3800
Chargeurs S.A.	1342	1340	1360
Club Méditerranée	530	528	528
Dumez	1421	1421	1409
ELF-Aquitaine	365	366	368
Essilor	2610	2620	2615
Lafarge-Coppée	1545	1545	1545
L. Vuitton S.A.	1260	1260	1265
Michelin	3180	3180	3190
Midi (Cie)	6870	6860	6840
Moët-Hennessy	2450	2450	2440
Navig. Mixtes	1140	1147	1160
Oréal (L')	3430	3440	3425
Pernod-Ricard	1235	1230	1235
Peugeot S.A.	1040	1045	1051
Sanofi	820	820	822
Source Perrier	722	722	728
Télémécanique	3420	3420	3420
Thomson-C.S.F.	1185	1200	1222
Total-C.F.P.	395 10	398	395 50
T.R.T.	3000	3050	3070
Valeo	580	610	600

Le numéro du « Monde » daté 29 avril 1986 a été tiré à 540 101 exemplaires

Un bien étrange scénario pour enlever l'ambassadeur de France en Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Un commando du Fatah aurait mûri le projet d'attirer dans un piège l'ambassadeur de France en Israël, M. Jacques Dupont, dans un kibboutz proche de la frontière israélo-libanaise. Capturé il y a un mois par Tsahal à Mess-Al-Jbel, au Liban du Sud, un jeune déserteur syrien, Ahmed Hesnaoui El Ali, a fait, lundi soir 28 avril, cette surprenante confession à la télévision israélienne.

Très détendu, se prêtant aimablement au jeu des questions et des réponses, il a expliqué que les trois membres du commando, qui tous avaient abandonné, dégoûtés, l'uniforme syrien pour se rallier au Fatah de M. Yasser Arafat, devaient s'infiltrer à travers la frontière pour attaquer l'important kibboutz Menara situé près de Kyriat-Shmoneh. Le scénario prévoyait la capture d'habitants du kibboutz pour tenter d'obtenir la libération de prisonniers palestiniens détenus dans des géôles syriennes. Mais c'est l'enlèvement de M. Dupont qui devait constituer leur carte maîtresse.

Sous prétexte de lui faire jouer le rôle de médiateur, l'ambassadeur de France devait être attiré dans le kibboutz. Et, de là, les membres du commando, accompagnés de leur précieux otage et des Palestiniens relâchés, se seraient envolés dans un avion gracieusement mis à leur disposition par les autorités israéliennes vers une capitale arabe, Tunis, Le Caire ou Amman. C'est dire que chaque étape du plan décrit par le jeune déserteur paraît frappée d'un total irréalisme.

Un précédent nuance toutefois cette impression : le 15 mai 1974, un commando palestinien, venu du Liban, avait attaqué le kibboutz frontalier de Maalot, prenant en otage une centaine d'écoliers. Les terroristes avaient prié l'ambassadeur de France, M. Jacques Herly, de figurer parmi les médiateurs. Le ministre de la défense d'alors, M. Moshe Dayan, avait opposé un refus catégorique. Après l'assaut, lancé par les troupes d'élite israéliennes, le bilan fut de vingt enfants tués et soixante-dix autres blessés.

Pour lui éviter, sans doute, des angoisses rétrospectives, les autorités israéliennes n'avaient pas jugé bon d'informer M. Dupont, qui n'a appris que mardi matin, en écoutant la radio, les malheurs auxquels il a échappé.

(Intérim.)

Les Irlandais de Vincennes

LE COMMANDANT BEAU MAINTIENT AVOIR AGI SUR ORDRE DE L'ELYSÉE

Entendu, lundi 28 avril, pendant plus de quatre heures par M. Alain Verleene, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, le commandant Jean-Michel Beau a indiqué, à sa sortie du cabinet du magistrat, qu'il maintenait ses précédentes déclarations, selon lesquelles il aurait agi sur ordre de l'Elysée en demandant à ses hommes de masquer certains aspects de la procédure utilisée lors de l'arrestation des Irlandais de Vincennes le 28 août 1982.

Inculpé de subornation de témoins le 24 août 1983, le commandant Beau avait, le 22 janvier dernier, sur l'antenne d'Europe 1, mis en cause le lieutenant-colonel Christian Prouteau, commandant au moment des faits, ainsi que MM. Gilles Ménage et François de Grossouvre.

M. P.

A B C D E F G ..

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un grand maître tailleur
PANTALONS MESURE
A partir de 650 F
COSTUMES MESURE
A partir de 1 950 F
NOUVELLE COLLECTION
3000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

Sur CFM
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)
MERCREDI 30 AVRIL
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
Tél. : 47-20-52-97
La nouvelle justice pénale
avec BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

VENDEZ TOUTE L'ANNÉE LIVRES - DISQUES A LA SACELP
2, rue de l'École-de-Médecine angle 26, BOULEVARD Saint-Michel
Tél. : 40-46-02-45 75006 Paris
M° Odéon - RER Luxembourg

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

MEYROWITZ, L'OPTICIEN DES GRANDS NOMS DU JOURNALISME
MEYROWITZ OPTICIEN, L'AUTRE FAÇON DE VOIR
5 RUE DE CASTIGLIONE 75001 PARIS. TÉL. 42.61.40.67

ROULEZ LOCARRY... ROULEZ SANS SOUCIS

LOCARRY
• LOCATION FINANCIÈRE LONGUE DURÉE
• VÉHICULES MERCEDES Voitures de tourisme 190 et 300 D
Véhicules utilitaires - Poids lourds
66, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris
Appelez gratuitement
LOCARRY — 05-28-30-20

هكذا من الأصل